Ex Libris CATEL
NOCTURNA VERSATE MANU
VERSATE DIURNA

REVUE
ANECDOTIQUE

REVUE
ANECDOTIQUE

DES EXCENTRICITÉS CONTEMPORAINES

PARAISSANT LE 5 & LE 20 DE CHAQUE MOIS

Anecdotes du jour. — Curiosités littéraires de Paris et de la Province. — Nouvelles des théâtres et des librairies. — Prospectus rares ou singuliers. — Documents bibliographiques.

ANNÉE 1856

TROISIÈME VOLUME

ON S'ABONNE
A LA LIBRAIRIE, RUE DE SEINE, 11
PARIS

LIBRARY
DEC 4 1972
UNIVERSITY OF TORONTO

AP
20
R438
v.3

TABLE

DES PRINCIPAUX CONTEMPORAINS

CITÉS DANS LE TROISIÈME VOLUME

Adelus 11.
Alboy (M.) 50.
Andler (Mme) 227.
Antin (J.) 97.
Arago (H.) 50.
Arandas 229.
Arbaud-Jouque (D.) 53.
Ardusset 11.
Assolant (A.) 73.
Aubril 112.
Augucz (P. M. B.) 242.

Bachi (Mme) 243, 263.
Baillière 61.
Balard 243.
Barbey d'Aurevilly 200.
Barthélemy 26.
Bassanville (Mme de) 74.
Beaudemoulin 56.
Beauvoir (R. de) 272.
Berbiguier 202.
Berge (H.)
Bidart (le Dr) 137.
Billion 134.
Bizet 4.
Blanc 363.
Boisgontier (Mme) 268.
Bonjour (C.) 5.
Bonnardt. 187.
Bonnetat (Hector) 224.
Botherel (de) 39.
Bouilhet 228.
Bouthors 168.
Brachet (A.) 270
Brocard de Meuvy 269.
Bruzzi 177.
Burnouf 206.

Cadignan 163.
Caldelar (Mme) 11, 214.
Carjat 162.
Castil-Blaze 41.
Castille (H.) 138.
Cauvain, 261
Cazelle (de) 260.
Champfleury 142, 198, 228.
Charpentier 173.
Clermont-Tonnerre (de) 28.
Collineau 15.
Comet (le Dr) 200.
Courbet 228.
Courtois 178.
Cousin 157.
Crémieux 261.
Crozat (Em.) 36.

Dadier 79.
Dansse (D.) 249,
Delalain 206.
Delenda 15.
Desnoyers (F.) 268.
Diaz 209.
Dieulevard 157.
Doche (Mme) 76.
Dréolle de Nodon 03.
Drouin 276.
Dübner 206.
Ducornet 5.
Duffeyte-Dilhan 84.
Dumas (A.) 129, 224, 258.
Dumesnil (Edel.) 147.
Duranty 227.

Eggis 25.
Enault (Louis) 226.

Fechter 253.
Fertiault 11.
Flachat 109.
Fourcand 46.
Fournier (M.) 253.
Fournier (Ed.) 35.

Gachot 116.
Gagne (M. et Mme) 249.
Garbé 46.
Gavarni 272.
Gravillon (A. de) 221.
Grégoire (J. A.) 182.
Goddé 228.
Gozlan (Léon) 251.
Guyon (Mme) 245.

Hammer-Purgstall (de) 217.
Houdaille 275.
Heurteloup (baron) 44.
Hugo (V.) 58.

Janin (J.) 294.
Januet. 147.
Jeanne (Mme) 11.
Jelford (Mlle) 59.
Journet (J.) 133.

Kock (H de) 188.
Kozalem. 115.
Kuntz de Rouvaire. 12.

Lacabane (L.) 59,
Lafitte Bullier et Cie 233.
Lafont de Montferrier. 51.
La Guéronnière 259.
Lalanne (Lud. 162, 198.
Lamartine 4.
Lamorillière 74.
Laprade 221.
Lauzières (A de) 110.
Leboucher (Dr) 17.
Lecoffre 206.
Leouzon-Leduc. 35.
Leroy d'Etiolles (Dr) 44.
Lestrelin 214.
Levoiturier-Triquet 231.
Levy (Michel) 224, 258.
Lœwenhielm (de) 157.
Louis-Philippe Ier 94.
Lovy (J.) 88.
Lutterbach 146.
Lyden (de) 27.

Madelène (H. de la) 143.
Maistre (J. de) 278.
Malibran (A.) 140.
Martin 273.
Mazel (B.) 55.
Messager (A.) 105.
Mirecourt (de) 18, 157 266.
Mirès 75, 209, 251.
Musset (A. de) 277.

Nadar 165,
Nerval (G. de) 199.
Noblet (G.) 226.
Noisiel (Mme de) 57.
Nomingène 176.

Offenbach 137.

Pagès 24, 260.
Pall (Et.) 76.
Panrhocke 244.
Pauline 140.
Pauliuier 39.
Peladan (Ads.) 178, 246.
Pellaprat (Mme de) 58.
Péreire 209.
Perrée 224.
Plauche 228.
Platel 76.
Puitevin (Pr.) 126.
Ponsard 73, 126, 260.
Privat d'Anglemont 133.
Pyat (F.) 58.

Rachel (Mlle) 75.
Raousset-Boulbon (de) 143.
Ratier (de) 208.
Reiffemberg (de) 214.
Renard 100.
Renneville (Vsse de) 266.
Richebourg 12.
Robin 175.
Roux (Paul) 197.
Roy (A. Le) 266.
Royer 12.
Ruyn de Fié 236.

Sabatier 110.
Sainte-Marie Mévil 173.
Second (Alb.) 252.
Séjour des Thous 101.
Solar 209.
Szarvady 141.

Théry 79.
Thiers 58.
Tissot (le Dr) 201.
Tross 228.
Troupenas 129.

Vaisse 226.
Valette (Ch.) 223.
Verdier (J.-E.) 231.
Véron 223. 36.
Vidaillet 245.
Vigny (de) 58.
Villedeuil 26.
Villemot 50.
Vimnet 175.
Vivier 19.
Von Halberg 14
Wery 189.
Wik-Postel 65.
Wise 68.
Wlis Nenton (B.) 220.
Woinez (Ch.) 225.

TABLE DES ANONYMES

D. R. 249.
H. B. 76.
H. G. 3.
H. P. 246.
I. (Cte d') 122.
J. L. 121.
M. A. 95.
M. P. 64.
Saint-G. (Mme de) 121.
Sainte-A. (J. V. de) 55.
Amateur n° 1. 170.
Amateur n° 2. 170.
Deux philosophes 205.
Francesch'ni (le major) 174.
Qui de droit 252.
Un critique influent 141.

X. 70.
X. 193. (Burdett.)
X. bas-bleu 241.
X. médecin 158.
X. professeur 235.
Z. 193.
Z. médecin 158.
Z. avocat 236.

REVUE ANECDOTIQUE

DU 1er AU 15 JUILLET 1856

[Du 2 juillet.] = Qu'on ne nous parle plus des instincts débonnaires de la milice parisienne.

Il court en ce moment dans le public une philippique intitulée *Chinoiserie* (imp. Chaix, une page in-4°), qui a dissipé nos dernières illusions.

L'auteur de cette *Chinoiserie* a dû cultiver Crébillon le fils, le chevalier de la Morlière, et *tutti quanti;* il leur a emprunté jusqu'à ces traditions galantes et allégoriques qui imprimaient jadis sur la couverture des brochures à la mode : *Angola, histoire indienne, conte sans vraisemblance, imprimé à Agra*, ou bien *Tanzaï et Néadarné, histoire japonoise*, ou bien encore *Mémoires turcs, par un licencié de toutes les académies mahométanes; se trouvent à Bagdad, etc.*

A l'exemple de ses aimables prédécesseurs, notre milicien révolté s'est fait Chinois tout exprès pour nous dévoiler les bévues et les excentricités de

son propre chef de bataillon ; — prononcez *mandarin*.

« ... Le... mai 18.., jour à jamais mémorable, notre bataillon de la milice, ciré, blanchi, pomponné, se réunissait, musique et sapeurs porte-hache en tête, devant la maison de notre mandarin-gouverneur.

« Ils étaient fiers et joyeux, nos braves miliciens.

« Hélas ! leur joie devait être de courte durée.

« Le chef de la milice, — un grand Tartare tout d'une pièce, — après s'être livré à une passe-d'armes digne d'un élève de Grisier, donne le signal du départ.

« A la voix du chef, le bataillon, formé sur des files plus larges que les rues, s'ébranle et se dirige, se bousculant, s'entre-choquant, — renversant maisons et Chinois, — vers la place du Soleil.

« Arrivé sur le terrain, le commandant, superbe comme Jupiter, trônant au milieu d'un nuage de poussière, lance au vent, d'une voix de ténor enroué, des commandements dont l'exécution amène un pêle-mêle effroyable.

« Notre commandant est grand partisan du genre *fantaisiste*, et ce genre, il l'applique à la théorie.

« En Chine, on peut se permettre ces fantaisies-là.

« Enfin, les capitaines aidant, le bataillon se forme sur trois files ; il ouvre ses rangs ; l'inspection commence.

« Le commandant, suivi de son état-major, passe devant le front du premier rang ; il examine les *hommes* avec une minutie toute troupière : pas un bouton, pas une épinglette, pas un sac, pas une giberne n'échappe à ses laborieuses investigations, et la plus légère infraction à la tenue amène sur son visage une contraction nerveuse se traduisant en un tic très-original qui provoque de légers sourires.

« L'inspection terminée, après une série de marches, de contre-marches, de changements de position, de volte-face, appartenant toujours au genre *fantai-*

siste, le commandant parvient enfin à mettre son bataillon en colonne, et à le ramener au lieu d'où il était parti.

« Ici nouveau tableau, même confusion.

« Les miliciens font face à la maison du mandarin-gouverneur ; mais le bataillon, l'arme au bras, attend vainement le commandement...

« Une faible émission de voix se fait enfin entendre, les tambours battent, les capitaines font présenter les armes.

« Mais il est trop tard... le drapeau est rentré.

« Le public de rire ; les miliciens de chuchoter.

« Autre incident.

« M. le commandant réunit autour de lui ses capitaines et leur tient à peu près ce langage :

« — Chinois, je ne suis pas content de vous !... vous ne savez pas le premier mot de votre théorie ; allez à l'école... (de peloton, s'entend) ; vos *hommes* ne sont pas propres, etc., etc., etc...

« Le commandant, — comme toute la race tartare, — a une haute opinion de son mérite ; il s'appliquerait volontiers la fastueuse devise de l'un de vos rois : le *Nec pluribus impar* ne serait pas de trop pour lui.

« A un certain point de vue, il pourrait avoir raison. Nos miliciens, il paraît, n'ont pas cette tenue, ce *chic*, — le mot a cours en Chine, — que le chef tartare désirerait leur voir.

« Cela est fâcheux, j'en conviens, mais qu'y faire ? Alors que tous les miliciens, à l'exemple du commandant, mettraient des éperons à leurs souliers, la tenue serait-elle plus réglementaire ?

« Que M. le commandant veuille bien patienter un peu ; encore quelques mois de son savant et pittoresque commandement, et nos miliciens seront dignes de leur illustre chef...

« Du moins, c'est mon opinion.

« J'ai dit.

Votre ami,

« Fich-ton-Kan. »

(*Traduit du chinois* par H*** G***.)

[Du 3 juillet.] = Si M. de Lamartine est en butte à de malignes attaques, il trouve en revanche de chauds partisans. Nous n'en voulons d'autre preuve que la lettre adressée par M. Bizet d'Alger à M. le directeur de l'*Akhbar*. (1/4 de feuille in-8°. Alger. Typ. Delavigne.)

Monsieur,

« L'homme ne vit pas seulement de pain, a dit la « Sagesse incarnée, mais de toute parole qui sort de « la bouche de Dieu. »

M. de Lamartine est une de ces bouches d'or par lesquelles Dieu se plaît à épancher sa parole. Je n'en veux citer d'autre preuve que ses dernières Notes publiées dans le *Siècle* sur *l'Imitation de Jésus-Christ*, dans lesquelles le philosophe chrétien venge avec tant d'éclat « la philosophie de la *Douleur* contre la « philosophie du *Plaisir;* la philosophie du *Dévoue-« ment* contre la philosophie de la *Sensualité*. » Lamartine, tel qu'il apparaît maintenant, épuré, transfiguré sur son Calvaire, c'est l'âme de la France, c'est l'âme de l'humanité qui palpite sous sa couronne d'épines! c'est « l'Ange déchu, le Dieu tombé qui se « souvient du Ciel, » pour employer son poétique langage.

Eh bien! cette âme, cet ange, ce Dieu est condamné, dans notre enfer, à un labeur sans trêve et sans fin, pour acquitter ses obligations ou plutôt *ses bienfaits*, comme on l'a dit si justement! Il s'y est condamné lui-même, « préférant mourir de travail « que de douleur! »

Le laisserons-nous succomber à la tâche? Non, ce serait une honte ineffaçable pour la France! Il faudrait désespérer à tout jamais d'une nation qui laisserait s'éteindre ainsi misérablement l'une de ses gloires les plus pures! Déjà, tout ce qu'il y a de cœurs intelligents et généreux dans les Lettres, ont pris l'i-

nitiative; des souscriptions se sont ouvertes spontanément dans tous les domiciles; suivons cette glorieuse impulsion.

Pour ma part, quoique accablé sous le poids des mêmes chaînes que mon illustre maître, et pour des causes analogues, je veux retrancher encore quelque chose de mon *pain matériel*, pour contribuer à la rançon du poëte captif, et, aussi, pour procurer à ma famille le *pain de l'âme*, sans lequel l'homme *respire, mais ne vit pas.* » Il n'y a que les malheureux; il n'y a que les captifs pour délivrer les captifs, et c'est pour cela que le divin Rédempteur s'est fait esclave, « *servi formam accipiens!* »

L'extatique Marie Alacoque n'a pas mis plus de mysticisme dans sa *Dévotion au cœur de Jésus.*

[Du 6 juillet.] = Le feuilleton de M. Eugène Guinot nous fournit aujourd'hui des détails intéressants sur Casimir Bonjour.

Dans une des maisons de campagne situées entre Marly et Bougival, habita durant plusieurs étés, dans ces derniers temps, un homme de lettres, un auteur dramatique qui vient de mourir, Casimir Bonjour.

Peu d'écrivains ont eu une existence semée d'autant de tribulations que la sienne. Casimir Bonjour était né sous une étoile fâcheuse. La fée Guignon était sa marraine. Rien ne lui réussissait, pas même le succès. Son talent, — et il en avait beaucoup, — ne lui rapporta jamais que de minces avantages et une foule de désagréments, d'échecs et de revers. Après de brillantes études à l'Ecole normale, il fut nommé professeur de rhétorique, à dix-neuf ans, et la carrière universitaire lui promettait un bel avenir; — mais il était poëte; il faisait des vers dans ses moments de loisir, et dans une épître poétique qu'il avait composée sans aucune intention mauvaise, ses supérieurs crurent voir de dangereuses allusions politiques. Sur ce

chef d'accusation, Casimir Bonjour fut, sans autre forme de procès, destitué de son emploi de professeur.

Il était jeune alors, il était vaillant et ne se découragea pas. Loin d'en vouloir à la muse qui lui avait attiré ce déboire, il se dit : — La poésie m'a fait destituer ; eh bien, c'est à la poésie maintenant de me faire vivre.

Ce n'est guère qu'au théâtre que la poésie peut faire vivre son homme. Casimir Bonjour travailla donc pour le théâtre. Il fit une comédie en vers, la *Mère rivale*, que le Théâtre-Français reçut avec empressement et que le public accueillit avec une faveur manifestée par les applaudissements les plus flatteurs.

Le lendemain de la première représentation, l'auteur radieux reçut la visite d'un monsieur qui se présenta dans une attitude menaçante, avec un visage courroucé, et qui dit :

« C'est vous, monsieur, qui avez fait la pièce jouée hier soir au Théâtre-Français ?

— Oui, monsieur, répondit Casimir Bonjour avec un sourire de satisfaction et de légitime orgueil.

— Vous m'en rendrez raison, monsieur !

— Plaît-il ? fit l'auteur stupéfait et croyant avoir mal entendu.

— Monsieur, reprit le visiteur, vous avez mis en scène dans votre comédie des personnes qui me touchent de près : c'est là un procédé que je trouve fort inconvenant et dont je veux vous punir. Bref, monsieur, je suis parent de Mme X*** dont vous avez fait un portrait si ressemblant.

L'auteur protesta de son innocence, déclarant qu'il n'avait fait aucun portrait et que les figures qu'il avait mises en scènes étaient de pure imagination. Mais le parent de Mme X*** ne voulait rien entendre et persistait dans des exigences hostiles.

Il termina sa visite en laissant sa carte et en disant au poëte :

« J'attends vos témoins. »

Des amis intervinrent dans le débat, qui se prolongea péniblement, et ils eurent toutes les peines du monde à arranger cette affaire, qui affecta désagréablement Casimir Bonjour et troubla la joie de son premier succès.

Il se remit à l'œuvre cependant et fit une seconde comédie. A cette époque Casimir Bonjour avait en vue un mariage qui devait faire son bonheur. La famille dans laquelle il voulait entrer l'avait accueilli non-seulement à cause de son talent, mais aussi, et surtout peut-être, parce que, ne se fiant pas entièrement aux chances de fortune que lui offrait le théâtre, il avait eu le bon esprit d'obtenir une place au ministère des finances. Tout était convenu et un succès ne pouvait que hâter l'heureux mariage. Cette pensée doubla la joie de l'auteur, le soir de la première représentation des *Deux Cousines*, qui réussit au delà de ses espérances. Mais l'illusion du poëte fut de courte durée. Sa mauvaise étoile planait sur ce succès comme sur l'autre. Ce fut cette fois non pas un parent qui vint lui demander raison, mais une parente de sa future qui se formalisa de quelques traits piquants semés dans la comédie et que de malveillants amis lui appliquèrent. Le mariage fut rompu.

La troisième pièce de Casimir Bonjour, le *Mari à bonnes fortunes*, eut, comme les deux précédentes, un brillant succès, suivi d'un prompt revers. L'œuvre triomphante fit destituer l'auteur de son emploi au ministère des finances. La *Biographie des Contemporains* dit que le ministre lui signifia cette destitution dans un billet conçu en ces termes : « Monsieur, « vous avez trop d'esprit pour travailler dans mes bureaux. » C'est joli, mais c'est absurde. Les ministres n'écrivent pas de pareilles plaisanteries. Un amateur a offert une somme considérable de cet autographe imaginaire.

Le fait est qu'un haut fonctionnaire se reconnut dans le personnage du mari à bonnes fortunes, et

qu'il fit punir de ce tort involontaire l'auteur qui n'avait nullement songé à lui en composant sa comédie.

Casimir Bonjour était victime de son talent à composer des caractères réels. Ses figures étaient si bien dessinées dans la vérité naturelle et sociale, qu'elles devaient infailliblement ressembler à quelqu'un. Cette ressemblance, qui était le comble de l'art, perdait l'auteur.

Ce fut alors que Casimir Bonjour, se trouvant muni de titres suffisants, alla frapper à la porte de l'Académie. Ici l'attendaient de nouvelles épreuves et de cruelles déceptions. A sa première candidature, il obtint un certain nombre de voix, et l'échec fut honorable. « Vous serez reçu la prochaine fois, » lui disait-on, — et il partageait entièrement cette opinion spécieuse.

Mais, la seconde fois, il eut quelques voix de moins que la première, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il n'en eut plus une seule.

Peut-être dans les quatre ou cinq pièces qui suivirent le *Mari à bonnes fortunes,* quelques traits satiriques avaient-ils blessé les immortels. — Il y avait nécessairement une raison secrète au dédaigneux traitement que recevait l'infortuné candidat. De beaux succès dramatiques auraient dû le recommander aux suffrages; ses palmes étaient bien gagnées et il méritait le fauteuil mieux que plusieurs de ceux que l'Académie reçut au temps où il se présentait.

Ce temps fut long. Casimir Bonjour s'obstinait dans cette lutte, et ses candidatures malheureuses alimentèrent pendant quinze ans la verve des railleurs. Enfin, de guerre lasse, il s'abstint de se présenter, et il se retira dans son canonicat de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Il cessa en même temps d'écrire pour le théâtre, quoique son esprit fût encore vif et sa veine poétique en pleine fécondité. Ses amis, auxquels il ouvrait parfois son portefeuille, le pressaient de donner un nouvel ouvrage à la scène.

« Non pas, répondit-il ; je m'en garderais bien ! Si je faisais jouer une nouvelle pièce, je serais infailliblement le lendemain destitué de ma place de bibliothécaire. »

Et le poëte résigné a fini doucement sa vie dans l'obscurité, le silence et l'oubli.

[Du Dit.] = En annonçant pour cette semaine la vente des tableaux et dessins de feu César Ducornet, M. A. de Bar raconte ainsi dans *la Chronique*, les débuts de cet homme, « véritable prodige de persévérance et de volonté » :

Le 10 janvier 1806, à Lille, la femme d'un ouvrier cordonnier donnait le jour à un enfant qui faillit lui coûter la vie, et que pourtant on n'osait lui présenter, tant il était informe et monstrueux, — une tête volumineuse, un tronc sans bras, reposant sur deux jambes courtes et grêles, sans articulations aux genoux et n'ayant que quatre doigts à chaque pied. — Cet être difforme, c'était César Ducornet, — peintre d'histoire.

Le caprice ou l'erreur de la nature avait placé une âme vive et une rare intelligence sous cette enveloppe incomplète.

Sa vocation se révéla de bonne heure. Tout enfant — à six ans, — seul, sans que rien pût éveiller en lui ce désir qui eût été une folie s'il ne fût devenu une incroyable réalité, il dessinait, — lui, né sans bras ! — Accroupi dans les cendres de l'âtre, il ne pouvait encore se tenir debout, — il prenait avec l'orteil et le second doigt, les morceaux de braise éteinte, et sur les murs ou sur le carreau de la chambre, il cherchait à reproduire les objets qui l'entouraient et à fixer les vagues idées qu'enfantait déjà une irrésistible vocation.

Dans la même maison, — et c'est là l'unique part

qu'ait eue la destinée dans la vie de cet homme extraordinaire, — demeurait le neveu de Watteau, professeur de dessin à l'école de Lille ; sur la demande de Ducornet, il lui donna des leçons dont l'enfant profita si bien, qu'en peu d'années il devint un des plus habiles élèves de l'école de Lille, où il remporta tous les prix.

M. le comte de Muyssard, maire de Lille, obtint du conseil municipal, pour le jeune Ducornet, une pension de 300 francs, et lui facilita les moyens de venir à Paris terminer ses études artistiques.

Après avoir obtenu trois médailles d'or en dix-huit expositions, Ducornet a succombé au moment où il venait d'obtenir du gouvernement impérial la restitution d'une pension que lui avait enlevée la révolution de 1830. Son père lui a survécu. C'était un vieillard courageux qui pendant trente années, n'a cessé de porter sur ses épaules un fils dont il était fier.

[Du 7 juillet.] =Périodiques nouveaux :

— *L'Isthme de Suez*, journal de l'union des deux mers, paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. Orné d'un splendide cliché représentant à vol d'oiseau l'ensemble des travaux qui doivent « réunir, en les rapprochant de 3,000 lieues, les deux mers les plus opulentes du globe. »

— *Le Carillon de Paris*, paraissant tous les dimanches. Son frontispice nous montre campé sur les tours Notre-Dame un fou orné d'une jaquette à grelots et de l'inévitable marotte.

— *Les Toilettes parisiennes, revue mensuelle du*

monde élégant... comme toujours. Seulement cette Revue a ceci de particulier qu'elle est publiée sous la direction de Mme Jeanne et envoyée gratuitement aux clientes de sa maison de modes.

Mme Jeanne aurait dû ajouter qu'on payerait dorénavant ses chapeaux meilleur marché.

— Bien que la *Revue anecdotique* fasse une large part de publicité aux auteurs inconnus, elle est sous ce rapport totalement éclipsée par le *Bulletin de l'Union des Poëtes.* Ce bulletin publie chaque mois une liste des divers travaux des sociétaires. Voici celle du mois de juin... un mois où il fait chaud cependant. Nous la recommandons instamment à l'attention de nos lecteurs :

« **Travaux des Sociétaires.** — Par M. Adolphe ADELUS, dans le Journal de l'Arrondissement de Valognes : 1° *Satire*, dédiée à M. Paul Auguez; 2° *le Rocher maréchal*, légende ; 3° *les Rogations*, poésie ; 4° *Impressions*, poésie ; dans le Journal de Mortain : *Faites la charité.* — Par M. ARDUSSET, dans le Journal de l'arrondissement de Valognes : 1° *le Départ du Conscrit* ; 2° *le Retour de Jacques*, poésie. — Par Mme Adèle CALDELAR, dans l'Étoile de la jeunesse : *le Saint Nom de Marie*, poésie. — Par M. F. FERTIAULT, dans le Souvenir : *les Fiches d'un Prophète ;* dans le Journal des Dames : 1° *le Rôti du Compère ;* 2° *Pensées de Mme Lambert ;* dans le Journal des Enfants : 1° *mon Étoile d'or*, poésie ; 2° *le Canif et le Crayon*, apologue. — Par

M. Alexis MARTIN, dans le Journal de Mortain, *Blondine*, nouvelle dédiée à M. Eugène Berthoud. — Par M. KUNTZ de Rouvaire, dans le Mousquetaire, journal de M. Alexandre Dumas, *la Châtelaine des Claires*, roman antique. — Par M. Émile RICHEBOURG, dans le Journal de l'Arrondissement de Valognes : *la Petite Fleur verte*, conte enfantin ; dans le Journal de Mortain : *le Vieux Mendiant*, nouvelle ; dans le Journal encyclopédique : *Bibliographie scientifique*. — Par M. ROBERT (Victor), dans Arachné : *le Papillon*, chansonnette ; dans le Journal de l'Arrondissement de Valognes : *la Première Communion*, ode. »

[Du 10 juillet.] = Nous remarquons aujourd'hui dans *Figaro* ces réflexions de M. Villemot sur la récente nomination de M. Royer comme directeur de l'Opéra :

M. Royer, sous des surfaces d'une politesse raffinée et d'une courtoisie qui semble disposée à toutes les capitulations, cache un caractère et une autorité que beaucoup de gens ne soupçonnent pas; — précisément c'est par le caractère qu'on peut gouverner l'Opéra. La lutte y est une loi permanente, — la moindre cachucha y est une question de cabinet. — Il y a là des ouvreuses sacrées, des receveurs de contremarques invulnérables, des allumeurs qui regrettent les vieilles dynasties; — tout y est constitué comme un pays qui a subi des révolutions successives : — les partis y sont en présence, — les costumiers tiennent toujours pour M. Duponchel, et le souffleur pleure encore M. Sosthène de Larochefoucauld. Il faut manier tout cela avec une main de fer sous un

gant de velours. Puis il faut assez de souplesse pour avoir raison contre l'autorité sans lui donner tort et savoir sourire comme une danseuse qui a un clou dans le talon, en écoutant quelque musique de grande naissance qui porte d'azur en *chant* de gueule. — Et la petite Fœdora, et la petite Pepita, et l'astucieuse Caroline, et l'altière Zéphyrine! Croyez-vous qu'on ait facilement raison de ces rats parvenus quand chacun d'eux cache derrière lui un club ou une puissance européenne? — Un directeur de l'Opéra se double nécessairement d'un diplomate, d'un homme du monde et d'un homme de *plume*.

[Du 11 juillet.]=Quelqu'un demande à la Bibliothèque Impériale un volume des *Mélanges* de Voltaire.

On sait qu'à la Bibliothèque Impériale, chaque demande est consignée en termes précis sur un bulletin qui doit contenir, outre le nom et l'adresse du travailleur, l'indication exacte du titre et du format du volume.

Ne sachant quelle édition demander au juste notre travailleur met sur son bulletin : édition *ad libitum*.

Quelle est sa surprise, en voyant, au bout d'un quart d'heure, le bulletin revenir avec ce mot : *inconnu*.

L'employé chargé de la recherche était, il est vrai, un ancien garçon de salle, qui ne connaît guère d'un livre que son titre.

[Du dit.] = La *Gazette de Cologne* publie la singulière annonce qui suit, comme émanant du

vieux baron Von Hallberg, résidant au château de Hermannsdorf, près de Landshut:

« Mes deux lectrices m'ont quitté afin d'aller en ville à la recherche d'un amoureux dont elles étaient privées dans mon vieux château. Maintenant, je désire trouver une demoiselle de bonne éducation sachant bien le français et l'anglais. Sa seule occupation serait la lecture à haute voix, qui lui permettrait de se perfectionner dans ces langues. Les gages seront de 400 florins par an. Si elle parle aussi l'italien, elle obtiendra 100 florins de plus. Outre cela, elle jouira d'une bonne table bourgeoise et trois fois par jour de bon café moka fort, mais sans sucre, puisque cela gâte le café. Les dames mariées et les vieilles demoiselles ne sont pas admises. Je ne fais pas de différence entre juive ou chrétienne. Je dois encore observer que mes servantes mangent à la même table que moi, puisque tous les hommes ont les mêmes droits. »

[Du dit.] = Où s'arrêteront les pommades? Les journaux du jour annoncent celle-ci.

TÊTES CHAUVES

MOZGOHOŸ

Cette pommade fait repousser les cheveux, même aux personnes âgées, vous en donne une forêt en peu de temps, et fait expectorer immédiatement l'irritation la plus aiguë.

Il faut en mettre le matin et le soir, et, en quel-

ques jours, on voit poindre une multitude de petits cheveux.

Il est indispensable de faire rafraîchir la chevelure une fois par mois.

[Du dit.] = *Un mot sur les Romans sous le rapport médical*, par M. Delenda. Rapport fait à l'Acad. de médecine par M. Collineau. (Chez Baillière.)

M. Delenda est un médecin grec qui a les romans en horreur. Il appelle *infernales* les productions des romanciers et traite leur genre de *diabolique* et profondément pervers.

« Sur cent romans, affirme-t-il, on en trouve à peine un qui ne révolte pas la conscience non blasée. En d'autres termes, le mot *roman* est, suivant moi, synonyme ou à peu près de livre blâmable. »

Au point de vue médical, M. Delenda prétend encore avoir fait des expériences sur des liseuses de romans et avoir observé que leur pouls battait plus vite pendant la lecture des passages qui caressaient leur faiblesse et faisaient la cour à leurs sens.

« Nous ne savons pas, observe ici M. Collineau, dans son Rapport, si nos sensibles compatriotes voudraient se prêter à de pareilles investigations; mais certainement malgré notre âge, qui est le triple de celui de M. Delenda, nous n'oserions pas le leur proposer. »

De pareilles expériences nous semblent en effet singulièrement délicates.

« Dans le jeune âge, dit encore avec raison M. Collineau, quelques mots, quelques regards, exercent plus d'influence sur cette imagination que tous les livres. » Plus tard, il en est des appétits de l'esprit comme de ceux du corps ; ils varient selon les individus, les instincts et les âges; ils augmentent par la privation et s'éteignent par la jouissance, ou même par les seuls changements que le temps apporte dans nos dispositions physiques et morales, ainsi qu'en toutes choses.

« L'on ne peut donc proscrire *d'une manière absolue*, aucune littérature, ni en général rien de ce qui, en exerçant la pensée, tend à développer l'intelligence. »

Nous ne pouvons qu'applaudir aux conclusions sagement relatives du rapport de M. Collineau.

= *Le Nouveau Pudding ou les infaillibles*, par le docteur Leboucher. — Simon Raçon. In-8°.

Il s'agit de l'éclectisme en matière de médecine. Le sujet ne rentre pas directement dans les attributions de notre Revue, mais le style de l'auteur mérite une mention, et nous ferons quelques extraits de sa brochure. Elle débute par ces mots :

« Partisans de l'éclectisme, vous êtes dépassés !
« Voilà le charlatanisme qui emprunte votre ban-
« nière et qui fait des réclames avec votre philoso-
« phie.

« Vous ne vouliez que tout doucettement détrô-
« ner l'homœopathie de Hahnemann... vous vous af-

« fermissiez timidement en essayant de pousser dans « le monde et de faire faire son chemin à l'éclec- « tisme médical... Vous n'êtes que poussière, c'est « moi électisme, moi, le grand infaillible, qui vous le « dis ! entendez-vous ?... Trop heureux si je me con- « tente de vous écouter quand je pourrais vous écra- « ser du pied. Relevez-vous et disparaissez, fourbe « impudente ; place, place à l'électisme! et que « je ne vous retrouve pas sur la route de ces « grands miracles humanitaires qui ont déjà con- « verti à son culte toute l'immense Amérique et la « puissante Angleterre. Nous espérons bien faire « de la France une seule bouchée ; après quoi, pre- « nant le chemin de fer du Nord, nous déjeunerons « un beau matin de l'Allemagne, nous goûterons la « vieille Scandinavie, nous ferons un maigre sou- « per de toutes les Russies, et vainqueurs enfin de « toutes les utopies, nous passerons en Orient pour « y jouir sous son beau soleil de toute notre gloire « et de tous les grands bienfaits dont nous avons « fait jouir l'humanité triomphante et pour toujours « guérie !

« O Mangin ! noie ton casque et brûle tes crayons! « tu n'es plus le roi des phraseurs.

« Mais écoutez plutôt, ceci nous vient tout droit « de *London* ; c'est pourquoi j'appellerai cela le « *nouveau pudding*. Allongez un peu les dents et ne « soyez pas trop délicats, ici le beurre se mêle sou- « vent à la filasse. . . . . .

« Mais ceux-là sont modestes ; ils suivent sérieu-
« sement le sillon tracé par le génie, dédaignant de
« se faire proclamer maîtres..... en stérilité.

« C'est avec cet hiatus béant qu'ils s'apprêtent à
« voler le monde entier. . . . . .

« Tout animal, comme toute plante, a ses parasi-
« tes, toute vérité a ses contradicteurs, toute œu-
« vre d'art a sa caricature ; pourquoi la science,
« pourquoi les principes n'auraient-ils pas aussi
« leurs parasites? Ils ont l'éclectisme, dont le pre-
« mier mérite et la principale vertu sont de n'avoir
« ni l'un ni l'autre. »

[Du 12 juillet.] = Eugène de Mirecourt, sa *Biographie et ses erreurs*, in-16 (chez Taride). — Décidément M. de Mirecourt est un homme heureux, et ses réfutateurs sont des gens bien maladroits.

Nous ne tenons en aucune façon à nous constituer le chevalier de M. de Mirecourt. Seulement nous demandons à l'auteur de cette Biographie, comment il peut reprocher à « Jacquot », des plaisanteries « d'un goût douteux » quand lui-même se permet des lazzis de ce genre :

« Une particularité surtout que nous nous empressons de signaler à ces dames, nous paraît désagréable. M. de Mirecourt, noir, velu, de figure blême, a toujours dans la bouche un filet desalive suspendu à la lèvre supérieure quand il parle, et qui paraît une menace de meurtre et de suicide.

Nous avons entendu quelques personnes exprimer la crainte que M. de Mirecourt n'avalât par distraction cette salive et n'en fût empoisonné. Nous croyons qu'on exagère. Cette bile ne tue personne et ne pourrait être mortelle à son auteur. C'est une ordure, ce ne pourrait jamais être un poison. »

Point d'esprit et beaucoup de trivialité, tel est en somme le bilan de cette brochure.

[Du 15 juillet.] = Vivier, notre célèbre cor, est presque autant renommé par l'excentricité de ses allures et l'originalité de son esprit que par son talent d'instrumentiste. Parmi les anecdotes que plusieurs journaux ont racontées à son sujet, nous ne croyons pas qu'on ait encore rappelé celles-ci :

Vivier s'éprit un jour d'une belle passion pour les reptiles et en fit grande collection. Comme il revenait d'Angleterre avec un nouveau contingent pour son musée, il dit au douanier qui se préparait à visiter ses malles pour voir, selon l'usage, si elles ne contenaient rien de contraire aux droits :

« Ouvrez si cela vous fait plaisir. Seulement je vous préviens que ce coffre est rempli de serpents.

— Diable ! fait le douanier embarrassé; eh bien, alors, ouvrez vous-même.

— Du tout, reprit Vivier, c'est vous que ce soin regarde. Vous êtes fonctionnaire, après tout. »

Sur les nouvelles dénégations du douanier, Vivier avise non loin de là un factionnaire à moitié endormi et s'écrie avec une fière indication du doigt :

« Alors, appelez-moi cet homme-là, il est au moins payé pour mourir. . . . . »

Vivier se laisse parfois aller au calembourg.

Quelqu'un lui demandait ce qu'il faisait à l'Opéra.

Il répond en riant : « J'y suis *corrégidor*, ... »

Un autre jour Vivier est entraîné malgré lui dans une société de bourgeois réunis tout exprès pour entendre *son talent*.

Pendant tout le dîner, il ne souffle pas un mot...

« Comment cet artiste peut-il passer pour avoir tant d'esprit ? chuchotaient entre eux les convives. Heureusement qu'après, il va nous jouer quelque chose. »

Le repas terminé, on passe au salon; la maîtresse du logis s'approche de Vivier en mettant le plus de grâce possible dans son sourire, et lâche la phrase consacrée :

« Monsieur va nous jouer quelque chose ?

— Veuillez m'excuser, madame, répond froidement Vivier, cela m'est impossible. »

La dame ne se tient pas pour battue et insiste beaucoup plus que les bienséances ne le permettaient :

« Comment, monsieur..... mais tout le monde est si impatient de vous entendre ! » etc., etc.

Poussé à bout, Vivier se résout à trancher le différend par cette excuse foudroyante :

« Mon Dieu ! madame..... j'ai si peu mangé ! »

CORRESPONDANCE

= M. Pagès (du Tarn) nous adresse la lettre suivante :

A M. LE DIRECTEUR DE LA *Revue anecdotique*, A LA LIBRAIRIE, RUE DE SEINE.

Monsieur le directeur,

On vient de me montrer le numéro 11 de la *Revue anecdotique*. J'y trouve à la page 242 un paragraphe qui me concerne. Permettez-moi de vous adresser là-dessus quelques observations. Quoique vous ignoriez l'effet que la *Nouvelle Phèdre* produit sur quiconque en a entendu la lecture, vous me traitez d'auteur *méconnu*, soit ; vous affirmez que cette œuvre a été refusée par le Théâtre-Français, quand il eût fallu dire pour être exact qu'elle n'a pas été lue par le Théâtre Français, c'est fort bien ; de votre propre autorité vous fixez définitivement la place où doit être rangée ma lettre à Son Exc. le ministre de l'intérieur, c'est encore mieux. Par malheur il est un point sur lequel je ne saurais garder le silence.

Vous donnez au public des extraits de ma lettre comme étant la lettre tout entière ; vous en avez retranché les vers qui en constituent le principal intérêt, ainsi que des passages très-importants dans la

question. Je ne puis accepter la responsabilité d'un écrit arrangé à votre manière. Je le répudie tel que vous l'avez présenté à vos lecteurs ; et je regrette que vous ayez usé de ma signature dans une pareille circonstance. Vous cultivez les lettres ; je dois vous supposer un cœur franc et passionné pour la vérité. Je viens donc vous prier d'insérer ma réclamation textuellement et entièrement dans le plus prochain numéro de la *Revue anecdotique*.

Veuillez bien, Monsieur le directeur, agréer l'expression de mes sincères civilités.

PAGÈS (du Tarn).

Paris, ce 30 juin 1856, place Saint-Victor.

LIVRES

—

—*Hagioglypta sive picturæ et sculpturæ sacræ antiquiores præsertim quæ Romæ reperiuntur explicatæ a Johanne l'Heureux (Macario)*. Paris, chez Toulouse ; in-8° de 255 pages avec tables. 1856. Cet ouvrage, composé en 1605 par Macarius, traite de la peinture et la sculpture chrétienne, particulièrement dans les Catacombes, que Jean l'Heureux (Macarius) a su étudier au moment de leur découverte. Le manuscrit n'avait jamais été édité, il avait été perdu même pendant longtemps, et n'a été retrouvé que depuis quelques années. C'est à M. le comte de L'Escalopier, possesseur actuel du manuscrit, qu'on doit l'idée première de cette publication, l'une des plus curieuses que l'on puisse voir sur les commencements de l'art ; le texte est accompagné de planches explicatives. L'édition est irréprochable.

THÉATRES

—

[Du 8.] — Opéra-Comique. — Rentrée de Mme Ugalde dans le *Caïd*, une fête, un enthousiasme, une scène de l'*Enfant Prodigue :* on a tué le veau gras. Faure a gagné plusieurs Battaille, et la redébutante a eu la verve, l'éclat et la voix de ses plus beaux jours.

[Du 10.] — Vaudeville. — *Les Amours forcés*, pièce en trois actes et en prose de M. Decourcelle. — La pièce devait s'appeler primitivement le *Bagne de l'amour*, puis les *Forçats du XIIIe arrondissement*. — Tous ces titres étaient bons. Malheureusement il n'y avait de bon que le titre : la pièce est mauvaise. C'est la donnée de la *Chaîne* de M. Scribe. — Mais la *Chaîne* de Scribe est d'or, et celle-ci est de plomb. Les héros de la première sont dignes de sympathie et on les aime, tout en les blâmant. Ceux-ci sont des idiots ou des drôles : on les méprise, et ils ennuient. — Cette pièce forcée était un legs de l'ancienne direction. — N'en parlons plus !

[Du même.] — Porte-Saint-Martin. — *Le Fils de la Nuit*, drame en cinq actes, par M. Victor Séjour et beaucoup d'autres. Ce *fils de la Nuit* a plusieurs pères : ce serait trop d'un. C'est une sorte de drame byronien, mais mal traduit ; les décors sont splendides, et Fechter est mauvais.

[Du 5.] — Gaité. — *L'Oiseau de Paradis*. Féerie bien conditionnée et pesant tout son poids de calembourgs. Les jambes de Mme Guy Stephan se sont chargé du reste.

— Cirque. — *Les Frères de la Côte*. Roman déchiqueté en huit tableaux, avec accompagnement de rapts de mineures, incestes, tremblements de terre et autres gentillesses. Il y a surtout une scène de crocodile qui fait hérisser les cheveux les plus rebelles.

BALS

—

Combien de cannes avez-vous ordinairement en dépôt? demandait au buraliste de Mabille un de ces Prud'homme familiers qui veulent se rendre compte de tout.

— Dame! Monsieur, c'est difficile à préciser.

— Eh bien! prenez les jours où il y a foule.

— Oh! ces jours-là, fait l'employé sans hésitation, nous avons bien mille cannes. »

. . . . . .

Le chiffre donne une idée des gens qui dansent et surtout de ceux qui viennent voir danser à Paris.

Et dire que tous les soirs, ces mêmes cannes arrivent soit au *Jardin Mabille*, soit au *Château des Fleurs*, soit à la *Closerie des Lilas*, la rivale triomphante de cette fameuse *Chaumière*, à la mort de laquelle la province n'a pu croire encore, — sans oublier le *Jardin d'Hiver* et ses splendides mercredis. — Tout cela finit par ne plus former qu'une seule et même chaîne chorégraphique, étourdissante, infinie... à rendre fou même le plus solide statisticien, en fait de cannes.

Du reste, avant d'en finir avec les cannes, disons qu'il s'en trouve assez souvent dans la masse de fort aristocratiques, quand ce ne serait que celle du prince de B***, dont les diamants jouissent d'une certaine considération dans tous les mondes possibles.

Le volume du 1er semestre de l'année 1856 est en vente à la librairie, 11, rue de Seine. In-12 de 290 pages broch. Prix : 2 fr. 50 c.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, place du Panthéon, 2.

DU 15 AU 31 JUILLET 1856

[Du 20 juillet.] = « Mon grand-père était un roi bohémien qui s'appelait Voluspar, » dit aujourd'hui M. Ch. Moncelet, en citant les propres paroles d'Étienne Eggis, « un poëte excessif et ensoleillé. »

A la suite d'incidents trop délicats pour être racontés ici, M. Eggis est parti l'an dernier pour l'Allemagne, où il semble avoir pris au sérieux la paternité du roi Voluspar, témoin ce passage d'une lettre restée inédite :

« Mais comment diable voulez-vous que j'aie le temps de vous répondre, écrivait-il de Bavière à un Parisien de ses amis, avec la vie que je mène depuis trois mois !... J'erre à travers la Suisse et l'Allemage, aujourd'hui avec des bohémiens, demain avec des comtesses et toujours sans le sou.

« Une belle vie, mon vieux ! Depuis bientôt deux mois, j'ai établi mon domicile à Munich sans préjudice des courses que je fais dans les villes environnantes, en compagnie d'une troupe de musiciens ambulants dont je suis le poëte et..... le cuisinier.

« C'est moi qui fais les vers, et la soupe s'improvise au piano, et je *va-t'en ville*.

« Une lettre d'Arsène Houssaye m'a ouvert ici

tous les théâtres et c'est le seul plaisir que j'aie après la bière et le tabac. L'Allemagne, mon cher, est un pays de cocagne. C'est le Journal *Paris* des fumeurs, on y peut fumer huit jours d'excellent tabac pour deux sous. Hein ! que dites-vous de ça ?... »

Eggis avait, on le voit, par ces derniers mots, gardé bon souvenir du *Paris*, journal splendidement illustré et pittoresquement rédigé, mort au moment où il semblait avoir conquis les moyens de continuer à vivre. Néanmoins, on peut se rappeler que si cette publication rapporta quelque chose à ses collaborateurs, elle ruina princièrement M. le comte de Villedeuil, son propriétaire et son rédacteur en chef; il passe pour y avoir englouti près de deux cent mille francs.

Aujourd'hui on le dit retiré non loin de Bordeaux où il dirigerait une fabrique de chaussons.

Il n'a fait que changer de lisières, nous disait à ce sujet un railleur connu pour ses mauvais mots.

[Du 21 juillet.] — Les robes à volants commencent à enfanter une foule de brochures multicolores.

C'est d'abord une *Boutade* dans laquelle M. Barthélemy s'écrie, après nous avoir ramené aux dimensions de la feuille de vigne, que portait notre mère Ève.

Que les temps sont changés ! Pour draper leur pudeur,
Ce feuillage grossier n'a plus assez d'ampleur.
Leur vertu n'est en paix que sous la crinoline.

. . . . . .

C'est une rage! aussi pour ces pauvres maris
Une femme aujourd'hui vraiment est hors de prix.
Consultez les : comme eux, vous apprendrez peut-être
Ce que coûte une robe à vingt-cinq francs le mètre ;
D'ordinaire, il en faut douze mètres au moins,.
Comptez tout, la façon qui monte plus ou moins,
Cela fait trois cents francs, somme ronde et totale.

Puis, c'est un M. de Lyden qui a trouvé moyen de faire 114 pages avec le titre de *Voyage autour d'une robe à volants.* (Bourges, imp. Jollet.)

A certaines pointes sur l'Assemblée constituante de 1848, nous reconnaîtrions volontiers dans ce M. de Lyden, Meilheurat, l'ex-rédacteur du *Corsaire.*

Parler de la Constituante à propos de volants, c'est un peu tiré par les cheveux.

Aussi ne trouvons-nous de véritablement joli dans ce volume que l'épigraphe du chapitre XX intitulé *Septième station. — Le troisième volant.* Rien de délicieux comme le tarif qu'elle simule :

« Mme *** a l'honneur de prévenir son immense clientèle qu'elle vient de recevoir un assortiment de toute espèce de *suppléments.* On trouvera exposés dans ses ateliers ceux qu'on appelle *non-chalants* dont les dames font aujourd'hui un usage si avantageux, vu qu'elles ne sauraient les froisser en s'asseyant. — Prix du *simple défilé*, 40 fr. ; l'*ami des dames*, 60 fr.; *toujours ferme*, 100 fr.

« *Une bonne faiseuse.* »

[Du 22 juillet] = L'opinion publique s'est

en dernier lieu préoccupée du procès qui s'est élevé entre les deux branches de la famille de Clermont.

Nous extrayons de la plaidoirie de M. de Sèze, avocat de MM. de Clermont-Thoury, l'historique des préliminaires de ce procès :

... Il s'agit d'un grand nom qu'il faut ôter ou conserver à toute une famille.

Quant à nous, point de réserves, nous reconnaissons le chef de la famille, nous reconnaissons la branche aînée, nous proclamons l'authenticité de sa généalogie.

Nous avons avec la branche aînée un point de jonction qui nous est commun, et il y a plus de trois cents ans que nous sommes frères, que nous avons même origine, même race, même nom. Depuis près de dix siècles, mêmes alliances, même illustration. Nous plaidons cependant. Pourquoi?... Notre principal adversaire, le seul dont nous ayons à nous occuper, celui dont on vante la modération, la sagesse, est le duc de Clermont-Tonnerre ; c'est un digne et vénérable vieillard. M. le marquis de Clermont-Tonnerre, mon client, porte ce nom depuis soixante ans, et il l'a transmis à son fils, comme il l'avait reçu de ses pères.

Celui qui lui dispute aujourd'hui ce nom est le même qui, dans ses lettres intimes et nombreuses, dans des actes officiels, comme ministre de la guerre, nommait son cousin à des emplois en lui donnant un nom jusqu'ici incontesté, celui de Clermont-Tonnerre.

Pourquoi ce procès entre deux vieillards qui s'aiment, s'estiment et s'honorent, qui pleurent en secret du scandale de cette querelle que ni l'un ni l'autre n'a suscitée? Pourquoi! ils n'en savent rien eux-mêmes.....

Il n'est pas dans mon intention de tirer parti des

embarras dans lesquels M. le duc de Clermont-Tonnerre s'est trouvé engagé malgré lui ; il a été pris dans une guerre qui, j'en suis sûr, froisse péniblement ses sentiments de famille. Il se conduisait avec la réserve, avec la modération de son caractère, quand son fils l'a engagé dans une lutte publique dont il a été honteux ; mais il n'a pas voulu refuser à son fils d'y entrer.

Il y a environ trois ans M. le marquis Amédée de Clermont-Tonnerre maria l'un de ses fils avec mademoiselle de Vaudreuil. Ce fut à cette occasion que la branche aînée, par une lettre, exprima le vœu que l'autre famille voulût bien ajouter à ce nom qui leur était commun, le titre honorifique de Thoury, qui avait illustré la branche cadette, afin d'éviter des confusions qui pouvaient avoir certains inconvénients. Et dans cette lettre, le Duc reconnaissait son cousin sous le nom de Clermont-Tonnerre, sur lequel il n'y avait pas à ce moment la moindre suspicion.....

Ce fut peu de temps après cette lettre que le fils, sans aucune espèce d'autorisation de son père, et sous prétexte qu'il était à Paris le seul membre de la famille (son père était à la campagne, et vous savez quels délais il faut aujourd'hui pour correspondre avec la campagne) ; ce fut alors, dis-je, que, prétendant qu'il n'avait pu prendre les ordres de son père sur une affaire aussi grave, il s'empressa de jeter dans les journaux, sans provocation aucune, à l'occasion d'un mariage qui avait été l'objet des félicitations de son père, une attaque des plus violentes. Il fit la faute de mettre au courant de cette difficulté un public indifférent et curieux à la fois, et assez disposé à se moquer des discussions qui s'élèvent entre familles.

= Les entreprises industrielles du vicomte de Botherel lui ont acquis une certaine notoriété. Le

Mémoire qu'il vient d'adresser au tribunal de commerce, contient sur sa vie des détails de quelque intérêt.

Voici le titre exact de ce Mémoire :

« *Le vicomte de Botherel à MM. les président et juges composant le tribunal de commerce. — Aperçu de la carrière industrielle du vicomte de Botherel. — Ses malheurs. — Sa faillite est excusable.* »

(Typog. Appert. In-4°.)

L'exposé commence ainsi :

Le 31 octobre dernier, pour la première fois de ma vie depuis 35 ans que je suis dans les affaires, je ne pus payer mes billets. C'est mon exactitude, que j'oserais dire phénoménale, n'ayant même jamais manqué à un rendez-vous d'affaires sans m'excuser, qui m'avait donné tant de crédit, à Bercy, entre autres...

On doit, dit-on, juger un homme d'après son passé ; j'ai pu me tromper, pécher dans la forme, être trop confiant, trop dévoué à une malheureuse femme, à qui j'ai servi de père, ainsi qu'à ses sœurs, et envers laquelle, au surplus, je n'ai fait qu'exécuter notre traité; mais comment avait-on pu me croire une intention coupable?...

J'ai été nommé secrétaire d'ambassade en Russie, mais envoyé en Espagne avec le prince Laval-Montmorency, en la même qualité, sous Louis XVIII...

Je ne me plaisais pas à l'étranger. Mon père, le comte de Botherel, représentait la noblesse de Bretagne aux états. Toute ma famille avait émigré. J'eus la fatale idée, lors du milliard accordé aux anciens émigrés, de me lancer dans l'industrie avec l'ardeur de mon caractère. Ma famille, qui habite la Bretagne et que j'ai perdue de vue depuis 50 ans, en fut vivement contrariée. Je ne pensais pas dégénérer, cepen-

dant, persuadé que l'intelligence, l'honnêteté et les services qu'on peut rendre, dans toutes les carrières, à son pays, sont au-dessus de tout ce que la fortune et le hasard peuvent nous donner en naissant.

Un seul notaire de Paris, M. Couchies, fit alors placer dans ma maison **plus de 500 mille francs, sans aucune garantie hypothécaire** : par M. Ratier, son beau-père, 40 mille francs; par M. de Merville, ancien juge de paix à Paris, 50 mille, etc. J'achetais des indemnités d'émigrés non inscrites, avec jouissance des arrérages échus. Je gagnai des sommes considérables. Survient la révolution de 1830 ; il y eut une baisse énorme sur les fonds publics **et je perdis tout ce que j'avais gagné...**

Peu de temps après, je créai l'entreprise des Omnibus Restaurants qui eut tant de retentissement. La désunion se mit bientôt dans la Société. Un de mes employés désirait me remplacer et me remplaça...

Nous voici arrivés, Messieurs, à cette déplorable entreprise de vins, qui m'a causé des peines inouïes et a fait mon malheur. Pendant 8 ans et demi, pendant 43,432 heures mortelles, à 14 heures de travail par jour, on m'a trouvé cloué sur mon fauteuil, j'en prends mes créanciers eux-mêmes à témoin, dans un misérable entre-sol mal aéré, mal éclairé, dévorant de mon mieux, en silence, mes insuccès et mes chagrins, essayant toujours de prendre le dessus de ma position, et dépensant tout ce que je possédais personnellement.

C'est le 15 mars 1847 que mon entreprise de vins commença. — Sept mois après, le 16 octobre, je créai la Société « Vicomte de Botherel et Cie. » Mon apport était alors de 160,000 francs, et j'avais, à mon début, tout acheté au comptant.

Je dois, Messieurs, vous en faire l'aveu, dans l'affaire des Omnibus-Restaurants, alors que je ne doutais de rien, **j'avais eu le malheur de faire des annonces très enthousiastes que le public qualifiait au-**

trement. Il m'en garda rancune; au lieu de vendre pour 3 à 4,000 fr. de vin par jour, comme je l'avais espéré, je vendais pour 3 à 4,000 fr. par mois seulement.

[Du 23 Juillet.]=« *L'Esprit Saint* des Tables animées, démonstratif de l'innocence des corps et du péché des esprits; de l'existence d'autres démons que les méchants, et d'autres peines après la vie que les peines spirituelles, voulues par les esprits eux-mêmes, ou les Tables encore inconnues. » Paris. Dentu, in-8° de 72 pages.

Il est impossible d'analyser ce livre composé en grande partie de citations aussi bizarrement agencées que possible; quelques lignes prises dans l'avant-dernier chapitre pourront seules donner une idée de l'ouvrage et du style de l'auteur. Le dernier chapitre est intitulé : *le Tonnerre de Dieu contre le sommeil de l'Eglise.* — Le passage que nous copions précède immédiatement ce chapitre : « Dans les matières les plus élevées, les plus petites *raisons*, les plus petites *comparaisons* sont les plus concluantes pour ou contre la vérité. »

« Les *animaux* hideux, horribles, les monstres (*monstrum horrendum ingens*, etc. Virg.) de la terre (moins monstrueux encore en réalité que les *hommes* monstrueux en apparence) *que nous voyons*, et qui prouvent des infractions uniques, monstrueuses, sans prouver des souffrances monstrueuses, excluent bien plus qu'ils ne supposent les diables bien autrement monstrueux encore, *que nous ne voyons point*.

.... La *terre* donc, la *terre* seule, à la lettre, estl e lieu *inférieur*, l'*enfer* du ciel!

Et le seul en conséquence qui doive faire trembler... mais aussi aimer les démons de la terre.

L'imagination de l'enfer (dont les prêtres païens et les prêtres romains ont fait un *dogme*), toute fausse, toute anormale, toute monstrueuse, toute impie, toute athée, toute *incroyable* qu'elle est (tant la nature humaine abandonnée à elle-même est aveugle et *crédule!*) est peut-être de tous les faux dogmes le plus universellement *cru* ou *craint* sur toute la terre, plus cru ou craint, s'il est possible, que n'est espéré même le dogme du ciel.

Et il coïncida toujours, et aujourd'hui plus que jamais, avec le *Fait*, reconnu ou senti par les hommes les plus opposés de la dégradation progressive du genre humain.

C'est, il faut le dire, qu'il en est la CAUSE principale.

C'est donc à la fois, la plus fatale des hérésies et la plus grande des apostasies. (Voir le livre de ce nom.)

Le mal est si grand, qu'il ne saurait être pire. . .

. . . . . .

[DU 25 JUILLET.] = Périodiques nouveaux :

Réalisme, paraît les 10, 20, 30 de chaque mois. Le premier numéro contient un article sur le goût en fait d'art, une critique des *Profils* de Vacquerie et une sortie contre les poëtes et la poésie. Ces morceaux nous paraissent moins constituer un journal qu'une sorte de bulletin semi-confidentiel et ne devant pas franchir les limites d'un petit cercle. Le titre néanmoins exigeait plus de netteté et de mordant, même au point de vue le plus exclusif.

= *L'Echo des Tailleurs.* Journal de modes pour hommes, paraissant six fois par an. — Cet estimable journal est à son numéro 3. On y remar-

que, sous la rubrique *Petite correspondance*, une série d'articles où les modes du jour sont enveloppées d'un voile romanesque qui n'enlève rien à la précision de leurs détails. Ci-joint un échantillon de cette prose *vestimentale*.

C'est un jeune fashionable qui initie l'un de ses amis aux délices de la vie de château. Il s'agit de décrire une partie de chasse :

Apprends donc que je portais l'éternelle casquette de chasse comme tous ces messieurs, seulement elle était en velours pensée ; ma jaquette était en velours raisin de Corinthe avec brandebourgs d'une nuance plus foncée et les boutons et le ceinturon en argent. Je portais aussi un pantalon de peau de daim blanche et des bottes à revers... Est-ce de ton goût?...— Quoi que tu sois, ou du moins que tu paraisses un peu indifférent pour le beau sexe, je sais que tu ne seras pas fâché que je t'en dise un mot, surtout quand tu sauras que mon enchanteresse était jeune, jolie et mise avec un goût exquis. Elle portait un costume d'amazone, le corsage et la jupe étaient gris perle avec brandebourgs plus foncés, les galons et boutons en or, et un magnifique petit feutre, qu'ornait une plume blanche, lui donnait un petit air mutin et si provocateur que j'y brûlais mes ailes en volage papillon que je suis. J'ai été battu et pas content; mais je serais cependant enchanté de l'être toujours par un aussi joli champion.

Les invités étaient les uns en petite redingote montante, les autres en jaquette drap mélangé et petit quadrillé : tous avaient une distinction parfaite et donnaient à cette fête une animation extraordinaire. Après avoir dîné sous une grande charmille (et j'eus le bonheur d'être près de celle... tu sais...) Nous nous séparâmes vers minuit, très-fatigués, mais enchantés

de notre journée. Je m'offris pour accompagner ma charmante amazone; mais, quoique me refusant, elle me laissa espérer que je la reverrais, et je repris gravement le chemin de mon habitation. Je dormis en rêvant, comme tu le penses bien, et aujourd'hui encore je ne peux reporter mes souvenirs sur cette journée sans avoir un regret. Que l'homme est vain, faible et présomptueux !

Ah ! oui.

= Le *Moniteur vinicole*, journal de Bercy et de l'Entrepôt, organe de la production et du commerce des vins et spiritueux, paraissant tous les mercredis.

Foin du titre ! va-t-on nous dire.

Est ce là un journal littéraire, que cet organe du commerce des vins et spiritueux ?

Eh bien ! vous vous trompez, le *Moniteur vinicole* repousse toute la sécheresse de sa spécialité. Il s'est donné un feuilleton viticole de Léouzon Leduc, qui paraît avoir tout à fait perdu de vue les mers du Nord depuis son dernier voyage en Bourgogne, et une nouvelle d'Edouard Fournier, intitulée *Ramponneau*. De plus, il contient des *Recherches historiques* où l'on apprend entre autres choses, que.....

*** Caton, dit Sénèque, trouvait dans le vin un soulagement à ses fatigues et à ses travaux.

*** Eschyle, comme quelques dramaturges de notre époque, avait toujours une pointe de vin quand il composait ses tragédies.

*** Crassus et Cicéron, Asdrubal et Scipion, se réconcilièrent verre en main.

*** On lit dans saint Augustin, et il avoue franchement qu'il s'enivrait quelquefois, que notre âme ne pouvait habiter un lieu sec : *Anima certe quia spiritus est, in sicco habitare non potest.*

*** Quand Socrate, qu'on avait proclamé le plus sage de la Grèce, se mettait à boire, personne ne pouvait lui tenir tête, et ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il ne s'en est jamais trouvé incommodé.

*** Parny, l'imitateur heureux de Tibulle et d'Ovide, Dorat et Bertin, étaient de charmants ivrognes; de tous les grands poëtes de nos jours, on assure qu'Alexandre Dumas est le seul qui boive bien et honorablement.

[Du 26 juillet.] = M. Véron est décidément retiré sous sa tente fashionable de la rue de Rivoli.

On se rappelle qu'une séance tumultueuse de la Société des gens de lettres avait, il y a trois mois, déterminé sa fuite.

Effrayé à son tour, le comité de la Société, presque tout entier, lui avait fait aussitôt une visite de condoléance et de conciliation.

M. Véron avait reçu cette députation avec toute la dignité du bienfaiteur anonyme et méconnu qu'il s'est chargé de représenter.

Aujourd'hui, le différend paraît plus embrouillé que jamais. On assure même que le comité se déchargerait à l'avenir des travaux du concours.

[Du 27 Juillet.] = « *La Maladie du siècle* ou les suites funestes du déclassement social, par Emile Crozat, avocat. Quatrième édition. Ouvrage écrit sous les tristes inspirations d'un avocat sans cause, d'un notaire et d'un avoué sans clientèle,

d'un médecin sans pratiques, d'un négociant sans capitaux, d'un ouvrier sans travail. Mères, tremblez ; pères, réfléchissez ; honnêtes gens, propagez. J'irai vous chercher dans vos cabinets, à votre comptoir, dans vos salons, à votre atelier. A toute force, il me faut des lecteurs et des aides. Prix 75 centimes l'exemplaire ; 6 francs la douzaine. Bordeaux, imprimerie de A.-R. Chaynes, rue Montméjan, 7. 1856. »

La forme de cette brochure est excentrique, mais le fond en est bon et vrai. Au milieu d'images évidemment exagérées et de déclamations à la Jean-Jacques Rousseau, il se présente d'excellentes pensées. On peut les résumer ainsi :

Chacun veut aujourd'hui changer de position. Les professions libérales sont encombrées, et cependant le barreau et la médecine, en supposant qu'on y arrive, sont des « carrières plus honorifiques que lucratives, qu'il est dangereux d'aborder avec des besoins, si l'on ne veut s'écarter des sentiers étroits de la dignité personnelle. »

Quant à l'homme de lettres !... Oh ! oh ! l'homme de lettres, M. Crozat en a bien vite fait justice.

Homme de lettres ?... Ah ! pauvre insensé ! Je ne te parlerai pas ici de la triste destinée des Gilbert et des Malfilâtre : ce serait du ressassé ; je te renverrai à la lecture du *Grand homme de province à Paris*, par Balzac, et j'ajouterai que le moindre risque que tu cours, dénué de fonds pour payer la réclame, est celui d'aller vendre toi-même, pour ne pas mourir

de faim, tes œuvres à domicile à des gens qui souvent provoqueront sur ton front une sueur semblable à celle du Jardin des Olives, car le vendeur de choses matérielles, palpables, s'appelle NÉGOCIANT en grosses lettres, tandis que celui qui *n'offre* que des pensées est quelquefois stigmatisé du nom de... il m'en coûterait trop d'écrire le mot.

Conclusion : Enfants, prenez la *partie* de vos pères ; petits propriétaires, restez au *manoir antique*, sans oublier la *femme adorée* qui embellit votre solitude et le *vieux domestique* qui vous bénit et vous aime ; et vous surtout, hommes de campagne, qu'ils apprennent de votre bouche à tous que la ville n'est pas un palais enchanté. Si vous parlez à l'un de ces braves gens.....

Etablissez une effrayante comparaison entre ce qu'il quitte et ce qu'il poursuit. Parlez-lui de l'air pur qu'il dédaigne, des sentiers fleuris qu'il abandonne pour l'air empesté de l'impasse boueuse qu'il habitera. Parlez-lui de la mansarde et de la chaumière, rappelez-lui l'eau claire de son ruisseau, et la piquette salutaire qu'il échangera contre le vin frelaté de la hideuse *taverne*, de la dégoûtante *gargotte*. Comparez la nourriture grossière, il est vrai, mais abondante et saine, qui ne lui a jamais manqué avec ces *ratatouilles* ignobles dont chaque *bouchée* lui coûtera quatorze heures de sueur, car il ne s'agira plus comme à la campagne, lorsque le maître tourne le talon, de regarder de quel côté vient le vent. A la ville, pour courber le travailleur sous la glèbe, il y a pire qu'un maître, il y a des contre-maîtres. Indolent bouvier, nonchalant berger, il ne s'agit plus maintenant de journées *tronquées* mais de journées *complètes ;* et encore n'en obtient pas qui veut.

Et lorsque la production dépassera la consommation, lorsque la fabrique chômera, lorsque le besoin de bras et d'épaules se restreindra, que deviendras-tu au milieu de cet essaim affamé dont le bourdonnement retentit depuis Lyon jusqu'à Manchester, depuis Londres jusqu'à Paris?... Et si tu échappes à la faim, aux balles et aux boulets de l'ordre public, échapperas-tu au bagne et à la prison? Et en revenant de subir ta peine, ne seras-tu pas obligé, partout montré au doigt par le stigmate de la surveillance, d'opter entre le métier de mendiant et de voleur?

Dans ton village, aux jours de crises alimentaires, sans façon et sans humiliation surtout, tu aurais pu t'asseoir à la table de l'un, te reposer sur la paille hospitalière de l'autre; à la campagne, cela ne tire pas à conséquence; à la ville, tu n'auras pas, si l'eau se vend, un verre d'eau pour rafraichir ta langue desséchée, une pierre pour reposer ta tête, car la police te disputera jusqu'à la borne du chemin. Et sur le soir de la vie, invalide sans hôtel, vétéran sans retraite, vieux vagabond sans asile, le brancard de la salubrité publique te ramassera au fond de quelque cul-de-sac pour te livrer aux expériences médicales d'un amphithéâtre où ton pauvre chien lui-même ne t'accompagnera pas, car il aura fini de souffrir avant toi. Serais-tu allé ainsi à l'humble cimetière de ton hameau?

= «*Chant du Cygne*. Sylvanès en 1854 ou une saison thermale brusquement abrégée. Poémet avec quelques notes médicales, philologiques et critiques, extraites d'un plus ample commentaire littéraire et médical, par J. P. L. Théodore Paulinier, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier.»

L'appréciation de ce poémet nous mettrait dans un grand embarras, car son auteur est farouche

et ne paraît pas du tout disposé à entendre la plaisanterie. Telle est du moins la teneur de son avertissement :

— Fidèle à l'usage que j'ai désormais adopté et dont je n'ai eu qu'à m'applaudir pour mes deux dernières productions, l'une médicale (1854), l'autre littéraire (1850), je ne donne le présent ouvrage qu'en une *édition discrète* (80 exemplaires seulement*) pour quelques amis et rarissimes amateurs, interdisant d'ailleurs sévèrement la reproduction, même partielle, de cette mienne œuvre tout à la fois littérairaire et médicale, et déclarant ici hautement, pour que nul n'en prétende cause d'ignorance, que je poursuivrai comme *contrefacteur* quelconque se permettrait d'en faire, en ses écrits, sans mon autorisation préalable, une citation excédant dix lignes à moins toutefois que ce ne fût pour me combattre et réfuter logiquement et pied à pied, auquel cas je lui livre tout mon travail, mais en exigeant qu'il soit très-morcelé. Qu'en tout, partout et toujours respectés soient les droits sacrés de la Critique, à laquelle nul moins que moi ne prétend se soustraire !

Th. Paulinier (de Montpellier), D.-M.

Montpellier (Hérault), 29 février 1856.

*... et m'estimerai heureux s'il ne me vient que 160 indiscrets, tous plus riches que moi, me tendre bassement la main, pour en avoir un. Aussi ai-je pris d'avance cette virile et inébranlable décision : tout individu, *quel qu'il soit*, qui, éhonté coquin, lâche mendiant, m'en demandera ou fera demander, n'en aura pas !

Il nous suffira donc d'ajouter, car il faut être prudent, que Sylvanès est un établissement thermal de l'Aveyron, et que M. Paulinier a fait sur la nature de ses eaux et de ses visiteurs, neuf cents vers (ils

sont numérotés) entrecoupés de réflexions scientifiques et pittoresques.

Sur ces neuf cents vers, nous en donnerons huit, en nous gardant bien d'atteindre ce chiffre fatal au delà duquel M. Paulinier menace de poursuivre. Autrement, nos citations n'auraient plus connu de bornes.

Que tout ce monde-là, frivole, ignare et vain,
Dans les piscines prenne, en conversant, le bain.
Loin des propos oiseux et des fades histoires,
Baignons-nous, sans fracas, en de larges *baignoires*,
Et l'esprit et le corps ne peuvent qu'y gagner.
Non pourtant qu'on ne puisse avec fruit se baigner
De l'autre façon ; mais celle-ci je préfère,
La tenant plus décente et bien moins tœdifère.

P. 46 et 47.

[Du 28 Juillet.] = *Bernabo*, opéra-bouffe en un acte, d'après Molière ; paroles ajustées sur la musique de Cimarosa, Paisiello, Guglielmi, Salieri, Farinelli, Grétry, par Castil-Blaze. Ouvrage écrit en vers lyriques pour l'Académie française, argument victorieux qu'elle peut diriger contre ceux qui doutent de la sonorité puissante et mélodieuse, de l'agilité, de l'accent, de la quantité même de notre langue française. Hommage sera fait de ce livret, de sa partition aux bibliothèques de l'Institut et du Conservatoire de Musique, par l'auteur *in partibus*, élève de cette école nationale. Prix : 50 centimes, Paris, Castil-Blaze, rue Buffault, 9. 1856.

Pourquoi M. Castil-Blaze a-t-il arrangé ainsi cette opérette, et pourquoi lui a-t-il donné ce nom fantasque de *Bernabo?*

C'est ce qu'apprennent un prologue et un épilogue dont nous détachons quelques fragments :

La langue française est un instrument dont nos paroliers veulent jouer sans en avoir appris la gamme et le doigté. De là vient l'argot rebutant, l'indéchiffrable charabia que l'on dégoise sur nos théâtres lyriques. Les mots chantés y sont brisés, pilés, fracassés, pulvérisés de telle sorte, les syllabes y frappent si souvent à faux sous les notes, que l'auditoire ne comprend pas du tout ce que veulent dire les acteurs. En écrivant, par fantaisie, la partition de *Bernabo*, je ne pensais qu'à meubler la bibliothèque de l'Académie française d'un ouvrage qu'elle pourrait opposer aux assassins comme aux détracteurs de notre idiome. Tel était mon seul but.....

Condamné par une cour royale (1), 1837, je change de juridiction, et porte à l'Opéra-Comique trois actes bouffes, *Choriste et Liquoriste ;* les avait-on lus ? J'en doute ; ils n'en furent pas moins refusés.

Rien de ce genre ne m'étonne ; c'est un parti pris. Cependant, comme j'ai d'assez grands loisirs, que je suis de séjour, que rien ne m'engage à courir après les piécettes ; comme l'Académie impériale de Musique refuserait d'emblée et sans y regarder, tout ce que je lui présenterais, il m'est venu l'idée parfaitement neuve d'écrire un opéra complet pour l'Académie française. Croyez que l'hommage sera digne de cette compagnie savante. C'est un acte bouffe de Molière, dans lequel je fais arriver huit morceaux de musique choisis parmi tout ce que la verve joyeuse, brillante et folle des Italiens a lancé de plus agile,

(1) L'Académie royale de musique.

de plus galopant. C'est une morale en action, un argument cornu, dirigés contre ceux qui paraissent douter de la flexibilité sonore, de l'étonnante légèreté, de la quantité même de notre langue française. Croyez qu'elle est prompte à figurer les ïambes, dactyles, trokées, anapestes, spondées ; qu'elle possède même le *si sequatur*, le *sdrucciolo*, comme le grec, le latin, le provençal et l'italien. Cet opéra ne pouvait être qu'un pastiche. Ne fal ait-il pas assembler, réunir toutes les difficultés, montrer la copie à côté de l'original, et faire rouler, voler ce français lyrique sur le rail même de l'italien ?

J'ai dû changer le titre de la pièce : *Sganarelle* ne pouvant être chanté vivement dans aucune langue. Mon protagoniste s'appelle *Bernabo*, anapeste bien sonnant qui m'était nécessaire. Paisiello, Cimarosa, Guglielmi, ces maîtres du genre bouffe, note et parole, Farinelli, qui les suit de près, m'ont fourni les éléments de ce bouquet, dont la première fleur est un air passionné de Salieri.

= *Conseils* sur la politesse et sur la manière de se conduire dans le monde (Libr. Périsse). In-8° de 124 pages.

Ces manuels de civilité puérile et honnête ont toujours fait notre bonheur. Le sérieux de leur style contraste d'une façon si étrange avec le familier de leur matière, que nous ne pouvons résister au désir de prendre dans le chapitre XIII ce qui est relatif à la « Propreté du nez. »

Porter les doigts dans les narines est une malpropreté qui peut y faire venir des boutons dont les suites sont très-dangereuses. C'est aussi une impolitesse qu'on ne peut excuser dans une personne bien élevée.

Il faut observer en se mouchant toutes les règles de l'honnêteté et de la propreté.

Ces règles défendent de se servir des mouchoirs des autres quand déjà ils s'en sont servis eux-mêmes, de faire du bruit en se mouchant, d'étaler et de secouer son mouchoir avant de s'en servir, et de regarder dedans quand on s'est mouché. Elles prescrivent de ne pas attendre un besoin trop pressant, mais de se rendre ce service toutes les fois qu'il est nécessaire de le faire; de se détourner un peu par égard pour les personnes que l'on a en face ; de changer souvent de mouchoir, en un mot, d'entourer cette action naturellement désagréable de toutes les précautions convenables, afin qu'elle ne soit pas un sujet de dégoût pour les autres.

Il est des personnes qui tiennent leur mouchoir constamment à la main. On ne le permet que pour ceux qu'on appelle de fantaisie ou de toilette ; d'autres le déposent sur une table, une chaise, ou sur le premier meuble qui se présente; c'est une négligence ou un défaut de délicatesse qu'il faut éviter ; la place du mouchoir est dans la poche, il ne doit en sortir que lorsque le besoin le demande. Les personnes qui aiment la propreté ont l'attention de ne se servir que d'un seul côté de leur mouchoir. C'est un exemple à imiter.

[Du 29 juillet.] = *Note pour M. le docteur Leroy d'Etiolles contre M. le docteur baron Heurteloup*. (Imp. Thunot.) In-4° de 30 pages.

Trésor d'aménités chirurgicales.

Quoi qu'il en soit des motifs de M. Heurteloup, dit l'auteur de cette note, il doit demeurer établi que ses accusations sont mal fondées ; qu'il a été l'agresseur, qu'il s'est livré à mon égard, sans provocations, sans motif, à la diffamation la plus mensongère, la plus odieuse ; que ce serait moi qui aurais droit de me plaindre.

.... Et M. Leroy d'Etiolles établit par une série d'extraits comment à propos de percuteurs à cuiller, pinces à trois branches et autres instruments de lithotritie (tous deux s'occupent spécialement des maladies de la pierre), M. Heurteloup a trouvé moyen de l'appeler « sacripant, fléau, peste, dépositaire infidèle, vilaine bête, fanfaron, lâche, tribun manqué, sangsue scientifique, tortureur de blessés, vidangeur, etc., etc , le nommant par dérision M. James Leroy, dit Leroy d'Etiolles, dit d'Etiolles, dit Seine-et-Oise, et se vantant à tout propos de lui faire la barbe et de lui allonger les oreilles :

J'arrive à la conclusion de ma biographie esquissée par M. Heurteloup.

« *En somme, c'est une vilaine bête.* »

M. le baron a une manière de dire les choses pleine de noblesse et d'élégance ; il n'est, certes, pas donné à tout le monde de parler et d'écrire ainsi. Cependant il me semble que c'est mettre à sa prose un prix un peu exagéré que de prétendre m'obliger par jugement à payer *dix mille francs* le plaisir de la lire (1).

Sous la dénomination de *sangsues scientifiques*, M. Heurteloup a dépeint, ou plutôt prétend avoir dépeint quelques autres médecins. « De même que « Praxitèle, dit-il, je compose ma statue des char- « mes et des grâces que j'ai recueilli (*sic*) sur plu- « sieurs beautés. Si quelqu'un s'en offense, il peut « reprendre sur *le tas de guenille* qu'il m'a prêtée. » (*Études sur les mœurs médicales du dix-neuvième siècle.*)

Contraint par M. Heurteloup de venir, malgré ma

(1) M. le baron Heurteloup lui demande dix mille francs de dommages intérêts.

répugnance, remuer ce qu'il appelle lui-même ce tas d'immondices, je me suis armé pour un moment du crochet du chiffonnier et j'ai retiré une à une, pour les lui restituer, les guenilles dont il m'avait affublé. Les autres médecins que M. Heurteloup a eu la prétention de peindre n'étant pas placés par lui dans la même nécessité que moi, ont pris grand soin de n'en pas approcher. Qui d'entre eux, au surplus, se reconnaîtrait dans ce portrait d'un échappé du bagne : « La sangsue scientifique fait tout ce qui peut donner « du retentissement à son nom, sottises, viles dé- « marches, *vols*, scandale, tout lui va. *Elle tuerait au « besoin.* Elle sait que tout cela passe et que le nom « reste. Le nom est ce qu'elle veut, car le nom d'un « coupable qui retentit et que la justice n'atteint « pas, c'est de l'or ! ! ! »

Voilà ce que M. Heurteloup présente comme une *esquisse des mœurs médicales actuelles !*

Voilà l'homme qui se plaint aux tribunaux de la malveillance de ses confrères ! Voilà les écrits pour lesquels il invoque leur protection !

= Un ancien préfet, M. Garbé, vient de lancer contre le *Siècle* et presque tous ses rédacteurs une note au sujet du procès de la Société *le Globe*. Les termes en sont assez acerbes pour que nous hésitions à en reproduire les conclusions ; la partie adverse se réserve sans doute d'y répondre.

[Du 31 juillet.] = Les coiffeurs parisiens continuent à briller dans la rédaction de leurs prospectus. Voici un des derniers modèles de cette littérature capillaire :

Si la concurrence est la mère du progrès, le progrès à son tour devient le père de la perfection.

La preuve évidente de cette version est tout entière dans l'exemple que voici :

FOURCAND, l'artiste capillaire par excellence, le coiffeur qui sut mériter, par les soins vétilleux qu'il apportait à son travail choisi, les préférences du monde élégant de la rue de la Paix ; — FOURCAND, suivant le torrent qui jaillit des plus précieuses améliorations artistiques et industrielles sur les mille grands et petits chemins de la population parisienne, a voulu fonder des salons de coiffure d'un genre resté inconnu jusqu'ici ; sa volonté a reçu le plus éclatant résultat ; ses portes sont ouvertes à tout le monde, et tout le monde se presse dans ses salons où l'art respire les plus modernes fantaisies qui lui sont spéciales.

Est-il besoin de le dire ? ce que la mode a créé de plus mignon en meubles et en tentures décore chaque salon ; des parfums embaumants viennent contribuer au bien-être du client, dont les désirs, quels qu'ils soient, sont satisfaits comme par la puissance d'une fée de Perrault.

C'est déjà un progrès important que celui-là, offrir à tous les agréments irrésistibles du confort.

Eh bien, au confort se joint l'économie pécuniaire ; désormais les gens de toutes classes peuvent savourer les délices de la toilette première, à des conditions absolument minimes. — C'est pourquoi il prit pour titre :

Fauteuil de barbe, Linge fin damassé,	15 c.
Fauteuil de coiffure, Parfums de Lubin et Pinaud,	15 c.
Fauteuil de coupe, Peignoir oriental, Douche d'eau germanique, Avec coiffure,	30 c.

Les soins réclamés vainement entraînent la révocation immédiate de tous les artistes.

Lecture de toute la Presse politique, littéraire, artistique, commerciale et industrielle.

ON FAIT SON COURRIER.

THÉATRES

Opéra. — Plusieurs engagements et quelques débuts. Par le chaud qu'il fait, la direction nouvelle ne peut faire mieux pour son entrée en campagne. Un ténor diversement jugé s'est fait entendre dans la *Juive*. Le plus grand tort de M. Renard est de n'avoir pas su ménager une belle voix.

Faure vient d'être enlevé à l'Opéra-Comique par M. Royer et quarante mille francs de pension.

Théatre-Français. — Lafontaine continue tout doucement ses débuts par *Mademoiselle de Belle-Isle*. Pourquoi donc les plus vaillantes recrues s'acclimatent-elles avec autant de peine au Théâtre-Français ? Il en a jadis été de même pour Bressant dans le *Verre d'eau*. Quoi qu'il en soit, Bressant a regagné depuis tout le terrain perdu. Accordons à M. Lafontaine le bénéfice de cet exemple consolant.

Opéra-Comique. — Mlle Duprez s'en va ; mais Mme Ugalde nous reste, et Mme Cabel revient. La compensation est plus que suffisante. On parle beaucoup de *Psyché*, une antiquité nouvelle, dont MM. Carré et Barbier (toujours) viennent de lire les trois actes à la direction.

Variétés. — Le *Camp des révoltées*. Exhibition de femmes charmantes, motivée cette fois du moins par une assez bonne petite pièce. On y voit Mlle Alphonsine et Mlle Théric, dont la Russie nous emprunte décidément le frais visage, le sourire éternel, et la mère.

Porte-Saint-Martin. — La pièce de M. Séjour continue à y devoir des remerciments à Mme Laurent, à Mme Guyon et à un vaisseau fort bien peint, voguant sur une mer agitée. Si cela continue, chaque directeur aura sa marine.

= L'Anecdote publiée dans le numéro précédent (page 13), a été communiquée à la *Revue anecdotique* par une lettre particulière.

Les douze livraisons du 1er semestre de l'année 1856 sont en vente à la librairie, 11, rue de Seine. Un vol. in-18, avec table. Prix : 2 fr. 50.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

DU 1er AU 15 AOUT 1856

[Du 1er aout.] = La perte récente de Bohain, cet autre Dutacq, vient de reporter un instant les esprits vers l'ancien *Figaro* qu'il sut administrer avec tant de bonheur. En remontant un peu plus haut que son règne, nous trouvons sur les commencements du journal des détails fort circonstanciés dans *le Livre noir*, publié en 1829 par Anne, chez le libraire Moutardier.

Le Livre noir est un répertoire alphabétique, imprimé, dit le titre, sur les registres de l'administration et contenant toutes les confidences faites à M. Delavau, que les bonapartistes et les carbonari tenaient alors fort éveillé.

Nous y voyons le préfet de police faire demander des renseignements sur un rédacteur du *Figaro*. Les agents lui adressent en retour ce rapport cavalier :

2 mars 1826.

« Nous avons pris des informations sur divers points et établi une surveillance permanente pendant huit soirées consécutives au café Florian, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 39....

« Il serait difficile peut-être de trouver dans la capitale une réunion plus dépréciatrice du gouvernement que celle qui se compose des habitués du café Florian. La malignité de cette coterie se trouve en partie consignée dans le journal *le Figaro*. Ce journal n'est point la spéculation d'un ou de plusieurs particuliers; il n'a point de rédacteur gagé : chaque *saltimbanque* du café Florian y contribue selon ses moyens. Un sieur Jourdan, graveur en taille-douce, quai des Augustins, n° 17, fait les frais du papier et de l'impression, qui jusqu'à ce jour est à peu près due au sieur Gueffier, imprimeur, rue Guénégaud, n° 31. Enfin ce journal est envoyé gratis dans plusieurs cabinets de lecture. Jusqu'à ce jour, il ne couvre point les frais du sieur Jourdan.

« Le sieur Jourdan avait un bureau du journal susdit passage du Commerce-Saint-André-des-Arts, n° 71 ; c'est là que les nommés Théodore Lebaron, Geniez, Paulin et d'autres encore dont les noms nous sont inconnus, rédigeaient le *Figaro ;* mais le sieur Jourdan, ne voulant plus subvenir aux loyers, a donné congé il y a environ un mois.

« Depuis lors, le bureau de rédaction du *Figaro* est dans l'arrière-salle du café Florian; c'est là que chaque soir est admise, depuis six heures jusqu'à minuit, une réunion de malveillants beaux esprits, qu'il convient de surveiller attentivement. »

Un second rapport du 7 avril 1856 nomme comme rédigeant ledit journal ou lui fournissant des matériaux un plus grand nombre de personnes parmi lesquelles nous remarquons Maurice Alhoy, Henri Arago, et par la plus singulière coïncidence, le nom d'un des plus vaillants soutiens du *Figaro* actuel : — Villemot.

[Du 4 aout.] = Ceci est tout simplement le

nec plus ultra de tous les prospectus passés, présents et futurs. Jamais les Pyrénées-Orientales n'ont rien produit d'aussi parfait. Nous n'avons pas osé retrancher ni souligner un seul mot, dans la crainte d'écorner un monument qui honore la faconde des éditeurs méridionaux.

LE COEUR DU POÈTE

ou

FLEURS POÉTIQUES

par

M. Lafont de Monferrier, ancien principal de collége.

Seconde édition revue et augmentée de plusieurs pièces nouvelles.

Un volume contenant plus de quatre mille vers.

Les Poésies de M. Lafont de Monferrier ont un caractère spécial qui nous paraît devoir vivement intéresser la curiosité publique : elles semblent tenir à la fois du *classique* et du *romantique ;* mais en réalité, elles offrent un genre à part qu'il est plus facile de goûter que de définir : l'auteur a une manière de penser et de dire qui n'appartient qu'à lui. Il est presque toujours original, parce qu'il ne cesse pas d'être naturel. Ce qui le distingue surtout, c'est une heureuse flexibilité d'esprit qui lui permet de prendre tous les tons, sans gêne et sans effort. Tantôt grave, tantôt gracieux, souvent tendre, mais toujours décent, il instruit, il plaît, il touche, et les émotions qu'il fait naître dans l'âme du lecteur sont aussi pures qu'agréables. Ses vers portent l'empreinte d'une philosophie qui part du cœur et qui fait rêver doucement ; ceci nous amène à dire que les inspirations de ce poëte sont pénétrées d'une aimable mélancolie que l'on y retrouve partout, même dans une ode qu'il adresse à la *Gaîté,* et que l'on peut consi-

dérer comme un chef-d'œuvre d'un genre neuf, comme une véritable création.

En général son style est d'une élégante simplicité : sa muse prend habituellement et par goût le vol de la colombe, dont elle a la grâce et l'innocence ; mais elle n'en sait pas moins prendre, quand il lui plaît, l'essor de l'aigle, et s'élancer dans les régions du sublime.

Il faut voir avec quelle force d'expression, avec quelle élévation de pensée, il décrit et la puissance de la liberté morale, et le néant des jouissances terrestres, et le malheur attaché de tout temps aux amours coupables; mais il faut surtout entendre comme il chante les ineffables grandeurs de la Religion du Christ : ici sa voix échappe souvent à la terre et prend je ne sais quoi de mystérieux qui ressemble à un écho du ciel; et, ce qui est bien digne de remarque, c'est que notre poëte ne *tombe* jamais des hauteurs où il a su s'élever ; il en *descend* sans contrainte, sans secousse et aussi facilement qu'il y était monté.

Ce recueil de Poésies, que M. le Ministre de l'Instruction publique lui-même a qualifié de *charmant*, se compose de chants sacrés, d'odes, d'épîtres, d'élégies, de petits poëmes, etc. C'est un parterre aussi varié que riant.

Voici ce qu'une femme de beaucoup d'esprit en a dit à l'auteur dans un joli madrigal qui se trouve à la fin de la première édition du *Cœur du Poëte :*

« Parmi ces fleurs comment choisir ?
Comment nommer la plus jolie ?
Il faudrait toutes les cueillir,
Pour éviter leur jalousie.
Soyez plus fier de leur couleur ;
Soyez heureux de les chanter encore :
Pour tout plaisir, pour tout bonheur,
J'aurais voulu les faire éclore. »

A*** DE L***.

Nous voulions d'abord citer quelques fragments de ce livre ; mais nous nous sommes senti arrêté par le même scrupule et par le même embarras qui avaient arrêté avant nous Mme A*** de L***. Nous non plus, nous n'avons pas *osé choisir;* nous craignions d'altérer l'harmonie qui règne dans l'ensemble de l'œuvre ; nous avions peur surtout de défigurer les pièces que nous en aurions détachées ; les plus beaux yeux, pour conserver leur beauté, ont besoin d'être laissés à la place où la nature les a mis. C'est un de ces livres véritablement inspirés par le cœur, où l'on retrouve ce qu'on a senti soi-même, et que l'on aime à relire, comme on aime à revoir un ami. C'est aussi avec le cœur que nous l'avons lu et jugé, et le cœur ne se trompe guère. Pour prouver que le jugement que nous en portons n'est point exagéré, nous transcrivons, en finissant, une lettre publiée par le *Journal de la Charente-Inférieure*, et qui a été adressée à M. Lafont de Montferrier, lors de la première apparition de ces *Fleurs Poétiques,* par M. le marquis d'Arbaud-Jouques, ancien préfet, conseiller d'Etat, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, poëte lui-même fort distingué, et dont le nom n'est pas moins cher aux lettres qu'à la patrie.

« Mon cher ami, mon aimable poëte, vous êtes sans doute bien étonné et surtout inquiet d'être si longtemps sans avoir reçu mes remercîments pour l'envoi de trois exemplaires de vos poésies. Elles m'ont trouvé dans mon lit, soumis aux tortures (c'est le mot) d'un rhumatisme général et de la plus douloureuse sciatique. Je suis mieux aujourd'hui, puisque je peux écrire ; et le premier moment de relâche que les douleurs m'aient laissé vous a été consacré. J'ai lu et relu votre charmant recueil avec autant de plaisir que d'attention. Je l'ai lu en ami, en littérateur, en critique. L'ami et le littérateur ont été charmés ; le critique a eu bien peu de chose à dire.

« Vous avez été fidèle aux bonnes traditions, votre style est classique. Cela vous a porté bonheur : tout est harmonieux, pur, élégant, facile...

« Je mets au premier rang de vos poésies la très-belle traduction du *Dies iræ*, et les autres chants sacrés, les odes à M. de Chateaubriand, *l'Esprit et le Génie*, *la Reine des Muses*, l'ode *à l'Amour*, et surtout *la Jeune malade*, *la Sœur de Charité*, *Louise couturière*, la belle épître que vous m'avez adressée, forte de style et de pensée, qui n'a qu'un défaut, celui d'être trop flatteuse pour moi, défaut qui est compensé par l'énergique et vrai portrait de Juvénal, que vous avez caractérisé de main de maître.

« Voilà, mon cher poëte, mes *prédilections*, ce qui n'empêche pas que je ne rende une parfaite justice à tout ce que je n'ai pas nommé ; car tout dans votre recueil est pur, élégant, harmonieux et facile, je vous le répète. Vous êtes né poëte. Si nous avions vécu dans des temps moins barbares, dans le temps où Boileau, Racine, Jean-Baptiste Rousseau, Voltaire même auraient été frappés d'apoplexie, en lisant quelques-uns des vers de nos célébrités romantiques, vos poésies auraient eu un juste succès. Elles en auront aujourd'hui, parce que l'époque où vous les avez fait imprimer commence à s'éclairer des premiers rayons du bon goût Tout commence à réagir, ce me semble, contre tant d'erreurs ou funestes ou ridicules, dans la religion, les mœurs sociales, la politique et la littérature. A mon âge, je crois entrevoir l'aurore du bon goût; mais je n'espère pas en voir se lever le soleil.

« Adieu, mon cher ami et aimable poëte. Tout à vous et de tout mon cœur.

« *Votre ami et serviteur*, D'ARBAUD-JOUQUES. »

Perpignan. Imp. Alzine.

[Du 5 aout.] = Une brochure qui porte pour titre *Chemins de fer européens* vient de mettre en

question la création d'un chemin de fer à Constantinople. M. J. V. de Sainte-A*** qui l'a signée, résume ainsi son projet :

Un chemin de fer de Paris à Constantinople est d'une absolue nécessité pour l'Europe aussi bien que pour la Turquie, et la possibilité de sa prochaine exécution ne fait plus l'ombre du doute dans les esprits les moins clairvoyants ; car déjà plus de 400 kilomètres sont achevés, 212 sont en partie en exécution, et l'autre à l'étude. Il ne reste donc plus à étudier et à faire exécuter, pour rejoindre Constantinople, qu'à peu près 1,576 kilomètres, qui peuvent être établis à 500, même à 400,000 francs le kilomètre, ce qui ne porterait le chiffre total du reste de la dépense qu'à 630,400,000 francs. Mais quand il s'agit d'une ligne aussi importante, qui sera incontestablement l'une des deux grandes artères européennes, sans toutefois que l'intérêt de celles établies ait à souffrir de son exécution, qui leur sera, au contraire, d'un secours réel, ne semble-t-il pas tout naturel qu'on porte les dépenses à un chiffre plus élevé, afin d'obtenir des voies plus fortes, des machines d'une dimension plus vaste, une vitesse plus grande, ce qui donnerait un bénéfice de temps, par conséquent d'argent.

= Un avocat, M. B. Mazel, ne porte pas aussi loin ses projets industriels.

Il vient de faire imprimer une *Lettre* qui soumet à *M. le ministre du commerce* un projet qui consiste à faire poser immédiatement à Paris une série de tentes qui, régnant dans la longueur de toutes les rues, préservera de l'inconvénient de la pluie, du soleil et des miasmes de la rue.

Il donne à l'exposé de son système ce titre-ci : *Le Parisien affranchi du besoin d'argent et de*

parapluie, et explique ainsi les avantages qu'on en pourra retirer :

Or, si tout propriétaire avait intérêt à la non-discontinuation du règne des tentes dans toute la longueur et largeur suffisante de toutes les rues, il est d'évidence que le piéton serait affranchi d'une des plus lourdes servitudes qui pèsent sur le Parisien : celle d'être inséparable de son parapluie, sous peine de perdre un temps précieux ou de se racheter de cette perte par l'énorme impôt à payer aux voitures lorsque sa bourse le lui permet, et que de plus, il serait affranchi du grand inconvénient de l'insalubrité et mille autres désagréments qu'entraîne le trop grand nombre de chevaux pour traîner tant de voitures; voitures affligeant le regard de l'odieux contraste d'un riche du quart d'heure, s'éclaboussant, pour ainsi dire, lui-même dans le prélassement dont il sera victime quelques minutes après.

= Spécialiste plus sérieux, M. Beaudemoulin, propriétaire et ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en retraite, propose de son côté dans une brochure qui a pour titre : *Assainissement de Paris* (Imp. Tinterlin) la suppression totale des ruisseaux, des vidanges et de la boue, par un système de *drainage* suivant souterrainement le cours des ruisseaux et aboutissant avec eux à chaque branchement d'égout. Une partie des vidanges s'opérerait par la même voie, préviendrait l'infection et réduirait presque à rien cette opération « qui est la honte de notre époque. » Une distribution générale des eaux de la ville, — distribution qui entre du reste dans les projets de l'administration actuelle, — doterait

chaque maison d'une colonne d'eau ayant au moins 18 mètres de hauteur, dont les bienfaits seraient inappréciables pour la salubrité publique, l'industrie et les cas d'incendie. Des *chasses* d'eau générales nettoieraient les égouts trois ou quatre fois par jour et supprimeraient le travail repoussant des manœuvres chargés de les curer. Enfin, des galeries latérales recueilleraient et porteraient en aval de Paris toutes les immondices déversées par les égouts ordinaires.

« Aux extrémités de ces galeries seraient des réservoirs couverts et des pompes foulantes pour conduire ces liquides aux points les plus voisins des coteaux de Paris. Là des usines pourront s'établir pour traiter ces liquides et leurs résidus ; » lesquels pourront être à leur tour utilisés par les agriculteurs.

Heureux Paris ! que de projets ont la prospérité pour but ! que de cerveaux s'absorbent à ton service ! Les préoccupations économiques de M. Beaudemoulin ne le préoccupent pas cependant tout à fait, car il termine par cette appréciation *sui generis :*

« Le grand ensemble que je viens d'esquisser est une œuvre de penseur, de citoyen, d'ingénieur :

« A l'administration le soin de l'utiliser. »

[Du 7 aout.] = Il vient de paraître chez l'éditeur Chappe un roman en trois volumes, *la Marquise aura mauvais temps*, par Mme la marquise de Noisiel. L'épigraphe placée en tête du livre nous

dit : *Autres temps autres mœurs*, mais la forme choisie par l'auteur nous prouve que son style ne s'accommode pas du proverbe. Nous y voyons par exemple que Mme de Pompadour « pressa l'ivoire de ses dents sur ses lèvres polies. »

Quant à la marquise de Noisiel, c'est, dit-on, un pseudonyme derrière lequel se cache Mme de Pellaprat.

[Du 8 aout.] = M. Thiers vient d'achever un nouveau volume de l'*Histoire de l'Empire.*

Ceci nous reporte involontairement au temps où le rédacteur des *Nouvelles à la main*, une Revue anecdotique d'il y a douze ans, curieuse et piquante au possible, classait l'œuvre de M. Thiers parmi celles qu'on annonce toujours et qui ne doivent jamais paraître ; voici en quels termes :

« Nous avons d'abord la *Quiquengrogne*, roman en deux volumes, de M. Victor Hugo, annoncé depuis plus de quinze ans et qui ne paraîtra jamais.

« Il y a aussi la suite de *Stello* de M. de Vigny, annoncé depuis une époque non moins reculée...

« Vient ensuite *Or et Fer*, roman de M. Félix Pyat.

« Puis enfin l'*Histoire de l'Empire*, de M. Thiers, achetée cinq cent mille francs, mais non encore payée, car elle n'est pas non plus écrite, ce qui fait que l'éditeur Paulin aurait pu sans imprudence l'acheter beaucoup plus cher encore.

« Ces livres ressemblent aux promesses d'amour éternel lesquelles ne se réalisent jamais. » (2e série, 2e liv., p. 51.)

= M. Lacabane, un bibliothécaire érudit, un

d'Hozier dont le faubourg Saint-Germain redoute et vénère la science paléographique, a fait, lui aussi, et depuis longtemps, « une promesse d'amour éternel » à Froissart lui-même, ce maître chroniqueur du quatorzième siècle.

Il y a vingt ans qu'on faisait déjà pressentir l'apparition d'un nouveau Froissart édité par un *jeune* savant, M. Léon Lacabane.

Le savant n'est plus jeune, mais l'édition n'est pas encore éclose. Espérons en l'exemple de M. Thiers.

[Du 9 aout.] = L'annonce devient décidément un monde à part, un monde qui a ses gros bonnets, son armée, sa *littérature*, et aussi, disons-le pour faire ombre au tableau, — sa jurisprudence. Celle-ci même menace de devenir extrêmement compliquée. Les tribunaux n'y pourront bientôt plus suffire.

C'est aujourd'hui le *Galignani's Messenger* qui est en jeu dans un mémoire intitulé: « Observations pour Mlle Jefford, demanderesse, contre le *Galignani's Messenger*, défendeur. »

Mme Jefford est propriétaire d'un restaurant sis rue Richelieu, et connu sous le nom de *Taverne Britannique*. La composition de sa clientèle lui suggéra l'idée de faire annoncer sa maison dans les colonnes du *Galignani's Messenger*, journal anglais s'imprimant à Paris.

Les conditions d'un abonnement quotidien furent

donc arrêtées entre elle et l'administration du journal, qui s'engagea à prôner perpétuellement la cuisine, le jardin et les jets d'eau de la Taverne Britanniqne moyennant la bagatelle de cent francs par mois.

Pendant plusieurs années le contrat s'exécute à la satisfaction des deux parties, lorsqu'il est tout à coup révélé à Mlle Jefford par un touriste observateur que son annonce était souvent omise dans les exemplaires du journal qui partaient chaque soir pour l'étranger et les départements.

Des recherches sont aussitôt faites, et on découvre, après nombre de difficultés, que cette malheureuse annonce a été omise *soixante-quatre fois*, rien que pendant l'année 1856, et *vingt et une fois* pendant le premier trimestre de l'année 1856. En tenant compte des omissions moins nombreuses faites les années précédentes, Mlle Jefford est arrivée au total effrayant de 109.

Aussi « repousse et méprise-t-elle » le dédommagement de 200 francs qui lui est offert par le *Galignani's Messenger*. Elle demande 5,000 francs de dommages-intérêts.

= Un traducteur qui reconnaît sans réserve aucune, avoir reçu une certaine somme pour la rémunération de son travail, n'a aucun droit sur les éditions postérieures de sa traduction.

Tel est le principe que le libraire J.-B. Baillière

fait aujourd'hui valoir dans son *Mémoire en réponse aux héritiers Jourdan.*

« M. Jourdan, dit-il, était un médecin littérateur ou de cabinet, possédant bien la langue allemande, ayant des connaissances variées, mais sans pratique, vivant dans l'isolement ; il traduisait beaucoup ; il se plaisait à mettre en œuvre les pensées et les idées des autres. Sa vie intellectuelle a été surtout celle de traducteur. M. Jourdan a produit énormément dans ce genre. En effet, indépendamment de cinquante volumes de traduction faites pour mon compte dans l'espace de plus de vingt années de relations très-amicales, il a traduit pour douze autres libraires peut-être encore plus de cinquante volumes. »

Un état général des paiements établit en effet que de 1825 à 1852 ces cinquante volumes de traduction ont rapporté à M. Jourdan la somme de 77,857 francs.

Combien d'ouvrages originaux ont moins rapporté !

Ce mémoire est remarquable par ses termes précis et sa modération. M. Baillière en cite la publition comme un fait sans précédents dans les annales de sa maison.

Pendant quarante années d'une vie laborieuse et loyale, je n'ai eu aucun procès. Comme éditeur, j'ai eu à traiter avec plus de deux cents auteurs, membre de l'Institut, de l'Académie impériale de médecine, professeurs des facultés, médecins des hôpitaux, médecins praticiens de Paris ou des départements, pour la cession de leurs ouvrages, verbalement ou par écrit, et je n'ai jamais eu de difficultés

avec aucun d'eux, non plus que dans mes autres relations commerciales.

Je puis dire que je suis resté, sinon l'ami de tous les auteurs avec lesquels j'ai traité, du moins en bonnes relations avec tous sans exception. Certes, je ne devais pas prévoir que ce serait la famille Jourdan qui viendrait aujourd'hui m'accuser de manquer à mes engagements.

[Du 13 aout.] = Il y a longtemps qu'on ne parle plus des tables tournantes, à Paris du moins. En province, on s'en occupe encore avec une constance remarquable. Notre dernier numéro parlait déjà d'un ouvrage publié sur l'*Esprit saint des tables animées*. Un nouveau *Résumé de la question des tables tournantes et parlantes* nous arrive du département de Maine-et-Loire. Ce résumé pose les axiomes suivants : « Oui, les tables tournent et parlent. Oui, c'est le Démon qui les fait tourner et parler. »

Les arguments contraires sont réfutés sans pitié par l'auteur, qui nous fait tout l'effet d'un logicien fraîchement émoulu et mettant ses vacances à profit.

Aux incrédules qui refusent de croire à la présence du Démon dans les tables, en raison même des révélations ridicules et incohérentes qu'on a cru en obtenir, notre dialecticien répond par les déductions merveilleuses que voici :

Admettant l'assertion, Rép. — 1° *Nier* que le Démon puisse poser des actes *ridicules*, c'est *méconnaître*

complétement son *caractère*. Il ne faut pas, en effet se représenter le Démon comme un être parfaitement *raisonnable*, *logique*, et, pour ainsi dire, *plein de gravité*. C'est là une idée *bizarre*, une *erreur* manifeste, et non-seulement il *n'en est pas ainsi*, mais, serait fort *étrange* qu'il *en fût de la sorte*. Le Démon, en effet, est essentiellement *passionné*. Or, la *passion*, surtout la passion poussée, comme elle l'est en lui, jusqu'au délire, est *ennemie* de la *raison*, de la *logique* et de toute *gravité*. Il n'est donc pas *étonnant* que, malgré son *prodigieux esprit*, le Démon, entraîné par son naturel *perverti*, fasse des actes vraiment *ridicules*. Ce n'est pas l'*intelligence* qui fait alors *défaut* en lui, mais le *caractère moral*, et la *perversion* du *caractère moral* pousse au *ridicule bien plus* que l'*abaissement de l'intelligence*. — 2° *Nier* que le Démon puisse poser des actes empreints de *ridicule*, c'est *nier* l'*histoire* de *presque* tous les *saints*, de *presque* toutes les *possessions*, où le Démon, au milieu de scènes terribles, solennelles, se livre aux *bouffonneries* les plus *grossières* et les plus *triviales*. (Lisez Gorres.)

Contestant l'assertion, Rép. — Est-on bien *sûr* que les faits soient aussi *ridicules* qu'on veut le faire entendre ? Le *ridicule* dans un *fait* provient surtout de *l'absence* de *tout but* ou du défaut de *sérieux* dans le but que l'on se propose. Par conséquent pour dire *pertinemment* qu'un fait est *ridicule*, il faut avant tout en considérer le *but*. — Mais précisément, dit-on, si on appelle ces faits ridicules, c'est qu'on n'*y voit* pas de *but*. — D'*abord* un but peut *exister dans un acte* sans être *aperçu* de *nous*. Cela arrive *tous les jours* pour les actions des *personnes qui nous entourent*, et peut arriver à plus forte raison pour celles du Démon. Ne peut-il pas avoir des projets, *très-sages* à son point de vue, sans que nous en *découvrions* le mystère, *surtout* au *commencement ? Ensuite*, est-il bien *vrai* que le *but* du Démon dans la production de ces phénomènes étranges nous *échappe* si *complétement ?*

Les *résultats* qu'ils ont eus dans *certains pays*, *le mal* qu'ils ont causé à *certaines personnes*, leurs *tendances partout*, tout cela ne fait-il pas *entrevoir* assez clairement le *but* que le Démon *pouvait* se proposer d'*obtenir* et qu'il a en *partie* obtenu ? — *Ainsi*, 1° il n'est pas *démontré* que les faits en question soient aussi *ridicules* qu'on veut bien le dire. — 2° *Ridicules*, ils n'en seraient pas moins *attribuables* au Démon. L'objection *tombe* donc tout entière, en laissant *debout* notre assertion.

= *Bouffées d'un cigare havanais.* In-32 de 8 pages, sign. M. P. (Clermont. Typ. Thibaud.)

Le titre s'est trouvé plus vrai, peut être que son auteur ne l'aurait voulu. Autant en emporte le vent.

Quand donc le premier venu se lassera-t-il de jouer au Larochefoucauld et de lâcher des pensées aussi originales que celles-ci :

*** Les sentiments comme l'or se conservent d'autant plus qu'on en use moins.

*** La docilité de la victime simplifie le rôle du sacrificateur.

*** Une poule qui pond est plus utile à l'humanité qu'un homme vicieux.

Celle-ci seule nous a paru singulièrement neuve :

*** Réchauffer le cœur d'une femme froide, c'est étouffer sa vertu.

= *Très humble supplique d'un paysan champenois qui ne veut pas que sa fille paie les dettes de défunt son mari* (imp. chez Cosse, in-8° de 32 p.)

Mémoire fort curieux signé : *Un paysan champenois*, où l'auteur nous apprend que la Champagne n'a guère que des champs bien arides : *Quelques*

moutons dont Colbert nous apprit à filer la laine, était autrefois tout ce que chez nous un paysan possédait.

Suivant lui, si son père, si son grand-père, si lui-même a travaillé sa vie durant, c'est pour que son bien fût transmis à ses descendants et non à des étrangers. Il a marié sa fille sous le régime de la communauté ; mais le maire en la mariant lui a dit que *la femme doit obéissance à son mari et le mari protection à sa femme.* Or si la dot qu'il a donnée à sa fille devait servir à payer les dettes du mari, ce serait elle qui donnerait protection à son mari, et la loi serait violée; donc il demande que la femme soit déclarée propriétaire de sa dot, et non simple créancière de la succession. Ce qui donne un certain piquant à ce mémoire, c'est la forme ; ce sont aussi les citations nombreuses, et les tirades sur le notariat, sur les tribunaux, etc., etc.

= *Dictées récréatives des bizarreries et singularités de la langue française*, par Wik-Potel (veuve Maire-Nyon, in-8°).

Quelques extraits pourront seuls donner une idée de ce livre qui est écrit sur le même modèle d'un bout à l'autre. On croirait lire le *Tintamarre :*

« 300. Il *défère* à vos ordres, il a promis de *dé-*
« *faire* ce qu'il a fait ; en ce moment il *déferre* votre
« cheval.

« 301. *Défais-toi* de ce tas de *défets* inutiles ; et

« quand tu te seras *défait* de ces rebuts, tu achèteras « une quantité *d'effets* précieux.

« 302. En *déférant* votre cheval, et en ôtant votre « écusson *déferent*, il s'est montré d'un esprit *dé-* « *férant*.

« 303. C'est pour *déférer* aux ordres de mon maî- « tre qu'il faut *déferrer* le cheval. »

Quel travail ! quelle patience ! Et pourquoi, bon Dieu !

[Du 14 aout.] = Périodiques nouveaux :

— *Le Samedi*, journal littéraire illustré, à cinq centimes.

— *Le Censeur* de l'industrie, de la Bourse, de la littérature et des arts, paraissant tous les jeudis. — Pauvre littérature ! pauvres beaux-arts ! à quel rang ce titre vous fait-il tomber ! Est-ce une épigramme de la rédaction ? Est-ce la conscience de ses propres forces ? Dans tous les cas, c'est triste.

= *Diogène*, journal satirique, consacré à la biographie des célébrités contemporaines. Vignette représentant Diogène sa lanterne à la main, et un binocle sur le nez. Une foule effarée paraît se dérober aux recherches du Cynique ; sa figure n'exprime cependant rien de bien méchant. On le prendrait volontiers pour un fashionable attardé aux bains Deligny et ne pouvant retrouver sa culotte.

= Le *Carillon*, journal musical et... littéraire (toujours !), hebdomadaire. Donne cent francs de

musique et une gravure valant douze francs pour un abonnement de trente francs.

C'est véritablement trop.

Il n'est pas étonnant que les abonnés deviennent aussi rares.

On les gâte.

= Le journal *le Réalisme* que nous annoncions la quinzaine dernière a peu ou point paru. Communiqué d'abord par ses rédacteurs à l'un des maîtres du genre, il n'a pas obtenu son approbation. Aussi les exemplaires ont-ils été retirés du domaine public, et lacérés presque tous.

Ce trait d'héroïsme honore ses auteurs et tient les collectionneurs en éveil.

= Un numéro de la *Phrénologie* contient ce hardi paragraphe : « Certes nous ne pouvons faire l'éloge de notre expérience, de notre habileté en application phrénologique ; mais nous dirons que le système de Gall, exercé de certaine façon et avec une longue pratique, peut arriver à une précision fabuleuse de divination. Afin d'offrir à nos lecteurs, amis et ennemis, une preuve frappante de ce que nous avançons, nous nous engageons à publier dans notre journal l'analyse phrénologique de tout homme qui désirera subir notre examen dans l'intention d'en divulguer les résultats, comme aussi de tout crâne, plâtre, masque, portrait, photographie, qui nous sera envoyé rue de Provence, 48. »

Les amateurs ne manqueront pas, mais seront-ils tous contents ?

— *L'Univers Israélite* du mois de juillet a publié des *Lettres d'Angleterre*, où M. Wise, rabbin américain, raille le plus humoristiquement du monde les israélites polonais qu'il a eu occasion de voir pendant son séjour à Londres.

Des touristes polonais, — coreligionnaires excellents, mais peu propres, — m'ont déjà découvert par centaines dans cet immense Londres. Ils venaient en appeler à notre religion commune et à leurs nombreuses filles non pourvues. Ils faisaient un appel à mon sentiment religieux et à mon imprudence pécuniaire, et j'ai à chacun d'eux offert un don selon mes moyens, et, par des considérations diététiques bien connues, j'ai laissé tomber ce don, de la manière la plus délicate, dans le creux de la main, sans la toucher, écoutant avec affabilité l'histoire des douze filles non mariées de chacun, et leur montrant ensuite la porte, car ils sentaient horriblement l'eau-de-vie.

La police royale d'Angleterre, dans sa simplicité insulaire, aurait peut-être employé des mois pour me dénicher. Un ami polonais apprend mon adresse déjà chez le traiteur de Hambourg, ou bien douze heures après que le mal de mer l'a vomi sur le rivage britannique, — tellement est prodigieusement développé l'instinct anglais de la grande et noble famille de *Schnorr*.

Des historiens superficiels seuls radotent de mobilité et d'inconstance chez les Polonais, comme d'un défaut de caractère de leur peuple. Je les ai trouvés indubitables et sûrs sous toutes les latitudes; ils m'ont suivi fidèlement jusqu'ici au delà la mer. Oui, par le ciel, ces fils de la famille Schnorr forment

une éternelle (et sans doute coûteuse) chaîne d'union entre nous tous qui sommes dispersés sur la surface de cette planète, pour notre honte et notre affront, pour notre repentir et notre expiation, pour servir d'avertissement et d'exemple, avec et sans passeports de nos gouvernements respectifs.

Un peu après, M. Wise évalue en ces termes la position de ses coreligionnaires de l'Ecosse et de l'Irlande :

Voilà à peu près tous les faits que j'aie pu jusqu'à présent constater scientifiquement dans le judaïsme anglais. On pourrait ajouter que jusqu'à ce jour peu de rejetons de Jacob se décident à s'établir en Ecosse, par le seul motif que ces Ecossais sont une peuplade tellement rusée que même les nôtres en seraient infailliblement dupes. En vérité, depuis qu'on écrit l'histoire universelle, nulle nation n'a encore fait un aussi grand compliment à une autre nation que les nôtres en font aux Ecossais en s'écartant modestement de leur chemin. Aussi bien il n'y a pas grand'-chose à gagner chez ces gueux. Les pauvres d'entre eux émigrent en masse vers le sud d'Angleterre pour gagner de l'argent, et les autres qui restent à la maison préfèrent, par pure ladrerie, aller à l'église qu'au cabaret. Non, par Rothschild ! ce n'est pas là un peuple pour le judaïsme à qui il a été promis un pays avec des cascades de lait et de miel.

On ne saurait indiquer facilement, avec une exactitude statistique, combien de juifs il y a en Irlande (on dit que leur nombre y est fort restreint). C'est la faute de la police anglaise qui n'exige point de cartes de séjour et ne s'occupe nullement de la religion des gens. Pour le moment, on peut se passer encore de la statistique de la population israélite. Mais si notre peuple se décide enfin d'émigrer en masse à Jérusalem, alors notre guide de ce pays sera bien embar-

rassé de savoir combien de bateaux à vapeur il lui faudra prendre pour cette traversée. Cette incertitude a été exposée un jour à John Russell lorsqu'il était encore secrétaire d'Etat de l'intérieur. Mais il répondit avec sa présence d'esprit ordinaire, que pour un pareil cas le gouvernement se réservait toujours le plaisir de mettre à notre disposition toute la flotte britannique. Et pourtant il est encore beaucoup de gens qui prétendent qu'il n'y a rien de bien sérieux dans les efforts d'émancipation du noble lord!

[Du 15 aout.] = Voici qui peut faire le pendant d'une histoire de cercueil racontée par nous dans le premier volume.

Un compositeur allemand fut, il y a quelque temps, embaumé par l'ordre de sa famille inconsolable.

Cette opération délicate fut accomplie par celui qui en était chargé avec un bonheur tel, qu'un nouveau *client* lui était bientôt adressé par la famille du défunt.

Il s'agissait de faire embaumer un M. X***.

Cet embaumement devait être fait avec autant de soin que l'autre. On ne regardait pas au prix.

Quelque temps après, les héritiers requièrent le mémoire des frais, et semblent fort surpris de la modicité du total. C'était, je crois, six cents francs. Ils ne peuvent même s'empêcher d'en faire la remarque : « Nous vous avons cependant dit de faire tout pour le mieux.

— Aussi, ai-je agi en conséquence, répond le praticien non moins surpris.

— Vous ne nous demandez cependant que six cents francs.

— Eh bien ?

— Eh bien, n'est-ce pas douze cents francs que vous aviez demandé pour ce pauvre M. X*** ?

— Oui, mais aussi faut-il vous avouer que c'est le fils qui m'a réglé en me prescrivant de porter les frais du mémoire à cette somme dont il a prélevé moitié.

Nous livrons le mot aux amateurs de comédie humaine.

LIVRES

= *Mélodies pastorales*, par Thalès Bernard (chez Taride). In-4°. — Poésies grand format. Près de deux cents vers à la page. Ce serait effrayant si on pouvait s'effrayer du ciel bleu, du bleu ruisseau, des saules verts et des verts roseaux chantés par cette muse polyglotte qui a nom Thalès Bernard.

— *Programme d'une bibliothèque historique arménienne*, par M. Dulaurier, avec le concours de Gab. Aïvasowski et Victor Langlois. Paris, Just Rouvier. — Antérieurs de près de cinq siècles aux écrivains musulmans, les auteurs arméniens sont les meilleurs et presque les seuls guides qu'ait l'histoire orientale. Leurs indications ne sont pas inutiles à notre histoire, par la lumière qu'elles répandent sur la part que nos ancêtres prirent aux Croisades. Plusieurs auteurs spéciaux ont entrepris de réunir et d'éditer ces précieux documents. — S'adresser pour les renseignements à la librairie Franck, 67, rue Richelieu.

— *La Journée des Madrigaux, suivie de la Gazette de Tendre et du Carnaval des Précieuses*, in-12, chez Aubry, tiré à 352 exemplaires. Ce nouveau volume, que l'éditeur Aubry vient d'ajouter à sa charmante collection intitulée : *le Trésor* des pièces rares ou inédites, n'aura pas moins de succès que les précédents. La plupart des pièces qu'il renferme sont tirées des manuscrits de Conrad. M. Aubry a de plus ajouté à cette édition une carte sur papier de Chine du pays de Tendre, gravée avec le plus grand soin.

— M. Maurice Germa a bien voulu nous envoyer deux de ses œuvres : — *Légende d'amour*, un de ces jolis petits livres blancs et roses que Giraud publiait il y a deux ans, et *le Drainage*, production plus sérieuse, dont la couverture bleue nous fait craindre que l'économiste n'ait désormais doublé le poëte.

La première partie de cette antithèse contient un fabliau drôlement tourné ; la seconde nous effraye par son caractère tout spécial. Bien que peu *ferrés* sur le drainage, nous dirons que le traité de M. Germa nous a paru complet, clair et méthodique. Seulement nous demandons à l'auteur la suppression d'images de mauvais goût, comme celle-ci : « Il (le drainage) ramène aux champs les ouvriers intelligents qui pressent vainement les mamelles stériles de nos cités. »

THÉATRES

Opéra.— *Les Elfes*, ballet de M. de Saint-Georges, musique d'un comte napolitain. Les Elfes sont d'aimables sylphes septentrionaux qu'on a condamnés à pirouetter par une température de plus de trente degrés, à l'ombre de l'Opéra.

On craint qu'ils ne puissent résister à cet essai d'acclimatation.

Théâtre-Français. — *La Statuette d'un grand homme.* C'est une Modeste Mignon qui finit par oublier ses poétiques rêveries dans les bras d'un ingénieur. L'ingénieur florit depuis quelque temps à la Comédie-Française, témoin *Par droit de conquête.*

Il y a aussi les débuts de Mlle Pauline Grangé, dont le monde connaît les succès à l'Odéon; ils n'ont fait que changer de théâtre.

Gymnase. — *Le Mariage à l'arquebuse* et *les Vainqueurs de Lodi*, deux vaudevilles semi-guerriers qui endurent assez bien *les ardeurs* de l'été.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

DU 16 AU 31 AOUT 1856

[Du 16 aout.] = A propos du général Walker et des derniers événements du Nicaragua, un rédacteur de la *Revue des Deux Mondes*, M. Alfred Assollant, a eu le courage de signer et la bonne volonté d'émettre les réflexions suivantes (vol. du 15 août 1856, pages 888 et 889).

«... Est-ce bien une trahison que de trahir l'ennemi de la patrie? Je laisse à d'autres le soin d'en décider. *J'avouerai pourtant que je n'ai jamais pu m'indigner sincèrement* contre ces Saxons qui, sur le champ de bataille de Leipzig, au plus fort de la mêlée, tournèrent leurs canons contre nous et sauvèrent l'indépendance de l'Allemagne au prix de leur honneur militaire. Les traités de Vienne leur ont peut-être donné des remords; mais quel que soit l'événement, le citoyen qui, en *sa conscience*, a cru délivrer sa patrie, *trouvera grâce devant l'histoire.* »

Le sens moral et la consécration de pareils principes n'ont pas besoin de commentaires.

= En attendant qu'on reprenne ses pièces à Paris, M. Ponsard les joue à l'étranger, en très-petit comité, il est vrai.

C'est ainsi qu'*Horace et Lydie* et un proverbe de Musset ont été interprétés à Aix-les-Bains, chez la princesse de Solms.

On ne dit rien du jeu de M. Ponsard, mais on l'a trouvé fort laid à la scène.

Ayez donc du talent !...

= En fait de périodiques nouveaux, nous n'avons à enregistrer pendant cette quinzaine que le *Dimanche des Familles*, bibliothèque-musée hebdomadaire, sous la direction de madame la comtesse de Bassanville, un nom avantageusement connu dans les feuilletons de modes. Cette publication anodine paraît destinée à charmer la jeunesse. Le personnel de sa rédaction est presque entièrement féminin.

[Du 20 aout.] = *Baleines et chapeaux*, croisade à bâtons rompus. Nouvelles crinolines, par Raoul Lamorillière. In-32.

L'auteur est un Bordelais humoristique que nous connaissons déjà. Sa nouvelle satire est bien entortillée, bien insignifiante, à part toutefois une chanson qui n'est pas signée de lui et dont voici deux couplets :

Dans son coupé, le soir, une élégante
Monte, étalant volants et falbalas ;
L'époux après, pour entrer parlemente,
Mais tout est plein ; bref, on ne l'admet pas.
Contre la mode il peste, il déblatère :
O crinoline ! ô fléau social !
Puis, furieux, il s'élance derrière
Pour arriver avec sa femme au bal.

On dit, lorsque les vendanges sont faites,
Adieu, paniers !... depuis longtemps, hélas !
Vignerons, votre automne est sans fêtes,
Et le raisin au pressoir ne vient pas.
Mais, s'il n'est plus de moisson pour la grappe,
Vous vendrez bien vos paniers, sur ma foi !
Car les contours où la beauté se drape
En vont bientôt nécessiter l'emploi.

= *Les Pianos*, par Raoul L. de Lamorillière. In-16. Imprimé à Bordeaux.

Les pianos et les femmes de chambre me font peur, dit-il dans son épigraphe ; aussi comme il a vainement *pris son piano à partie* et qu'après l'avoir *tourné*, *viré en tous les sens*, *depuis* l'ut *le plus bas jusqu'au* do *le plus haut et qu'il a toujours reçu des monosyllabes* entrecoupés *pour réponse* : *do*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *etc.*, il a juré de tirer dessus à boulets rouges.

En conséquence, ajoute-t-il,

« J'ai pris mon encrier, l'ai rempli d'encre « noire et fraîche, et j'ai versé impitoyablement « sur lui tout ce que vous allez lire. »

L'auteur finit par déclarer que le piano est un instrument d'une immoralité déplorable, parce qu'il faut travailler vingt-cinq heures par jour pendant trente ans pour faire un bon pianiste, parce que Rachel a chanté dans les rues en s'accompagnant sur l'orgue de Barbarie et enfin parce que Mirès a été un marchand de montres en cuivre avant d'acheter pour vingt millions le port de la

Jolliette à Marseille, etc., etc., et autres raisons de même force.

= *Les Décrotteurs de Périgueux*, par H. B. Périgueux. Imp. chez Dupont. In-8. L'auteur débute ainsi :

Si l'homme porte en lui quelque qualité rare,
Toujours à côté d'elle un défaut le dépare.
C'est de l'humanité l'universel malheur
Qui frappe, ainsi que tous, le jeune décrotteur.....

Puis il déplore le peu de littérature de ces jeunes parias, comme il les appelle, et termine en exprimant le vœu qu'un frère ignorantin soit chargé de les instruire et qu'on leur accorde un *petit pavillon*.

Pourquoi faire? — Pour cirer les bottes ou pour étudier.

[Du 21 aout.] = Ce n'est partout que procès. Les assignations fourmillent ; le papier timbré menace de disparaître, tant on en use. Et tout cela sous les prétextes les plus étranges, pour les motifs les plus saugrenus. Voici, par exemple, Mme Doche qui demandait encore hier trois mille francs de dommages-intérêts à l'auteur d'un livre que nous avons eu déjà l'occasion de citer, M. Etienne Pall (Platel). Le motif de cette demande est si délicat de sa nature que nous ne pouvons mieux le développer qu'en reproduisant l'assignation même du chargé d'affaires de Mme Doche.

C'est une pièce des plus curieuses et que Ba-

chaumont n'aurait eu garde de laisser échapper au siècle dernier, surtout s'il se fût agi de Mlles Duthé, Guimard ou Raucourt.

« L'an mil huit cent cinquante-six, le quatorze juillet, à la requête de madame Eugénie Doche, née Plunkett, demeurant à Paris rue de la Ville-l'Evêque, pour laquelle domicile est élu en l'étude de M. Mari, avoué près le tribunal civil de la Seine, sise à Paris, rue de Grammont, 12, lequel occupera pour la requérante sur l'assignation ci-après et ses suites, j'ai, Charles Lecocq, huissier près le tribunal civil de première instance de la Seine, séant à Paris, y demeurant, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 32,

« Soussigné donné assignation surabondamment au sieur Platel, dit Etienne Pall, homme de lettres, ayant demeuré à Paris, rue Monsieur-le-Prince, 10, audit domicile où étant et parlant à la concierge de la maison ainsi désignée,

« A comparaître le mercredi vingt-trois juillet mil huti cent cinquante-six, à dix heures du matin, par-devant MM. les présidents et juges composant la sixième chambre du tribunal de police correctionnelle de la Seine, séante au Palais-de-Justice, à Paris, pour :

« Attendu que dans le numéro du *Figaro*, en date du trois juillet de cette année, page cinquième, au cours d'un long article intitulé : *les Joueurs*, le sieur Platel, dit Etienne Pall, a écrit sur Mme Doche les lignes suivantes : « C'est un jeune homme ; je

« sais son nom et son adresse. Il était parti de « Paris pour Hombourg le lendemain d'une re- « présentation de la *Dame aux Camélias*, — il « avait besoin de mille francs ; il paraît que c'est « ou plutôt que c'était le prix, — c'est bien cher ! « — Eh bien ! il les a gagnés, ces mille francs. — « Qu'en a-t-il fait ? Demandez à qui de droit ! »

« Que dans ces lignes où la critique honnête n'a aucune place, M. Platel dit Pall se laisse aller à des imputations de nature à porter la plus grave atteinte à l'honneur et à la considération de la requérante ;

« Que le sieur Platel dit Pall a dès lors commis les délits de diffamation et d'injures prévus par les art. 13, 14 et 18 de la loi du 17 janvier 1829 ;

« Sous le respect des conclusions que pourra prendre le ministère public,

« S'entendre condamner comme diffamateur aux peines édictées par la loi.

« Et en outre, attendu que, par suite du délit dont s'agit, Mme Doche a souffert un préjudice dont il lui est dû réparation,

« S'entendre condamner à trois mille francs de dommages-intérêts, à l'insertion dans cinq journaux et aux dépens.

« A ce qu'il n'en ignore je lui ai, domicile et parlant comme dessus, laissé la présente copie du coût de : quatre francs 40 c. MARI. »

Il va sans dire que M. Platel a été renvoyé des

fins de la plainte ainsi que le *Figaro,* assigné de son côté par Mme Doche, pour l'avoir traitée d'*araignée* dans un bien petit calembour.

Le ministère public avait d'ailleurs résumé la morale de pareils débats dans cette phrase aussi courte que sensée : « La vraie pudeur gagne plus à se taire qu'à se défendre. »

= Toutefois, ces procès sont de véritables politesses et des jeux de courtoisie, si nous les comparons à certains débats provinciaux. Tel est un Mémoire récemment publié par un libraire d'Arras du nom de Théry contre un maître de pension, qui nie lui devoir une certaine somme d'argent.

M. Dadier, — c'est le nom du maître de pension, — y est appelé successivement « marquis d'Argent-Court, pâtre de Nubie, plat charretier de Hambourg, échappé de Charenton, jongleur, vieux matador, paladin de mensonge, cadavre suintant, serpent, » etc., etc.

Les arguments de M. Théry sont aussi virulents que ses épithètes :

Au lieu de prendre pour patron le bon Louis XII, et d'imiter ce prince si généreux, vous vous êtes sataniquement inspiré, et votre ardente soif de vengeance pharisaïque, cherchant d'autres victimes qu'un chétif libraire, s'est portée sur MM. Dufour et Billot avec autant de fureur que si ces deux ecclésiastiques, foncièrement renseignés sur le pour et le contre, avaient amoindri votre triomphant succès de carnaval, écourté votre laurier lupicin, lequel a moins

de branches et de vie que le bois durci d'une lance guerrière.

Mais tel qu'un chevalier sans peur et sans reproche, le curé de Nuncq, naturellement si calme, a, dans sa légitime indignation, disposé ses obus, braqué l'auguste canon de la vérité contre votre gigantesque Babel de mensonges, l'a démantelée, détruite de fond en comble, et s'est avancé chassant, pourchassant, l'épée dans les reins, un agresseur non moins ingrat qu'effrontément téméraire, relançant dans sa bicoque, refoulant dans sa pétaudière le Don Quichotte, *non faux ami*, *non fanatique dévot*, de Sibiville.

Reconnaissez, mon vieux matador, que ce jour-là vous avez rencontré votre maître et que le brave de Nuncq vous a flanqué un terrible camouflet. N'en perdez pas le souvenir et dorénavant gardez vos lunettes, regardez-y à deux fois avant de vous hasarder, de vous frotter à ce Bayard du sacerdoce.

Mais comme pour tout ce qui a trait à ma personne, votre lettre à M. Ledru de Framecourt est celle d'un grossier pâtre de Nubie, d'un plat charretier de Hambourg, d'un menteur non patenté, d'un échappé de Charenton, je viens par des lettres et réponses émanées de votre carrefour, sorties de votre réceptacle, vous prouver que depuis le 12 mars 1850 jusqu'au 16 novembre 1854, vous avez toujours au titre de principal, allié celui de noble marquis d'Argent-Court et qu'au lieu de payer, suivant convention, de six mois en six mois, vous preniez des années et plus que des années.....

Venez maintenant avancer que je vous ai réclamé tantôt 420, tantôt 600, tantôt 572 et enfin 586 francs, je vous riposterai qu'il y a près de quatre mensonges dans cette assertion aussi nomade que votre conscience et qu'avec un passé tel que le vôtre, passé criblé, lézardé de procès, il ne vous appartient pas de vous farder d'une bravoure empruntée, ni de tra-

quer la probité avec l'impudeur hautaine d'un marquis d'Argent-Court, ni de traiter avec un dédain princier un homme qui peut vous regarder en face et vous courber les yeux en terre. Aujourd'hui que notre correspondance est imprimée, qu'à l'aide des documents nombreux y renfermés, on peut, sans crainte de se tromper, juger, prononcer entre un libraire d'Arras et un principal de collége, outre que je perdrais mon temps, je rougirais de réfuter un à un, de réduire en poudre les quatorze articles de votre louvoyante et cabalistique verrine.

Vous vous êtes placé trop bas pour que je m'abaisse jusqu'à vous; m'approcher de vous ou vous toucher, ce serait me salir.

Ce Mémoire est intitulé *Corollaire du Supplément au Coup d'œil rétrospectif*. A en juger par son contenu, que devaient être le *Supplément* et surtout *le Coup d'œil!*

[Du 22 aout.]

LES FEMMES VENGÉES

ou les Révélations d'un Ange

PAR

JOSEPH DUFFEYTE-DILHAN

(du Gers)

Auteur du livre *Des femmes et de la mère de famille.*

Les Femmes vengées, de M. Duffeyte-Dilhan (du Gers) nous rappellent une *Apologie des Dames Françaises*, récemment publiée par Ferdinand Maconnais, auteur des *Grisettes vengées.*

Seulement, la forme en est beaucoup plus héroïque. M. Dilhan (du Gers) vise à l'épopée, et il y

apporte toute l'exaltation, tout le mysticisme d'une âme sensible et impressionnable.

Son ouvrage compte deux volumes in-8° et contient un certain nombre de lithographies, nous reproduisant les situations les plus palpitantes du sujet. Les premiers chapitres méritent seuls qu'on s'y arrête.

L'auteur nous introduit à Notre-Dame de Paris. « Quelques rayons d'un soleil mourant dorent encore les tours de la sainte basilique, » et une foule empressée se rassemble autour de la chaire du père Lacordaire, « le géant de l'éloquence sacrée. »

Dans le coin d'une chapelle obscure se trouve tapi un mystérieux jeune homme, modeste, grave, mélancolique ; noble type de grandeur et de vertu. Adrien (c'est son nom) « n'a jamais porté à ses lèvres la coupe des plaisirs dont le poison fait tant de victimes, » il chérit et respecte dans toutes les femmes une sœur, une mère. Bref, « il n'habite la terre que pour y répandre le parfum de ses vertus. »

Après le sermon, Adrien s'endort, ivre d'extase, sur les marches de l'autel au pied duquel il était prosterné. Un essaim de rêves gracieux voltige à ses côtés et il nage dans un bonheur ineffable.

« *Mais quelque chose* de plus enivrant coule dans les veines d'Adrien. L'air qu'il respire s'épure et s'embaume, une aurore radieuse se lève sur sa tête, la *chair de ses os* tressaille. Adrien voit le ciel s'entr'ouvrir. Les voûtes éthérées retentissent des

chœurs des immortels : soudain un ange, aux ailes d'or, fend *la plaine des airs*, vient *se reposer sur le front* du jeune mortel, lui tend les bras, et versant dans son âme la foi, la paix et l'amour, il lui crie :

« Réveille-toi, noble enfant de la terre ! regarde... écoute... adore... obéis... »

Pendant qu'Adrien dévore des yeux « cette ravissante créature » qui lui sourit « comme un tendre ami, » l'ange profère ces paroles solennelles :

« ... Bien des soleils se sont couchés, bien des printemps ont paré la nature de robes de fleurs, bien des colombes ont réchauffé sous leurs ailes les doux fruits de leurs amours, depuis que l'homme semant l'ignorance et l'injustice autour de lui... a imprimé le sceau de sa puissance sur le front de la femme, lui a interdit de marcher son égale et l'a accablée sous le poids d'iniques préjugés. »

« Homme ! si tu savais la douleur de Dieu lorsque tu brises un pauvre cœur de femme, que tu ris de ses pleurs, que tu la fuis pour de nouvelles amours !... Homme ! si tu savais la colère de Dieu lorsque, vaniteux et cruel, tu révèles les doux mystères de la flamme sacrilégement éteinte.

« Homme ! si tu entendais les soupirs, les cris de désespoir, les nocturnes et folles prières de tant de femmes abandonnées ; si tu voyais leur tristesse, leurs larmes dans des nuits sans repos, leur mortelle agonie ; si tu voyais tant de cœurs, trésors d'amour, se briser comme *un calice de fleur foudroyé* par

l'orage, tant de beaux yeux bleus et noirs s'éteindre comme une étoile dans une sombre nuit ; si tu voyais enfin tant de roses mourir sans printemps et sans soleils... oh! que tes remords seraient amers!... »

Le messager céleste arrive enfin au but de cette entraînante improvisation :

« C'est toi, *vertueux jeune homme*, que Dieu choisit pour écrire mes révélations, pour les publier et pour apprendre aux hommes la valeur et l'influence morale de la femme. »

Après avoir fait quelques façons, Adrien finit par accepter. L'ange le rassure, attache sur lui le plus doux regard, lui donne un baiser de paix et d'amour, et lui dit :

« Dieu me rappelle au pied de son trône. Aime, prie et crois, jeune mortel. Le ciel te proclame l'apôtre des doctrines religieuses et sociales qui doivent réhabiliter la femme. »

Après une nuit de recueillement et de prières, Adrien voit arriver dans un char triomphal une femme « chef-d'œuvre des mains de Dieu ; » c'est la sainte Vierge elle-même qui fait à son tour entendre ces paroles :

« Approche, jeune mortel, approche avec confiance. Marie, femme qui, comme toutes les femmes, a aimé et souffert, vient sanctionner ta grande mission. »

Puis elle lui donne un anneau dont elle explique ainsi les vertus miraculeuses :

« Lorsque tu voudras connaître les innombrables mystères qui voilent les sublimes amours de tant de jeunes filles trahies et cruellement immolées, tu baiseras pieusement la croix qui surmonte cet anneau, et l'ange révélateur viendra dérouler devant tes yeux les pages de leur déchirante histoire. Lorsque tu voudras connaître le martyre de tant d'épouses qui arrosent de larmes de sang la chaîne sacrée de l'hymen, tu baiseras l'anneau miraculeux, et l'envoyé du ciel t'apparaîtra soudain, prêt à répondre à tes questions, prêt à t'ouvrir le grand livre éternel qui repose aux pieds de Dieu, et à t'apprendre de tristes choses sur la destinée des femmes aimantes et généreuses, etc., etc.

« Va, jeune mortel ! le Fils de Dieu récompensera tes efforts, parce que sa mère est une femme. Va ! les générations à venir célébreront ta vertu et ta gloire ; une couronne ceindra ton front, et les vierges du ciel vont prier pour toi. »

Après ces mots, la sainte Vierge bénit Adrien trois fois et part au son d'une musique céleste. Le jour apparaît et notre héros sort de l'église pour aller remplir sa céleste mission.

Il gagne bientôt sa demeure, entre dans son cabinet de travail et « s'assied dans le fauteuil où souvent il avait déploré le triste sort de tant de femmes. » Maintenant il tressaille de joie et voit

d'avance la femme « couler des jours heureux dans les sociétés modernes. »

En attendant ce moment suprême, il appelle à différentes fois l'ange révélateur, et se fait éclairer par lui sur la position sociale de l'homme et de la femme, sur l'éducation et les mœurs de celle-ci, etc., etc.

Les révélations de l'ange nous ont, du reste, paru généralement banales et souvent fort arriérées. C'est ainsi qu'il rejette sur les hommes la coquetterie et le manége des femmes qui rajustent un collier et *déplacent une mouche* pour faire valoir l'éclat de leur teint.

En somme, la suite des *Femmes vengées* ne répond pas à ce pompeux début. Cet Adrien, que nous espérions voir militer à la plus grande gloire de la femme, reste enfermé chez lui et joue un rôle tout passif, se contentant d'appeler de temps à autre l'ange révélateur qui finit par devenir aussi monotone que la sultane Schéhérazade de ce brave M. Galland.

C'est une suite ennuyeuse d'histoires plus ennuyeuses encore sur une foule de femmes innocentes, malheureuses et persécutées par ces monstres d'hommes.

Nous parierions volontiers que M. Joseph Duffeyte-Dilhan (du Gers) ne s'est pas encore marié.

[Du 23 aout.] = La critique historique du *Pays* a vraiment des allures qui lui sont particuliè-

res. Ne voilà-t-il pas M. Barbey d'Aurevilly furibond de ce qu'Amédée Thierry n'a voulu voir dans son *Attila* qu'un simple conquérant. Parler du *Fléau de Dieu* comme d'un autre homme! lui supposer une politique quelconque! mais c'est presque un sacrilége pour M. Barbey d'Aurevilly. Attila est à ses yeux quelque chose comme un mauvais génie de la Fable, et il condamne formellement le malheureux auteur qui, après un mûr examen, n'a pas jugé à propos de plier le genou devant le merveilleux de ce type. Il fait même mieux, il l'accuse d'avoir, sous prétexte de niaises recherches, inauguré le *bourgeoisisme* dans l'histoire, c'est-à-dire un *faux bon sens* et un parti pris mesquin de ne s'étonner de rien.

Si M. Barbey d'Aurevilly était conséquent, il devrait engager tous ceux qui possèdent une âme impressionnable et un dictionnaire de mythologie à concourir pour le prix Gobert.

[Du 24 aout.] = Nous recommandons aux feuilles périodiques qui n'osent diminuer leur format dans la crainte de déplaire à leurs abonnés, la lecture et la méditation de l'avis suivant. Il a paru aujourd'hui en tête du journal la *Presse théâtrale* :

« L'agrandissement du format de la *Presse théâtrale* a soulevé de nombreuses réclamations. En donnant cette extension matérielle à notre journal, nous n'avions en vue que d'offrir un plus vaste cadre à la rédaction. Cette mesure n'était onéreuse que pour

nous, les conditions d'abonnement devant rester intactes.

« Nous avions cru réaliser une amélioration. On en a jugé autrement. *Comme notre premier devoir est de satisfaire nos abonnés*, nous reprenons notre ancien format. »

Braves abonnés... ! Vous verrez qu'au premier jour, ils viendront forcer le caissier de la *Presse théâtrale* à recevoir deux fois le montant de leur abonnement.

Nous nous plaisons du reste à reconnaître que les modifications matérielles du journal précité n'influent pas sur l'excellent esprit de sa rédaction. C'est ainsi que M. Jules Lovy, son rédacteur en chef, appuie avec chaleur l'établissement d'une institution qui nous paraît aussi possible qu'utile :

« Nous nous associons de toute notre âme au sentiment exprimé par notre confrère Deschamps, du *Moniteur dramatique*, au sujet des scandales et procès littéraires qui agitent en ce moment le monde qu'on appelle, par antiphrase, la grande famille des lettres.

« N'y aurait-il donc pas moyen de mettre un terme à cet état de choses déplorable et qui achèvera, si l'on n'y prend garde, la ruine du journalisme, déjà si déchu ?

« Nous nous demandons s'il n'y aurait pas une autorité conciliatrice à faire intervenir, une sorte de conseil de famille à établir, où les débats de triste nature viendraient expirer dans les mystères du huis clos.

« Les notaires, les agents de change, les avoués ont une chambre syndicale, les avocats ont quelque chose d'analogue, les corps d'état ont leurs prud'hommes,

et pour chercher des exemples dans un monde plus rapproché de nous, les auteurs ont le comité de leur société, sorte de tribunal arbitral où se portent et se débattent les différends survenus entre les membres de l'association.

« Pourquoi n'en serait-il pas ainsi des journalistes? Pourquoi ne se formeraient-ils pas en société qui aurait ses règlements et ses garanties ? pourquoi n'auraient-ils pas des syndics, sorte de tribunal de prud'homie et d'honneur, dont la mission serait de mettre fin à tous les scandales qui déshonorent la presse, d'en prévenir les causes en rappelant à la pratique de cette maxime du grand homme, si énergique dans sa formule vulgaire : Il faut laver son linge sale en famille. »

[Du 25 aout.] = Si, d'ici à quelque temps, nous ne voyons pas apparaître une pléiade de *stylistes* dans le département de Maine-et-Loire, ce ne sera pas la faute de la Société Grammaticale et Littéraire d'Angers.

Nous avons sous les yeux le cahier de ses règlements, et voici un certain titre V qui promet bien des choses séduisantes :

TITRE V. — Des Publications.

Art. 9. La Société se propose de publier par voie d'impression :

1° *Un bulletin* semestriel résumant les travaux du semestre.

2° *Un corrigé* des locutions vicieuses en général, et de l'Anjou, en particulier.

3° *Un dictionnaire* des mots didactiques de la grammaire et de la littérature.

4° *Une étude* d'analyse grammaticale des { mots. / phrases.

5° *Une étude* d'analyse { logique. littéraire.

6° *Un album* grammatical et littéraire, ou recueil de morceaux choisis en prose et en poésie, analysés et annotés.

7° *Une histoire philosophique* du langage.

8° *Des tableaux synoptiques* de grammaire et de littérature.

9° *Des comptes rendus* des ouvrages anciens et nouveaux de grammaire et de littérature.

= Nous avons déjà donné un extrait d'un recueil fort piquant sur la politesse et la manière de se conduire dans le monde. En voici un nouveau fragment plus intéressant encore que le premier. Il s'agit de la rédaction *des billets.*

Moins graves que les lettres, les billets ne sont employés que pour faire une invitation, réclamer un léger service, accompagner un petit présent, donner une marque de souvenir ou tenir lieu d'une visite.

Le discours dans les billets ordinairement n'est pas direct. On écrit le plus souvent en se servant de la troisième personne, soit en parlant de soi, soit en parlant au correspondant, ce qui, à raison de la répétition des pronoms, *il*, *elle*, *lui*, *son*, *sa*, expose à des amphibologies, qu'on ne peut éviter que par des tournures qui demandent beaucoup d'attention.

Lorsque le billet, pour éviter toute équivoque, emploie la première personne, il prend le nom de *Billet-lettre*, autrement on le nomme *Billet du matin.*

On aime à trouver dans un billet un mot agréable et ingénieux, quand il s'y place naturellement.

Billet-lettre. « Les affaires et les ennuis continuent à me tourmenter. Je vous attends à dîner aujourd'hui. Venez jeter quelques fleurs sur ma vie. »

Billet du matin. « Mademoiselle Stéphanie aura jeudi de cette semaine deux amies à dîner; rien ne man-

querait à sa joie, si mademoiselle N*** venait embellir sa petite fête, ainsi qu'elle a l'honneur de l'en prier en lui envoyant mille sentiments affectueux.

« 8 août, 5 heures du soir.

« STÉPHANIE. »

= Une circulaire qui commence à se répandre, annonce la vente à l'amiable de *Manuscrits historiques, autographes et inédits du feu roi Louis-Philippe Ier*, avec ce *Nota Bene* :

[*N. B.* — Nous croyons devoir déclarer que toutes explications et toutes garanties seront données à l'acquéreur sur la légale et légitime possession, comme sur l'authenticité de ces manuscrits, qui ne proviennent nullement, comme on pourrait le supposer, des enlèvements qui ont pu être faits aux Tuileries, en février 1848.]

Ces manuscrits comprennent l'Histoire de la Régence, ou de la minorité de Louis XV, et de tout son règne ; le règne de Louis XVI, jusqu'à sa mort, et celle de sa famille; et les parties intéressantes de l'histoire de l'Empire, de la Restauration et de la Monarchie de juillet 1830, ou de la dynastie d'Orléans.

Le 1er VOLUME, de plus de 300 pages in-folio, avec quelques pages in-4°, sur papier vélin, porte dans l'un de ses titres le mot *complet*, et contient : 1° des notes autographes sur le plan général du travail du roi, qui a pour objet la continuation de l'ouvrage historique du Père Anselme sur la maison de France et sur les grands officiers de la couronne, depuis Louis XV jusqu'à nos jours ; l'Histoire des branches royales de Bourbon, notamment de celles d'Orléans, de Condé, de Conty, d'Espagne, etc.

Ce volume, dont on a enlevé la plupart des écussons, est une mise au net qui, par suite de changements et de retranchements nombreux, est devenue une seconde minute originale, qui porte, sur un grand nombre de pages, des corrections et des an-

notations autographes du Roi, écrites au crayon noir. On y remarque aussi 48 pages de diverses écritures qui n'ont pas été expertisées.

Le 2e Volume, d'environ 160 pages grand in-folio, renferme plus spécialement les minutes et les rédactions autographes du roi, parmi lesquelles diverses parties se trouvent être de l'écriture du duc d'Orléans, de la princesse Marie, de la princesse Louise, de MM. Vatout, baron Fain, etc.

Ce volume traite d'ailleurs exclusivement de l'histoire particulière de la famille des Bourbons, notamment de tout le règne de Louis XVI, de la famille des d'Orléans, des Conty, de celle d'Espagne, etc. Au reste, ce 2e volume et le 1er se complètent l'un par l'autre.

Le 3e Volume, d'environ 200 pages ou 100 feuilles in-folio, y compris quelques feuilles in-4°, et la plupart écrites seulement au recto, contient l'histoire de l'Empire, pendant les années 1811 et 1812, et diverses pièces et lettres confidentielles et biographiques. C'est un manuscrit distinct, dont toutes les feuilles et pièces qui le composent se trouvaient parmi les feuillets des deux premiers manuscrits du Roi.

Au surplus, cette troisième partie n'est ni la moins curieuse, ni la moins intéressante : c'est la continuation, entièrement inédite, des souvenirs, journal, opinions, etc., du comte S. de Girardin, ancien président du Corps législatif, ancien général, etc., dont quatre volumes seulement ont été publiés en 1828 et qui se rapporte spécialement au règne de Napoléon Ier, aux événements politiques et aux principaux personnages de la cour impériale, pendant les années 1811 et 1812.

Ce volume, qui fait conséquemment suite aux quatre volumes déjà imprimés, contient, en outre, des lettres secrètes sur la vie et sur la conduite de plusieurs de ces personnages et sur les élections de 1815 et de 1823.

Tel est l'objet très-sommaire de ces manuscrits, dont la conservation est parfaite, l'authenticité garantie, et qui méritent, sous divers rapports, d'être classés au nombre des documents historiques les plus importants de notre époque, autant à cause des événements qui y sont relatés, qu'à cause du rôle tout à fait exceptionnel qu'y a joué l'historien qui les raconte et qui donne sur chacun son appréciation personnelle.

[Du 27 aout.] = *Eloge biographique de La Tour*, peintre du roi Louis XV, par Ernest Dréolle de Nodon, rédacteur en chef du *Journal de Saint-Quentin*. In 8° (chez Amyot).

M. Saint-Marc Girardin « dont la parole fait autorité » a fait l'éloge de cet ouvrage, et nous ne saurions trop en recommander la lecture, disait ces jours-ci une réclame du journal des *Débats*.

Nous avons ouvert ce volume avec toutes les préventions favorables que nous devait inspirer la *parole* de M. Saint-Marc, et nous sommes tombé de prime-saut sur un préambule dont les pompeuses amplifications méritent une petite place dans notre recueil d'excentricités littéraires.

L'ouvrage débute par un *Dialogue* entre le Génie et l'auteur. En voici les premières lignes. Nous ne soulignerons rien, parce qu'il y aurait trop à souligner :

« Le génie. — Que me veux-tu, ô toi qui m'invoques? Veux-tu chanter les héros de la guerre, et sur les cordes bruyantes de la Lyre immortelle,

tes doigts cherchent-ils les accents d'une marche triomphale?

« L'AUTEUR. — Non.

« LE GÉNIE. — Veux-tu faire retentir les échos du Temple de la Paix, et moduler ta voix sur le bruit cadencé des marteaux de l'usine? — Veux-tu chanter les conquérants de la Science, les élus de Dieu, qui arment leurs frères pour l'incessante lutte entre le Démon et le Christ, entre l'Ignorance et le Progrès? — Veux-tu pénétrer dans l'atelier où se meuvent les Titans modernes; dans le laboratoire où le chaos s'épure au feu des creusets? — Veux-tu, enfin, chanter ces fils privilégiés, aides du Créateur, qui ont agrandi l'horizon de l'intelligence, décuplé les forces humaines et dompté les éléments?

« L'AUTEUR. — Non.

« LE GÉNIE.—Ecoute, je devine. — Tu veux que je te révèle les secrets de ces fiers enfants qui, tête nue, poitrine ouverte, s'élancent dans la mêlée des passions, et reviennent vainqueurs, couverts d'une gloire mille fois plus belle et plus pure que celle qui charge d'or et de pierreries le casque du guerrier ? — Leur lance est une plume, leur bouclier la pensée ; ils puisent le courage dans l'esprit autant que dans le cœur, et un mot, tombé de leur bouche inspirée, fait reculer des bataillons que la mitraille ne pourrait arrêter!

« L'AUTEUR. — Non, encore!

« LE GÉNIE. — Quoi! voudrais-tu chanter ces âmes éclairées d'un rayon céleste qui viennent sur terre pour guérir les âmes?... »

Cela continue pendant dix-huit grandes pages; le Génie disant toujours : *Que me veux-tu* ? et l'auteur répondant : *Cherche.*

Qu'on vienne encore nous représenter les *Débats* comme un journal sérieux!

[DU 28 AOUT]. = *Réflexions et conseils* à l'usage des serviteurs de tous les âges et de toutes les conditions, par M. M.-A. — Nevers. Typ. Bégat.

« Aujourd'hui les serviteurs se plaignent de ne plus trouver de bons maîtres, et les maîtres se plaignent, de leur côté, de ne plus trouver de bons serviteurs. »

C'est à cette double difficulté qu'essaye de répondre ce petit livre qui témoigne de sentiments fort moraux et fort chrétiens.

L'indifférence religieuse et l'exagération des idées de progrès lui paraissent être la cause du mal :

Aujourd'hui les serviteurs ne sont plus pieux, leur maître ne peut plus remplir à leurs yeux la condition du chef désigné par Notre-Seigneur pour être honoré comme lui-même. — Il est simplement pour eux un supérieur qui les paye pour lui obéir, et qu'ils servent par intérêt à la mesure juste de la somme débattue entre eux et des gratifications à espérer. Ils ne servent qu'avec dégoût et jalousie; au lieu de plaindre leurs maîtres dans leurs faiblesses, ils s'en moquent et les flattent : ils colportent avec exagération et souvent avec aigreur les découvertes fâcheu-

ses qu'ils sont à même de faire sur leur caractère et leur conduite. Qu'en résulte-t-il ?

Les maîtres se sentent entourés d'individus hostiles qui épient leurs actions pour les commenter, ils ne trouvent que duplicité et basse intrigue dans ceux qui les servent, ils les changent espérant trouver mieux; ils changent encore, n'ayant pas rencontré ceux qu'ils cherchaient ; ils changent ainsi jusqu'à ce que voyant les serviteurs se succéder sans qu'il s'en soit offert de meilleurs et de plus dévoués, ils renoncent alors à en trouver jamais, ils conservent ceux qu'ils ont *par nécessité*, comme d'indispensables ressorts de l'existence matérielle, des ennemis de la vie privée qu'on tient à distance, dont on se méfie et dont on désire se débarrasser dès que leurs services cesseront, sans se préoccuper de leur bonne ou mauvaise fortune.

LIVRES

Les Restes de saint Augustin rapportés à Hippone, poëme par Alfred des Essarts. Imp. De Soye et Bouchet. In-8°. Ce poëme vient d'obtenir, au concours de 1856, une distinction exceptionnelle. La versification en est habilement ménagée, le style large; enfin il y règne une assez grande élévation de pensée pour que ses lecteurs joignent leurs éloges aux suffrages académiques.

THÉATRES

Palais-Royal. *La Queue de la poêle*. Une féerie est un nonsens au Palais Royal, dont la scène rétrecie ne comporte que de grotesques réalités. Demandez plutôt au machiniste! Ce brave homme a été tout dérouté par les exigences de la pièce nouvelle. Le critique indulgent par excellence, Théophile Gautier, a été forcé de s'en apercevoir. Il avoue, en revanche, que les « grimaces de macaque » de la troupe l'ont fort diverti. C'est une compensation.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

DU 1er AU 16 SEPTEMBRE 1856

[Du 1er septembre.] = *Le bien par le mal*, par Joseph Antin, ex-sous-officier, employé de l'assistance publique de Paris. — Imp. Paul Dupont.

Après quelques digressions sur la guerre d'Orient, — digressions peu en rapport avec son sujet, — l'auteur explique carrément le but de sa brochure.

Il voudrait qu'une contribution fût établie, non-seulement sur toutes les filles publiques, mais encore sur toutes les femmes galantes de Paris.

Les passages qui viennent ci-après contiennent l'exposé de ses motifs, l'aperçu des résultats et l'énoncé des moyens d'exécution.

« En effet, tandis que les personnes dans le cœur desquelles s'est conservé intact le germe des vertus solides demandent le pain de chaque jour à un labeur rude, pénible, ingrat, et qu'elles ne recueillent souvent dans cette voie honnête que des infirmités, des maladies pour elles, la faim pour leurs enfants ; des femmes (si c'est être encore femme que de n'en avoir plus que le sexe), des femmes, fléau des familles, promènent, étalent leur cynisme, leurs scandales, leur luxe, leurs livrées, insultent,

du haut de somptueux équipages qu'emportent de fougueux coursiers, aux mères qui marchent à pied avec leurs jeunes filles, naïves et pures, en leur envoyant leurs rires bruyants où se trahit le dédain, et leurs regards insolents, qui sont comme le défi jeté à la vertu par le vice, du haut de son char de triomphe! Ce sont là des ferments de dissolution qui font péricliter les nations!... Quand des millions d'âmes ont dressé leur tente sur le même territoire, qu'elles se sont réunies en un faisceau formidable appelé Société, qu'elles s'échauffent toutes au même soleil, au soleil de la patrie, il faut, sous peine de confusion, de tiraillements, de mort, que chacune d'elles apporte son contingent d'activité, de travail, d'intelligence, et de moralité! En dehors de cela, point de Société! Or, à ces femmes dont nous parlons, la partie saine de la société pourrait bien dire : « Qui êtes-vous? Votre nom? Que faites-vous? — Nous sommes la Ruine! Nous nous appelons l'Infamie! Nous ne sommes bonnes à rien faire dans cette société; nous y dominons en reines, parce que nous trouvons des hommes assez plats pour nous poser le diadème au front; mais en réalité, nous sommes la mèche qui allume la mine; l'explosion se fait autour de nous : *deuil* et *ruines*, voilà notre œuvre à nous!! »

. . . . . .

« Or, pour cette catégorie de femmes mentionnées

au début, tous leurs moyens d'*avoir* sont dans leur prostitution que rien n'entrave !... La prostitution ! mais c'est pour les privilégiées de l'ordre, les somptueux appartements, les délices du boudoir, les mets exquis, les vins généreux, les toilettes éblouissantes, les bijoux, les diamants, les enivrements de la vie, une fête continuelle ! pour toutes, l'oisiveté et le bien-être ! Pourquoi frapper le travail, cette longue prière du berceau au tombeau, cette vertu des sociétés grandes et fortes, ce blason des temps modernes, quand, dans une même cité, des milliers de femmes ignorent les moindres souffrances, les moindres privations, ne rendent à la société d'autre service que de la saper en la démoralisant ?

« La prostitution ne pouvant être déracinée peut donc être efficacement atténuée par l'impôt ! »

. . . . . .

« On peut, dès à présent, diviser les femmes par classes, indiquer, au hasard, le chiffre afférent à chacune d'elles, et supporter ainsi le capital provenant de cette taxe nouvelle :

1°	10,000	femmes à	50 fr.,	500,000 fr.
2°	5.000	— à	80	400,000
3°	3,500	— à	100	350,000
4°	1,500	— à	200	300,000
	20,000	femmes,		1,550,000 fr.

montant de la perception, capital suffisant à l'exécution de grandes choses. »

. . . . . .

« En vertu de cet ordre, M. le Préfet de police organiserait un bureau de perception d'après les bases que nous avons posées plus haut ; les recenseurs, hommes intelligents et d'une bonne tenue d'ailleurs, commenceraient à fonctionner ; ils épieraient les allées et les venues des femmes élégantes que nous nous proposons d'atteindre, afin d'acquérir la certitude que leur vie est un commerce, et que leur luxe ne repose que sur l'exploitation habile de leur vie scandaleuse. Cette certitude acquise, il serait envoyé à la Préfecture de police, bureau de perception, un bulletin de taxe, ainsi qu'il est fait ordinairement pour les commerçants fraîchement établis auxquels un avis d'impôt et de patente va faire connaître le montant de ce qu'ils auront à payer. Ils font un commerce; ils ne trouvent rien d'étrange à l'envoi qui leur est fait. Les femmes qui font l'objet de notre travail font un commerce, il ne saurait donc se manifester d'étonnement de leur part. »

. . . . . .

[Du 2 septembre.] = Renard vient de signer un engagement avec l'Opéra. Il devra se mettre à la disposition de notre première scène lyrique le 18 juin 1857.

Il n'y a guère plus de six ans qu'un ouvrier fondeur de Lille arrivait à Paris tout exprès pour se présenter à M. Ditsch, maître de chant de l'Opéra.

« Savez-vous la musique ? avait dit tout d'abord celui-ci.

— Pas trop, » répondait Renard, — car c'était notre ouvrier, — et il descendait l'escalier avec le cœur un peu gros, lorsqu'il se ravise tout d'un coup, vient refrapper à la porte du cabinet de M. Ditsch et lui dit :

« On m'a cependant assuré, monsieur, que je n'avais pas une vilaine voix. »

Sur les instances de Levasseur qui était témoin de l'affaire, on fait venir M. Roqueplan et on procède à l'audition de Renard.

La séance parut assez bonne pour qu'il fût maintenu provisoirement à l'Opéra, où il étudia deux années sous la direction de Rivial. Puis il alla se faire entendre sur nos premières scènes de province.

= *Le Livre des secrets*, par M. Séjour des Thons (chez Ledoyen). — Ce M. Séjour des Thons, qui s'appelle indifféremment Séjour de Lorraine, prétend avoir trouvé la partie la plus curieuse de ces secrets dans un petit bouquin du seizième siècle trouvé par lui sur les quais. Il nous avertit en même temps qu'il tient ce livre à la disposition des bibliophiles qui voudraient l'acquérir au prix de *mille francs*. Il pense sans doute que l'énormité du prix écartera les curieux. Quoi qu'il en soit, ses secrets sont d'une rare originalité.

En voici trois, — nous recommandons surtout le dernier :

Secret pour colorer le visage et le rendre vermeil comme une rose.

On prend un bout de ruban ponceau, on le trempe dans un spiritueux tel que eau-de-vie, de Cologne, vinaigre de toilette, alcool, etc., et l'on s'en frotte les joues. Cette teinture donne aux joues des *couleurs naturelles* qui rehaussent l'éclat du visage.

Élise VOIARD (*Lettres sur la toilette*).

Secret pour préparer le thé des sultanes qui rajeunit le visage et le corps.

Le serquis ou serkis d'Asie est une espèce de pied-de-chat qui vient au pied d'une montagne qui est auprès de la Mecque.

Cette plante se prend en forme de thé.

La vertu de cette plante est si admirable, qu'elle conserve la fraîcheur, la fermeté et l'embonpoint de telle façon, qu'une *femme de soixante ans ne paraît pas en avoir plus de la moitié.*

Le pied-de-chat d'Europe (*gnaphalium dioïcum*) est une petite plante vivace, inodore, qui croît sur les pelouses sèches des montagnes. Il entre dans la composition du saltrank ou vulnéraire suisse.

On le prend en se couchant, dans la proportion de deux cuillerées de vulnéraire dans quatre cuillerées d'eau.

Secret pour acquérir promptement une mémoire prodigieuse.

On jette de l'encens en poudre sur des charbons ardents, et l'on en respire la vapeur en fermant la bouche, et à un mètre de distance du foyer.

Cette vapeur a la propriété de pénétrer les artères céphaliques, de les exciter et de les stimuler.

(*Les Secrets et Merveilles de la nature.*)

[Du 4 septembre.] = *La Blague de Lantimèche*, feu roulant d'amphigouris, quolibets, jeux de mots, pointes, lazzis, pasquinades, turlupinades, coq-à-l'âne, épigrammes, etc., etc. Par Adrien M., *Président d'une société d'imbéciles.* Nouvelle édition.

(Propriété de l'auteur.)

C'est une de ces productions inouïes qui défrayent les bas-fonds du colportage et les parades de nos paillasses forains. L'épithète *d'archi-mauvaise* ne leur est pas même applicable, et néanmoins elles sont très-goûtées dans un certain monde, et le chiffre de leur tirage atteint des proportions fabuleuses.

La *Blague de Lantimèche* contient dans une feuille de douze pages : 1° un recueil des calembours les plus modernes ; 2° *la généalogie de la famille de Lantimèche, dernier descendant des sots ;* 3° un petit dictionnaire d'argot, dit *argot* de voyage ; 4° *Mes débuts dans l'art dramatique*, esquisse de mœurs ornée de calembours à rendre confuse l'âme de M. de Bièvre. En voici un échantillon. C'est un acteur ambulant qui parle :

L'idée me vint de faire jouer la comédie à des poissons. Je me dis : c'est nouveau, peut-être pourrai-je réussir. Enfin, le lendemain matin je pars de l'hôtel avec un régiment de lignes... sur mon épaule. Là, je prépare, je tends mes lignes au bord de la mer, sans faire le moindre bruit : au bout d'une heure, je retire mes lignes ; alors!... je n'avais rien pris ; mais j'aperçois un pêcheur qui avait des filets, je lui conte

mon histoire; il me dit : Venez avec moi. Je pars, il jette ses filets ; alors nous avons fait une prise admirable : des raies, des carpes, des homards, des limandes, des soles, etc. J'avais, entre autres, une sole qui chantait; enfin la pauvre bête, elle chantait en sole, chantait comme elle pouvait. J'avais monté une pièce jouée par quatre principaux sujets. Une carpe, un hareng, un homard et une écrevisse. J'avais monté une pièce en deux actes, intitulée : *le Mari trompé ou l'Epouse criminelle*. J'avais tiré cette pièce des impressions de voyage d'une limande : c'est un style un peu plat, mais coulant, et ça avait été revu et corrigé par un *Saumon*. Il y avait un passage curieux, c'était le passage du saumon. Il y avait entre autres, une matelote dansée par des carpes et des anguilles, et un discours magnifique fait par une raie. Au moment où elle est en train de prêcher, un murmure s'élève et coupe le discours de la *raie net*... Le tapage commence, et les poissons, anciens soldats, que l'on reconnaît aisément à leurs *sardines* sur les bras, croisent la baïonnette, se précipitent sur la foule, font un tel massacre que toutes les anguilles sont *détruites*.

Au deuxième acte, c'est une carpe qui épouse un hareng. Vous savez comme moi que le hareng, l'hiver, reste en place; mais le hareng, *l'été*, voyage. Le hareng, avant de partir, prie l'écrevisse d'avoir l'œil sur la carpe, son épouse. Au moment où je vous l'écris, la scène est dans un baquet. On voit la carpe assise dans un fauteuil et le hareng qui lui fait ses adieux. Aussitôt le départ du hareng, le homard qui joue le rôle de séducteur, entre et vient se jeter aux genoux de la carpe, en lui disant : « Carpe, je t'aime, je ferais pour toi tous les sacrifices du monde, mes trésors, mes châteaux, mes... » Au moment où la carpe est prête à succomber aux tendres discours du homard, le hareng entre précipitamment et les surprend : voilà le coup de scène. A la vue du hareng,

le homard *rougit*, la carpe se pâme, l'écrevisse recule de terreur, et le *hareng sort* parce qu'il est vexé. Le ciel, irrité d'une pareille trahison, fait tomber sur les acteurs une pluie de feu, et le rideau tombe sur une friture générale. Je crois que cette pièce serait goûtée si on la donnait ici ; mais elle a produit un effet magnifique du temps de Jean Goujon.

[Du 5 septembre.] = Il nous arrive de Laval deux *pages* in-4°. (Imp. Godber.) Ces pages qui n'ont aucun titre contiennent deux lettres particulières datées de Jérusalem et signées A. Messager; leurs destinataires les ont sans doute fait imprimer à cause du contenu. Souvent plus que naïves, ces lettres se rapprochent beaucoup plus des chroniques du moyen âge que de l'*Itinéraire* de M. de Châteaubriand. La seconde nous a paru assez curieuse pour mériter les honneurs de la réimpression.

Elle raconte en termes peu corrects, mais fort expressifs, les derniers événements du Saint-Sépulcre.

« 27 avril 1856.

« Mes chers parents,

« Comme le courrier ne part pas encore, je décachette ma lettre pour vous donner des détails sur la scène qui vient de se passer à l'église du Saint-Sépulcre. Vendredi 26, c'était le vendredi des Grecs et des Arméniens; alors dans leurs cérémonies, c'étaient des cris à vous briser les oreilles, des chants; ils sautaient les uns sur les autres, des fous; c'était pire que dans une halle, ils couraient les uns après les

autres autour du Saint-Sépulcre; c'était une vraie profanation, cela faisait mal au cœur de voir des choses se passer ainsi autour des Lieux-Saints. Un officier turc fumait son cigare près du tombeau de Jésus-Christ. Ensuite toute la journée a été employée à des grimaces. Hier samedi, la même chose; mais sur les deux heures de l'après-midi on a fait la cérémonie du feu saint, c'est un homme caché dans le tombeau qui allume un feu; alors tout est fermé pour mieux jouer son rôle, et au milieu des cris plus forts qu'à l'ordinaire, le feu sort et chacun a un cierge ou une torche et l'allume. Je n'ai pu voir cela sans rire. Les uns se découvrent la poitrine et se brûlent les poils, les autres la barbe, d'autres étendent la main sur leurs cierges et puis ils se la passent sur le visage; ils croient véritablement que ce feu vient du ciel, ils sont fanatiques au dernier des points. Alors c'est à ce moment que s'est élevé un combat. Cela arrive presque tous les ans entre les Grecs et les Arméniens, après leurs singeries. Tout à coup on a entendu les coups de bâton, mais dans l'intérieur de l'église, à la porte du Saint-Sépulcre, j'étais tout près; à ce moment, voyant que ça chauffait, alors je suis monté dans la partie des catholiques, j'ai vu la scène. Alors ces deux peuples, l'un contre l'autre, à qui briserait le plus d'objets (*sic*) : tout le devant du Sépulcre qui était garni de plus de deux cents lampes, tout est brisé; des tableaux qu'on a brisés à coups de pierre et à coups de

bâton; les bâtons des bannières on les brisait pour se procurer de quoi pouvoir se battre; les échelles, tout ce qui tombait sous leurs mains; les cierges qui étaient à la porte du Saint-Sépulcre, gros comme la cuisse, ils n'ont fait qu'un pli. C'était effroyable, ça a duré au moins trois quarts d'heure. Le Pacha gouverneur était au commencement avec le Consul français; il a voulu aller pour apaiser avec au moins deux cents soldats, ils ont été obligés de sortir deux fois, c'était un assaut; ensuite après je suis descendu, c'est alors que l'on marchait dans l'huile, dans les verres; sur la scène du carnage il y avait tellement de bois et d'objets cassés, qu'ils étaient au moins une dizaine à ramasser tout cela. Il y a au moins quarante blessés grièvement; on attend des morts pour aujourd'hui. Il y a beaucoup d'Arabes catholiques; ils pensent tous à la France, comme étant et ayant été toujours la protectrice des Lieux-Saints. Dans ce moment, ils croient tous qu'il va venir des troupes françaises à Jérusalem, les moines le disent aussi; car tous ces peuples ont grande confiance dans la France depuis cette guerre d'Orient, ils sont contents quand ils voient un Français. Aujourd'hui on fouille tout le monde, vous ne pouvez avoir aucun bâton à la main.

« Votre fils, A. Messager. »

[Du 6 septembre.] = La ville de Bagnères-de-Bigorre n'avait été jusqu'ici renommée que par sa bibliothèque, son musée et son illustre représen-

tant, M. Achille Jubinal, « l'homme de France qui se nourrit le mieux, » s'il faut en croire les médisants. Mais on ignore généralement qu'elle possède, depuis nombre d'années, un Conservatoire nomade dont les circulaires méritent une mention spéciale.

« *Concervatoire* (sic) *de musique religieuse* de la ville de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Dix-huitième année de la fondation. Œuvre de bienfaisance pour la propagande universelle de la musique religieuse et sacrée. Pour une seule et unique fois, un premier et dernier grand concert, pastoral et national, par l'élite des chanteurs béarnais-français, élèves du Conservatoire, arrivant de Jérusalem, où les appelaient leur vœu de pèlerinage de la bénédiction solennelle de la sainte bannière de l'établissement, après avoir eu l'honneur d'être admis à la cour de trente-trois souverains de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, savoir : de France, deux fois ; d'Angleterre, de Belgique, de Hollande, deux fois ; de Saxe, de Prusse, six fois ; du Hanovre, du Danemark, trois fois ; de Suède, de Norwége, de Russie, une fois ; d'Autriche, de Sardaigne, de Toscane, deux fois ; d'Egypte, de Turquie, de Grèce, une fois ; enfin de toute l'Allemagne et de l'Italie, et se rendant sous peu de jours aux Etats-Unis d'Amérique, par la France et l'Espagne.

« **Programme N° 1**, *exécuté devant S. H. le sultan Abdul-Medjid-Khan, dans son palais Théara-Khan, à*

Constantinople, le 15 juillet 1846. — Première partie : 1° la *Tyrolienne du Midi;* 2° la *Béarnaise*, chant patois des montagnes; 3° *Bagneraise*, chant populaire du Midi, avec solos de premier baryton, exécuté devant S. M. Néerlandaise, ainsi qu'à Paris, le 18 octobre 1844; 4° *Hymne à la Paix*, suivi de la *Marche des ménestrels.*

« Deuxième partie : 5° la *Chasse aux isards,* chant pastoral des Pyrénées, dédié aux chasseurs de la montagne; 6° la *Pyrénéenne;* 7° *Halte-là! les montagnards sont là!* chant national des montagnes, avec solos de fort ténor grave, exécuté devant tous les souverains de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, ainsi que sur le sommet de la grande pyramide d'Egypte, le 5 novembre 1846. — Finale.

« Les Béarnais n'auront d'autre accompagnement que celui de leurs voix formant orchestre. Ils seront revêtus du costume des anciens ménestrels de leur pays. »

[Du 8 septembre.] = Nous avons sous les yeux un *toast* en quatre pages, imprimé avec luxe sur papier vélin et dont voici le titre exact : « Dîner offert à M. G. de Lapeyrière, directeur de l'exploitation des chemins de fer de l'Ouest au pavillon Henri IV, à Saint-Germain, le 26 avril 1856. *Toast porté par M. Flachat, ingénieur en chef.* » Imp. Bénard.

Ce toast contient bien cent vingt vers, et les administrateurs du chemin de l'Ouest y sont tous comparés à des chevaux. C'est un peu long pour un toast et un peu dur pour des administrateurs; mais l'auteur ne s'y est pas plus ménagé que les autres, car il termine ainsi :

Mêlant à vos hourras ces rimes sans façon,
Flachat, ce vieux cheval, hennit à l'unisson.

Les vers suivants peuvent donner une idée de ce lyrisme nouveau :

Je rêvais cette nuit que j'étais attelé
Au char d'argent de la Fortune,
Dont la voix m'animait d'une ardeur peu commune.....
Donc, j'étais attelé, suant, tirant, morbleu!
Franc du collier, en demandant à Dieu
De ne pas rester dans l'ornière.
Devant moi, portant bien une noire crinière,
Tirait **Mayer**, coursier à l'œil fier et malin,
Qui sans broncher dévorait le chemin,
Et dont le mors, guidant sa course ambitieuse,
Avait peine à dompter l'ardeur impétueuse.
On voit à ses côtés, coursiers au sang ardent,
L'intrépide **Ribail**, l'audacieux **Larpent**.....
Dominé, puis **Demanche** et le vaillant **Gautier**
Donnent auprès de nous de francs coups de collier.
Et sur nos flancs, volant à tire-d'aile,
Eclairant le chemin, d'autres coursiers fidèles,
Goudchaux, **Comte**, **Bisson**, caracolent gaîment.
Vient **Theurier**, secouant sa crinière argentée.
Bouche, le Neptunien, à l'ardeur indomptée,
Précède **Le Cordier**, calme tempérament.

= *Poésies diverses* de Marcelin Sabatier. Mulhouse. — Elles sont remarquables par le combat le plus acharné que se soient livré jamais deux rimeurs. Nous reproduisons toutes les phases de cette lutte poétique, ne fût-ce que pour en montrer tout le ridicule et repasser au lecteur un peu de l'agacement qu'elle nous a causé.

L'auteur a rencontré en Italie un certain M. Achille de Lauzières de Thermines. Le lendemain même, il lui adresse un huitain flatteur. L'autre répond sur le même ton.

Nouvelle attaque de M. Sabatier. Riposte de M. de Thermines. Bref, la lutte ne finit que lorsque ces Messieurs perdent la respiration.

CE JOUR, OU LE HASARD ME FIT VOUS RENCONTRER,
ET QU'A CE FAIBLE ESSAI VOUS DAIGNATES SOURIRE,
J'IGNORAIS QUE J'AVAIS LE PLAISIR DE PARLER
A QUI POURRAIT AU MIEUX M'ENSEIGNER L'ART D'ÉCRIRE.
AUSSI D'UN TEL SUFFRAGE AYANT UN JUSTE ORGUEIL,
A MA TIMIDITÉ SUCCÈDE UN PEU D'AUDACE.
LE POÈTE A MES VERS A DAIGNÉ FAIRE ACCUEIL ;
QU'IL DAIGNE EN AGRÉER AUSSI LA DÉDICACE.

SABATIER.

Pétrarque et Michel-Ange ont dû vous RENCONTRER
Aux portes de Florence, ils ont dû vous SOURIRE;
De poésie et d'art ils ont dû vous PARLER.
Je le vois aux beaux vers que vous venez d'ÉCRIRE.
Ces vers, je les accepte avec un juste ORGUEIL ;
Mais j'y trouve un défaut (pardonnez mon AUDACE,
Vous, chez qui la critique eut toujours bon ACCUEIL),
Ce défaut, c'est mon nom sur votre DÉDICACE.

Florence, le 27 *avril* 1833.

A. DE LAUZIÈRES.

RENCONTRER un ami n'est pas chose facile;
SOURIRE à cet espoir, me suis-je trop flatté ?
PARLER d'un tel ami, tout mon cœur en jubile,
ECRIRE, est un bel art, parler... la vérité !
ORGUEIL ! du bien, du mal, inépuisable source,
AUDACE ! qui nous perd, ou nous fait réussir ;
ACCUEIL ! coupe de fiel, coupe parfois si douce;
DÉDICACE ! à vous huit ! devrais-je un tel plaisir ?

Florence, le 26 *avril* 1833.

SABATIER.

Pouvoir vous RENCONTRER, échanger un SOURIRE,
Chercher à vous PARLER au lieu de vous ÉCRIRE;

Vaut mieux que faire en vers, avec AUDACE, ORGUEIL,
A votre DÉDICACE un trop indigne ACCUEIL.

« Et maintenant, à moins de mettre ces huit mots en diagonale, je vous laisse le champ libre, et vous prie, en prose très-modeste, de vouloir bien me dire quand vous aurez quelques moments à perdre, pour causer comme de simples mortels, sans commettre le moindre hémistiche. »

Florence, le 27 *Avril* 1853.

A. DE LAUZIÈRES.

ECRIRE : ORGUEIL, AUDACE ont dû SE RENCONTRER.
SOURIRE à DÉDICACE, ACCUEIL, reste.... *parler.*

« Demain ! si (comme votre indulgence accoutumée m'autorise à l'espérer) vous voulez bien pardonner encore à ce distique ; lequel n'a été fait qu'en vue de réduire à sa plus simple expression une fantaisie à laquelle vos deux précieux petits messages m'ont convié. »

Florence, le 27 *Avril* 1853.

SABATIER.

[DU 10 SEPTEMBRE.] = Nous devons à l'obligeance d'un amateur distingué la communication d'une pièce excessivement rare, étrange même parmi les étrangetés qui fourmillaient il y a huit ans. Cette production est signée d'un nom qui a souvent paru sur la quatrième page de nos grands journaux. M. Aubril paraît du reste avoir décidément abandonné la politique pour confectionner des pâtes à rasoirs dont on vante l'efficacité :

Candidature à l'Assemblée législative pour Paris du citoyen Aubril (Joseph), propriétaire, demeurant à Yères (Seine-et-Oise).

Est-ce irréflexion ou dessein qui porte presque tous nos publicistes à contester le mérite et les droits acquis, s'opiniâtrant à *abuser* le citoyen pauvre, et généralement peu éclairé ?

Que signifie le peuple souverain ? n'est-ce pas le supplice de la *roue* qu'on inflige sournoisement et perfidement aux travailleurs ? Car on lui *casse* les bras, en même temps que l'on fait tourbillonner son pauvre cerveau par ce grade pompeux, *suprême*, qui est l'apanage du peuple français entier, et non du peuple suivant la dénomination des *rusés embrouilleurs* qui ne prononcent ce mot qu'avec dénigrement, frappant d'exclusion, d'ostracisme, les élus de la fortune passagère, comme les titrés, qui sans efforts doivent être *fiers* de la souveraineté nationale, puisqu'ils concourent à l'élection des présidents, chefs transitoires.

Le premier des citoyens des grandes familles nobiliaires, qui s'est fait *démocrate*, a ennobli encore sa souche en ajoutant ce plus beau fleuron au blason de ses ancêtres : lui, partie intégrante de la souveraineté nationale, citoyen de la *noble république*, son *droit* ne peut lui être contesté, sa voix ne peut être discordante dans le grand concert de la famille française, de notre gouvernement démocratique humanitaire.

Citoyens, posons-nous, écoutons et respectons ! Ne *blessons* pas la juste susceptibilité d'aucun membre de la famille; qu'il n'y ait plus de premier ni de dernier à l'échelle ; cherchons au-dessous de zéro, comme au- dessus du trillon, s'il est nécessaire, et cela sans insomnie, sans efforts, sans colère, mais par la toute-puissance de l'*idée* et de la *foi*. Et pour les amateurs, à volonté, les titres et les hochets ; indifférence, mais *respect* pour ceux qui toujours veulent s'en pavaner.

Indulgence pour les grands enfants qui les ramas-

sent comme des dragées de baptême roulant sous les pas des marmots, aux parvis de nos *temples*; pâture pour les *mineurs* de tous les âges, sous la tutelle des chefs que nous sommes tous appelés à nous donner : Voulons fortement, mais sans efforts ; et la fougue de la matière faisant place à la *dignité*, sans oppression aucune, le progrès marchera sous la puissance occulte de la *vanité*.

Donc, par un préambule court, pompeux, et vrai au fond, déclarons (*quand la Constitution ne s'y opposera plus*) que toute la nation française est *ennoblie* ; faculté à tous de faire précéder leur nom *de la fameuse particule*. Ces deux lettres sont à la civilisation ce qu'est la *Marseillaise* au soldat, avec cette différence que l'une stimule l'énergie belliqueuse du pas de charge, et l'autre agit sur l'homme en lui faisant rapprocher les *coudes du corps*. Immense résultat civilisateur obtenu bien innocemment, puisque je prétends que c'est la *fierté* qui fait lacune chez les populations ouvrières.

Essayer d'abolir ce qui est noble dans notre sublime pays de France, ce serait méconnaître l'esprit français.

JOSEPH AUBRIL,

Qui se porte *candidat* pour l'Assemblée législative.

Le 2e arrondissement qui m'a vu grandir, c'est là que je me mets à la disposition de mes chers concitoyens et camarades de 29 années de gardes nationales montées et descendues, pour reprendre l'œuvre de mes *perruques classiques*, Palais-National, 139. Maintenant *président* des travailleurs démocrates de la vallée d'Yères (Seine-et-Oise), lesquels comprennent à souhait le sens de mes vues démocratiques et inébranlables. — Commençons par le commencement.

29 avril 1849.

[Du 11 septembre.] = La *Testomanie*, ou la manie de faire des testaments, comédie en cinq

actes et en vers, par Kozalem. Imp. à Mayenne. In-8°.

La *Testomanie*, nous dit M. Kozalem, n'a point été refusée au théâtre ; elle n'y a point été présentée. J'ai horreur des tribunaux où la partie intéressée ne peut se défendre et où cependant les jugements doivent être d'autant plus délicats qu'ils reposent entièrement sur des questions de goût. J'ai reculé devant le danger de voir repousser une pièce après un long délai peut-être et peut-être aussi pour les motifs mêmes qui à mes yeux auraient dû justifier son admission.

Les condamnations sont trop faciles avec l'abri de l'anonyme qui, au lieu d'une raison solide, peut cacher sous son voile, la jalousie déloyale et une censure non moins plate qu'ignorante.

Le temps, il est vrai, relève des arrêts iniques qui ont frappé de bonnes œuvres ; mais le temps, qui pour tant de choses marche si vite, se fait quelquefois attendre bien des années en pareille matière. Cela importe peu aux théâtres qui ont devant eux un avenir indéfini ; il n'en est pas de même pour l'auteur qui a déjà le plus souvent parcouru la moitié de sa carrière au moment où il commence à produire des travaux susceptibles de lui devenir profitables.

On peut jeter quelques feuillets en pâture à l'hydre des comités. On est plus méticuleux quand il s'agit de lui sacrifier le fruit de veilles pénibles et de longues méditations.

Ce début hautain, suivi d'une introduction fort embrouillée *sur la raison* d'écrire et les *effets de la littérature*, nous faisait présager un second Pagès (du Tarn).

Mais la suite nous a détrompé. La *Testomanie*

n'est pas une mauvaise pièce; le dialogue y est aisé et le comique est d'un assez bon aloi, sauf quelques formes surannées et bien des longueurs, — environ sept mille vers...

[Du 12 Septembre.] = Question morale de mon procès — par Gachot — imprimé à Bordeaux, chez Ch. Poinsot. A propos du procès, l'auteur fait sa biographie et proteste de son honnêteté, de son amour filial et fraternel; M. Gachot a été tour à tour rapin, militaire, commerçant, peintre. etc.

Voici quelques passages de son plaidoyer :

Il y a dans un procès, dit Daguesseau, deux questions : la question morale et la question légale ou judiciaire. C'est la question morale qui décide ordinairement du procès ; mais cette décision est toujours formulée par la question légale...

On a lu à la Cour le testament de mon père, c'est-à-dire, qu'on a appelé la question morale au secours de la question légale.

Cette question morale n'a pu être plaidée pour moi, à raison de mon absence.

Maintenant qu'il s'agit de plaider les testaments et la donation entre-vifs, je retrouve naturellement l'occasion de plaider cette question morale, si fatalement mise en oubli pour moi.

II

Et d'abord, je ne connais pas la teneur du testament de mon père. Je croyais qu'il s'agissait de dépenses faites pour me donner une éducation et un état; mais on m'a dit qu'il n'était question que de sommes indéterminées, qui m'auraient été données sans désignation de lieu, de temps, ni d'emploi.

Je dirai donc d'après Racine :

« J'ignore de quel crime on a pu me noircir ;
« De tous ceux que j'ai faits je vais vous avertir.

Je n'étais encore qu'un très-jeune enfant, qu'on se plaisait à reconnaître en moi des aptitudes générales et passionnées. Néanmoins, tout en obtenant le prix d'instruction, j'avais également le prix de sagesse.

Malheureusement pour moi, dans ces aptitudes générales et passionnées qu'on voulait bien me reconnaître, on s'arrêta fatalement à l'aptitude du dessin...

Il partit bientôt pour Paris et devint *le disciple d'un peintre illustre*. La misère ennuya bientôt l'enfant précoce, il voulut se faire un état sérieux et concourut pour l'école Polytechnique.

Je soutins victorieusement les examens, car les conditions d'admission m'avaient été cautionnées par un parent de mon père qui demeurait à Paris.

Malheureusement mon père se trouva hors d'état de subvenir aux frais d'admission cautionnés par son parent ; et je dus renoncer à me faire ainsi un état sérieux.

J'errais désespéré dans les rues de Paris, lorsqu'en levant les yeux, je vis, nouvellement affiché, le décret relatif á la formation des gardes d'honneur ; douze mois de service ou une campagne donnaient le grade de lieutenant de cavalerie. Un rayon de lumière pénètre ma jeune intelligence ; et dans ma détermination soudaine, je m'écriai : Voilà mon état trouvé !

C'était en dix-huit cent treize, au mois de mai, je n'avais pas dix ans accomplis, mais le développement de mes forces physiques avait suivi parallèlement celui de mon intelligence ; et j'étais aussi complètement constitué qu'on l'est ordinairement à quinze ou seize ans.....

III

.....Comme mon procès ne nécessite pas de nombreux détails sur cette époque de ma vie, je dirai sommairement que les gardes d'honneurs présents à Dresde et à Leipzick, combattirent à Hanau ; et plus tard se couvrirent de gloire à Rheims.

Il quitta le service à la chute de l'empire etp art pour San-Yago-de-Cuba avec une pacotille composée exclusivement de roses artificielles.

IV

J'arrivai dans le nouveau monde, mais peu confiant dans l'appui de mon oncle de San-Yago-de-Cuba, je m'arrêtai à la Havane.

Je me ressouvins donc que j'avais pendant dix-huit mois étudié l'art d'Apelles chez un peintre illustre.

Je m'occupais de peinture,

Mon succès parut immense, et retentit jusqu'en Europe. Mon père m'écrivit alors pour me prémunir contre l'enivrement de la fortune; il me donna le sage conseil de ne point me laisser égarer par l'ambition, et de revenir en Europe lorsque j'aurais réalisé une somme qu'il fixait à dix mille piastres. Il se plaignait en même temps de n'avoir point de dot à donner à mes sœurs, et finissait par me dire qu'il avait compté sur les retours pour payer les cinq cents francs de la pacotille que j'avais emportée.

On comprendra facilement que mon succès n'était qu'éphémère.

Après de nombreuses et terribles aventures il revient en France.

Après neuf ans d'absence je revis l'Europe et je reposai ma tête sous le toit paternel.

Neuf années d'épreuves et de fortunes diverses

n'avaient que mieux trempé mon courage. A mon arrivée, on m'offrit de faire trois tableaux pour un prix assez modique. J'acceptai, et muni de cette faible somme j'allai à Paris. Je me logeai dans une mansarde rue Saint-Germain-des-Prés, n° 5, réservant exclusivement l'argent que je possédais à l'édification d'une œuvre capitale.

C'était un tableau d'une épique dimension dont j'avais rêvé le sujet dans un moment d'heureuse inspiration comme la suite l'a prouvé.

Je n'accordai rien non plus à mes dépenses personnelles. Je suivis le même régime alimentaire qu'observait Michel Ange lorsqu'il peignit la chapelle Sixtine.

Cependant tout mon argent uniquement employé à l'édification de mon œuvre était insuffisant ; il serait difficile d'expliquer brièvement pourquoi. Par exemple, au lieu de louer des hommes et des costumes pour représenter mes personnages, j'achetai seulement des gravures de costume et je fis de petits bons hommes de cire drapés de linge mouillé. Dans ce mode d'exécution il y avait doute, hésitation, et par conséquent perte de temps. Ce que j'aurais exécuté largement et promptement, ayant des hommes drapés sous les yeux, je le faisais à plusieurs reprises et sans sécurité de l'autre manière.

Ceux qui ont cherché à expliquer la théorie du tir des bouches à feu, sans l'application de la parabole, ont peut-être déployé plus de génie, pris plus de peines que celui qui, le premier, a trouvé l'application de cette courbe à cette théorie.

J'éprouvai quelque chose de ces deux situations lorsque je tentai l'exécution de mon œuvre.

Quoiqu'il en soit, l'heure de l'exposition arriva et je n'avais point terminé mon tableau ; mais il me fut donné du moins de juger de l'effet qu'il aurait pu produire au salon.

Voici comment :

J'étais à l'Odéon, où l'on représentait une pièce

nouvelle, la pièce se terminait par ce qu'on appelle un tableau.

Ce tableau final excita un tel enthousiasme que tout le parterre se leva transporté d'admiration.

Je fus moi-même saisi, mordu au cœur ; ce tableau final de la pièce nouvelle offrait identiquement l'image vivante de mon œuvre inachevée...

Et le procès?

LIVRES

Notices biographiques des membres de la Société du jeudi (fondée le 6 mars 1851). — Poissy, Typographie Arbieu, imprimeur de la Société du jeudi. — 1856. — Brochure de 24 pages.

La susdite Société se compose de littérateurs, de médecins, de peintres, d'opticiens, de graveurs, d'architectes, etc. Sans préambule ni préface on a fait la biographie de chacun des membres, — c'est une réclame brochée.

THÉATRES

Odéon. — *Le Médecin de l'âme*, comédie en cinq actes et en prose, de MM. Guillard et Desvignes. — Pièce morale et ennuyeuse qui fait bâiller de huit heures à minuit.

Mme Toscan engraisse toujours.

Vaudeville. — *La Fée*, comédie en un acte, de M. Octave Feuillet; pièce tirée d'une nouvelle que l'auteur a publiée dans la *Revue des Deux-Mondes*. Fantaisie, faiseurs.

Gymnase. — *Le Feu de paille*, pièce à succès dont voici la dernière phrase, la moralité : *Les feux de paille* (feux d'amour) *sont moins durables que les feux de bûche* (feux de mari).

Théatre-Lyrique. — Réouverture avec la *Fauchonnette*.

Opéra-Comique. — Reprise de *Zampa*.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

DU 16 AU 30 SEPTEMBRE 1856

[Du 16 septembre.] = Une dame de beaucoup d'esprit, ce qui est rare, et Anglaise aimable, ce qui est plus rare encore, Mme de Saint-G... possède une maison dans la rue de ..... De cette maison elle s'occupe naturellement fort peu, et laisse à son homme d'affaires le soin de s'entendre avec les locataires et de toucher les loyers. Aussi est-ce avec le plus vif étonnement qu'elle entendit un jour quelqu'un se faire annoncer comme son locataire. La curiosité décida Mme de Saint-G... à faire introduire l'inconnu. — Elle vit entrer un petit monsieur pointu, frisé et qui avait l'air très-animé.

« C'est à Mme de Saint-G... que j'ai l'honneur de parler ? dit-il d'une voix contenue, mais tremblante de colère.

— Oui, monsieur.

— Eh bien, madame, est-ce une persécution, est-ce un parti pris ?

— Quoi, monsieur ? Je ne vous comprends pas.

— Madame, je suis M. J... L... des *Débats*... J'ai déjà déménagé deux fois; votre maison est la troisième où je trouve installée au-dessus de moi

une Mme Lemoine qui reçoit mes lettres, les décachète, renvoie les personnes qui se présentent pour me voir en leur disant que je suis absent, en voyage, que sais-je enfin ! Je n'existe plus, mon individualité est supprimée par un être impossible à saisir, à voir ; un Lemoine qui n'est pas moi et qu'on ne peut apercevoir, a pris ma place..... Si c'est un parti pris, dites-le-moi !... »

Et l'honorable rédacteur des *Débats* en débitant cette tirade était dans un état de surexcitation violente ; il s'agitait, gesticulait et se trémoussait.

Mme de Saint-G... eut beaucoup de peine à lui faire comprendre qu'elle n'y pouvait rien, que son homme d'affaires louait sa maison à des gens sociables, sans s'inquiéter si la synonymie des noms pouvait amener de fâcheux résultats, que si Mme Lemoine ouvrait les lettres de M. L..., c'est que sans doute elle les croyait adressées à son mari, et que si elle disait aux personnes qui demandaient après M. Lemoine qu'il était en voyage, c'est que sans doute son mari était absent ; en un mot, que tout cela n'était que le résultat d'un quiproquo.

[Du 18 septembre.] = On annonce en préparation, et pour paraître prochainement : l'*Essai d'une bibliographie spéciale des livres et des estampes érotiques, anciens et modernes*, par M. le C. d'I***, qui est probablement un faux pseudonyme. « Cet ouvrage formera un volume in-8° et sera du prix de dix francs. Imprimé avec soin sur beau papier

vergé d'Angoulême, il ne sera pas mis dans le commerce et *ne sera tiré qu'au nombre des Souscripteurs inscrits*. Il sera enrichi du portrait photographié de Pietro Aretino, d'après le Titien.

« Les livres et les estampes les plus rares et les plus curieux, annonce l'éditeur, M. Gay, sont, sans contredit, ceux du genre érotique. En butte à l'animadversion et à une poursuite ardente, n'obtenant de personne ni soutien, ni défense, ils disparaissent peu à peu silencieusement sans laisser la moindre trace de leur existence, laquelle même (et pour les plus célèbres de ces productions) est souvent révoquée en doute. Quelque heureux que soit ce résultat aux yeux de la morale, l'historien, le philosophe, l'artiste, le bibliographe le regrettent et voudraient, par la formation d'une collection analogue au Cabinet secret du roi de Naples où l'on a réuni les priapées d'Herculanum et de Pompéi, sauver d'une destruction totale les monuments d'un art et d'une littérature qui comprend l'humanité entière dans l'un de ses mobiles les plus puissants.

« Aucun ouvrage, à notre connaissance, n'existe encore, traitant *in extenso* le sujet qui nous occupe. Les éléments en sont répandus et disséminés dans les bibliographies générales, dans les *Index* de livres condamnés, dans le *Supplément* du *Moniteur universel* du 25 octobre 1850, dans les catalogues de livres rares et curieux et notamment dans ceux du duc de la Vallière, du comte de Labédoyère, du

marquis du Roure et de MM. de Soleinne, Beaudelocque, G. de Pixérécourt, de Monmerqué, Ch. Nodier, Viollet-Leduc, Fr. Noël, le chevalier abbé de Béarzi, etc., etc.

« Après avoir compulsé ces divers documents, nous avons consulté de savants bibliographes, bibliothécaires et bibliophiles français et étrangers. L'ouvrage n'étant pas destiné à être réimprimé et l'auteur désirant qu'il soit aussi complet et aussi exact que possible, il prie les personnes qui auraient des renseignements intéressants sur le sujet de les lui communiquer immédiatement. »

Au verso de ce prospectus se trouve encore ce petit avis qui ne laisse pas que d'avoir son *mérite :*

« On ne saurait méconnaître que la bibliographie que nous annonçons est plus difficile à bien faire qu'aucune autre. L'esprit pudibond du siècle oppose à l'étude de l'art et de la littérature érotique de grands obstacles, et, à moins de vouloir parler de ces productions et les décrire sans même les avoir vues, on se trouve, à chaque pas, arrêté et embarrassé comme on ne se trouverait dans nul autre travail analogue.

« Cette importante considération a engagé les auteur et éditeur de ladite bibliographie à prendre une mesure peu habituelle, mais d'une efficacité évidente pour la réussite de l'ouvrage. Comme il est uniquement destiné à ses souscripteurs et ne doit pas être mis dans le commerce, ils ont créé une So-

ciété purement civile, c'est-à-dire qui n'est pas soumise à la publicité ainsi que les Sociétés commerciales. Les actions seront de 100 fr. chacune. Le capital social sera employé à se procurer et à recueillir tous les matériaux utiles à la confection de l'ouvrage et à le publier.

« En résumé, selon nous, en souscrivant à un exemplaire de l'*Essai d'une bibliographie spéciale*, tout amateur fera preuve d'un goût éclairé pour l'art et la bibliographie ; mais celui qui, placé dans une position indépendante et supérieure, accordera, en souscrivant une action, sa protection à l'ouvrage, fera un acte dont les amis des livres et des arts lui sauront gré. »

Tant mieux pour les amis des livres et des arts. Cependant nous croyons que la majeure partie des actionnaires ne se trouvera pas seulement là.

Maintenant il se présente une autre question. Comment cette société pourra-t-elle se procurer aussi ouvertement des œuvres dont la vente est prohibée?

« L'époque précise de la publication de l'*Essai d'une bibliographie spéciale* n'est pas encore fixée ; quel que soit le nombre des souscripteurs inscrits, aussitôt que l'ouvrage se sera complété de tous les documents qui lui arrivent journellement, il paraîtra. »

= En tous cas, nous ne conseillons pas à l'éditeur de la bibliographie susnommée d'envoyer un prospectus à M. Prosper Poitevin.

A propos de M. Ponsard et de la *Bourse*, M. Poitevin vient de faire dans une *Epître* sanglante* le procès d'un libraire millionnaire dont les spéculations furent, dit-on, par trop guillerettes. L'anonyme nous paraît transparent, car les millionnaires sont rares, en librairie comme ailleurs. Voici les vers de M. Poitevin :

Mais que vois-je là-bas? La grotesque figure!
Vous avez reconnu cet homme à son allure :
Oui, c'est ce bas Normand, autrefois colporteur,
Qui joue insolemment le rôle d'éditeur.
Il ne sait *a* ni *b*; mais grâce à son astuce,
Il vendrait, lui, très-bien Constantinople au Russe ;
Car il a su, dit-on, de la chose d'autrui
Tirer deux millions qu'il suppose être à lui.
Ce forban patenté, depuis vingt ans, exerce
Le plus sale trafic à l'ombre du commerce;
Il imprime en secret et vend sous le manteau
Des livres qu'autrefois eût brûlés le bourreau,
Et, par entremetteurs, infeste les deux mondes
D'impurs romans, ornés de gravures immondes.
Si tout acte entraînait son juste résultat,
Il vivrait à Cayenne aux dépens de l'État;
Mais toujours abrité par un discret complice,
Il passe adroitement la jambe à la police,
Et jouit à sa barbe, et sans trouble, des fruits
Que vingt ans de rapine et de honte ont produits.

L'indignation de M. Prosper Poitevin est fort légitime; mais, en bonne conscience, ce pauvre M. Ponsard nous en paraît moins l'objet que le prétexte.

* Épître à M. François Ponsard, à l'occasion de l'*Examen critique de la Bourse.*

[Du 19 septembre.] = *Règne de l'Esprit pur ou de la Jérusalem nouvelle*, in 16 (chez Dentu).

Production mystique, surchargée d'un nombre prodigieux de citations, sans conclusion ni prémisses. Voici ce que nous y trouvons de plus significatif et ce n'est pas beaucoup dire :

« Selon qu'il est écrit, nous venons donc rappeler l'humanité au pur enseignement du Christ et de son Eglise, en y ramenant dans l'universelle unité toutes les communions, toutes les religions, tous les cultes. C'est pourquoi le règne de l'Esprit pur n'est que le règne même du Christ dans toute sa plénitude, ainsi qu'il est prédit par les prophètes.

« Le Christ lui-même n'enseigne que l'adoration en esprit et vérité de Dieu l'Esprit pur, et l'avénement de l'homme pur esprit par l'abnégation de soi-même, le renoncement à toutes les choses de la terre et la négation du corps, dont sa passion du Calvaire est le sublime idéal, doctrine de l'Esprit pur qui, loin de rien exclure, est la condition même de toute inexclusion ; comme l'Eglise elle-même n'est constituée, inspirée, dirigée que par l'effusion de l'Esprit pur... »

« Que venons-nous donc apporter au monde? Tout, en ne lui apportant rien, rien en lui apportant tout ; car nous venons unir dans un suprême hymen l'intelligence et l'amour, la justice et la grâce, la loi de nature et la loi surhumaine, l'homme et le Christ, le monde et l'Eglise.

« Le règne du Christ, c'est Dieu descendant dans l'homme par la grâce et l'amour. Le règne de l'homme, c'est l'humanité s'élevant à Dieu par la justice et l'intelligence. Or, le cœur, le centre, le point de jonction de ce double mouvement, c'est l'Esprit pur, Esprit de grâce en même temps que de justice, d'intelligence en même temps que d'amour, et qui, unissant l'un et l'autre dans son indivisible unité, est ainsi le pur règne de l'homme.

« Dieu étant l'infini, l'absolu, rien ne peut en donner la révélation complète que l'impossibilité même de le comprendre; de sorte qu'il se découvre par le mystère même qui le cache, et se cache par la révélation même qui le découvre.

« Voilà pourquoi l'Esprit pur se révèle par le mystère même de son incompréhensibilité, qui le cache à l'esprit en même temps qu'il le découvre; et comment cette révélation, qui ne saurait être que purement spirituelle puisqu'elle est celle de l'Esprit pur, est simultanément de l'ordre de la nature en émanant de l'ordre de la grâce, et de l'ordre de la grâce en émanant de l'ordre de la nature, car elle est l'indivisible unité de l'un et de l'autre. »

[Du 20 septembre.] = Tout le monde a entendu parler du procès qu'Alexandre Dumas soutient en ce moment au sujet des énormes réimpressions qui ont été faites de ses ouvrages. Un rapport très-curieux vient d'être adressé à M le président du tribunal de première instance de la

Seine, sur les dommages que ces réimpressions auraient fait éprouver à notre romancier. Ce rapport est long, quelque peu embrouillé, mais il fourmille de détails intéressants, parmi lesquels nous choisirons ce qui suit :

« Nous commencerons par un exposé sommaire des faits et des circonstances dans lesquelles nous avons puisé nos convictions. Et laissant de côté tout ce qui concerne l'exécution du traité du juillet 1845, durant la première période, nous irons droit aux faits et aux circonstances qui, selon nous, ont motivé le nouveau traité du 3 février 1850.

« On touchait à la fin de cette première période, et le terme du sous-traité entre Troupenas et le *Siècle* était proche. Le tribunal se le rappellera, l'époque était critique. Les affaires allaient mal pour tout le monde ; celles du *Siècle* n'étaient pas en voie de prospérité. Le nombre de ses abonnés allait diminuant tous les jours, plus de 8,000 avaient déserté pendant le cours de la dernière année. Outre l'indifférence du public d'alors pour les œuvres littéraires, le *Siècle* ne comptait plus sur ce qui lui restait à publier des œuvres de Dumas pour retenir ses abonnés, il avait épuisé les ouvrages les plus connus, les plus attrayants, il n'était donc nullement disposé à renouveler son bail avec Troupenas pour les cinq années qui restaient à courir.

« Troupenas, de son côté, voyant arriver le mo-

ment où l'exécution de ce traité allait lui retomber sur les bras, craignait avec juste raison que les cent et quelques mille francs que ce traité lui avait valus jusque-là ne fussent affreusement écornés au milieu de cette crise.

« Troupenas n'était pas homme à s'endormir dans ce péril. Pour sauver le passé et pour mettre l'avenir à couvert, il inventa une combinaison nouvelle.

« Il savait bien que si le *Siècle* espérait peu, pour tenir les abonnés en haleine, sur ce qui restait à publier des œuvres de Dumas (*ce n'était plus que le fretin*), il avait une tout autre opinion des ouvrages par lesquels il avait eu l'habileté de commencer, dont il possédait les clichés, et qu'il pourrait toujours réimprimer à très-bon marché les belles primes Dumas!!! Troupenas savait que le *Siècle* ne doutait pas qu'en offrant ces primes, il maintiendrait le nombre de ses abonnés actuels et peut-être regagnerait ceux qu'il venait de perdre.

« Mais il y avait une difficulté. Jusque-là on avait pu réimprimer, vendre, clicher, au mépris des conventions. Cela avait pu se faire à la sourdine et en même temps que les publications avaient lieu dans le Journal. Maintenant qu'il s'agira de proposer des publications anciennes, une publicité d'un autre genre et spéciale sera indispensable, mais Dumas va être instruit de la chose ; il va pousser des cris. Les temps sont durs, Troupenas se chargera de lui

fermer la bouche avec un morceau de pain. Il propose le traité du 3 février et Dumas l'accepte. Le système de spoliation va pouvoir continuer.

« Troupenas, dans cette négociation, le Tribunal le sait, laissa de belles plumes de ses ailes. Il dut abandonner au *Siècle* 12,000 fr. par an sur les 18,000 fr. qu'il recevait pour le droit de reproduction, 20 fr. sur les 50 fr. que lui valait le droit de tirage, par 1,000 de feuilles. Ce ne fut pas sans un grand crèvecœur qu'il céda à Dumas le tiers de ce dernier revenu, mais il fallait se conformer aux circonstances.

« Quant à Dumas, il en fut pour sa concession gratuite. Le *Siècle* avait ses provisions toutes faites. Durant tout le cours de la première année, ses tirages se bornèrent aux ouvrages qu'on lui avait donné le droit de tirer à 3,000 exemplaires gratuits.

« Il est indubitable que lorsque Dumas accéda à cet arrangement dolosif entre Troupenas et le *Siècle*, il ignorait que le meilleur de ses ouvrages avait été réimprimé depuis longtemps par le *Siècle*, avec la connivence intéressée de Troupenas, que le *Siècle* les vendait déjà, qu'il les avait fait clicher au fur et à mesure des reproductions. Il est indubitable que Dumas ignorait tout cela; car si, à ce moment, le fait eût été à sa connaissance, il n'aurait pas manqué de réclamer, et alors ce n'eût pas été 10 fr. par mille feuilles, mais 50 fr., mais 100 fr. qu'on lui aurait donnés pour le rendre *taisant* quant au

passé, pour obtenir son consentement pour l'avenir.

« Le Tribunal a vu le parti qu'ont su tirer le *Siècle* et les successeurs de Troupenas de ce traité surpris ainsi à la bonhomie de Dumas.....

« Nous le disons en toute vérité, le tort que les réimpressions illicites du *Siècle* avaient fait à Dumas était réparable, mais celui qui est résulté pour Dumas des réimpressions de Michel Lévy frères, le Tribunal est nécessairement impuissant à le réparer. Sa justice serait réputée injustice, s'il allouait à Dumas des dommages-intérêts proportionnés aux préjudices qu'il a éprouvés.

« Quant à nous, nous n'oserions pas dire le chiffre des dommages-intérêts qu'en notre âme et conscience nous croyons dus à titre de réparation.

« Nous nous bornerons à dire : cette affaire d'un bout à l'autre présente le caractère de l'usurpation, de la spoliation. Les bénéfices que les usurpateurs en ont retirés sont illicites. Ils doivent être restitués au propriétaire, ou intégralement, ou dans les limites que la sagesse du Tribunal jugera devoir fixer.

« En conséquence, nous mettrons sous les yeux du Tribunal les comptes qui établissent le chiffre de ces bénéfices, ainsi qu'il suit, etc., etc. »

Le total de ces bénéfices illicites s'élève, ainsi qu'il est détaillé plus loin, à la somme inouïe de *six cent sept mille huit cent-un francs deux centimes ;* somme, ajoute le rapporteur, « que nous es-

timons inférieure à l'importance des dommages qui sont résultés pour Dumas des réimpressions illégitimement faites de ses ouvrages. »

[Du 23 septembre.] = Encore un demi-dieu qui rentre dans la vie privée.

Jean Journet, l'*apôtre*, dont les *Mémoires de Dumas* popularisaient naguère le prosélytisme, a fini par se jeter dans les bras de l'industrie.

L'apôtre s'est mis au travail. L'apôtre fait des gants... disait-il ces jours-ci.

= C'est à ce même Jean Journet que Privat d'Anglemont, ce fouilleur intrépide des petits recoins de la vie parisienne, fit autrefois subir une mystification fort innocente, et du reste assez inédite pour être racontée ici.

Privat avait la plus grande envie d'être complétement initié aux doctrines de l'apôtre. Malheureusement celui-ci vivait fort retiré et ne s'ouvrait pas volontiers au premier venu. La tenue pittoresque de Privat ne lui garantissait même pas ce petit accueil qu'on fait dès l'abord à tout homme bien vêtu.

Mais il n'était pas homme à s'embarrasser pour si peu, et la calotte rouge qui était son unique couvre-chef lui parut même un excellent moyen d'introduction.

Il se contente de boutonner sa redingote jusqu'au menton, assujettit bien cette calotte précieuse sur son chef, et se présente chez l'apôtre comme envoyé du pacha d'Egypte, alors en grande odeur de civili-

sation. Son maître a, dit-il, entendu parler de l'apôtre et désire avoir quelques notions sur ses principes.

La méfiance de l'apôtre n'était pas préparée contre cette feinte imprévue.

Il ne laisse donc partir le faux Egyptien qu'après l'avoir complétement édifié.

Le lendemain, l'apôtre était sorti tout rêveur pour acheter son modeste repas. Tout à coup il se heurte chez le marchand de pommes de terre frites contre son Egyptien de la veille. La calotte rouge était encore sur sa tête, mais le cornet de papier qu'il serrait à la main et dans lequel il paraissait puiser avec grand appétit, donnait à ses prétentions diplomatiques un éclatant démenti.

Nous ne savons ce qui s'ensuivit, mais il est difficile de croire que Privat ait pu, cette fois encore, s'arroger aux yeux de l'*apôtre* désabusé une mission particulière à propos de tubercules.

= La ville de Nantes est furieuse contre l'un de ses enfants.

Battaille, de l'Opéra-Comique, lui aurait demandé *quinze cents francs* pour prêter son concours à un concert de bienfaisance.

[Du 25 septembre.] = Le théâtre de l'ancien Cirque vient d'exécuter un changement de front. Il prend l'offensive, et envahit résolûment les régions de la plus haute littérature. — C'est héroïque. Son directeur, M. Billion, vient de por-

ter cette révolution à la connaissance de son public par un moyen des plus ingénieux. Il feint d'avoir reçu une lettre d'un ancien abonné qui, après avoir fait un éloge enthousiaste de *Marie Stuart*, la nouvelle pièce, résume ainsi la situation :

« L'horizon s'éclaircit enfin ! Chants de victoire, charts d'allégresse retentissent dans les airs, la paix est conclue ! la paix est signée ! Gloire à Dieu ! gloire à nos braves armées alliées... Mais... à qui donc... et pour longtemps espérons-le, le Cirque pourra-t-il faire la guerre? A l'Angleterre, à la Turquie, la Russie, la Sardaigne... ou bien ? Non ! c'est impossible... Et le traité de paix, cette joie universelle?... et les convenances politiques ?... *La guerre au Cirque est vraiment impossible*. Que deviendra donc le Cirque alors ? Là est la question. Que deviendra la fortune de M. Billion ? Quel sera le sort de tant de familles qui vivent par le Cirque théâtre ?

« Rassurez-vous tous, généraux, officiers et soldats, guerriers intéressés, guerriers littéraires : il nous reste encore une victoire à remporter. Votre chef va faire encore la guerre... mais une bonne guerre cette fois !... A qui ? A qui croira que le théâtre historique est mort ! Pourquoi non ? Il faut opérer un miracle, il faut ressusciter le théâtre historique. Déjà l'opération est en bonne voie. »

= Nous extrayons du dernier compte-rendu de

l'Association des artistes dramatiques, la lettre suivante adressée à son président :

« Monsieur le baron, les règlements intérieurs des théâtres infligent, vous le savez, aux artistes en défaut des amendes plus ou moins élevées. Cette mesure, indispensable pour le bien du service, n'en est pas moins pénible dans ses applications ; car elle tombe quelquefois sur de pauvres artistes dont les appointements suffisent tout au plus à leur honnête existence. Il m'a semblé que, tout en maintenant ces prescriptions nécessaires, il serait possible de leur donner une destination qui fît retourner à la masse des artistes cet argent qui échappe à quelques-uns. J'ai donc décidé, monsieur le baron, que le montant des amendes de mon théâtre serait versé chaque mois dans la caisse des associations dont vous êtes le fondateur et le patron : l'Association des artistes dramatiques, et l'Association des artistes musiciens. Si ce chiffre mensuel des amendes n'atteignait pas la somme de 25 francs, je le parferais moi-même, de telle sorte que vous puissiez toujours compter sur un minimum de 25 francs. Mon plus grand désir est que je sois seul à supporter cette rétribution ; bien plus, s'il n'y a pas une seule amende encourue dans le mois, je prends de bien bon cœur l'engagement d'élever la somme à 30 francs. Mes pensionnaires ont là un moyen de me jouer un mauvais tour et de mettre leur directeur à l'amende. . Ce sera nouveau et piquant...

Je suis heureux, monsieur le baron, d'associer mon théâtre naissant à l'œuvre généreuse que vous avez entreprise, et de contribuer pour une faible part à soulager les nobles infortunes de ceux qui ont consacré leur vie au culte de l'art et de l'intelligence. Désormais donc, aux Bouffes-Parisiens, à côté du grand droit des pauvres que l'administration prélève, il y aura le petit droit des Associations artistiques que vous voudrez bien, monsieur le baron, faire toucher à la fin de chaque mois.

« Agréez, etc. Jacques OFFENBACH. »

Nous ne pouvons qu'applaudir à la bienfaisante initiative de M. Offenbach, mais nous trouvons sa lettre trop spirituelle.

[DU 27 SEPTEMBRE.] = *De l'influence des chagrins sur l'homme*, hygiène de l'affligé par M. A. Bidart, docteur en médecine à Arras, membre des Sociétés de Paris, Bordeaux, Madrid, Bruxelles, Lille, Boulogne-sur-Mer, etc., etc.

Dussions-nous assumer sur notre tête tout le courroux des Sociétés médicales qui ont admis dans leur sein M. A. Bidart, nous déclarerons qu'il s'est maintenu bien péniblement à la hauteur de son sujet.

Sur cent quarante pages, nous en trouvons cent cinq de considérations banales et d'anecdotes assez fades. Quant aux prescriptions hygiéniques de la fin de l'ouvrage, elles respirent un éclectisme des plus innocents. Nous détacherons, pour la plus

grande instruction de nos lecteurs, la page où il est plus spécialement traité de l'alimentation de l'affligé :

« Pour nous, sa nourriture sera donc primitivement douce et légère : elle se composera de lait, de potages, de fruits secs, d'œufs frais et de viandes blanches prises en petite quantité. Suivant l'indication, ses boissons seront tempérantes, délayantes, légèrement stimulantes, sédatives ou antispasmodiques, telles que l'eau pure ou faiblement rougie, la limonade, le thé léger, l'eau de Seltz, de pavot, de laitue, de tilleul ou de fleurs d'oranger. Présente-t-il les caractères du tempérament sanguin ou bilieux, on insistera sur l'usage des aliments précités, et les boissons tempérantes ou délayantes auront toujours la préférence. Sa constitution est-elle remarquable, au contraire, par la prédominance du système lymphatique, ou affaiblie par les maladies ou des chagrins antérieurs, on devra recourir en temps utile à des substances plus réparatrices, comme des consommés, des viandes plus nutritives, du vin pur ou des boissons amères propres à ramener ses forces à leur tonicité normale. Enfin est-il de ceux que l'appareil de l'innervation tient exclusivement sous sa dépendance, on retirera souvent le plus grand avantage d'un choix d'aliments et de boissons pris dans les deux ordres que nous venons de nommer. »

= M. Hippolyte Castille vient d'adresser à

une grande partie de la presse une circulaire où il est censé répondre aux objections qu'ont soulevées ses *Portraits politiques.*

Nous disons *censé répondre*, parce que nous y voyons moins une réplique à des objections nettement formulées qu'une manifestation personnelle assez violente, et dont ce passage pourra donner une idée.

« Quant à l'individu qui douterait de ma bonne foi politique, il est pour moi comme un cadavre. Je ne parle pas à la cendre des morts, et je m'éloigne de cette infection. Que celui-là ne me lise donc pas; ce n'est point pour lui que j'écris. J'appelle des sentiments de cette nature des sentiments de domestique. »

[Du 30 septembre.] = Nous avons à enregistrer bien des périodiques nouveaux :

— La *Célébrité* industrielle, artistique et littéraire, paraissant deux fois par mois, — grand et beau journal imprimé en bleu sur papier fort. Frontispice reproduisant le groupe allégorique qui couronne le fronton du Palais de l'Exposition.

Les rédacteurs de la *Célébrité* paraissent prendre leur titre au sérieux : « Pour nous, proclament-ils, les feuilles que nous allons jeter chaque semaine au vent de la publicité sont destinées à devenir un jour les archives historiques de la France, — nous pourrions même dire de l'Europe...

« Mais qui donc êtes-vous, — nous dira-t-on

sans doute, — pour vous permettre de donner ainsi de la célébrité ?

« D'où venez-vous ? que voulez-vous ? où allez-vous ?

« Qui nous sommes ? — Des enfants perdus de la Bohème intelligente : nous sommes purement et simplement les greffiers de l'histoire... »

Diable !

— La *Comédie*, journal critique de la littérature, des arts, des mœurs, de la mode et du goût parisien. Ce journal sera quotidien et contiendra chaque jour une gravure faite d'après le procédé électrographique ; son cadre embrassera non-seulement le compte-rendu des livres et des pièces, mais encore l'observation vraie et sincère des mœurs contemporaines, le daguerréotype de la société actuelle.

Le numéro spécimen est splendide sous le rapport matériel. A en juger par les signatures de MM. Paulin et Mornand, cette importante publication serait entreprise avec le concours et sous le patronage de l'*Illustration*.

— L'*Union instrumentale*, journal de la fabrication universelle des instruments de musique. Frontispice représentant une apothéose de sainte Cécile. Rédacteur en chef : M. A. Malibran. Ce journal offre un prix annuel de 1,000 francs à *celui de ses abonnés* qui aura produit la meilleure composition en fait de symphonie, ouverture ou morceau de musique militaire.

Le moyen est adroit, et nous sommes étonné qu'il ne soit pas plus répandu.

— *Le Parterre des dames et des demoiselles*, journal des loisirs utiles, vient de lancer un prospectus adressé à Mesdames les supérieures de maisons religieuses, dans lequel en parlant des autres journaux de dames, il dit que la plupart de ces publications sont mauvaises, et que s'il en est quelques-unes qui se distinguent des autres par leur plus grande retenue, elles sont à son avis, bien loin de mériter la confiance d'une mère chrétienne... Prenez mon ours ! — Ne pourrait-on faire son éloge sans dénigrer les autres? Du reste, le journal chrétien en question nous a paru fort inoffensif; il n'annonce en effet que des travaux d'aiguille, de la musique et des dessins.

— *Pariser Zeitung*, etc., journal parisien, gazette allemande de Paris publiée en langue allemande sur la vie littéraire parisienne. Ce journal nous a paru bien fait, c'est Szarvady qui en est le directeur et ce nom suffit pour recommander l'œuvre ; mais à qui s'adresse-t-il ? les Allemands qui s'occupent de littérature et qui résident à Paris savent le français; et les Allemands qui ne le savent pas n'ont pas le sou et ne s'occupent pas de littérature. C'est fâcheux, car le journal parisien est né viable.

— Le *Courrier des Familles*, journal de la santé. Recueil universel des connaissances utiles, parais-

sant le 1er et le 15 de chaque mois. — Beaucoup de médecine, trop même. Une famille bien portante risquerait de se trouver indisposée à la première lecture.

— *Chronique des travaux publics*, recueil mensuel.

— Puis une foule de journaux industriels : la *Commandite*, le *Commanditaire*, le *Crédit*, l'*Illustration industrielle*, etc., etc.

= Après les journaux déjà fondés, disons quelques mots de ceux qui se préparent.

— Le *Réalisme*, dont nous avions annoncé à la fois l'avénement et la disparition, se prépare à rentrer dans la lice vers le mois prochain.

— Nous croyons pouvoir annoncer qu'un autre organe réaliste va prochainement paraître.

Celui ci sera dirigé par l'un des maîtres du genre.

Il portera tout bonnement le titre de *Gazette de Champfleury*, et paraîtra chaque mois en une livraison contenant des nouvelles et des articles critiques qui seront tous signés par l'auteur des *Excentriques*.

LIVRES

—

M. Poulet Malassis, un bibliophile qui s'est fait libraire, vient d'imprimer dans Alençon deux ouvrages que Paris doit s'empresser de revendiquer, comme tout ce qui offre du piquant et de l'actualité.

L'un de ces ouvrages est le *Comte de Raousset-Boulbon, sa vie et ses aventures*, d'après ses papiers et sa correspondance, par Henry de la Madelène. Pittoresque épopée dont nous nous empressons de détacher la première page, par crainte de ne savoir plus nous arrêter. C'est le récit du dernier séjour que notre héros fait au château de son père, homme dur, inquiet, hautain :

« Aussi, quand il revint, à quelque temps de là, passer un mois ou deux à Boulbon, le vieux comte fronça le sourcil aux airs *jeune France* de son fils.

« Ici se place une petite anecdote qui donnera une idée des rapports de Gaston avec son père.

« L'accueil fut froid et solennel comme d'habitude : le dîner méthodique et silencieux comme par le passé.

« Après le dîner, et comme Gaston fumait un cigare sur la terrasse, M. de Raousset rompit le silence glacial qu'il avait gardé et dit à sa femme :

« — Madame, il me serait pénible de discuter avec mon fils, il me serait impossible de supporter sa résistance. Vous le voyez, il nous revient de Paris avec toute sa barbe et le cigare aux dents. Passe pour le cigare! mais dites-lui, je vous prie, qu'il ne convient pas à un homme de sa naissance de porter une barbe de moujik, et que je lui serai obligé de m'en faire le sacrifice.

« La commission était délicate ; Gaston tenait à sa barbe et non sans raison, car elle lui allait à merveille. Mais comment oser contredire le terrible vieillard? Mme de Raousset s'exécuta, et Gaston, cé-

dant aux prières de sa belle-mère, parut le lendemain à table complétement rasé.

« — Monsieur, lui dit le comte, je vous remercie de votre déférence à mon désir.

« Et ce fut tout.

« A quelques jours de là le comte reprit :

« — Madame, je vous autorise à dire à mon fils qu'il peut laisser repousser sa barbe : toutes réflexions faites, je n'y vois pas d'inconvénient.

« Gaston profita de la permission, comme on peut le croire; mais le vieillard trouva sans doute que cette barbe était bien longue à repousser, et qu'il n'était pas convenable qu'un homme de son sang eût pendant trois ou quatre semaines un air négligé et malpropre.

— Décidément, dit-il un soir, la barbe ne va pas à Gaston. Madame, je vous prie de lui dire de se raser de nouveau.

« Cette fois le bouillant jeune homme trouva l'exigence intolérable. Il remonta dans son appartement, boucla ses malles, et repartit le soir même pour Paris. »

Le second de ces ouvrages n'est ni plus ni moins que l'*Histoire du sonnet français*, par M. Charles Asselineau, l'un de nos fins critiques. C'est ravissant de mignardise comme impression, et digne en tout point du siècle de la *Guirlande de Julie*. Nous y trouvons le sonnet avec ses périodes centenaires, ses variétés, ses espèces : sonnets, acrostiches, misostiches, boiteux, retournés, lozangés, serpentins; que sais-je encore! Bref, c'est un bijou de précieuse tiré à trop peu d'exemplaires (150) pour ne pas avoir sous peu une troisième édition.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon

DU 1er AU 15 OCTOBRE 1856

[Du 1er octobre.] = On ne se doute guère que l'industrie des allumettes chimiques a tué celle des montres à répétition.

Depuis quelque temps déjà, notre horlogerie franc-comtoise a pu s'en convaincre. La fabrication des montres ordinaires prend chez elle de nouvelles proportions, mais celle des montres à répétition devient presque nulle.

La chose paraît peu vraisemblable ; elle est cependant très-vraie et très-compréhensible.

Jadis, une montre à répétition vous épargnait en effet l'ennui de battre le briquet dans l'obscurité, mais aujourd'hui, avec une allumette enflammée au moindre frottement (terme consacré), vous voyez quelle heure il est, en bien moins de temps et avec encore plus de précision.

— Aux petites causes les grands effets ! Voilà certes une des plus singulières applications que ce proverbe ait reçues dans le domaine de la science.

[Du 3 octobre.] = Aujourd'hui, vers quatre heures du soir, la *Revue anecdotique* a reçu la visite de M. Lutterbach, « professeur de marche et

exercices physiologiques, hygiéniques et confortables. »

M. Lutterbach est un homme encore vert, aux dehors un peu grêles, à l'œil enfoncé, mais dont le sourire nous a paru des plus aimables.

Après quelques digressions sur la publicité que lui avaient accordée précédemment le *Charivari*, le *Journal pour rire* et la *Revue Anecdotique* elle-même (ce rapprochement nous a favorablement prévenu en sa faveur), M. Lutterbach nous a prié d'annoncer son nouvel ouvrage de la *Médecine mécanique spontanée* qui se divise en leçons de santé, — leçons de beauté, — leçons d'impressions agréables.

Les impressions agréables entrent pour beaucoup dans le système de M. Lutterbach. Depuis trois ans, il est continuellement à la piste de toute sensation de joie, de bien-être, et il assure s'en être fort bien trouvé. Nous le croyons sur parole.

On trouve au bas de l'ouvrage que nous venons de citer, cet important nota :

Nota. « Les dames peuvent s'adresser à la demoiselle de l'auteur pour les leçons sur *l'amélioration du visage*. A tout âge on obtient un bon résultat, mais seulement avec plus ou moins de rapidité ; d'ailleurs pour la sécurité des élèves, ils peuvent ne rien payer avant d'avoir obtenu ce qu'ils désirent. »

Voilà de ces séances auxquelles il serait curieux d'assister.

[Du 4 octobre.] = On n'a décidément plus aucun respect pour les traditions.

Les érudits et en particulier les philologues s'étaient jusqu'ici fréquemment déchirés entre eux. Ces luttes, bien que fort âpres, n'avaient qu'un retentissement mesuré ; elles se produisaient dans un cercle restreint, en famille pour ainsi dire.

Mais voici qu'un profane vient de convier le public à ces friands spectacles. M. Edélestand Du Méril, un polyglotte respecté, vient d'être pris à partie par son propre libraire.

M. Jannet, l'auteur de la bibliothèque Elzévirienne, a fait imprimer tout exprès une petite note de 34 pages ornées de conclusions foudroyantes contre M. Edélestand Du Méril, qu'il avait chargé d'éditer le roman de *Flore et Blanchefleur*. M. Jannet ne craint pas de brûler ses vaisseaux en *démolissant* ses propres publications :

« Voilà donc ce livre, et voilà donc cet éditeur ! Voilà cet éditeur dont j'ai accepté le travail de confiance, sur sa réputation, dont j'ai écrit le nom sur mon Catalogue à côté de tant de noms sérieux ! Voilà ce penseur dont la tête est une image du chaos, ce philosophe qui ne peut embrasser deux idées d'un même coup d'œil, cet écrivain qui ne sait pas écrire deux phrases de suite, cet homme d'esprit qui écrit de plats calembours, cet érudit qui fait un gros livre pour nous prouver que l'érudition n'est rien sans la critique et le sens commun, ce philologue qui se vante de savoir toutes les langues, et qui ne sait ni le français du treizième siècle ni celui du dix-neuvième. Voilà ce candidat à l'Académie des Inscriptions, qui fait un livre dans lequel moi, humble libraire, je

découvre plus d'erreurs que je n'en pourrais relever, alors même que je voudrais faire un volume plus gros que le sien !

« Voilà donc ce livre énorme qui me coûte tant d'argent et qui déshonore ma collection ! ce livre qui m'oblige à dire au public :

« N'ayez aucune confiance en ma circonspection « ordinaire ; n'achetez point ce livre, dont la Préface « est absurde, dont le texte est déplorable et dont le « Glossaire est ridicule ; ne l'achetez point, car vous « mettriez sur vos tablettes le chef-d'œuvre de l'éru- « dition incohérente, vide et sans utilité. »

Remontons à la cause première de ces terribles conclusions.

Il ressort de l'exposé de M. Jannet qu'il a chargé M. Du Méril d'éditer le roman de *Flore et Blanchefleur*, sous la condition expresse de ne pas dépasser un certain nombre de pages. Or, M. Du Méril a d'après son propre aveu dépassé d'une centaine de pages le chiffre convenu. M. Jannet, peu satisfait, lui a demandé alors d'entrer pour quelque chose dans les frais supplémentaires que cette centaine de pages lui ont occasionnés. M. Du Méril a refusé avec indignation en termes peu flatteurs pour son libraire. « Quelques jours plus tard, ajoute M. Jannet, il chargea un de mes confrères de me voir. Je me montrai peu exigeant, j'offris de donner à M. Du Méril ses 40 exemplaires, de renoncer à toute indemnité sous la seule condition qu'il m'adresserait une lettre propre à détruire l'impression que ses paroles avaient pu produire sur l'esprit de M. Guiraudet. (M. Guiraudet est le tiers qui avait

vu M. Du Méril.) M. Du Méril répondit par une assignation. C'est ce qu'il appelle épuiser tous les moyens amiables. »

Dès lors M. Jannet ne se contient plus et attaque bravement tout le bagage scientifique de M. Du Méril.

M. Du Méril passe pour un homme d'une immense érudition et pour un travailleur infatigable. Pendant toute sa vie, dit-on, il a consommé chaque jour quinze heures devant sa lampe de travail (1). Grâce à cette prodigieuse activité, il est parvenu à pouvoir avec quelque vraisemblance se vanter de savoir tous les idiomes de l'Europe et une foule de langues orientales. Ses connaissances en linguistique l'ont jeté dans un genre de travail qui a ses périls. Il s'occupe surtout d'étymologies, la partie de la philologie qui exige le plus de jugement et de prudence, et il s'en occupe malheureusement de manière à justifier toutes les plaisanteries qu'on fait habituellement sur cette branche de l'érudition. Mais il n'est pas exclusif : pendant quinze heures par jour, il entasse sur des bouts de papier tout ce qu'il trouve dans les livres en toutes langues, bons ou mauvais. Il n'est point de sujet sur lequel M. Du Méril ne puisse trouver à la minute, dans ses cartons, une foule de passages d'auteurs et de citations. A force de dépouiller des livres, il en est venu à avoir pour tous les livres à peu près la même estime, à regarder comme texte d'Evangile tout ce qui est imprimé ou manuscrit. A force d'entasser les bouts de papier, il en est venu à ne plus voir l'ensemble d'une question. A force d'écrire des

(1) Des savants d'outre-Rhin, qui connaissaient cette particularité de la vie laborieuse de M. Du Méril, ont proposé de lui donner, au lieu de son prénom d'*Edelestand*, celui moins euphonique de *OElgestank*. Ce mot rappelle agréablement le compliment qu'on adressait à certain orateur de l'antiquité lorsqu'on lui disait que ses discours sentaient l'huile.

phrases isolées, il en est venu à ne plus savoir écrire deux phrases de suite, à ne pas savoir souder deux paragraphes, à ne pouvoir assembler deux idées. A force d'amonceler notes sur notes, il en est venu à chercher partout l'occasion de *vider son sac*, de parler du blanc à propos du noir. Il en est venu à mettre dans ses livres *tout*, excepté ce qu'on est en droit d'y chercher.

Qu'avait à faire l'éditeur de *Flore et Blanchefleur?* Il devait donner un texte exact et un glossaire des mots tombés en désuétude; une préface de vingt pages suffisait pour la description des manuscrits et l'histoire des textes et des traductions. M. Du Méril n'a pas compris la chose ainsi : à propos de *Flore et Blanchefleur*, il a cousu ensemble bon nombre de dissertations qui n'avaient aucun rapport entre elles. S'il lui plaisait jamais de les publier séparément, il pourrait les intituler : *Histoire de l'amour depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; — Histoire du roman grec; — Comment les poëtes français du moyen âge empruntèrent aux Grecs de la décadence l'esprit d'invention et l'esprit d'observation, la naïveté, la grâce, et toutes leurs qualités bonnes ou mauvaises; — Du rôle que les livres jouèrent au moyen âge dans les cadeaux connus vulgairement sous le nom d'*ÉPINGLES, etc., etc. Quant au travail dans son ensemble, on pourrait l'appeler : *L'art de prouver le pour et le contre enseigné par des exemples.*

Pour suivre pas à pas M. Du Méril, pour signaler et combattre toutes ses erreurs, il faudrait un volume plus gros que celui qu'il a fait. Je n'ai ni le temps ni la volonté d'entreprendre un pareil travail. Mon but, je ne l'oublie pas, est de démontrer que M. Du Méril a fait un trop gros livre. J'aurais déjà raison s'il n'y avait mis que des choses inutiles; s'il y a mis en outre des choses mauvaises, il a doublement tort.

Je n'insisterai plus sur l'extrême abondance et la longueur démesurée des notes oiseuses, inutiles ou

malencontreuses, qu'on trouve partout, dans la préface et dans le texte...

De la préface, M. Jannet passe au glossaire dont il attaque encore les longueurs et les inutilités, pour ne pas dire plus, dans une série d'extraits. A en juger par ces derniers, nous devons avouer que M. Du Méril a eu parfois la main malheureuse. Tel est le mot *sor*, où il arrive avec beaucoup trop de science, à une fausse explication.

14. « Sor, dit-il, adj. Brillant; lit. Noir : sans doute de quelque idiome germanique, puisqu'en v. isl. *Sorta* et *Sorti* signifiaient couleur noire :

> Dont véissiez chevax esperoner,
> Sors et bausans et gris et pomelez;
>
> *Chanson du vilain Hervis*; B. I., fonds de Saint-Germain français, n° 1244, vol. 9 r°, col. 1, v. 29.

Mais, comme *Nigrans*, ce mot signifiait Noir brillant, et on le prit aussi dans l'acception de Lustré, Brillant :

> Lors le saisi par les cheveus
> Que ele avoit luisanz et sors
> Tout autresi comme fins ors;
>
> *Li fabliau des Treces*, v. 162.

Une origine basque n'est cependant pas absolument impossible : *Zuria*, *Churia*, signifie Blanc, et l'on aura pu s'en servir pour désigner toutes les couleurs opposées au Noir. Quelque chose de semblable se trouve dans le nom anglais du Hareng saur, *Red herring*. »

Sor, observe M. Jannet, signifie *Blond*, *Roux*, et non pas *Brillant*, *Noir*. Dans le second exemple cité, il s'agit incontestablement de cheveux *blonds comme de*

l'or fin. Le mot islandais qui signifie Noir n'a pas plus à voir ici que le mot basque qui signifie Blanc, et le *Red herring* (Hareng roux) des Anglais n'est pas plus noir que notre Hareng saur. Pourquoi d'ailleurs prouver par le basque que le mot *Sor* désigne les couleurs opposées au Noir, lorsqu'on veut que ce mot signifie précisément *Noir?*

[Du 6 octobre.] = Un humoriste inconnu vient de publier chez Dentu un petit projet économique de sa façon, lequel projet est sans contredit fort drôlement conçu et fort spirituellement exposé.

C'est *la Tirelire parisienne*, trésor du locataire, sécurité du propriétaire. In-12 de 35 pages.

L'auteur commence par déclarer que le mal le plus grave, le plus répandu, le plus général, est sans contredit l'échéance du terme de loyers. Ce mal, il l'a subi longtemps, puis il a médité sur les moyens de le prévenir; et si un sentiment personnel a provoqué ses premières recherches, aujourd'hui qu'il a expérimenté pour son propre compte, il se fait un devoir d'en propager le résultat, dans l'intérêt de ses compagnons d'infortune, les locataires.

« Les locataires à Paris, dit-il, forment trois catégories que l'on peut indiquer sous ses rubriques :

Grands, — Moyens, — Petits.

Les Grands.

« C'est l'opulence, y compris les positions aisées. Pour les locataires de cette catégorie, le terme de loyers n'a d'autre effet que de leur occasionner une démangeaison importune, un petit trouble qui dé-

range leurs habitudes, froisse leurs plaisirs et les oblige à compter.

« De ceux-là, point de souci ; il n'en est ici question que pour ordre.

Les Moyens.

« C'est moi... c'est lui... c'est vous peut-être ; c'est l'innombrable agglomération dénommée *Bourgeoisie*, avec ses adjacentes, ses tangentes et ses courbes ; presque tous ne voulant, ne pouvant ou n'osant se renfermer dans la limite tracée par un célèbre économiste, qui conseille de ne pas consacrer aux frais d'habitation plus du dixième du revenu net.

« Pour la majorité des membres de cette grande famille, l'échéance du loyer est une cause d'ennuis qui se transforment souvent en préoccupations *vagues, mais réelles*, pour aboutir quelquefois à des tortures morales très-cuisantes.....

« Excellente bourgeoisie ; réceptacle d'éminentes qualités ! — c'est convenu, — ne te guériras-tu donc jamais de cette puérile vanité qui te fait sacrifier la satisfaction des besoins essentiels de la vie matérielle à des apparences stériles de logement et d'ameublement ? Il y a des gens honteux d'avouer qu'ils demeurent au cinquième étage : ils en font un quatrième, grâce à l'entre-sol.

« La *Tirelire* sera peu goûtée par des locataires de cette trempe, qui, en y recourant, craindraient d'avoir l'air de *gens de peu* ; mais il en est bien d'autres qui n'hésitent pas à faire ce qui leur est utile et commode, quand cela ne gêne personne et ne nuit à personne, et qui marchent à pieds joints sur certaines convenances stupides pour lesquelles on fait toujours trop bon marché de sa dignité personnelle bien comprise, de sa franche allure et de son repos.

Paraître empêche d'être.

LES PETITS.

« Le petit locataire ne songe ordinairement à ses loyers que quelques jours avant l'échéance ; il est rarement prêt. Un mois, deux mois s'écoulent ; le propriétaire se plaint, puis menace, et la menace est suivie d'effet. Le locataire perd contenance : il s'attriste et se décourage; le peu d'argent qu'il gagne suffit à peine à l'alimentation du ménage au jour le jour ; le cabaret en prend sa part — le cabaret, consolateur perfide où il va noyer son chagrin...

« Cependant un second terme s'ajoute au premier ; le propriétaire, dont la patience est à bout, veut en finir, et il est dans la pénible alternative de saisir et vendre le chétif mobilier du locataire en l'expulsant ; ou, obéissant à un *calcul de frais* plutôt qu'à un sentiment de pitié, de lui permettre de quitter le logement en emportant son *sac et ses quilles* (*sic*), concession dont le locataire est quelquefois peu disposé à profiter sans exiger une indemnité préalable.....

« C'est à cette catégorie d'en bas que la *Tirelire* des locataires est plus particulièrement consacrée. »

LE REMÈDE.

« Le remède souverain offert aux locataires de Paris a nom :

TIRELIRE.

« Nom trivial ! Qu'importe, s'il répond à l'œuvre modeste, facile, efficace ; et surtout, notez ceci, qui ne coûte rien.

« La Tirelire affecte précisement la forme des

petites boîtes aux lettres, mais elle est d'une moindre dimension ; elle est armée d'une serrure ; sa bouche ne dépasse pas le diamètre d'une pièce de cinq francs; le corps est en chêne, fer ou fonte.

« La Tirelire est scellée dans la paroi la plus apparente de la loge du concierge, à son endroit lumineux, *s'il s'en trouve*; sa face est ornée de cette souscription caractéristique : *Tirelire des Locataires*, en lettres hautes et larges, de manière à sauter aux yeux du myope aussi bien que du presbyte, *et à ce que nul n'en ignore.*

« La Tirelire est immeuble par destination.

LES CACHETS.

« Cette Tirelire est destinée à renfermer des cachets d'art. La face porte le nom de la souveraine et l'indication de l'une des innombrables provinces soumises à son protectorat.

« Le revers est illustré par la griffe du propriétaire, grand vassal, et porte l'empreinte inaltérable du chiffre exprimant la valeur de la pièce :

20 fr. — 5 fr. — 1 fr. — 50 centimes.

« Cette pièce, en carton solide, ressemble à s'y méprendre aux contre-marques des Funambules ou du théâtre Bobino, dont il est à souhaiter qu'elle acquière la teinte bistre et les parfums saisissants, indices glorieux de bons et loyaux services.

« La valeur représentative de la totalité de ces petits cartons, appelés *Cachets locatifs*, doit toujours dépasser d'un quart la somme d'un terme des loyers réunis de la maison à laquelle ils appartiennent.

« Le concierge est le dispensateur des cachets placés dans une boîte à quatre compartiments, dont il a la clef ; — celle de la Tirelire reste entre les mains du propriétaire.....

LA TIRELIRE EN EXERCICE.

« Le locataire intelligent passera rarement devant la loge du concierge sans lui demander — hardiment, — la tête haute, — un cachet de 20 fr., de 5 fr., de 1 fr., voire même de 50 centimes, selon l'état de son porte-monnaie ou son caprice.

« D'une main le concierge souriant lui remet le cachet demandé, de l'autre il prend la pièce qui lui est offerte et l'introduit dans la Tirelire, où sa chute verticale produit un son argentin auquel le locataire, chaque fois qu'il se livre à ce jeu libérateur, répond en murmurant :

« — Et d'une, — et de deux, — et de vingt ; — autant de pris sur l'ennemi...

« C'est ainsi qu'il aura divisé, annihilé en quelque sorte le poids écrasant d'une dette carrée, et cela sans se gêner, sans presque s'en apercevoir ; et comptez-vous pour rien l'avantage qu'il se sera procuré d'entretenir avec son digne concierge des rapports fréquents et gracieux, fondés sur un échange continu de numéraire contre des cachets de banque d'une valeur incontestable et à l'abri de tout cataclysme ?

« De son côté, ce deviendra pour le propriétaire une douce habitude et un salutaire exercice de venir, de décade en décade, ou de semaine en semaine, visiter cette plantureuse Tirelire pour en recueillir les produits vivifiants, toujours renouvelés..... »

Ces coupures multipliées ont pu faire apprécier à nos lecteurs la combinaison de M. Dieulegarde (c'est le nom que se donne notre humoriste). Nous

la croyons comme lui facilement applicable et féconde en excellents résultats pour les classe ouvrières vivant au jour le jour.

Le vrai nom de M. Dieulegarde serait Dieulevard, si nous sommes bien informés.

[Du 8 octobre.] = La dernière biographie de M. de Mirecourt a fait sensation.

M. Cousin y est traité assez durement; ses plus petites peccadilles sont montrées au bout du doigt, et on n'a pas même épargné ses tendres faiblesses.

Cependant M. de Mirecourt ne sait pas encore jusqu'où vont les passions éclectiques de l'auteur de *Madame de Longueville*. Toute la philosophie, tous les philosophes lui sont également chers; et Kant le trouva plus d'une fois infidèle. Le musée de Versailles se souvient encore des peines qu'on eut pour ravoir un buste de Descartes, qui avait été tout exprès envoyé de Stockholm, par l'entremise de M. de Lœwenhielm, ambassadeur de Suède à Paris. Alors ministre, c'était M. Cousin qui avait reçu le buste, et l'avait aussitôt employé à décorer les salles de la Sorbonne, asile qui convenait mieux, selon lui, au grand philosophe. A chaque réclamation, il entourait le marbre de ses bras, en s'écriant : « Descartes ! mais c'est mon père, jamais la Sorbonne ne pourra s'en séparer. »

Où peut conduire une étude approfondie de la *Méthode* !

= Si jamais M. de Mirecourt arrive à la

biographie du corps médical de Paris, nous mettons à son service l'anecdote suivante. Elle est toute fraîche et trop vraie.

Certain médecin, assez mal famé que nous nommerons X***, car il serait homme à se targuer même de cette triste publicité, reçut, il y a quelques temps, la visite d'une dame de province.

M. X*** l'examina avec attention, et finit par lui déclarer que le cas était grave.

« C'est une maladie fort compliquée, ajouta-t-il; je ne vous connais pas, j'ignore quel est votre tempérament, et je n'ose prendre sur moi de vous indiquer le traitement à suivre. Il me faut une consultation; il faut que je m'entende avec un de mes collègues, et alors, fort de son opinion, j'agirai énergiquement.

— Qu'à cela ne tienne, répondit la dame, une consultation n'a rien qui puisse m'effrayer et je suis prête à m'y soumettre.

— Eh bien, madame, je crois qu'il vaut mieux nous adresser à un homme connu, à un médecin renommé, que de prendre le premier venu, et si vous n'avez pas de préférence, je vous proposerai M. Z***

— Va pour M. Z*** !

— Seulement, vous le savez, M. Z*** est un des princes de la science, il prend fort cher et je voudrais vous éviter une dépense exagérée. Il doit venir me voir un de ces jours, et si vous voulez vous

trouver chez moi à l'heure dite, la consultation aura lieu sans qu'il puisse vous prendre le prix d'une consultation ordinaire, puisqu'il ne sera pas venu exprès et que nous ne l'aurons pas dérangé exceptionnellement. »

La dame enchantée accepte, remercie son obligeant médecin et s'en va. Le jour indiqué, elle revient ponctuellement et trouve le docteur X*** en conférence avec un personnage de grave apparence. Ces messieurs s'interrompent. On examine la malade ; l'illustre Z*** lâche quelques mots, puis, serrant la main de son collègue, il se retire. M. X*** commente les instructions du savant docteur, prescrit une ordonnance et congédie sa cliente.

A quelques jours de là, celle-ci retourne chez son médecin.

« Dites-moi, que dois-je à M. Z*** pour sa consultation ?

— Mon Dieu, madame, si c'était une visite ordinaire, cela serait vingt louis, mais dans les circonstances où la chose a eu lieu, il se contentera de deux cents francs ; vous me les remettrez et je me charge de les lui faire parvenir. »

La dame trouva que c'était un peu cher ; elle en parla à des amis qu'elle avait à Paris. Ceux-ci trouvèrent le prix exorbitant et l'aventure assez louche. Ils engagèrent cette dame à aller trouver directetement M. Z*** et à solliciter une réduction.

Elle se rend en effet chez l'illustre praticien, mais il était en consultation. Elle se résigne à at-

tendre et bientôt voit sortir un monsieur qui reconduit une dame. Le domestique lui dit : Voilà M. Z***, et en effet celui-ci s'approche d'elle fort poliment.

« Mais vous n'êtes pas M. Z***? fait la dame, ébahie

— Comment, je ne suis pas M. Z*** !

— Mais non !

— Mais si ! »

Le docteur fait entrer la dame dans son cabinet, et là, tout s'explique. M. X.*** avait trouvé drôle de mettre en action la scène des Sosie, de Molière, seulement il la jouait à son bénéfice et à huis clos ; mais, sans le noble dédain de M. Z*** qui renonce, dit-on, à toute poursuite, elle pouvait bien finir par être jouée devant la barre d'un tribunal, et devant un public plus nombreux qu'il ne l'avait supposé d'abord.

[Du 9 octobre.] = A chaque automne, on s'étonne des journaux qui paraissent de tous côtés, et on se livre là dessus à de piquants jeux de mots sur la chute des feuilles.

Moquez-vous à loisir ! ces journalistes sont trop calculateurs pour s'en inquiéter. Ils savent qu'un petit journal, fondé dans les premiers mois de l'année, a mille peines à traverser sans encombre la belle saison. Mais ce monde qui a quitté Paris avec le printemps, revient en novembre, époque à laquelle le petit journal peut éclore dans les conditions les plus favorables.....

Sans parler du premier jour de l'année suivante,

prétexte que le petit journal saisit bien vite pour imprimer fastueusement au-dessus de son titre : DEUXIÈME ANNÉE.

Il est si bon de paraître avoir vécu, de dater dans l'histoire !

Demandez plutôt à la maison Moreaux, d'alcoolique mémoire. Son enseigne n'apprend-t-elle pas qu'on y débite des prunes à l'eau-de-vie depuis 1790 ?

[Du 10 OCTOBRE.] = Périodiques nouveaux : Le *Chroniqueur de la Semaine*, paraissant tous les dimanches en une livraison de 36 pages, format Charpentier.

A tout seigneur, tout honneur!

Le format, l'ordonnance et la profession de foi de cette revue nouvelle permettent à la *Revue anecdotique* de traiter le *Chroniqueur* en proche parent.

Elle n'y a pas reconnu, sans plaisir, la consécration des principes qu'elle-même essayait de mettre en vigueur, en avril 1855. Comme elle, le *Chroniqueur* a reconnu l'inutilité de la signature, l'avantage de procéder par date, sans chercher à relier les faits entre eux par des transitions forcées, et enfin l'avenir du petit format.

Un jour viendra où ces petits volumes seront consultés avec d'autant plus d'empressement que les grands journaux seront introuvables.

« Ce que faisaient jadis, nous dit le *Chroniqueur*, quelques écrivains pour les cours de Russie et d'Allemagne, nous voudrions le faire aujourd'hui pour

le seul grand seigneur qui soit resté debout au milieu de nos révolutions, — pour le public. La pièce nouvelle, le livre nouveau, l'astre qui se lève, l'étoile qui file, la causerie du boulevard, les naïvetés de Mondor, les aventures des coulisses, ceci, cela et quelque chose encore ; nous esquisserons de notre mieux tout le remue-ménage parisien..... »

= Il va paraître un nouveau journal de critique et d'érudition, — *la Correspondance littéraire*, — qui donnera chaque mois une livraison de 48 colonnes in-4°.

On place à la tête de cette publication M. Ludovic Lalanne, ex-directeur de l'*Athenæum français*, une des revues critiques les mieux faites qui aient paru en ces derniers temps.

= Le *Diogène*, que nous avons annoncé il y a deux mois, donne en ce moment une série de portraits-charges qui ont un certain succès. Celui de Villemessant a eu surtout un débit prodigieux, quoique la ressemblance n'en soit pas frappante.

Ces pochades sont du reste traitées avec une largeur et un esprit qui honorent leur auteur, M. Carjat.

Seulement, nous demanderons à M. Carjat pourquoi il s'est obstiné à faire descendre sur le front d'Emile de Girardin une mèche de cheveux qu'on ne voit plus aujourd'hui. L'histoire veut être observée, même dans la caricature.

[Du 13 octobre.] = La *Revue Anecdotique* a

en plus d'une fois occasion de constater les tendances littéraires des tailleurs. Un petit livre intitulé : *Des inondations et des moyens de les prévenir*, par Cadignan de Roquelaure (chez Truchard), va nous permettre d'examiner encore au même point de vue un nouveau membre de cette estimable corporation.

Car M. Cadignan a beau s'écrier qu'il ne veut pas de phrases, mais des faits, rien que des faits, il les aime trop, ces malheureuses phrases, pour n'en pas faire, à son insu, une effroyable consommation, même à propos d'hydrographie. Ce sont « des vieillards à chevelure blanche qui lèvent la tête vers le ciel, des éclairs qui sillonnent des masses noirâtres, » des tableaux pathétiques d'inondations et de sauvetages, etc., etc.

Ce n'est pas que la partie technique du livre soit dépourvue d'un certain bon sens, d'une certaine logique, bien au contraire; mais il y a des digressions qui viennent tout gâter. Ainsi l'auteur attaque à tout propos les prétendus progrès du jour ; les chimistes et les médecins sont immolés sans pitié à son courroux :

« Consultons les anciens, nos pères, hommes si simples. Et bien, ils possédaient ces fossés au bord des routes ; les réservoirs devant chaque maison. C'est là qu'ils puisaient les engrais pour le jardinage. Je parie que l'on trouve encore de ces familles qui ont conservé ces choses utiles, mais le nombre en est trop petit pour que cela produise le bien.

« La science a prétendu que les eaux de ces réservoirs donnaient des maladies; cela est possible. Maisje ne vois pas ces dernières disparaître de notre pauvre humanité. La race des hommes est-elle plus belle qu'autrefois? plus forte? Vit-on plus longtemps? Est-on plus sain? Vaine erreur! On oublie encore ces vieilles traditions, qui nous apprennent que les anciens vivaient fort vieux; *aimant mieux le médecin pour leur faire la barbe que pour les soigner.*

« Oh! alors, la nature était partout; et la chimie, dans les entrailles de la terre : l'homme mangeait ses substances saines; du pain *tel que Dieu nous le donne*; du vin et du lait purs: tout cela n'avait pas besoin de mélange; toutes les substances qui sont nécessaires à la vie de l'homme n'avaient pas besoin de chimie; Dieu les avait créées, tout était parfait.

« Il n'est pas étonnant que les anciens soient plus forts, plus sains, qu'ils puissent se passer de médecins. La nature était dans toute sa splendeur; et cette jeunesse, *au teint rose d'autrefois*, qui vivait si simplement. Le jour de leur mariage, ils n'avaient jamais connu de médecin; souvent ils mouraient à cent ans, sans avoir fait cette connaissance. *Certes, cela ne les empêchait pas de dormir.*

« Hélas! de nos jours, on veut tout connaître. Je vous assure que les médecins ne sont pas les derniers; dès que nous venons au monde, nous entrons en connaissance avec eux, nos premiers sourires sont pour eux. Cette amitié ne nous sépare qu'au dernier soupir, ils sont encore là. Pauvres anciens, vous ne connaissiez pas vos vrais amis, aussi vous viviez fort longtemps. On ne peut jamais tout avoir dans ce monde...

« En faisons-nous autant de nos pères, qui marchèrent à la conquête du monde au nom de la civilisation? Nous n'oublions que trop souvent leurs cendres, que nous foulons à chaque pas.

« Certains prétendent qu'ils ne connaissaient ni A ni B. Silence, ennemis de nos pères ! car ils connaissaient les lois de la nature et cette fraternité de désintéressement envers leurs semblables : leur loi était l'Evangile, leurs billets de commerce une poignée de main. Ils connaissaient encore cette sagesse de faire les choses durables, ces monuments qui ne disparaîtront des regards de l'homme qu'avec le monde.

« Ah ! vieille Rome ! conserve tes palais, tes chefs-d'œuvre conquis par nos pères ; rappelle-toi qu'ils versèrent leur sang pour déposer dans ton sein le berceau de la foi chrétienne dont le flambeau éclaire le monde.

« Ils le versèrent encore pour former la limite des empires ; et toi, du haut de ton Capitole, tu les bénis et rappelles leur gloire à la postérité. »

Rendons du reste hommage à la simplicité de M. Cadignan (de Roquelaure). M. de Lourdoueix l'ayant appelé M. de Roquelaure gros comme le bras dans un article de la *Gazette de France*, il a noblement protesté et revendiqué son nom plébéien de Cadignan. Combien d'autres auraient profité de l'occasion !

[Du 14 octobre.]=Le Panthéon Nadar n'est pas un mythe, un titre de fantaisie; il existe non loin de ses ateliers de photographies de la rue Saint-Lazare. C'est une chambre assez vaste, et dont toutes les parois présentent à l'œil ébahi du visiteur, tout ce qui s'est fait un nom grand ou petit, à notre époque. Chacun a sa case, et le nombre total de ces cases peut bien s'élever à quatre cents. Il y en a jusqu'au fond d'une alcove.

En voyant cet immense échafaudage de têtes grotesquement superposées, d'yeux effarés, de nez impossibles, on se croirait chez le Tamerlan de la littérature.

CORRESPONDANCE

Une lettre, où notre dernière livraison est fort galamment critiquée, nous est parvenue sous la rubrique : *Observations d'un lecteur ami.*

Cet ami lecteur dit aussi n'attendre que notre autorisation pour nous expédier, le cas échéant, de nouvelles remarques.

La *Revue anecdotique* est ravie de compter un lecteur bien disposé parmi les défenseurs de la grammaire et du beau sexe, elle ne pourrait que gagner à ses observations ; seulement elle ose le prévenir qu'il s'expose à perdre bien du temps et des timbres-poste, car elle se pique peu d'*irréprochabilité*.

Encore un mot que ne donne point le dictionnaire de Napoléon Landais!

LIVRES

Les Mormons, par M. Etourneau, av. pref. de P. Vincard, in-12 (chez Bestel). — C'est une histoire complète de cette secte étonnante. Le prophète Joseph Smith, son peuple, ses dogmes et l'avenir qui leur est réservé, y sont tour à tour examinés avec conscience et talent. L'auteur nous arrive en droite ligne du pays des Mormons et du Mormonisme. Il ne dit donc que ce qu'il a vu, que ce qu'il sait.

= *Dictionnaire historique de la ville de Cambrai*, des abbayes, des châteaux forts et des antiquités du Cambrésis, par Eug. Bouly. In-8°. Dumoulin.

Un ouvrage consciencieusement fait où l'on trouve l'histoire spéciale des habitants de la cité de Cambrai, de ses mœurs, de ses usages, de ses institutions, de ses fondations charitables, de son langage, de son industrie, de ses mounaies, de ses com-

munautés, de ses confréries, de ses corporations ouvrières, de ses compagnies armées, de ses antiquités, de ses développements topographiques, de ses monuments religieux, civils et militaires, de ses fortifications, de ses rues, de ses places. Tel qu'il est, l'ouvrage de M. Bouly est une véritable encyclopédie locale; c'est un livre dont le succès répondra certainement aux bons soins de l'auteur.

— *Rose des Alpes*, par Jules de Gères. Dentu, in-18.

Ah! le lac! le chalet! l'avalanche! la montagne! le ranz des vaches! M. Jules de Gères s'y est laissé prendre comme tant d'autres; comme tant d'autres, il a prodigué ses rimes à toutes ces merveilles helvétiques. Cette *Rose des Alpes* a beaucoup de feuilles ou, ne peut plus coquettement imprimées et ornées de trois eaux-fortes dues à M. Léo Drouyn, l'un des bons archéologues de la Gironde.

— *Fables*, par M. Bourguin (Lebrun), in-12. Nous n'évoquerons pas ici, comme il est du devoir de tout vrai critique, le souvenir du bon Lafontaine. Que M. Bourguin se rassure! — ses fables sont arrivées à leur deuxième édition, et c'est assez beau pour mériter tous nos compliments.

THÉATRES

Opéra. — Nous exercerons-nous, comme tout le monde, sur les débuts incertains de la Medori, lui trouverons-nous comme M. X***, un *medium* satisfaisant, ou accuserons-nous comme M. Z*** quelque pente note *cotonneuse*? Tous les dilettantes sont du reste d'accord pour vanter son aspect monumental et les neuf mille francs qu'elle vaut à la recette de chaque soir.

La future apparition d'un nouveau ténor, — professeur agrégé de la Faculté de Médecine, — est le grand événement de ces derniers jours.

Au Gymnase, deux actes : les *Toilettes tapageuses*, un à-propos glissé à l'ombre des crinolines, et *une Femme qui déteste son mari*, épisode dramatique, dont la très-regrettable Mme de Girardin a bien voulu enrichir les annales de la Terreur. Le public a goûté l'addition.

L'Odéon nous a donné plusieurs débuts.

M. Hubert n'est pas encore un Clitandre, tant s'en faut! Mme Devoyod est douée d'une prononciation malheureuse. Mlle Léocadie seule a pu faire bien augurer de son talent.

Mais pourquoi diable va-t-elle s'appeler Léocadie ?

Avant de sortir de l'Odéon, observons qu'on y saisit toujours avec empressement l'occasion d'applaudir un passage de circonstance. C'est dans le *Mariage de Corneille*, pièce assez fade du reste. Une vieille servante se plaint des dépenses qu'on fait dans Paris : Tout y est hors de prix...

les logements surtout.

On rit avec une désolante unanimité.

Cirques. — Nous avons jusqu'ici peu parlé des Cirques, mais celui de Vaugirard vient de lancer un manifeste tellement remarquable que nous ne saurions le passer sous silence. Bilboquet n'aurait pas mieux fait.

« Le Cirque Bouthors aux habitants de Vaugirard, Plaisance, Grenelle, Issy:

« M. Bouthors et ses enfants, sensibles au chaleureux accueil qu'ils viennent de recevoir après onze années que la famille n'avait eu l'honneur de paraître devant le public *appréciateur* de Vaugirard, Plaisance, Grenelle et Issy, vient, avant le départ qui aura lieu jeudi prochain, présenter aux habitants ses respectueux remerciments et promet de n'être plus d'aussi longues années sans revenir recevoir des applaudissements *si doux à son cœur de père et d'artiste.*

« Afin de terminer dignement les représentations que la foule assiége chaque soir, la troupe entière va redoubler de zèle et de courage pour *laisser graver* dans le souvenir des spectateurs, leur nom et leurs exercices que le succès a déjà couronné (sic).

De la ville l'honoré
Bouthors.

Vendredi 10 octobre.

M. le Préfet de police a bien voulu autoriser, le 6 septembre 1856, la vente de *la Revue anecdotique* sur la voie publique.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

DU 16 AU 31 OCTOBRE 1856

[Du 16 octobre.] = A mérite égal, les tableaux modernes se vendent aujourd'hui beaucoup plus cher que les anciens. Ces hausses étonnantes sont amenées par certains tripotages qu'il est bon de faire connaître.

Supposons un peintre dont le talent fait à Paris quelque bruit. Cet artiste meurt. Au bout d'un temps plus ou moins court, son œuvre, achetée à un prix insignifiant, se trouve réunie dans les cabinets de deux amateurs fort réputés, que nous appellerons l'amateur n° 1 et l'amateur n° 2.

N'allez pas croire que l'enthousiasme ait été chez ces messieurs le mobile d'un aussi important achat. Non ! l'art n'est pour eux qu'une industrie spéciale, une sorte d'agiot dont nous allons les voir tirer de concert un merveilleux profit.

Au premier moment favorable, l'amateur n° 1 manifeste l'intention de se dessaisir de sa collection. La vente fait fracas et la foule s'y porte d'autant plus volontiers que de pareils produits ne sont plus dans le commerce. Aussi les enchères sont-elles poussées avec vigueur, grâce à l'obstination de l'a-

mateur n° 2 qui finit par rester, à raison de 1,500 ou 2,000 francs pièce, maître de toiles achetées primitivement 100 et 150 francs.

L'amateur n° 2 a, l'on s'en doute bien, fait un achat fictif, à charge de réciprocité. Bientôt il annonce sa propre vente. Même fracas, même fureur d'enchères. C'est l'amateur n° 1 qui l'emporte cette fois.

Les tableaux n'ont pas changé de propriétaire et les frais de vente sont restés à leur charge, mais la valeur en est décuplée et c'est là tout ce qu'ils veulent.

Un an ou dix-huit mois après, le même manége se renouvelle, et la hausse continue jusqu'à ce qu'un étranger fanatique des beaux-arts, Anglais ou Russe, tombe dans le panneau en couvrant d'énormes enchères.

= Nous venons de voir comment on peut décupler le prix de l'œuvre d'un maître.

S'il s'agit de procurer le même bénéfice à une toile ancienne, assez bonne du reste, mais dépourvue de signature (ce qui se présente encore fréquemment), on procède à la mise en scène d'une comédie nouvelle, mais non moins ingénieuse que la précédente.

Le *Faits divers* suivant est d'abord communiqué aux journaux, qui n'ont garde de négliger cette bonne aubaine :

« Une découverte artistique du plus haut intérêt vient d'être faite chez un humble concierge de la rue Pagevin... ou de la rue de Lapp... ou de la rue de la Femme-sans-Tête. (Plus la rue est déserte, noire, enfumée, et mieux cela vaut.)

« Dans le recoin le plus obscur de la soupente qui est ménagée au fond de sa loge, on a trouvé une toile merveilleuse sous le double rapport du dessin et du coloris. Des juges compétents l'attribuent à l'Albane... ou à Murillo... ou à Raphaël, etc., etc. » (Le nom dépend naturellement du genre de la peinture ainsi retrouvée.)

Tambourinée dans toute la presse, la nouvelle a bientôt fait le tour du cercle d'amateurs que renferment Paris et la banlieue. Les plus crédules poussent une reconnaissance jusqu'à l'entrée de la rue Pagevin ou de la rue de Lapp, et s'insinuent chez le concierge, sous le prétexte le plus adroit qu'ils peuvent prendre.

Bientôt, ils se trouvent vis-à-vis du fameux tableau, placé avec ostentation sur la commode entre deux vases de fleurs artificielles. Après l'avoir examiné en silence (nous avons dit que le tableau devait offrir certaines qualités), l'amateur cherche son ton le plus indifférent et dit :

« Que voudriez-vous de cela ?

— Dame ! monsieur, je ne sais pas trop. Voyez-vous, c'est un de mes locataires qui me l'a laissé en

dépôt avant de partir, et qui m'a dit d'en trouver un bon prix.

— Mais enfin, quel est votre chiffre ?

— Dame ! monsieur, il y a des gens dans le quartier qui disent que ça vaut bien... une pièce de trente mille francs. »

L'amateur effrayé disparaît et va colporter le résultat de sa visite.

De toutes parts, on se récrie sur ce prix fabuleux: trente mille francs pour un tableau attribué seulement à Raphaël !...c'est inouï !

Cependant ces prétentions exagérées font presque croire à l'authenticité de l'objet. On retourne rue Pagevin. On revoit le tableau, on le flaire ; on essaie de faire causer le concierge, mais le résultat de toutes ces visites équivaut à celui de la première.

« Trente mille francs, pas un liard de plus ! » répond noblement notre portier.

Seul, un amateur fait contraste, par son attitude indifférente, avec la préoccupation générale. Cet amateur, que nous appellerons le major Franceschini, passe pour avoir une collection fort belle, mais peu accessible, et achète beaucoup à l'étranger. On le cite comme le modèle des appréciateurs.

Aussi veut-on l'emmener à toute force chez le concierge de la rue Pagevin. Le major résiste en souriant.

« Allons donc ! des Raphaël chez des portiers!! rue Pagevin !!! Connu ! connu ! c'est quelque finasserie de marchand. Qu'irais-je faire dans cette galère ?

— Mais non, major, nous vous assurons que c'est réellement remarquable. Voyons, arrivez. »

Le major résiste et jure par la corbleu qu'il n'ira pas. Ce calme insolent irrite les amateurs, qui l'emballent de force dans une voiture et le traînent à la loge de la rue Pagevin.

Arrivé là, le major pousse un cri de surprise au premier aspect du tableau : c'est, à n'en pas douter, un Raphaël, dont il détaille les beautés en tremblant d'admiration.

Cet habile coup de théâtre décide ordinairement la vente du chef-d'œuvre. Pas n'est besoin de révéler le nom de son ancien et véritable propriétaire : c'est le major Franceschini.

[Du 18 octobre.] = Encore un auteur taxé d'incapacité par son propre libraire.

Nous voulons parler de la *Note* que l'éditeur Charpentier vient de publier contre M. Sainte-Marie Mévil.

Si les libraires continuent à être aussi clairvoyants, les gens de lettres en seront bientôt réduits à prendre leur place.

Dans un procès qu'il vient de perdre victorieusement, M. Jannet reprochait trop de notes à M. du Méril.

— M. Charpentier trouve, lui, que M. Mévil n'en a pas assez fait.

M. Charpentier nous apprend qu'il s'était résolu à publier une édition nouvelle du *Journal* de l'avocat Barbier, l'un des Mémoires intimes les plus curieux que nous possédions sur le dix-huitième siècle. L'avocat Barbier ne nous était connu jusqu'ici que par une édition *expurgée* de la *Société de l'Histoire de France*.

M. Charpentier s'était résolu à publier le *Journal* complet en six volumes, et M. Mévil, à lui présenté par un tiers ami, devait toucher 400 francs par volume, à la charge de copier le manuscrit original, et de l'annoter en homme consciencieux. De plus, la copie d'un volume devait être remise tous les deux mois, de façon à ce que l'impression totale fût achevée le 1er juillet 1856.

Or, M. Mévil aurait apporté à ce travail une négligence telle, que, le 1er juillet 1856, deux volumes seulement étaient clichés. Puis l'Introduction, qu'il avait dû placer en tête du premier volume, parut si faible qu'elle dût être refaite entièrement par un autre. Cette circonstance provoqua un examen des annotations déjà faites, et leur valeur parut malheureusement aussi mince que celle de la préface.

M. Charpentier termine en nous donnant le détail des fautes qu'il se croit en droit de reprocher à M. Mévil. Ces fautes ne sont pas si énormes, mais

elles trahissent en effet une insouciance peu concevable chez leur auteur.

[Du 19 octobre.] = Un Mémoire publié au sujet d'une faillite qui vient d'éclater à Bordeaux nous fournit sur la falsification des vins quelques données trop précises.

Il ressort de ce mémoire que, M. Vimnet, négociant à Saujon, près Royan, ayant voulu, pendant notre occupation de Crimée, faire à Constantinople une grande expédition de vins, et ayant eu dans ce but recours au crédit et à l'expérience de M. Robin, commissionnaire transiteur à Bordeaux,

« 1° le sieur Robin s'est rendu le 21 mars 1855 chez le sieur Vimnet, à Saujon, et qu'il a goûté les vins qui allaient être expédiés par Vimnet à la consignation de lui, Robin, pour être envoyés à Constantinople.

« 2° Le sieur Robin a déclaré, lors de cette dégustation, que ce vin était parfaitement *marchand et même trop bon* pour les Orientaux.

« 3° Le sieur Robin indiqua les manipulations que certains vins devaient subir, promit d'envoyer le *caramel nécessaire*, et prépara lui-même une bouteille... »

Bref, ces vins furent si bien tripotés, qu'à leur arrivée à Constantinople, ils s'étaient convertis *en lie et en moutarde*, — substances étrangères dont la vente fut naturellement défectueuse.

Aujourd'hui, les deux parties se rejettent mu-

tuellement la falsification sur le dos. Si nous croyons le passage d'une lettre annexée au dossier (page 6), MM. Robin et Vimnet ont à cet égard peu de chose à se reprocher.

Voici ce que le premier écrivait au second, à la date du 7 avril 1855 :

« Je vous annonce que, suivant vos désirs, je vous ai adressé chez M. Boutinet, à Royan, un baril de caramel dont vous avez ci-après la facture.

« Vous savez sans doute, et dans tous les cas je vous l'apprends, que pour bien faire votre *opération* avec ce caramel, il faut le noyer dans une barrique de vin, et puis diviser ce liquide ainsi délayé sur vos 400 barriques et par égales portions, etc. »

On voit que Bordeaux n'a rien à reprocher à Paris.

[Du 24 octobre.] = La librairie Techener vient d'éditer un honnête volume d'Epigrammes faites par un certain Nomingène.

Ce Nomingène, qui nous paraît être un pseudonyme marseillais, a fait très-bien imprimer tous les petits vers qu'il a commis, depuis 1820, à propos de tout et à propos de rien. Ainsi il a traduit deux vers de Callimaque, quatre de Martial ; il appelle Dorante les gens qu'il n'ose pas nommer, et dédie l'une de ses pièces à *un ami, homme de lettres.* L'épigramme ci-jointe nous a paru un modèle du genre :

SUR ZÉMIRE
Petite chienne de Mademoiselle
ALINE DE G***.

Restez au logis tout le jour,
Zemire, et gardez-bien votre jeune maîtresse :
La dent d'un Azor sans amour
Ne vaudrait pas la main qui vous caresse.

[Du 25 octobre.] = Périodiques nouveaux :

— *Le Parisien*, journal hebdomadaire. Frontispice représentant un personnage cornu et fourchu, prenant des notes, assis sur une fenêtre gothique. (Quel abus le frontispice fait en général de ce pauvre Satan !)

Le *Parisien* est un petit journal qui s'est annoncé par de grandes affiches. Nous y remarquons cependant de petits coups de patte biographiques drôlement tournés.

— *Il Messagiere di Parigi* (le Messager de Paris), journal littéraire publié en italien. Paraissant le samedi. — Le n° 2 de cette feuille nous donne un article biographique qui fait naître Mme Eugénie Doche .. le jour de sa naissance.

..... *Il giorno in cui venne alla luce.*

L'auteur de cet article, M. Bruzzi, annonce qu'il usera dorénavant du même procédé dans toutes ses biographies féminines.

C'est galant; mais, comme renseignement, c'est un peu sec.

— *Le Palais de Justice*, droit et tribunaux. Paraissant le mardi. — M. Courtois, le directeur, prévient qu'il ne veut pas faire concurrence au *Droit* ni à la *Gazette des Tribunaux*. Il ne demande que « sa petite place au soleil de la publicité. » Dans ce but, une part plus large sera réservée au barreau de la province.

« ... Les correspondances déjà établies, continue M. Courtois, et celles que nous avons dessein d'ouvrir dans un bref délai, nous rendront cette tâche *agréable* et facile. Aussi nous espérons avoir souvent le bonheur de servir d'écho, de marche-pied et peut-être de tribune aux jeunes écrivains qui répondront à notre appel ! »

Bravo ! Si nous avions le bonheur d'être avocat stagiaire, un abonnement au généreux organe de M. Courtois serait notre premier soin.

= Lyon aussi a son journal à deux sous.

C'est l'*Omnibus lyonnais*, recueil hebdomadaire.

« Cette Revue manquait dans notre opulente cité, — s'écrie M. Peladan, le rédacteur en chef, — nous avons désiré l'y créer. »

Et l'*Omnibus lyonnais* a paru..... avec un *Nota* que nous livrons à la méditation de nos lecteurs :

« *Nota*. Nous sommes forcés de nous abstenir de

vignettes, dont l'usage aurait *entravé la marche* du journal. Nous nous sommes aussi conformés au conseil qui nous a été donné d'employer un caractère assez gros pour ne pas *fatiguer la vue de nos lecteurs.* »

Que M. Peladan vienne après ce préambule adroit dire aux lecteurs que sa publication est un pas *vers la décentralisation intellectuelle de Paris*, de laquelle les plus chers intérêts de la province lui font un devoir de secouer le joug!..... »

Mais, à Paris, on n'est pas plus fort que ça, du moins en fait d'économie.

— *Le Cagliostro*, journal des soirées fantastiques de Robert-Houdin.

Voici le plus heureux de tous les journaux. Débit assuré et rédaction facile : on ne le change qu'une fois l'an.

Les éternelles gaudrioles de cette feuille de chou nous rappellent le journal-affiche que le théâtre du Vaudeville donnait jadis aux spectateurs de la *Foire aux Idées*..

Comme ce monument historique est devenu fort rare, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur en donnant un rigoureux *fac-simile* :

TARIF DU PRIX DE L'ABONNEMENT

Avant-scène du rez-de-chaussée et du balcon, 1er étage	6 f
Loges découvertes d'avant-scène et stalles d'orchestre	5
Stalles de balcon et d'avant-scène, 1res loges	
Avant-scène 1re et avant-scène de baignoires	
Stalles de balcon	4
Loges de 2me rang et d'avant-scène	3
Avant-scène des 3me et 2mes loges	2

LA FOIRE A

JOURN

ACOUSTIQUE, DRAMATIQUE, ARIS

ET NON PA

PROFESSION DE FOI

Nous fondons un nouveau journal!.. Le besoin ne s'en faisait pas sentir; mais n'importe! Est ce pour verser la lumière sur les populations? nous n'y tenons pas du tout. — Mais alors pourquoi cette création? va-t-on nous demander. Nous répondrons, en nous drapant dans notre pureté : C'est pour gagner de l'argent! — Dans cette feuille, rédaction, papier, caractère, tout sera pur, brillant et propre.

Essuyez vos pieds, S. V. P.

FEUILLETON

LE CERVELAS A L'AIL

Roman Hindou

Le prince Visapour entra tout à coup dans le pavillon des roses..... la belle Jamica frappa les airs d'un long cri, s'élança de son bain parfumé, es l'on aperçut.....

(La suite au prochain numéro.)

Nouvelles de

ALLEMA

Berlin. . . . . .
Francfort . . . . .
Munich. . . . . .
Prague. . . . . .
Stettin. . . . . .
Schleswig. . . . . .
Brême . . . . . .

L'horizon s'éclaircit, chaine unité de l'Allem

PAR

ACTES OF

Monsieur le Minis ne recevra pas jeudi — Monsieur le Min recevra tant qu'on v

PETITE CORRI

Caen. — M. K.... votre indisposition e gement.

Lyon. — M. Co...q. part aux désagrément curés Mme votre épou

UX IDÉES,

AL.

TOCRATIQUE, DÉMOCRATIQUE

CIFIQUE

TARIF DES ANNONCES ET INSERTIONS :

—

Pour une Réclame

de 20 lignes on louera une loge des 2mes,
de 10 — deux loges des 1res,
de 5 — quatre avant-scènes,
de 2 — cinquante stalles,
de 10 lettres on louera tout le balcon,
de 2 initiales on louera toute la salle.

l'Étranger

—

AGNE

. . On se cogne.
. . On se bûche.
. . On se pioche.
. . On se frotte.
. . On s'éreinte.
. . On s'échine.
. . On s'aplatit.
tout tend à la pro-
gne.

ES

FICIELS

tre de l'Intérieur
prochain.
istre des Finances
oudra.

ESPONDANCE

.. , désespéré de
t de votre déran-

.... nous prenons
s que vous a pro-
se.

TRIBUNAUX

Le Président Vos noms ?
Le Prévenu : Castafiole,
Le Président : Votre état?
Le Prévenu : Propagandiste et mangeur de veau.
Le Président : Pourquoi avez-vous battu monsieur?
Le Prévenu : Pour le convertir fraternellement à mes opinions.
Le Président : Mais vous lui avez crevé un œil?
Le Prévenu : C'est pour l'éclairer sur nos principes. (*Remise à huitaine*)

ANNONCES DIVERSES

Un sous-préfet, ayant des instants de loisir, desirerait faire quelques ressemelages.

Un ancien conseiller d'État vient d'ouvrir un cours de bâton, de boxe et de savate; il donne des leçons particulières a Messieurs les Représentants qui ont des amendements à proposer.

Imprimerie Vautroys, rue Saint-Denis, 380.

[Du 26 octobre.] = M. Joseph Aimable Grégoire, ex-sous-chef de la préfecture du département de la Seine, auteur de plusieurs ouvrages sur les Beaux-Arts et pour l'éducation de la jeunesse, vient d'annoncer dans une brochure nouvelle la *Découverte de la base définitive, immuable et inébranlable du monde, ou véritable base gouvernementale de la terre et du ciel.*

Son ouvrage est dédié « A tous les instituteurs et à toutes les institutrices de la terre. »

Mortels ! soyez vertueux ! voilà ce que ne cesse de répéter M. Aimable Grégoire. Il veut que l'on apprenne aux petits enfants le mot *vertu* « sans toutefois leur donner des explications qui seraient évidemment au-dessus de leur âge, de même qu'on apprend les mots *maison*, *chapeau*, *pain*, *vin*, sans entrer dans aucun détail. « Dès que l'enfant entre à l'école on doit également lui apprendre que la vertu est la base de la société « dont il devient membre par l'acte dressé à la mairie aussitôt après sa naissance. » Tous les mortels doivent ensuite être classés en deux catégories de *vertueux* et de *criminels*, et les tribunaux ne puniront ceux-ci qu'après avoir récompensé les premiers.

Car, ainsi que l'auteur l'observe, « la vertu valant infiniment mieux que le crime, si un peuple dépense un million pour punir le crime, il devrait en dépenser deux pour récompenser la vertu. »

Un raisonnement analogue permet à M. Aimable

Grégoire de donner le dernier mot de notre politique moderne :

« La première société, dit-il, a commencé par la vertu dans la personne d'Adam et d'Eve.

« La seconde société a également commencé par la vertu dans la personne de Noé et de sa famille.

« *Conséquemment*, les diverses sociétés de la terre doivent avoir pour base gouvernementale la vertu, puisque cette base sort du cœur de Dieu.

« Afin de prouver la justice parfaite de Dieu dans l'excellent choix qu'il a fait en prenant la vertu pour base de son gouvernement, et combien les diverses nations de la terre doivent s'empresser d'imiter l'Eternel en prenant aussi la vertu pour base de leur gouvernement, je dirai qu'en étant d'une opinion politique, n'importe laquelle, on peut être criminel ou vertueux.

« Qu'en professant n'importe quelle religion, on peut être vertueux ou criminel.

« Enfin, que l'on peut être vertueux ou criminel, quel que soit le pays où l'on est né et celui que l'on habite.

« Mais qu'il est impossible d'être criminel et vertueux, car si l'on est vertueux on n'est pas criminel, et si l'on est criminel on n'est point vertueux.

« On doit donc généralement enseigner, dans toutes les maisons d'éducation, que la vertu pouvant seule procurer, sur la terre et dans le ciel, le bonheur aux humains, c'est la première des sciences, parce que c'est la plus utile.

« Adam et Eve cessèrent d'être vertueux et ils cessèrent aussitôt d'être heureux et de jouir de la présence du Tout-Puissant.

« Le mortel vertueux *seul* goûte le bonheur et peut jouir de l'ineffable plaisir de voir Dieu éternellement.

« Les deux plus excellents mots des diverses langues de toutes les nations de la terre, ce sont, le premier, le mot *Dieu*, et le second, le mot *vertu*.

« *Ces deux mots sont articulés différemment par les divers peuples, mais la pensée est la même.*

« A la tête de chaque commune, soit ville, bourg ou village, se trouvent un maire, un adjoint, et plusieurs conseillers municipaux : il serait utile de faire voter, par le conseil de ces communes, sur *la base définitive et immuable du monde*, afin de s'assurer si la découverte, dont il s'agit, qui doit faire le bonheur de tous les peuples, est réelle, et s'il est possible de trouver une meilleure base que celle présentée.

« Il serait également utile de faire voter, sur cet important objet, toutes les Académies de France, afin qu'il n'y eût aucun doute sur la vérité de la découverte.

VÉRITABLE BASE GOUVERNEMENTALE DE LA TERRE ET DU CIEL.

Modèles de bulletins pour voter.

LE BIEN OU LA VERTU.	LE MAL OU LE CRIME.

« Après avoir pris connaissance de ces votes, on ferait donner la leçon de la *base du monde*, dans toutes les écoles, aux enfants des deux sexes, et l'on emploierait ensuite les moyens les plus efficaces pour rendre vertueux ces enfants.

« En 1840, on a ordonné d'apprendre le calcul décimal aux enfants, ils le savent tous, et ils ignorent

maintenant l'*ancienne* méthode par livres, sous et deniers.

« Il serait beaucoup plus facile et plus utile d'apprendre aux enfants la *base du monde* dont ils font tous partie en naissant. »

Suit un appendice incroyable à l'adresse des sages-femmes de Paris :

« Un vif sentiment de reconnaissance m'engage à informer mes lecteurs que Mesdames les sages-femmes de Paris m'ont presque toutes bien accueilli, et que beaucoup ont eu la bonté de prendre un exemplaire du présent ouvrage.

« Ces femmes sages ont reconnu que les enfants des deux sexes doivent savoir la base de la société, puisqu'ils en deviennent membres par l'acte de naissance.

« Ce sont ces dames qui, la plupart du temps, portent les enfants nouveau-nés à la mairie, et font dresser l'acte de naissance.

« Il est donc incontestable que les enfants des deux sexes, faisant partie de la société, doivent en connaître la base, comme par exemple, les soldats, doivent savoir l'exercice, puisqu'ils font partie de l'armée.

« On ne demande pas à la mairie de quelle religion ni de quelle opinion politique sera l'enfant présenté ; on ne demande point s'il sera riche ou pauvre, savant ou ignorant : l'acte de naissance est muet à cet égard ; il se borne à faire connaître que l'enfant est né en France; et comme cet acte, malgré les différentes formes de gouvernement, est toujours rédigé de la même manière pour tous les enfants des deux sexes, la réponse à l'importante question : *Quelle doit être inébranlablement la base de la société*? doit aussi être invariable. »

Mais ce n'est pas tout ! M. Aimable Grégoire voudrait encore qu'on célébrât par toute la terre une fête annuelle de la vertu, que des prix de vertu fussent distribués à cette époque dans chaque régiment, sur chaque vaisseau et dans chaque commune.

Nous couronnerons cette analyse par une description de la

FÊTE ANNUELLE DE LA VERTU

LAQUELLE DEVRAIT AVOIR LIEU SUR TOUTE LA TERRE.

« Lorsque la terre sera le mieux parée, lorsque les roses et les lis charmeront la vue et l'odorat, c'est alors que le conseil municipal de chaque commune devra se réunir pour désigner la demoiselle et le garçon qui auront été les plus vertueux pendant l'année.

« Ces deux choix seront faits à la majorité des voix des membres réunis en conseil, et leur décision sera inscrite sur un registre préparé à cet effet.

« Le jour de la fête de la Vertu, les demoiselles et les garçons se rendront à la mairie, à l'heure fixée, et M. le maire leur lira la décision du conseil.

« La demoiselle et le garçon désignés recevront immédiatement le prix de vertu des mains de M. le maire, et une copie de la décision du conseil, pièce honorable qui leur sera utile dans la suite.

« La demoiselle et le garçon seront ensuite conduits à l'église et placés dans le chœur.

« Les plus grands honneurs seront accordés à la demoiselle et au garçon qui auront reçu le prix de vertu.

« M. le curé de la commune bénira, pendant la cérémonie religieuse, deux couronnes de roses, et

posera ensuite ces couronnes sur la tête de la demoiselle et sur celle du garçon.

La couronne de la demoiselle sera de roses blanches, et celle du garçon de roses roses.

On doit se servir de la rose pour couronner la vertu, parce que la rose est la plus belle des fleurs, et la vertu la plus belle des qualités des mortels. »

= *Les Petits Chiens de dames* ont été, par une coïncidence singulière, comme dirait M. Prudhomme, l'objet de deux publications récemment parues presque avec le même titre.

La première est due aux longues observations de M. Bonnardot. Elle est sérieuse, méthodique, et consacre quatorze chapitres aux penchants, et à l'hygiène de l'épagneul, voire même à son *mariage*.

« Quand on possède un chien favori, dit M. Bonnardot, on doit avoir à cœur de satisfaire tous les besoins auxquels l'assujettit la nature. Pour un chien épagneul on peut n'y pas regarder de trop près, et se soucier peu d'une mésalliance ; mais il en est autrement à l'égard d'une épagneule. Deux fois par an, elle a ses idées romanesques, et quand ces idées la possèdent, rien de plus drôle que ses séances au premier Arthur que lui offre le hasard. Ce sont des bonds saccadés, des trémoussements, des pirouettes sur elle-même à dérider un greffier de cour d'assises. Mais si le galant ne vous sourit pas, méfiez-vous de ces agaceries d'apparence enfantine, les chiennes sont très-rusées sur cet article. Si, au moment où ce peu de coquetterie vous semble le plus innocent du monde, vous détournez un instant la tête, bonsoir ! *le tour est fait.* »

La petite monographie de M. Bonnardot est du reste imprimée avec un soin et une coquetterie qui trahissent l'amateur et le bibliophile.

Pour M. Henri de Kock, au contraire, *les Petits Chiens de ces dames* n'ont été que le prétexte d'une allégorie extrêmement piquante, extrêmement vraie, cynique autant que le permettait le titre.

[Du 27 octobre.] = A en juger par la circulaire ci-jointe, le canton de Fontainebleau est menacé de perdre le plus excentrique de ses propriétaires :

AVIS.

A VENDRE POUR CAUSE DE BESOIN A PARIS.

Un joli petit pavillon, cuisine souterraine, cave, charmante pièce au rez-de-chaussée avec cheminée et belle armoire dans l'épaisseur du mur, petite chambre lambrissée au-dessus, grenier après, puits de belle eau de source, aisances, jardinet d'agrément à côté et devant la maison, le tout clos de murs et grilles; l'on est littéralement chez soi.

Ce charmant pied-à-terre est situé au Haut-Changy, canton de Fontainebleau (Seine-et-Marne), à dix minutes de cette ville et à cinq seulement par les voitures qui desservent le chemin de fer de Lyon, à deux pas de l'embarcadère, station de Fontainebleau.

Une magnifique avenue, promenade de prédilection des habitants de cette cité, conduit directement à la ville.

En sortant de chez soi, on jouit immédiatement des plus beaux sites de la forêt et même de la vue de Paris par le fort de l'Empereur, qui est à une petite demi-heure; enfin de la rivière, si l'on est amateur de bains froids ou de la pêche.

Amateurs de la belle nature et *du beau sexe*, touristes et artistes, naturalistes et botanistes, venez visiter ma *casa*; du réduit d'un vieux philosophe l'on peut faire un lieu de plaisir ravissant : *tout est disposé pour cela*, il ne faut que le vouloir.

Devenir propriétaire pour le prix d'un modique logement de Paris, l'on peut bien se passer ce petit caprice.

PRIX FIXE : 2,000 ! ! !

S'adresser à M. W..., propriétaire au Haut-C....., canton de Fontainebleau (Seine-et-Marne) ; en cas d'absence, mettre un mot dans sa boîte pour prendre rendez-vous, ou enfin lui écrire *franco*.

« NOTA. L'acquéreur pourra à son choix constituer une rente viagère sur la tête du propriétaire, âgé de 59 ans et *d'une santé gravement compromise*, fixée à 200 fr. par an, payable par trimestre. »

[DU 30 OCTOBRE.] = Est-il rien de plus infime et de plus mesquin aux yeux de beaucoup de monde, que la garde-robe d'un simple figurant, d'un choriste de théâtre de province ?

Eh bien, l'on ne saurait croire tout ce qu'il faut à ces malheureux artistes. Nous avons sous les yeux un modèle d'*engagement des chœurs* pour le théâtre de Strasbourg, année courante, et nous admirons l'excessive prévoyance qui a présidé à la rédaction de l'article 1er :

« ART. 1er. Les choristes hommes auront à se « fournir, à leurs frais, les objets désignés ci-après :

« Un habit de ville et un pantalon en drap noir,

« avec gilets blanc et noir et cravates, blanche et « noire ;

« Une redingote et un pantalon de couleur ;

« Trois pantalons à pied en tricot : un blanc, un « rouge et un couleur de chair ;

« Trois chemisettes blanches : une à col carré, « une sans col et une à ruche ;

« Un chapeau de ville, une paire de gants blancs « et un *mouchoir de couleur pour les pièces villa-* « *geoises ;*

« Trois paires de bas de couleur différente : blancs, « noirs et gris ;

« Une paire de bottes noires et une paire de « bottes jaunes, une paire de souliers-escarpins et « une paire de sandales.

« Les choristes devront entretenir leurs effets en « bon état et les changer aussi souvent qu'il sera « nécessaire, sous peine d'amende. »

..... Et de l'article 7 qui dit :

« L'engagement des dames de chœur pourra être également rompu, en cas de grossesse, *si elles ne sont pas mariées.* »

Ce fripon d'article 7 a déjà dû causer bien des mariages.

LIVRES

— *L'Intervention à Naples.* 1re Série, par Alf. Franklin. — (Taride), in-12. — Cette 1re série est une introduction substantielle, une sorte de prologue nécessaire à l'intelligence des événements qui se passent aujourd'hui. L'auteur y jette un rapide et impartial coup d'œil sur l'histoire politique de Naples usqu'à l'année de 1848 inclusivement.

— *Histoire de la peinture en Italie,* par John Coindet. (Renouard), in-12.

Réimpression d'un volume qui eut un succès mérité. L'auteur, M. John Coindet à visité l'Italie en vue de faire ce travail, n'oubliant aucun musée, aucune collection importante. Il a bien groupé tous les faits de l'histoire de la peinture italienne et a su trouver du nouveau dans un sujet déjà bien souvent traité.

— *L'Esprit dans l'histoire,* par Édouard Fournier. Paris (Dentu), in-18.

Ne vous arrêtez pas au titre ; il ne dit rien de ce qui est dans le volume. Il n'est là que pour s'accorder avec celui d'un autre livre, l'*Esprit des autres* ; à moins que M. Fournier n'entende par esprit cette manie, de nos jours trop fréquente, de mettre sur le dos de l'un ce qui appartient à l'autre, ou de changer, en citant, tout le sens de la phrase originale. Redresseur juré de pareils torts, il a réussi à rendre à chacun ce qui lui appartenait. C'est déjà quelque chose.

THÉATRES

La quinzaine dramatique fut calme.

Le seul événement de quelque importance est la reprise aux Italiens du *Trovatore,* avec la Frezzolini et l'Alboni. Ces deux femmes, qui savent *chanter,* sont condamnées à *crier* Verdi. Elles s'en acquittent avec un rare talent.

— A propos du *Trovatore,* le tribunal de commerce a auto-

risé M. Calzado à jouer Verdi malgré lui. Voilà celui-ci forcé d'encaisser chaque soir un ou deux billets de mille...

Le pauvre homme !

Idem. — Dans l'*Ernani*, début de la Cattinari.

Une belle femme, disait un jeune Turc : elle pèse au moins deux cents livres !

Un *chat* malencontreux lui a égratigné le gosier au milieu d'une roulade. — Ses camarades en ont profité pour l'étrangler dans la coulisse entre deux cavatines.

Le chat ?

Eh non ! la chanteuse.

Du 26. — A L'Opéra, troisième début de Mme Médori, encore *une belle fâme* ! hélas ! trois fois hélas !

Après son premier début, Mme Médori s'est donné un coup de poing ; après le second, un coup le couteau...

Après le troisième...

Et pourtant, la Médori est une femme de talent, et qui a été fort applaudie... à Venise, où on l'appelait *immensa*... Je n'ai jamais su si le mot s'appliquait à l'artiste ou à la femme...

On demande une cantatrice maigre.

Prenez l'Alboni.

Odéon. — On a repris *Claudie* avec un ensemble de tou point satisfaisant.

Theatre-Français. — Vieilles reprises de vieilles pièces avec de vieilles actrices. Joli succès dans le *Figaro*. Mme Plessy joue Suzanne comme une grande dame déguisée en soubrette.

Est-ce un madrigal que je fais là, ou une épigramme ?

Demandez à M. de Martonne.

Humble prière à MM. les comédiens de n'avoir pas trop d'esprit. Les voilà qui soulignent Beaumarchais. Ils mettent des dièses où il faudrait des bémols, disait Panoska dans un couloir.

Aux autres théâtres ?

Rien !

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

DU 1er AU 16 NOVEMBRE 1836

[Du 1er novembre.] = Depuis le commencement de cet automne, Paris est, sans qu'il s'en doute, témoin de la plus rare excentricité qu'un *gentleman* puisse commettre, et c'est beaucoup dire.

Un Anglais résidant à Paris a cru devoir refuser un duel, à lui proposé par un ancien officier, son compatriote. Poussé à bout, celui-ci a complété sa provocation en faisant lithographier une *Notice* destinée, selon toute apparence, à être mise en circulation dans un certain monde, et contenant, outre l'exposé des faits, un signalement aussi complet que grotesque de son adversaire. Nous donnons cette notice avec sa traduction.

Le *Punch* et Gozlan réunis n'auraient pas mieux fait. Par un scrupule facile à comprendre, nous avons omis à dessein les noms et les adresses des parties :

NOTICE.

Mr X***, formerly of Bruxelles, next of Brigton and at present of n°. ., rue... faubourg..., Paris, having deliberately denied in writing the truth of statements made by me (the accuracy of which statements I have fully established), I called on him through the medium of my friend, captain Y*** to make that

just reparation which was due to me for such insolent conduct. — Mr X*** declined giving any satisfaction on the convenient pretence that. « He did not consider me a gentleman, » et on captain Y*** telling him to prepare for ulterior consequences. — He stated his intention to place himself under the protection of the police (doubtless in fear of the horsewhip). Under suche circomstances there remains but one course to pursue, which is thus publicly to post him as « *A Slanderer!* a *Liar!* and a *Coward!* » and one who by his evasive, shabby and dastardly conduct has forfeited for ever, all claim to the title and privileges of a gentleman.

Z***, hôtel..., place..., Paris.

Printed, London, 23 october 1856.

DESCRIPTIVE PARTICULARS.

Height about 5 feet 9 iniches English measure — hair black sprinkled with gray. Head triangular or pear shape — broad at bottom narrow at top. Nose heavy and coarse – an old sore or cicatrix on the bridge-close to small bluish gray eyes (set porcine fashion) giving a sinister expression to a visage naturally insipid — small whiskers (moustache occasionnaly) adorn this curious countenance, the colour of which is a muddy red. Legs inadiquate to sustain increasing obesity of carcass; give a clownisch air to fruitless efforts at upright walking.

In the streets of Paris. — the Champs-Elysées — Bois de Boulogne, at fêtes and races, he is seen sometimes riding a small chestunt pony with a white tail and mane but more frequently driving a tandem dogcart or a smart phaeton or in a close carriage attended by servants in livery. One and all — ponies — horses — carriages and servants belong to a worthy member « now residing in Paris) of a respectable hosiery house in London. This confiding

benefactor generously defrays all expenses including house rent and the entertainment of guests — at might, M. X*** visits places of public amusement; rich and gaudy dress on such a figure and vith such a countenance reminds one, of the genteman's well fed butler or stud groom — conscions inferiority entails on his nervous system an irrepressible anxiety to shake the hand's of any gentleman within his reach.

He has good teeth — thick and confused utterance and frequently makes amusing efforts to speak French.

Abandoning his virtuous wife and helplesse child to the precarious charity of others, he struts about in bachelor's disguise, and as the wages of dishonour entail on him no sense of humiliation. he cheerfully plays the degrading part of guardian satyr in the revels of a domestic comedy which combines with family shame, the betrayal and the mockery of his hoodwinked patron. — With this slight sketch in hand, neither Frech or English can fail to recognise Mr X***.

Z***, hôtel..., place.... Paris.

Printed, London, 23 october 1856.

EXPOSÉ.

M. X***, autrefois au n°.... rue...., à Bruxelles: puis au n°..., rue..., à Brighton, et aujourd'hui au n° .., rue..., faubourg... (Paris), ayant. à dessein prémédité, nié par écrit la sincérité des déclarations que j'ai faites (desquelles déclarations j'ai pleinement établi l'évidence), je l'ai sommé, par l'intermédiaire de mon ami le capitaine Y***, de me faire les justes réparations qui m'étaient dues pour une conduite si insolente. — M. X*** a refusé de donner aucune satisfaction, sous le prétexte commode qu'il « ne me considère pas comme un gentleman, » et que le capitaine Y*** l'a averti de se préparer à subir des con-

séquences ultérieures. — Il a annoncé l'intention où il est de se placer sous la protection de la police (sans doute de peur de recevoir des coups de cravache). — Dans cette situation, il ne me reste qu'un parti à prendre : c'est de le flétrir publiquement comme un « calomniateur ! un menteur ! un lâche ! » comme un homme qui par sa conduite évasive, basse et honteuse, a perdu à jamais tout droit au titre et aux pérogatives de gentleman.

Z***, hôtel..., place..., Paris.

Imprimé à Londres, 23 octobre 1856.

SIGNALEMENT.

Taille : 5 pieds 9 pouces, mesure anglaise. — Cheveux noirs parsemés de gris. Tête triangulaire, en forme de poire, large en bas, étroite en haut. — Nez lourd et épais. — Une ancienne plaie ou cicatrice à la paroi du nez, s'arrêtant à de petits yeux d'un bleu grisâtre (placés comme ceux des porcs), et donnant une expression sinistre à un visage naturellement désagréable. — Une barbiche (moustache à l'occasion) orne cette curieuse figure, dont la couleur est d'un rouge sale. — Des jambes incapables de soutenir l'obésité croissante de la carcasse donnent un certain air de clown aux efforts inutiles qu'il fait pour marcher droit.

Dans les rues de Paris, — aux Champs-Elysées, — au bois de Boulogne, — aux fêtes et aux courses, on le voit quelquefois monté sur un petit poney couleur marron, à la queue et à la crinière blanches ; mais plus souvent conduisant un *tandem*, vraie voiture de chien, ou un petit phaéton, ou se promenant dans un carrosse fermé, conduit par des valets en livrée. Le tout, — poneys, — chevaux, — voitures et laquais, — appartient à un digne membre (en ce moment à Paris) d'une respectable maison de bonneterie de Londres. Ce trop confiant bienfaiteur pourvoit généreusement à toutes les dépenses de M. X***, y com-

pris le loyer et les frais des dîners qu'il donne. Le soir, M. X*** visite les lieux d'amusement public; ses riches et somptueux habits, avec une pareille figure, avec un pareil maintien, lui donnent l'air d'un sommelier bien nourri ou d'un groom de courses. Le sentiment de son infériorité imprime à son système nerveux une anxiété dont il n'est pas le maître quand il doit presser la main d'un gentleman qu'il vient à rencontrer.

Il a les dents bonnes, — un extérieur lourd et embarrassé, — et souvent il se livre à des efforts comiques pour parler français.

Abandonnant à la précaire charité d'autrui sa vertueuse femme et son enfant sans ressources, il se carre sous son masque de célibataire ; et comme le salaire du déshonneur ne lui apporte aucun sentiment d'humiliation, il remplit gaiement le rôle dégradant de gardien-satyre dans les orgies d'une comédie domestique où il joint à la honte de sa famille, la trahison et l'insulte pour son aveugle patron.

Avec cette petite esquisse en main, ni Français ni Anglais ne pourra manquer de reconnaître M. X***.

Z***, hôtel. ., place..., Paris.

Imprimé à Londres, 23 octobre 1856.

[Du 7 novembre.] = La situation peu productive des actionnaires du Palais de l'Industrie continue à enfanter de nouvelles notes.

L'une (imprimée chez Morris) est anonyme et opine pour le traité projeté entre l'Etat et la Compagnie, traité qui dégage cette dernière d'un avenir d'incertitudes et de déceptions.

L'autre (impr. Chaix) fulmine l'avis opposé.

« On nous prend pour des moutons ! s'écrie son signataire, M. Paul Roux... Erreur ! Nous avons

placé sur un immeuble qu'on doit utiliser... Halte là ! C'est là un bazar, une maison, un théâtre à louer...

« Voi, messieurs, devant le gouffre de mes pertes, j'ai présenté un projet de ma spécialité, *Le grand Panthéama*, avec dix recettes par jour... »

= Un recueil de modes, — *le Journal des Dames*, — vient de publier un coup d'œil rétrospectif assez piquant sur tous les journaux de dames qui l'ont précédé depuis l'an 1759. Nous voyons naître et mourir tour à tour une douzaine de ces galantes publications, en comptant celle de l'abbé La Mésangère, qui disait dans un prospectus rimé en 1797, et dédié *aux jolies femmes de Paris et des départements*, sur l'air de *Cadet Roussel :*

C'est chez Selléque et chez Dentu,
Qu'au moyen d'un petit écu,
A Paris chacun peut souscrire
Pour trois mois. C'est le cas de dire :
Eh ! mais vraiment
Faudrait ne pas avoir d'argent. *bis.*)

[Du 8 novembre.] = Périodiques nouveaux :

La Correspondance littéraire. Critique, Beaux-Arts, Sciences, Érudition. Paraissant le 5 de chaque mois par numéro de 48 colonnes in-4°. — Directeur : M. Ludovic Lalanne. — Nous remarquons dans son premier numéro, outre d'excellents articles sur M. Cousin et sur M. Delaroche, de regrettable mémoire, deux lettres inédites d'Henri IV et un petit autographe de Gérard de Nerval, qui dé-

cèle bien le prince de la Bohème. Il est adressé au docteur A., et daté du 28 avril 1849.

« Mon cher ami,

« Ne t'inquiète pas si j'ai découché, c'est la faute à *Théo*. Il était passé minuit quand nous sommes sortis de chez un de ses amis, où il m'avait invité à dîner; de sorte que, ne voulant pas réveiller ta portière, je suis allé coucher à l'hôtel. Aujourd'hui, je dîne en ville, et je ne sais pas encore si je pourrai rentrer, mais je le pense bien.

« Ton affreux ami, « GÉRARD. »

— *Gazette de Champfleury*, paraissant le 1er de chaque mois. Un volume in-32 de 128 pages.

Cette Revue doit, comme nous l'avons annoncé, renfermer dans chaque numéro un morceau de critique, un conte et une gazette du mois.

« Depuis plusieurs années, nous confie M. Champfleury, je suis tourmenté par le besoin d'imprimer certaines idées critiques qui perdraient de leur caractère dans une feuille faite en collaboration.

« Cette Gazette est destinée à prendre la défense de *la* littérature plutôt que de *ma* littérature.

« Aucune considération ne me fera atténuer ce que je crois utile, car je ne serais plus alors qu'un journaliste tel qu'il en sort de dessous chaque pavé de Paris, je n'aurais pas besoin de fonder la *Revue de Champfleury*, et j'irais m'asseoir à la gamelle des journaux.

« ... Je ne crains pas de me faire momentanément quelques ennemis de plus, sachant qu'un ennemi littéraire représente mille amis dans le public. »

M. Champfleury appuie cet axiome par la critique fort serrée d'un vieux péché de M. Barbey d'Aurevilly, aujourd'hui le plus rigide et le plus confit en religion de tous nos critiques. Ce vieux péché est un roman plus qu'échevelé, connu sous le nom d'*Une vieille maîtresse*. Son auteur doit être aujourd'hui assez contrit pour accepter comme une expiation cette gaillarde réminiscence.

Le commencement d'une nouvelle, — les *Sensations de Josquin*,—souvenirs empruntés sans doute aux derniers voyages de l'auteur, des révélations curieuses sur les débuts littéraires de Balzac et une petite gazette du mois complètent les cent vingt-huit pages de ce premier numéro.

— L'*Ane savant* tenant école pour tout le monde, deux livraisons par mois.

Le programme comprend l'étude des sciences, des beaux-arts, des arts sociaux et des arts sublimes. Parmi ceux-ci, nous remarquons l'art culinaire français et étranger.

Le docteur Comet, directeur-gérant, a bien voulu expliquer son titre de la façon suivante : « En pensant sérieusement, chers lecteurs et chères lectrices, que Jupiter a pris alternativement la figure et l'esprit amoureux d'un taureau et d'un cy-

gne pour se faire adorer de deux femmes, vous ne trouverez point étonnant que le directeur de cette feuille ait pris la figure et l'esprit contemplatif d'un âne pour se faire apprécier du public. »

— L'*Annonciateur des livres*, journal bibliographique, historique, etc., paraît le 10 et le 25 du mois, Est donné gratis à ceux qui veulent bien consacrer quatre francs à l'achat des ouvrages de son directeur, M. Joseph Tissot, qui dit : « Le principal but de ce journal est d'améliorer le sort des pauvres et trop malheureux aliénés, qui sont les plus souffrants des hommes, et de combattre en même temps l'athéisme et l'idolâtrie qui règnent partout et qui sont la source de toutes les folies et de tous les crimes qui affligent l'humanité... »

Voilà bien des choses pour un homme seul ! dirait un gamin ès lettres.

« *Les pompes fastueuses de l'éloquence en vers ou en prose*, qui sont ordinairement *des inspirations et des artifices de l'esprit malin* pour colorer leurs mensonges, ne trouveront point de place dans ce recueil. »

Qu'en dit l'*Union des Poëtes ?* Voilà sans doute la première fois qu'on lui aura reproché l'inspiration d'un esprit malin.

M. Tissot nous dit ensuite qu'il a consacré quarante ans de sa vie à consoler et à guérir les malheureux aliénés de sept hôpitaux...

Voilà qui est très-beau et très-philanthropique;

mais, dans l'intérêt de ces mêmes aliénés, nous engageons M. Tissot à ne pas continuer son journal, qui risque d'en accroître le nombre.

En effet, l'*Annonciateur des livres* n'est rien moins que bibliographique. Ce n'est qu'articles sur les démons, la folie, les miracles, les hallucinations; que titres de livres composés sur le délire, l'épilepsie, le somnambulisme et le choléra. M. Tissot va jusqu'à trouver avec feu Berbiguier qu'il existe de véritables farfadets. « Les athées et les sceptiques, dit-il, qui se sont moqués des farfadets sont encore plus aveuglés et hallucinés que ne l'était le pauvre Berbiguier, et c'est ce que, il y a peu de jours, M. Granier de Cassagnac, dans le *Constitutionnel*, leur a très-bien prouvé à l'occasion du démon de Socrate.

= Le Berbiguier invoqué par M. Tissot n'est déjà plus de notre temps, et quelques détails sur ses excentricités peuvent trouver ici leur place.

C'était un brave bourgeois du Midi, à l'esprit faible et aux dévotes habitudes. Sa femme de ménage eut un jour la funeste idée de lui amener une tireuse de cartes dont les prédictions l'impressionnèrent vivement.

Les nuits suivantes, il dormit mal, eut des cauchemars fréquents pendant lesquels il se croyait en butte à l'obsession d'une bande de diablotins. Il n'en fallut pas davantage pour transformer un mauvais rêve en une inquiétante réalité.

Dès lors, la vie de Berbiguier put se traduire en une lutte perpétuelle et imaginaire contre les farfadets.

Après plusieurs changements de résidence, il finit par se fixer à Paris, où ses excentricités lui valurent un certain renom. Toutes les personnes qui se moquaient de lui, ou qui lui plaisaient peu, en particulier les femmes et les chats, étaient immédiatement travestis en farfadets. Pour chasser ces esprits infernaux, il faisait bouillir certaines plantes, jetait de grosses poignées de sel dans le feu, et fichait de longues épingles noires dans des foies de veau, — opérations dans lesquelles les commissionnaires de la rue Guénégaud (où il demeurait) lui servirent souvent d'auxiliaires.

Il est bien entendu qu'il arrivait ainsi à griller et à embrocher les susdits farfadets qu'il s'imaginait ensuite mettre en des bouteilles bien bouchées. Après avoir risqué plusieurs fois de mettre le feu à la cheminée et consacré des sommes importantes à ses achats de foies de veau, M. Berbiguier publia son grand ouvrage, auquel nous renvoyons pour plus de détails.

La Bibliothèque Mazarine en possède un exemplaire magnifiquement doré sur tranche, qui lui fut probablement offert par l'auteur. En voici le titre bien complet :

« *Les Farfadets ou tous les démons ne sont pas dans l'autre monde,* par Al. Vinc. Ch. Berbiguier

de Terre-Neuve du Thym, avec cette épigraphe : « Jésus-Christ fut envoyé sur la terre par Dieu le Père, afin de laver le genre humain de ses péchés ; j'ai lieu de croire que je suis destiné à détruire les ennemis du Très-Haut. » Paris, chez l'auteur, rue Guénégaud, n° 21. 1821. 3 vol. in-8°, ornés de huit superbes dessins lithographiés, parmi lesquels on remarque le portrait de l'auteur à perruque poudrée, et posant la main sur son cœur. En exergue, on lit : « Le Fléau des Farfadets, Alexis-Vincent-Charles Berbiguier, natif de Carpentras, habitant à Avignon, domicilié momentanément à Paris. » A l'angle, l'artiste a figuré un foie de veau piqué des épingles consacrées.

[Du 9 novembre.] = M. Jules Janin est assurément le plus renommé de nos nombreux critiques. Dans le quartier de l'Odéon surtout, il n'est pas d'étudiant qui ne connaisse par cœur sa corpulence, sa démarche, son sourire et sa canne. On commente ses feuilletons du lundi, et on discute avec grand sérieux la valeur des citations latines qui sont d'ordinaire chargées de les enrichir.

Aussi apprenons-nous sans grand étonnement que certains fanatiques, se trouvant à côté de l'illustre journaliste dans un cabaret assez renommé de la rue de Tournon, n'ont cessé de parler latin pendant le cours de leur repas. L'attention était délicate, mais le latin sentait sans doute beaucoup

trop la cuisine, car M. Jules Janin dépêcha son dîner et partit pour ne plus reparaître.

Le restaurateur en est inconsolable.

[Du 10 novembre.] = On nous garantit l'exactitude du fait suivant.

La scène se passe entre deux philosophes non moins connus que celui dont parlaient nos derniers numéros; seulement la réputation de l'un était encore à faire, tandis que l'autre n'avait plus qu'à entretenir la sienne.

Celui-ci venait donc de publier une traduction de je ne sais quel philosophe grec qui, *depuis la première ligne jusqu'à la dernière*, avait été faite par celui-là.

Le pauvre homme n'avait pas même eu le temps de corriger ses épreuves. Peu après l'apparition du livre, il reçoit la visite de son inconnu et véritable auteur. On cause. Il se plaint beaucoup de sa santé et s'oublie jusqu'à dire :

« Si vous saviez quelle peine m'a donnée cette maudite publication !... »

Puis voyant la mine ébahie, non sans raison, de son interlocuteur, il reprend avec sa vivacité et son aplomb ordinaires :

« Mais, au fait, vous le savez mieux que personne. »

[Du 11 novembre.] = Les querelles littéraires menacent de triompher en France. Nous avons déjà

parlé du Mémoire de M. Jannet contre M. Duméril et de celui de M. Charpentier contre M. Sainte-Marie Mévil. Voici maintenant M. J. Delalain contre M. Lecoffre.

M. Delalain dans *un mot de réponse à MM. Dübner et Lecoffre, l'un auteur et l'autre éditeur de deux brochures contre la Grammaire de M. Burnouf* (in-4°, chez Delalain), accuse M. Lecoffre de se rendre l'éditeur et le patron de pamphlets où sont attaquées sans mesure des publications rivales, et M. Dübner, d'avoir eu la prétention d'écrire en français une grammaire grecque, et de chercher à déconsidérer celle de Burnouf au profit de la sienne.

M. Lecoffre a répondu dans une brochure intitulée : *M. Jules Delalain et la Méthode grecque de M. Burnouf*. Nous en donnons les parties saillantes. Il commence par exposer les faits, cherche à justifier la Grammaire de M. Dübner, et cite quelques passages de la brochure de ce dernier.

« La question pour nous consistait uniquement à examiner si nous devions, si nous pouvions refuser un concours tout matériel à M. Dübner, dont nous avons édité tous les livres classiques, et avec qui nous entretenons de si excellents rapports depuis un si grand nombre d'années. Evidemment nous ne le pouvions pas, dès qu'il se tenait dans les limites d'une critique purement littéraire. La modération de son caractère ne lui permettait pas, d'ailleurs, de dépasser ces limites. En effet, voici comment il s'exprime...

« Est-ce là le ton d'un pamphlet ? le langage n'est-il pas digne et mesuré ? N'ayant donc aucun motif de refuser notre concours à M. Dübner, notre nom a été mis sur les deux brochures. Nous les vendons à qui veut les acheter, et nous les mettrons sur notre catalogue. Voilà notre crime dans toute son énormité.

« M. Delalain nous accuse de patronner les écrits de M. Dübner. Patronner ! mais cela suppose une supériorité à laquelle nous n'avons pas la folie de prétendre. Patronner un savant comme M. Dübner ! Evidemment le terme est impropre, et, si M. Delalain l'emploie, c'est qu'il a besoin de nous trouver coupable ou qu'il oublie le véritable rôle des libraires vis-à-vis des auteurs...

« Est-ce que M. Delalain patronne les œuvres de M. Burnouf ? Il ne le croit pas assurément.

. . . . . .

« Il refusa (M. Delalain) de nous vendre les livres autrement qu'au prix fort, et nous croyons même qu'il nous les aurait refusés tout à fait si nous n'avions consenti à les prendre à cette condition, car il a consciencieusement agi de manière à nous empêcher d'en avoir un seul. En véritable puissance de premier ordre, il a établi un blocus rigoureux autour de sa propre maison, de peur que quelque émissaire de notre librairie ne vînt sournoisement, sous pavillon neutre, lui apporter notre argent en échange de quelques livres ; il a même exercé impérieusement le droit de visite, et plus d'un libraire, pour faire un achat chez lui, a été dans la nécessité d'exhiber les lettres de demande. Ce n'est pas tout : il a envoyé au loin des croisières, afin de s'assurer que personne ne se livrait, à notre profit, à quelque opération interlope. Souvent lorsqu'un de nos commis entrait le matin chez un de nos confrères, il trouvait à son côté un employé de M. Delalain, qui, sous un prétexte quelconque, veillait, sans en avoir l'air, à l'exécution de

certains engagements. Notre commis revenait-il le soir au même lieu, il rencontrait la même surveillance. Plusieurs libraires ont été avertis qu'ils eussent à s'abstenir d'acheter pour nous par commission, sous peine de se voir fermer les portes des magasins de M. Delalain.

« Quels soins pour le successeur des Barbou !

« Rendons-lui justice cependant : s'il n'a pas réussi à nous priver complétement de ses livres, il n'a rien à se reprocher, et dans cette circonstance, il est impossible de nier qu'il a donné d'irrécusables preuves d'une active vigilance, d'une intelligence rare et d'un désintéressement plus rare encore.

« Et nous, qu'avons-nous fait? Dès l'instant que nous avons connu l'étrange résolution de M. Delalain, nous nous sommes empressé de lui faire savoir que nous ne changerions rien dans nos rapports avec sa maison, et qu'il pourrait continuer à prendre nos livres aux mêmes conditions que par le passé. Nous avons vu, avec infiniment de plaisir, qu'il a, à peu près tous les jours, profité de l'avis que nous lui avons donné. Aujourd'hui qu'il nous met publiquement au ban de sa librairie, et qu'il nous dénonce au genre humain par la voie de la presse, nous ne trouvons aucune autre représaille à exercer que de lui renouveler nos offres...

« Notre honorable et bouillant confrère est, au fond, moins sérieusement fâché qu'il ne le paraît, et là où il croit voir aujourd'hui une question de commerce, il n'y a en réalité qu'une question de tempérament.

« Jacques Lecoffre et Cᵉ. »

[Du 12 novembre.] = *Les Andalouses Bordelaises*, redowa en prose, par Paul-Ernest de Ratier. Bordeaux, in-24.

M. P.-E. de Ratier a, d'après ce qu'il nous ap-

prend, publié quelques ouvrages à Paris. Puis *un motif funèbre et douloureux l'a ramené de la capitale à la terre du berceau.* Rentré à Bordeaux, il a découvert que les Bordelaises en faisaient le plus bel ornement, et il leur a consacré cette redowa... en prose :

« ... De Bayonne à Guadix, point n'est de créature au col plus mollement tendu, au jarret plus aérien, au teint plus brun de rose, à la bouche plus bijou, au bras plus camée, à l'œil plus brasier, à la voix plus passion, au cachemire si indiennement abandonné sur des épaules de nacre, au madras si orientalement jeté sur une tête d'ébène bleuâtre. »

Voilà de la redowa en prose, ou nous ne nous y connaissons pas.

Après avoir loué la Bordelaise considérée dans toutes ses variétés, M. de Ratier chante avec un nouvel enthousiasme les louanges des Bordelais hommes, ses contemporains, en commençant par les hommes de finance :

« Un mot encore sur les célébrités que notre *juiverie* bordelaise, notre Ghetto a fournies à la capitale et au monde : Diaz le grand peintre, Solar le publiciste, le fils de Fonfrède, Mirès qui entasse millions sur millions, *Constitutionnel* sur *Pays*, Pélion sur Ossa, Pereïre qui gouverne et élève les voies de fer, comme les fées du moyen âge qui bâtissaient en une nuit des chaussées de géants. Et je

le répète, tous ceux-là sont des illustrations de l'heure présente.

« On a droit d'être fier à moins. »

Quant au côté intellectuel, il est moins riche (tout calembour mis à part) que celui-là : « Louis Lurine (surnommé par lui quelquefois et assez malheureusement Luiz de Lurina), Charles Monselet, Lubis, voilà à peu près tout ce que Bordeaux a fourni au monde des lettres parisiennes. »

[Du 14 novembre.] = Un pornographe de Montpellier vient de publier sept pages de *Réflexions sur les écoles de Lénocinie*. Il prétend n'avoir touché à ce sujet que sur les instances réitérées de personnes honorables qui l'ont fait dépositaire *des douleurs profondes de leur âme*, occasionnées par l'existence des *lupanaires*.

« En conséquence, bornant nos réflexions sur une matière si délicate, dont on sent mieux qu'on ne peut rendre les funestes résultats, nous avons osé exprimer la pensée de voir les écoles de libertinage remplacées par des écoles tout à la fois chrétiennes, industrielles, et par là même, moralisatrices. »

La conclusion est salutaire, mais tout se borne à son énoncé. Ce n'est pas assez. De pareilles réformes veulent moins de délicatesse, quand il s'agit de les discuter sérieusement.

= *De la modestie et de la toilette des personnes*

pieuses (Extrait des *Délassements permis*). Lyon, imp. Girard, in-24.

Singulières productions que ces traités mystiques!

Tout leur est bon. Ils citent saint Bernard comme Mme de Stael, saint Jérôme comme Mme de Girardin, un peu à tort et à travers, et finissent par engager les femmes à s'habiller... de leurs vertus.

C'est encore moins que leurs cheveux.

En voulant trop bien dire, ces allégories raffinées en viennent à ne rien signifier du tout.

Exemple, cette note qui se trouve au bas de la page 33 :

« (1) C'est quelque chose de bien admirable qu'une vierge chrétienne embrasée des feux de la charité ! Si elle aime le chant, elle ne consacre sa voix qu'à chanter de saints cantiques, et quand elle se tait, son cœur et ses bonnes actions chantent encore, et son ange gardien continue, durant son sommeil, cette mélodie divine, qu'elle reprend dès que ses mains agiles ont terminé les premiers travaux de sa matinée. Loin d'elle les ajustements recherchés et les vaines parures ! Elle ne prend d'autres soins de sa personne que ceux qu'exigent les bienséances et ne se pare que de sa simplicité. Au lieu d'essences, elle porte autour d'elle une atmosphère de pureté qui réjouit les anges et fait la terreur des démons. *Si elle a ce penchant pour les objets de goût qui est naturel à son sexe, elle ne le fait servir qu'à l'ornement de la maison de Dieu dont elle fait ses délices.* »

(*Les Femmes chrétiennes*, par RODIÈRE.)

= *A propos des soirées dansantes*, quelques textes sans commentaires à l'usage des dames et

des jeunes personnes bien élevées. Typ. Carion, Cambrai, in-36.

On annonce que ces textes seront sans commentaires et cela ne nous étonne pas. Quel commentaire, par exemple, quel rapprochement pourrait-on faire entre les *Soirées dansantes* et l'*Histoire d'Hérodiade* qui se trouve être le premier texte de ce pieux opuscule? Croit-on qu'il existe encore un Hérode pour accorder des têtes à une danseuse?

Nous en connaissons qui perdraient plutôt la leur.

Après cela, il y a des femmes si vindicatives!...

[Du 15 novembre.] = Crions hosannah! car voici venir *les Olympiades*, ou autrement dit, le premier volume album qu'ait publié la Société de l'Union des Poëtes. (*Voir* notre premier volume, p. 418. et suiv.)

Un bel et grand in-8°, ma foi! papier satiné, beaux caractères, et 238 pages, contenant chacune près de vingt-cinq vers.

Ce qui n'est pas encore trop si l'on jette un coup d'œil sur le passé des honorables collaborateurs des *Olympiades*, passé qu'une série de notices biographiques nous retrace d'une façon beaucoup trop complète à la fin du volume.

Nous y voyons, entre autres renseignements :

..... Que M. Paul-Marie-Benjamin Auguez tient par sa mère à l'ancienne famille d'Homécourt et

par son aïeule à une famille plus illustre encore, celle de Mme de Sévigné.

. . . . . .

..... Que Mme Bachi (Claudia) est née à Paris vers 1830, et que son éducation fut de celles qui confinent dans un comptoir les natures ordinaires, et que les intelligences d'élite savent produire et compléter. Ici nous prenons le rédacteur de la notice en flagrant délit de lèse-galanterie. Est-il besoin d'apprendre au public que l'éducation première de Mme Bachi n'a pas été des plus soignées? Puis, comment, après avoir confessé les vingt-six ans de la Muse, ne pas avoir ajouté quelques mots sur son éternel printemps, sa fraîcheur inaltérable, ses grâces, son affabilité? L'occasion était belle cependant, et le maladroit va la manquer, pour nous dire que Mme Bachi prépare en ce moment un nouveau livre, plein d'atticisme et portant le titre gracieux et *tout féminin* de *Coups d'éventails*.

C'est dans ces *Coups d'éventails* qu'on trouve les pensées suivantes.

Elles sont terribles :

***

L'amitié est à l'amour ce qu'est la lune au soleil; elle éclaire, mais elle n'échauffe pas.

***

On ne peut guère être amoureux deux fois de la même personne, mais on peut l'aimer deux fois d'une façon différente.

*
* *

Le sein d'une femme est le seul refuge où un homme puisse *pleurer sans faiblesse.*

. . . . . .

.. Que Mme Adèle Caldelar, née à Chartres (Eure-et-Loir) (on ne dit pas à quelle époque, mais nous le demandons, au nom de Mme Claudia Bachi !), consacra d'abord son intelligence aux écoles primaires et aux salles d'asile, ces nobles et simples *créations* du dix-neuvième siècle.

. . . . . .

.... Que M. Lestrelin (Achille), né à Paris en 1806, « échangea dès sa jeunesse la caisse d'un banquier où son père l'avait placé, *contre les tumultes des camps.* »

. . . . . .

..... Que le baron Fréderic de Reiffemberg fils, né à Louvain le 26 août 1830, conçut dès l'âge de dix-sept ans *le dessein de rajeunir par les lettres le blason de ses ancêtres;* qu'à son début il annonça l'auteur original et piquant, dont la verve égayait, *il y a peu de mois*, le *Pantagruel, journal des Oysons bridés.*

(On ne s'y prendrait pas autrement pour annoncer poliment que M. de Reiffenberg fils a crevé sous lui ce malheureux journal.)

..... Qu'une poésie, l'*Orphelin*, et un recueil, *Juvenilia*, parurent quand il était encore sur les bancs de la rhétorique; qu'en 1848, il était nommé

membre de la Société des gens de lettres belges, et qu'en 1855 le comité de l'Union des Poëtes l'appelait à la vice-présidence. — Quel honneur !

Aussi ne faut-il pas s'étonner si, « pendant un séjour à Rouen, *dont tous les journaux de la localité* ont fait mention » (en avant la musique !), M. de Reiffenberg fils a fait représenter quelques pièces à *différents théâtres de cette ville.*

Nous croyons pouvoir compléter ce tableau en révélant que M. de Reiffemberg fils fait parfois sa correspondance en vers, et qu'il possède une cuisinière bourgeoise.

On trouve les *Olympiades* à Valognes (Manche), chez Mme veuve Carette Bondessein, et à Château-Gonthier (Mayenne), chez Bezier, imprimeur-libraire.

LIVRES

La *Biographie Pittoresque Universelle*, publiée chez Gustave Havard, sous la direction de MM. Augustin Challamel et Julien Lemer, en est arrivée à sa trente-huitième livraison (à 10 centimes). La lettre B est déjà avancée. Nous recommandons cette publication, consciencieusement faite, et ornée de portraits *authentiques.*

— *Madame Louise*, par Lelion-Damiens. L'auteur a voulu faire rentrer une vierge folle au bercail. Madame Louise est une Madeleine telle que la comporte notre siècle : succombant par la force des circonstances, relevée par un amour trompé de ses amours perdues, elle finit par raisonner avec le vice, et se jette dans les bras du travail et de la religion. C'est plus senti qu'observé. Il y a dans *Madame Louise* tout le mystique entraînement d'une mission étrangère. Nos vœux accompagnent son prosélytisme.

THÉATRES

—

Italiens. — Du 3. — Débuts éclatants de la Steffanone : voix puissante, bien timbrée, énergique, passion ardente, émotion sympathique, entraînant le public avec soi... Le plus vif succès de la saison... Et elle attendait depuis un an, en mangeant des pommes, l'occasion heureuse d'un début. Aujourd'hui la voilà reine, et couronnée du diadème de papier doré de la prima-donna.

Au même. — Du 13. — Début d'un tenor très-goûté du public. — Balestra : voix jeune et fraîche, de la méthode et du goût... Il a chanté le rôle du jeune Foscari devant un public à turban. Le public n'a pas compris, comme c'était son droit. Les dilettantes ont applaudi, comme c'était leur devoir... Que dites-vous de cette musique du *Foscari?* Monotone, avec une intention poétique.. çà et là des phrases charmantes.

Odéon. — Du 6. — *Madame de Montarcy*, drame en cinq actes et en vers, par M. Louis Bouilhet.

Un poëte nous est né : M. Louis Bouilhet ne *charpentera* peut-être jamais la monture de ses pièces comme un dramaturge... mais il a le souffle d'en haut. Sa pièce est éloquente comme la passion, pleine de vers charmants que l'on retient, tant on les écoute... des vers retentissants, frappés sur l'enclume sonore des grands maîtres du rhythme... et, puis, çà et là, des choses touchantes... de belles larmes, des intentions comiques finement touchées... Enfin, un succès, une des belles soirées de l'Odéon.

Mlle Thuillier a été fort belle, en dépit de ses toilettes ; Tisserand, un peu lourd : je sais bien qu'il joue un rôle de mari... mais ce n'est pas toujours une raison.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

DU 16 AU 30 NOVEMBRE 1856

[Du 16 novembre.] = L'orientalisme vient de perdre en Allemagne son plus illustre représentant, M. de Hammer-Purystall.

Assez d'autres sauront mieux que nous rendre justice aux éminentes qualités de l'érudit. Mais M. de Hammer avait un penchant à l'excentricité qui revient de droit à la *Revue anecdotique*.

Aussi, nous permettrons-nous de rapporter ici deux anecdotes qui firent dans leur temps beaucoup de bruit à Vienne.

M. de Hammer chérissait sa femme, et s'ingéniait à lui faire de charmantes surprises toutes les fois que revenait le jour de sa fête. Une année entre autres, après avoir bien cherché, il sourit de bonheur; — il avait trouvé son idée, c'est-à-dire un cadeau dont la magnificence et la nouveauté devaient éclipser tous les autres.

Puis il retomba de plus belle dans ses préoccupations scientifiques.

Pendant ce temps, Mme de Hammer était tombée malade, et le jour de sa fête la trouva au lit.

L'indisposition était sérieuse, mais son mari était tout entier à son cadeau. Dès l'aurore, il se glisse dans la chambre de sa femme. Quatre hommes le suivaient, soulevant avec effort un objet dont un

grand voile recouvrait à peine les proportions monumentales.

Toute heureuse, Mme de Hammer interroge du regard son mari, qui démasque triomphalement son cadeau.

Horreur !

C'était une pierre tombale en beau marbre avec une belle inscription *toute faite*.

Nous devons avouer que la date était en blanc.

= Voici l'autre trait, quoiqu'il perde beaucoup à être raconté par écrit :

François II, le Louis XIV allemand, quant à l'étiquette, avait voulu voir M. de Hammer dont il tenait le talent en grande estime.

Une audience avait été donnée. L'empereur s'y était montré plein de courtoisie. Puis, M. de Hammer s'était retiré, laissant François II avec un de ses ministres.

Tout à coup un vacarme étrange, assourdissant, remplit l'antichambre, et la porte du cabinet est rouverte brusquement par M. de Hammer, rouge, essoufflé, furieux, et criant :

« Mon chapeau ! mon chapeau !!! Je l'avais cependant. Où diable est-il ?... Qui m'a pris mon chapeau ! — Mais je ne crois pas que ce soit moi, repartit l'empereur, » et il se mit à chercher avec M. de Hammer qui bousculait tous les siéges et ne put se calmer qu'après la découverte de son couvre-chef.

[Du 17 novembre.] = Croirait-on que dans ce

siècle de lumières, en plein Paris, on puisse produire des choses pareilles à ce qui suit. C'est une sorte de circulaire d'une seule page imprimée sur papier bleuâtre :

PROPHÉTIES GRATUITES

DE DANIEL DANSSE

Baptisé dans la cathédrale de Saint-Pierre, né dans le mois de mars et le jour de saint Jean-de-Dieu, dont les aïeux furent membres du grand conseil, conseillers d'Etat, le premier des premiers syndics libres, conseiller d'Etat, syndic en Suisse.

ETERNELS ET TRÈS-SAINTS TRIOMPHATEURS UNIS, SONT : LE PÈRE ET LE FILS ET LE SAINT-ESPRIT.

Le très saint Seigneur Jésus-Christ redescendra des cieux dans la matinée du vingt et un mars, de l'an de grâce deux mille, afin d'accomplir, durant mille ans sur la terre, le Règne tout puissant dont il chargea l'apôtre saint Jean d'annoncer la durée et non pas l'époque sacré , selon le saint texte des chapitres dix-neuvième et vingtième de l'Apocalypse. La fête de Pâques sera le vingt-deux mars de l'an de grâce deux mille, qui aura trois cent et soixante-six jours. Dieu attendra jusqu'au premier juillet de l'an de grâce trois mille, pour tenir le Dernier Grand Jugement.

Le Prophète Daniel annonça, environ quatre cents ans avant l'époque, la naissance de Christ, qui eut lieu pour l'an quatre mille, de l'âge du monde. J'annonce, et j'ai annoncé depuis un certain nombre d'années, l'époque sacrée du Règne Millénaire de Christ, environ deux cents ans avant l'époque ; dès-lors, le rapport géométrique est le même pour les prophéties de Daniel et pour les miennes, dans lesquelles je proclame l'Avénement du Très-Saint Seigneur Jésus-Christ pour l'an de grâce deux

mille. Christ a dit, comme l'apôtre saint Matthieu l'a écrit, à la fin du chapitre dixième de son saint Evangile : « Celui qui reçoit un prophète en qua-« lité de prophète, recevra une divine récompense, « comme s'il était lui-même un prophète. »

Paris, le 14 septembre 1856, boulevard Beaumarchais, 109.

= *Petit Catéchisme* ou Demandes et réponses sur les prophéties concernant les Juifs et Jérusalem, par Benjamin Wlis Nenton, traduit de l'anglais. (Chez Petit-Pierre.)

Elucubration aussi mystique et aussi embrouillée que la précédente. L'auteur y cherche également à prouver par force citations la domination future de Jérusalem sur toute la terre : « Le Christianisme donne unité de bénédiction *dans le ciel*, mais il n'est pas le socialisme. *Il ne détruit pas les distinctions que Dieu a établies sur la terre.* Les nationalités terrestres d'Israël et des Gentils sont une chose tout à fait distincte de la « Bourgeoisie Céleste » commune aux croyants, qu'ils soient Juifs ou Gentils. Pour ce qui regarde l'existence nationale, les Gentils dominent à présent sur Israël, et depuis les temps de Nébucadnetzar ils ont été commis pour fouler Israël aux pieds. Mais bientôt le contraire aura lieu : « La PREMIÈRE DOMINATION et le royaume reviendront à la fille de Jérusalem. » (*Michée*, IV, 8.) Pourquoi voudrions-nous effacer ces paroles du prophète de Dieu ? »

[DU 18 NOVEMBRE.] = *Méditation en chemin de fer*, ou des destinées de la poésie dans ses rap-

ports avec l'industrie, par Arthur de Gravillon. (Chez Bry.)

Eh! mon Dieu, oui, l'auteur a écrit cette centaine de pages dans le wagon qui le menait de Lyon à Paris; il nous le dit lui-même : « Nous pensions à tout et à rien. Distrait, nous égrenions sur le tapis ondulé des plaines, les perles capricieuses de la rêverie. Nous allions et venions sans but, sans sujet, au gré des vents de la vallée et de la cime, de l'homme à Dieu, du caillou à l'oiseau, du réel à l'idéal. Il est si doux d'abandonner parfois son âme à la dérive d'un courant invisible dont le seul danger est d'être conduit de pensée en pensée et de plage en plage, jusqu'à l'*océan du sommeil* qui n'a plus ni bords ni pensées. »

Que le lecteur se rassure cependant : M. de Gravillon ne ronflera pas ; il vient de *rencontrer du regard* un journal oublié à côté de lui, sur la banquette. Ce papier public fait envoler ses songes. Il lit et remarque un fort bel article de Laprade, intitulé *Poésie et Industrie*. Ici, laissons-le rendre un compte pittoresque de ses sensations :

« L'article, touffu dans ses réflexions, serré dans ses raisonnements, élevé dans ses considérations, fleuri dans sa forme, nous allécha tout d'abord. Nous en fîmes avidement notre pâture d'un quart d'heure, et longuement, lentement nous le ruminâmes. Nous allions à Paris ; nous avions un jour d'assuré en chemin de fer contre les importunités banales de l'existence à domicile.

« Phénomène étrange et mystérieux ! Résistance

et puissance instinctive de la vérité au fond de nous-mêmes! Nous ne pûmes, malgré le bon goût de notre lecture, en faire descendre le suc spirituel dans notre conviction; d'arrière-idées, d'intimes sentiments repoussaient les sentiments et les idées que nous cherchions à nous assimiler. Nous nous trouvâmes bientôt dans un véritable état de malaise moral. Nous n'avions déjà plus entière confiance aux paroles de l'article remuées dans notre mémoire, et pas encore de pleine lumière au milieu de l'agitation de notre esprit. Mais peu à peu le jour se fit à côté de la nuit, les nues s'écartèrent, un espace clair reposa nos yeux. La conscience de notre opinion nous apparut avec le désir de la formuler. Evidemment l'intelligent et illustre auteur de *Poésie et Industrie* ne pouvait plus satisfaire ni asseoir la pensée qu'il avait tour à tour caressée et tourmentée en nous.

« C'est pourtant un noble mouvement, une peur saintement éprouvée, quoique peu fondée, qui a dicté à M. de Laprade l'abondance de son écrit. Frappé de l'envahissement général de l'industrie, il s'est demandé si la poésie, elle aussi, n'était point menacée de son flot accapareur et audacieux; il a cru, en sa qualité de poëte, devoir accourir, tout armé, à la défense de sa frontière. Il s'est indigné surtout de l'ignorant orgueil de certains faux frères et faux prophètes appelant de leurs acclamations le règne de l'industrie et le saluant comme une ère nouvelle au nom de la littérature et des arts. Il a ri de l'accouchement bâtard promis aux machines en travail. Il a écarté d'une main superbe ces fauves accouplements du piston et de la lyre, de l'hélice et du luth, de la harpe et du marteau. En un mot, il a pris une poignée de verges et a essayé de chasser les vendeurs installés dans son temple olympien. Il a excommunié l'industrie. »

Telle est la thèse que M. de Gravillon nous dé-

veloppe ensuite avec assez de verve et de chaleur dans le style trop imagé que la *Revue anecdotique* a déjà eu occasion de lui reconnaître.

= M. Charles Valette est poëte aussi, mais il ne partage point l'avis de M. de Gravillon.

M. Valette vient de faire imprimer dans la Haute-Vienne un opuscule intitulé : *Le vieux Paris et le docteur Véron.*

Il n'aime pas les innovations; cela rime mal avec ses convictions poétiques. Le gaz, le macadam, les trottoirs, n'ont pour lui aucun charme. Il s'indigne en pensant aux profanes qui osent chanter ces propretés de la civilisation, et c'est à Véron et ses concours qu'il impute ces funestes tentatives.

Voici assurément la première fois que le bon docteur se voit reprocher des tendances par trop progressives :

O Mécène-Véron, grâce à l'or que tu jettes,
Tu pousses devant toi le troupeau des poëtes;
Ainsi qu'un étendard, vois tes quinze cents francs
Rallier à ta voix mille soldats errants
Qui tous pensent trouver au fond d'une écritoire
Trois ou quatre cents vers, ton argent et la gloire.
Qu'importe le sujet que tu leur choisiras,
Ils sauront célébrer tout ce que tu voudras.
Si j'avais comme toi des lauriers poétiques,
On les verrait tout pleins de souvenirs gothiques,
Regretter avec moi les temps qui ne sont plus.
Je n'ai pas de concours, mes vœux sont superflus.
Si nul ne veut songer à ces enfants que j'aime,
Je prendrai le parti de les chanter moi-même.
Trop heureux si du moins ma voix a mérité
De trouver un écho dans la postérité!

= M. Alexandre Dumas vient de se montrer de la force de plusieurs avoués dans la rédaction d'une *Note* contre le *Siècle*, MM. Michel Lévy frères et autres. C'est au sujet des réimpressions indues dont nous avons déjà parlé. L'audience du tribunal civil a dû avoir lieu le 12 novembre dernier.

Cette note est, nous l'avons dit, très-bien faite, en dépit des complications de toute sorte qu'elle avait à résumer. En voici la conclusion :

« MM. Lévy frères et Perrée ont donc retiré de cette publication un bénéfice net de cinq cent vingt et un mille deux cent cinquante-quatre francs *quatre-vingt-sept* centimes.

« C'est ce bénéfice illicite que nous réclamons dans sa totalité. »

[Du 19 novembre.] = Parmi les feuilles récemment fondées, il en est une, la *Commandite*, qui se distingue par le style superbe de M. Hector Bonnetat.

Dimanche dernier, M. Hector Bonnetat, a déclaré à ses lecteurs que, récemment nommé à la dignité de rédacteur en chef, il tâcherait pour la part qui lui *incombe* au premier rang, de répondre autant que possible au bienveillant appel qui lui a été fait « Avant de ceindre le *baudrier du soldat en chef, et d'entrer en lice avec l'arme fourbie*, s'écrie-t-il, nous savons déjà d'avance que tout choix institue un privilége et que tout privilége oblige... En pre-

nantplace au premier rang, nous ne devenons *qu'un soldat de plus.*

Mais M. Bonnetat ne s'en tient pas aux promesses de ce début martial. Plus loin, passant la revue de ses collaborateurs, il cite « la vaillante collaboration d'un M. Charles Woinez, que nous pourrions à juste titre appeler un des plus intelligents *frelons* de la prose industrielle et commerciale, à cause de ce butin choisi dont il sait habilement enrichir les colonnes d'un journal. »

Si M. Woinez n'est pas content de l'épithète, il est bien difficile.

Un peu plus loin, dans sa *Revue financière*, M. Hector Bonnetat prélude ainsi : « Malgré l'âpre rigueur de l'hiver qui sévit, il semble qu'une heureuse brise a soufflé, ces derniers jours, à travers toutes les *branches* de l'industrie nationale et que l'atonie dont le commerce avait été *corollairement* atteint par suite de l'affaissement général des valeurs qui *gravitaient* lourdement dans le cercle d'une impuissante action, a beaucoup perdu de son importance. »

Puis, M. Hector Bonnetat se demande si c'est trop augurer de l'avenir, « ce sphinx énigmatique éternellement posé devant l'homme incertain. » Il parle des « naufragés dans les gouffres entr'ouverts des catastrophes *éclatées.* » Il effleure « les causes *virtuelles* et latentes que renferment *inévitablement* les événements imprévus. » Il proclame enfin que

= M. Alexandre Dumas vient de se montrer de la force de plusieurs avoués dans la rédaction d'une *Note* contre le *Siècle*, MM. Michel Lévy frères et autres. C'est au sujet des réimpressions indues dont nous avons déjà parlé. L'audience du tribunal civil a dû avoir lieu le 12 novembre dernier.

Cette note est, nous l'avons dit, très-bien faite, en dépit des complications de toute sorte qu'elle avait à résumer. En voici la conclusion :

« MM. Lévy frères et Perrée ont donc retiré de cette publication un bénéfice net de cinq cent vingt et un mille deux cent cinquante-quatre francs *quatre-vingt-sept* centimes.

« C'est ce bénéfice illicite que nous réclamons dans sa totalité. »

[Du 19 novembre.] = Parmi les feuilles récemment fondées, il en est une, la *Commandite*, qui se distingue par le style superbe de M. Hector Bonnetat.

Dimanche dernier, M. Hector Bonnetat, a déclaré à ses lecteurs que, récemment nommé à la dignité de rédacteur en chef, il tâcherait pour la part qui lui *incombe* au premier rang, de répondre autant que possible au bienveillant appel qui lui a été fait « Avant de ceindre le *baudrier du soldat en chef, et d'entrer en lice avec l'arme fourbie*, s'écrie-t-il, nous savons déjà d'avance que tout choix institue un privilége et que tout privilége oblige... En pre-

nantplace au premier rang, nous ne devenons *qu'un soldat de plus.*

Mais M. Bonnetat ne s'en tient pas aux promesses de ce début martial. Plus loin, passant la revue de ses collaborateurs, il cite « la vaillante collaboration d'un M. Charles Woinez, que nous pourrions à juste titre appeler un des plus intelligents *frelons* de la prose industrielle et commerciale, à cause de ce butin choisi dont il sait habilement enrichir les colonnes d'un journal. »

Si M. Woinez n'est pas content de l'épithète, il est bien difficile.

Un peu plus loin, dans sa *Revue financière*, M. Hector Bonnetat prélude ainsi : « Malgré l'âpre rigueur de l'hiver qui sévit, il semble qu'une heureuse brise a soufflé, ces derniers jours, à travers toutes les *branches* de l'industrie nationale et que l'atonie dont le commerce avait été *corollairement* atteint par suite de l'affaissement général des valeurs qui *gravitaient* lourdement dans le cercle d'une impuissante action, a beaucoup perdu de son importance. »

Puis, M. Hector Bonnetat se demande si c'est trop augurer de l'avenir, « ce sphinx énigmatique éternellement posé devant l'homme incertain. » Il parle des « naufragés dans les gouffres entr'ouverts des catastrophes *éclatées.* » Il effleure « les causes *virtuelles* et latentes que renferment *inévitablement* les événements imprévus. » Il proclame enfin que

l'agriculture est « *l'estomac* de la France, et que le ciel financier se rassérène ostensiblement à l'horizon du pays. »

La prose de certains journaux est réellement incroyable.

= Périodiques nouveaux :

— *La Ruche Parisienne*, journal illustré de bien belles gravures, sans compter les encadrements, et paraissant tous les samedis. Son directeur M. G. Noblet, assure qu'il prendra soin d'intéresser et d'amuser ses lecteurs « tout en respectant *scrupuleusement* les convenances. »

Ah ! les convenances ! Un de ces jours nous verrons apparaître *La Fo... orme*, *Journal de Bridoison*.

— *La Science contre les préjugés*, journal paraissant le samedi. — Le numéro que nous avons sous les yeux contient de curieuses recherches sur la rage et ses moyens curatifs.

— *Gazette de la Noblesse et des Châteaux d'Europe.* — Articles généalogiques, complaintes sur la révolution de 89, naissances, mariages et décès ! Voilà, à part une légende norwégienne de l'universel Louis Enault, tout ce que nous voyons ici ; c'est digne, mais lugubre comme un état civil.

— *La Crimée*, journal poétique de la guerre d'Orient et du siége de Sébastopol, par Joseph-André Vaïsse, de Salon ; paraissant une fois par an. Prix de l'abonnement : 10 francs.

C'est à Marseille que vient d'éclore cette feuille étonnante. M. Vaïsse y appelle nos marins

Les enfants de Neptune, au chapeau de goudron.

En parlant du maréchal Canrobert, il dit aussi :

Devant Sébastopol, son ardeur militaire
L'entraîne comme un char lancé dans la carrière.

= *Réalisme*, paraît le 15 de chaque mois en 22 colonnes de texte serré. — « Ce terrible mot de Réalisme, nous dit M. Duranty, est le contraire d'*école*. Dire *école* réaliste est un non-sens : Réalisme signifie l'expression franche et complète des individualités ; ce qu'il attaque, c'est justement la convention, l'imitation, toute espèce d'*école*... »

= Puisque nous en sommes sur le *réalisme*, donnons quelques détails sur le temple qui réunit d'habitude ses plus fervents adeptes.

Au bout de l'une des dernières rues du vieux Paris, la rue Hautefeuille, se trouve une brasserie...

Mais une vraie brasserie, avec des bancs de bois, des tables de bois, un gros poêle, une horloge classique, des plats de choucroute, de la vraie bière servie dans de vraies chopes par de braves filles de l'Allemagne.

Il n'est pas besoin de dire que la respectable maîtresse de cet établissement porte le nom germanique de Andler.

Quand le passant bénévole entre là par une nuit d'hiver, quand il entend ronfler le gros poêle et

bourdonner les buveurs, au milieu d'un épais nuage de fumée, il croit assister à la mise en scène de quelque conte d'Hoffmann.

C'est derrière cette grande salle, dans une chambre oblongue que se réunissent, presque chaque soir, Courbet, Champfleury, et à leur suite les réalistes peintres et les réalistes auteurs.

Le jeudi de chaque semaine est consacré à la réception des profanes.

= Non loin de là, rue Taranne, on trouve un tout autre cénacle dans le café qui fait presque face à la rue du Dragon. Ici, nous rencontrons Bouilhet, l'auteur tragique à la mode, et le critique influent de la *Revue des Deux-Mondes*, Gustave Planche.

Nous sommes même autorisé à confesser qu'il s'y lave publiquement les mains. Tous les soirs, on le voit apporter à cette œuvre de propreté le calme et la conscience d'un homme méconnu.

[Du 20 novembre.] = On lit dans un catalogue du libraire Edwin Tross (*vente* des 5 *et* 6 *décembre* 1856) à l'article *Gallia Christiana*, etc. :

« Cet exemplaire est orné du portrait de *Sammarithanus*... »

Le savant bibliopole paraît ignorer que le nom connu de *Sainte-Marthe* se traduit ainsi en latin.

Cette erreur nous remet en mémoire une bévue encore plus forte :

C'était en 1850. M. Goddé faisait son *Catalogue de livres sur les arts*. Dans ce recueil qu'il avait ré-

digé avec de grands détails, le collecteur faisait suivre le n° 313 : « *Lectures on painting by Opie...* » de la note que voici :

« Avec le portrait de J. Opie, gravé par S. W. Reynolds, d'après HIMSELF.

Or, HIMSELF, en anglais, ne veut pas dire autre chose que LUI-MÊME.

[DU 23 NOVEMBRE.] = Où l'annonce ne se va-t-elle pas nicher !

Un industriel vient d'inventer des *cornets-annonces*, servant d'enveloppe au tabac. Tout cornet-annonce doit renfermer un rébus qui fixe l'attention du lecteur et le force à lire ce qui avoisine. Pour plus d'encouragement, on garantit encore à ce lecteur fortuné un escompte exceptionnel dans les maisons annoncées sur ledit cornet, s'il le représente toutefois avant de payer. Enfin la simple conservation de 50 cornets suffit pour donner droit de concourir au gain d'une prime consistant en 100 billets de loteries autorisées, pouvant rapporter 100,000 francs.

Hein ! lecteur, qu'en dis-tu ? N'es-tu pas effrayé de ces combinaisons ?

= *Chant du Brigand*, ballade par Georges Arandas. Lyon, in-36.

« Nuit profonde dans l'épaisseur d'une forêt. Incendie dans le lointain. »

Après l'indication de ce décor un peu sauvage,

M. Arandas fait chanter à son brigand vingt-huit strophes. Voici les deux derniers vers :

Point de tombe, ô mes camarades,
Point!... que la gorge des vautours!

Sépulture bien momentanée que cette gorge de vautour !

[Du 25 novembre.] = On nous envoie de La Flèche un prospectus dont l'allure confidentielle et l'antique franchise nous ont paru mériter une prime d'encouragement :

A LA BONNE FOI.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS CONNUS POUR VENDRE LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUTE LA FLÈCHE.

Comme je vous le disais dans ma dernière circulaire, que dégoûté du commerce par les malheurs dont je venais d'être frappé dans mes plus tendres affections, je voulais vendre toutes mes marchandises et me retirer des affaires : c'est ce que j'ai fait. J'ai écoulé dans le courant de l'été toutes mes marchandises surannées, de sorte que nos magasins ne seront garnis, pour cet hiver, que de marchandises fraîches et achetées dans de bonnes conditions. Je viens de céder ma suite d'affaires à mon neveu, Jean Levoiturier qui vous est déjà connu, depuis plusieurs années, par sa politesse et sa douceur envers tout le monde. Rien ne sera changé dans la manière de traiter les affaires dont je conserve la direction et auxquelles je reste intéressé. Nous continuerons à demeurer ensemble.

Fidèle à mes conseils, non neveu a fait ce que l'on devrait toujours faire, *ne battre le fer que quand il est chaud.* Ceux qui ont fait leurs achats aux mois de mars, d'avril ou de mai, ont payé la marchandise 20 et 25 p. 0|0 de plus qu'en juin, juillet et août.

Le fléau des inondations qui, au mois de juin, a désolé une partie de la France, a fait baisser le lainage d'une manière si sensible que je n'ai jamais, depuis 30 ans d'expérience, pu offrir des marchandises avec autant d'avantage que mon neveu peut le faire aujourd'hui, parce qu'il n'a fait ses achats qu'en juillet et août. Vous trouverez dans ses magasins un choix plus complet que je n'ai jamais pu vous offrir moi-même. Je vous prie donc, M....., de vouloir bien lui accorder la préférence de vos achats dont vous m'avez honoré ; il s'efforcera de mériter votre confiance.

J'ai l'honneur d'être, M...., votre très-humble serviteur.

LEVOITURIER-TRIQUET.

[DU 27 NOVEMBRE.] = On sait que les thèses académiques sont souvent précédées de dédicaces plus ou moins amphigouriques. Celle qui suit nous a semblé digne de mémoire. Nous ne nous étendrons pas sur le contraste qu'elle présente avec le nom d'une affection qui est d'ordinaire la conséquence d'excès vénériens.

DE LA

PROSTATITE AIGUE
ET CHRONIQUE

Tribu académique

PRÉSENTÉ ET PUBLIQUEMENT SOUTENU

A la Faculté de Médecine de Montpellier

PAR JEAN-ÉMILE VERIMER

Du Vigan (GARD)

Bachelier ès-lettres, Bachelier ès-sciences

ÉLÈVE DU PROFESSEUR LALLEMAND

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

A MON GRAND-PÈRE VERDIER.

Témoignage d'une amitié vive et respectueuse.

A

MON PÈRE, A MA MÈRE.

Amour et reconnaissance sans bornes.

A mon Oncle AUGUSTE VERDIER,
A mon Beau-Frère ÉMILE VERDIER,
A ma Sœur.

Amitié vive; dévouement.

A MON EMILIE,

MON ÉPOUSE.

Amour, tendresse, attachement inviolable.

A MON FILS.

Uni à ta mère, et âgé de 26 ans, je commençai, en 1828, l'étude des matières des baccalauréats ès-lettres et ès-sciences; ces deux titres acquis, je me livrai a la pratique des hôpitaux; je les ai assidûment fréquentés, et aujourd'hui je te donne une preuve qu'avec de la persévérance on vient à bout de tout.

A ma fille AUGUSTINE, à ma nièce CONSTANCE.

Suivez en tout les traces de vos mères, c'est le plus ardent de mes vœux.

É. VERDIER.

[DU 28 NOVEMBRE.] = Une agence spéciale est sur le point d'ouvrir une exposition de tableaux permanente dans une maison contiguë au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Des communications entre les deux édifices donneront au public des entr'actes l'accès de ce nouveau musée. En attendant, l'agence spéciale fait appel aux *souscriptions* des artistes.

Quelles sont les conditions de cette souscription? voilà ce que les circulaires devraient apprendre plus clairement.

= Pendant que nous en sommes sur les expositions artistiques dans les théâtres, parlons un peu de celle de l'Odéon, qui promettait mieux il y a quelques années.

Quoique ses dimensions ne soient pas très-vastes, ce malheureux foyer, à peine chauffé et tardivement éclairé, ne possède plus qu'un petit nombre de toiles qui auraient dû être remplacées depuis lontemps.

Le choix et la variété sont les conditions principales d'une entreprise dont nous ne saurions d'ailleurs trop louer l'esprit.

[Du 29 novembre.] = Nous avons déjà eu occasion de parler des annonces en général et du rôle important que leur produit jouait dans le journalisme. Un mémoire publié contre MM. Laffitte, Bullier et Ce vient de résumer en termes fort précis le mécanisme et l'organisation de cette industrie particulière.

Quelques mots, en passant, sur le Fermage et le courtage d'annonces à Paris.

La publicité, dit-on, est l'âme des affaires. Aussi, depuis quelques années, les annonces dans les journaux ont pris une extension considérable.

Les propriétaires de journaux n'exploitent pas tous par eux-mêmes cette branche de leur industrie. *Ils l'afferment* moyennant des prix à forfait ou proportionnels, qui laissent, dans l'un et l'autre cas, d'énormes bénéfices aux *Fermiers.*

Il y a quelques années, le commerce et l'industrie en France n'ayant pas encore l'habitude de l'annonce, il était indispensable qu'on allât solliciter les commerçants et les industriels, et que l'on propageât le plus possible les avantages de la publicité. Les fermiers ne pouvaient pas personnellement voir tout le monde. De là l'institution des *Courtiers d'annonces*, destinés à rechercher les affaires et à les apporter aux fermiers.

Il y a donc les *Fermiers* et les *Courtiers d'annonces*.

Les *Courtiers d'annonces* à Paris sont nombreux. Plusieurs ont des maisons importantes et une clientèle fort étendue.

Par suite du *fermage*, ce ne sont pas les propriétaires des journaux, mais ce sont les fermiers *seuls*, qui reçoivent et acceptent les annonces.

Dans les *journaux libres*, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas affermés, les annonces sont administrées directement par les propriétaires.

Les principaux Fermiers d'annonces sont :

1° La maison Panis et Cᵉ, 10, place de la Bourse, qui a la régie des cinq grands journaux :

La Presse ; le Siècle ; les Débats ; le Constitutionnel ; le Pays.

2° La maison Bigot et Cᵉ, 8, place de la Bourse, associée avec la maison Panis, et qui a la régie de :

L'Assemblée nationale ; la Gazette de France ; le Droit ; l'Univers ; la Vérité ; l'Echo des Halles et Marchés.

3° La maison Laffite, Bullier, Mercier et Cᵉ, 20, rue de la Banque, associée à la maison Bigot, et qui a la régie de :

L'Estafette ; l'Union ; le Journal des Villes et des Campagnes ; l'Entr'acte ; le Nouvelliste ; Vert-Vert ; le Moniteur des Théâtres ; le Foyer dramatique ; et environ cent journaux de province.

Il ne reste plus de *libres à Paris* que *la Patrie* et *la Gazette des Tribunaux*. Nous ne parlons point des journaux simplement littéraires ou industriels, dont

les annonces ne sont point affermées, et dont la publicité, toute spéciale, ne joue pas un grand rôle pour les fermiers et les courtiers d'annonces.

On peut donc dire que les trois maisons PAVIS, BIGOT, et LAFITTE, *associées entre elles*, réunissent en fermage tous les journaux politiques de la capitale.

A deux journaux près, elles ont le *monopole* de la *publicité parisienne*, et elles menacent aussi d'avoir bientôt le *monopole des annonces de la province*.

Ces monopoles donnent lieu à des abus criants contre lesquels, non-seulement les courtiers, mais encore le commerce et l'industrie protestent, mais en vain, depuis déjà longtemps. .

[DU 30 NOVEMBRE.] = Certain professeur auquel nous voulons bien accorder le bénéfice de l'incognito, étant sur le point de changer de résidence, voulut se défaire de son mobilier, afin d'éviter des frais de transport toujours fort coûteux. Rien de plus naturel, sans doute; mais ce qui l'est moins peut-être, c'est le moyen qu'employa notre homme. Il s'en va trouver un haut fonctionnaire, d'humeur aimable et de bonne compagnie, et lui expose sa situation en l'engageant à lui acheter différents objets; il finit même, à force d'observations, par l'entraîner chez lui, et là, veut à toute force lui céder un service de porcelaine que, dit-il, il lui laissera pour rien.

L'autre admire, déclare même que les objets qui lui étaient offerts si obligeamment lui conviendraient fort bien, mais que n'en ayant nul besoin, il ne peut les acheter. — M. X*** insiste, déclare qu'il

les donnerait à meilleur compte, fixe même un chiffre, le triple environ de la valeur réelle de chaque assiette. Toute son éloquence est perdue. On le remercie de son obligeance, mais on refuse tout net.

Les choses en étaient là, quand deux jours après, le haut fonctionnaire en question voit entrer chez lui son officieux vendeur, portant contre son habitude, pardessus l'habit bleu à boutons de métal que tout le monde lui connaît, un énorme paletot. Après les compliments d'usage, celui-ci tire de son sein un paquet soigneusement enveloppé et ficelé.

« Tenez, dit-il, en le déposant sur un meuble, il n'y en a que trois parce que je ne pouvais en prendre davantage à la fois, mais chaque fois que je viendrai, je vous en apporterai autant... »

Ce paquet contenait trois assiettes ! Elles furent acceptées !

= Rien n'enhardit comme un premier succès, et M. X*** ne fut pas longtemps sans commettre un autre trait d'impudence. Cette fois, il a été moins heureux, sans que, pour cela, nous le croyions corrigé. Voici le fait.

M. X*** (c'est toujours le même), rencontra un jour un avocat, M. Z***, qu'il connaissait à peine. Ce dernier allait monter en voiture.

« Où allez-vous, cher ?

— Je vais à la campagne.

— Ah ! j'en suis enchanté, j'ai beaucoup tra-

vaillé tous ces jours-ci. Un peu d'air me fera le plus grand bien, je vais avec vous.

— Impossible ! je vais chez des amis, je serai peut-être trois ou quatre jours absent et je ne pourrai par conséquent vous ramener en ville.

— Oh ! ne vous inquiétez pas de moi. Je trouverai moyen de revenir. »

Et X*** s'élance dans le cabriolet de l'avocat Z***, qui, furieux d'être obligé de subir la société d'un importun de cette trempe, fouette son cheval avec rage et ne dit mot tout le long du chemin.

X*** ne s'en inquiète pas, il parle tout seul sans remarquer la mauvaise humeur de son compagnon de route. On arrive enfin devant une maison de belle apparence. X*** se frotte les mains. Z*** entre et X*** le suit jusque dans le salon où l'accueil le plus cordial est fait à l'avocat :

« Il va sans dire que vous restez quelques jours ?

— Impossible, je suis avec X***, et ne puis accepter votre invitation, d'autant plus que je suis attendu ailleurs.

— Qu'à cela ne tienne, M. X*** voudra bien accepter notre modeste hospitalité; il est de vos amis et, comme tel, sera le bien venu chez nous.

— Mais très-volontiers, répond M. X***, j'accepte de tout cœur. »

Z*** est furieux, il est pris au piége, mais que faire ? prendre son mal en patience et attendre. C'est ce qu'il fit. Cependant, X*** s'installait et le

soir même il était comme chez lui dans la maison. Le lendemain, ne voulant pas abuser au profit d'un importun de l'hospitalité qui lui était offerte, Z*** déclare encore qu'il lui fallait aller plus loin, et qu'il ne pouvait par conséquent prolonger son séjour. Il part toujours accompagné de son bourreau, et arrive dans une autre maison ; — même scène ! Bref, X*** l'accompagne pendant quatre journées, le suivant comme son ombre et ne le quittant pas un seul instant. De guerre lasse, le malheureux revient en ville, exaspéré, mais décidé à se venger à la première occasion.

Elle ne tarda pas. Dans la ville où se passait cette scène, il y avait un cercle littéraire; on y lit les journaux, on y cause, on y parle de tout et de tous. Certain soir, la conversation tomba sur les importuns; chacun dit son mot et raconte quelque tour dont il avait été victime. Notre avocat saisit la balle au bond :

« Messieurs, dit-il, je sais plus fort encore que tout cela ! »

Puis il raconte son aventure de campagne. On se récrie ; c'est incroyable, c'est impossible !

« Rien n'est plus vrai pourtant, répond-il, je suis d'autant plus certain de l'authenticité de cette histoire que c'est à moi qu'elle est arrivée et que le héros est M. X*** ici présent, qui ne me démentira certainement pas. »

M. X*** rit de l'aventure, et n'en continua pas moins d'aller au cercle.

La plupart des petites filles appartenant aux familles pauvres qui habitent la lisière des Batignolles, de Montmartre et des nouveaux quartiers avoisinant la barrière de Clichy se trouvaient sans école.

Mgr Baudichon, évêque de Basilite (*in partibus*), que sa santé gravement altérée a seule pu forcer à quitter les îles Marquises, où il a rempli pendant dix ans les devoirs de l'apostolat, a fondé une classe gratuite pour ces petites filles, 40, rue de Douai, à la maison de la Trinité : non-seulement elles y reçoivent une bonne éducation, mais encore des vêtements, des aliments et des chaussures : car, il faut bien le dire, la plupart arrivaient demi-nues et même sans un morceau de pain pour la journée.

L'année dernière, à la voix de Mgr de Basilite, les artistes les plus célèbres se sont empressés, par leurs dons, de venir en aide à tant de misères.

Cette année, M. le Préfet de Police a autorisé une loterie de *trois mille billets à un franc*. Sa Majesté l'Impératrice a daigné accorder une pendule pour lot, et M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, par un arrêté en date du 24 octobre, a voulu contribuer à l'œuvre de Mgr de Basilite, en lui envoyant quatre magnifiques ouvrages enrichis de gravures. Enfin un grand nombre d'artistes et de négociants ont fait des dons nombreux. Et les petites filles naguère sans pain et sans asile, non-seulement ne souffriront plus de la misère, mais encore verront, au printemps, construire un ouvroir.

LIVRES

Catalogue des Tableaux et Statues de M. Antoine Etex. (Vente 9 décembre 1856.)

M. Antoine Etex met aux enchères tous ses tableaux et près de cinquante statues. Cette vente est trop recommandable à tous les titres pour que nous ayons besoin d'y appeler les amateurs. Une simple mention suffit.

Catalogues de Dessins et Estampes. Ecole française du XVIIIe siècle. (Vente, 15 décembre 1856.)

Réunir une collection de dessins relatifs à l'histoire des mœurs au XVIIIe siècle, tel a été le but de l'amateur qui se défait aujourd'hui d'une partie de sa collection. Ses travaux

l'avaient porté à l'étude de cette époque, et les documents qu'il avait réunis lui étant, à l'heure qu'il est, inutiles, il s'en sépare après en avoir bien profité ; c'est le meilleur usage que l'on puisse faire d'une collection.

THÉATRES

Du 20. — Comédie-Française. — *Le Berceau*. — Sentiment en un acte et en vers, — vagissement de deux poëtes sevrés depuis longtemps, MM. Barbier et Carré ; dix-septième édition d'un proverbe qui se joue depuis le commencement du monde entre un mari qui s'amuse et une femme qui s'ennuie ; — poésie anodine qui ne fait de mal à personne, pas même aux auteurs.

Du 21. — Opéra. — Reprise de la *Favorite*. — Mme Borghi-Mario a marché d'ovations en ovations jusqu'au grand triomphe. Le succès a été un des plus éclatants dont l'Opéra se souvienne. Mme Borghi a développé toutes les ressources d'une voix merveilleusement posée ; elle a entraîné le public dans le torrent de sa passion. Il n'y avait plus que des Fernands au parterre, et Léonore était la *favorite* du public tout entier.

La partition comme le poëme ont retrouvé les beaux jours de la première jeunesse. Il y a des choses qui ne vieillissent pas.

Du 22. — Italiens. — Mario est rentré. Il a un an de moins à chaque saison.

Du 27. — Opéra-Comique. — Débuts de Mlle Lhéritier dans cette bergerade insignifiante qu'on appelle l'*Ambassadrice*, — niaiserie en trois actes de M. Scribes. Mlle Lhéritier est une des plus fortes élèves du Conservatoire — premier prix de chant, premier prix de piano — et si jeune qu'elle ne sait pas encore marcher... sur les planches. Les vocalises sont parfaites, la voix tenue avec une grande habileté et les intentions comiques finement nuancées. — Acquisition précieuse

Du 27. — Les *Pauvres d'esprit*, pauvreté en trois actes et tout à fait en prose par M. Léon Laya. M. Léon Laya cherche querelle à la littérature : c'est un fils qui bat sa mère ; le parricide ne lui a pas porté bonheur. Cette plate comédie, écrite dans une étude avec la plume de M. Prudhomme, devrait être jouée par des maîtres clercs. On chargerait le saute-ruisseau des ingénus. — Pourquoi Mme Plessy a-t-elle pleurniché ?

Parce qu'elle a un mauvais rôle.

Paris. — De Soye et Bocquet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

DU 1er AU 16 DÉCEMBRE 1856

[Du 1er décembre.] = Un bas-bleu dont les escapades littéraires nous ont déjà préoccupé s'en fut, il y a un mois au plus, aborder sur terrain neutre l'un de nos critiques influents.

Bien que doué d'une forte dose d'affabilité, ce critique ne put s'empêcher de froncer le sourcil en apercevant la visiteuse.

Les importunités de Mme X*** sont en effet trop connues sur la place. Quand elle s'est implantée dans un bureau de rédaction, elle n'en sort plus... que par la force des baïonnettes. (Historique.)

Néanmoins, l'audience fut accordée, et le critique se préparait le plus commodément possible à ne pas entendre les doléances de la dame, lorsque nous le vîmes se redresser tout surpris et prêter une oreille plus attentive.....

... Il n'en fallut pas davantage pour nous rapprocher à notre tour; et, après une manœuvre adroite, nous eûmes l'indiscrétion de saisir au vol le dialogue suivant :

Le critique (moitié contrit, moitié souriant). — Mais, madame, ce que vous m'affirmez est bien grave, bien..... Êtes-vous réellement sûre?..

Le bas-bleu. — Si j'en suis sûre! si j'en suis

sûre! Au fait! vous allez plutôt en être juge vous-même.

LE CRITIQUE (alarmé). — Oh! madame, je suis loin de prétendre...

LE BAS-BLEU (de plus en plus animé). — Non, monsieur, il faut absolument que je signale les faits. Ils entachent trop la littérature pour ne pas être soumis à toute la sévérité de votre appréciation..... Où en étais-je déjà? (Une pause.) Ah! oui. — Figurez-vous donc, cher monsieur, qu'un peu après l'apparition de mon article dans ce malheureux journal, je me rendis au bureau pour toucher ce qui m'était légitimement dû. Là, on me répondit qu'on ne payait jamais un premier article. Le lendemain, je m'armai de courage et j'en rapportai un second. Il fut reçu et inséré comme l'autre.

LE CRITIQUE. — Eh bien! jusqu'ici je ne vois pas...

LE BAS-BLEU. — Ah! monsieur, si ce n'était que cela!.. Mais écoutez, de grâce! la plus malheureuse des femmes..... Je repris donc une quatrième fois le chemin de ce fatal bureau, croyant y recueillir enfin le fruit de mes peines..... Ah! monsieur, quelle nouvelle et cuisante épreuve!...(Explosion de sanglots.) A peine... eus-je prononcé... le mot... de payement qu'un... jeune homme... se précipita... brusquement.... et. . . . . .

(Ici la voix du bas-bleu devint tellement entre-

coupée de hoquets tragiques qu'il nous fut impossible de transcrire le reste.)

Après la confidence.

LE CRITIQUE (gravement.) — Dame! je conçois ce que vous avez dû éprouver... Mais je ne saurais vous donner un conseil... ces choses-là sont si délicates! (Avec insinuation.) Il vaudrait peut-être mieux renoncer à une publicité dont les inconvénients sont aussi...

LE BAS-BLEU (surgissant indigné). — Moi, renoncer aux arts, aux lettres, à la gloire! — plutôt être violée toute ma vie!

[DU 2 DÉCEMBRE.] = *Les Mystères des pompes funèbres de la ville de Paris dévoilés...* par M. Balard. In-8° de 255 pages avec de nombreuses vignettes appropriées au texte.

M. Balard est décidément le Beaumarchais des pompes funèbres. Sa polémique est serrée, entraînante, étincelante de saillies point du tout lugubres. Les citations de nos classiques, — français et latins, — y sont habilement ménagées. Certains passages (voir ceux qui sont relatifs au choléra de 1849) atteignent même la majesté de l'histoire. D'autres, plus familiers, nous révèlent un côté anecdotique que nous ne nous serions jamais attendus à trouver en aussi grave compagnie. Ainsi l'auteur nous apprend que... « c'est au café Cardinal que se débitent toutes les nouvelles et que s'élaborent chaque soir tous les contes, tous les ragots les plus

absurdes et toujours relativement aux pompes funèbres. « Réellement, dit-il, il y a là trois ou quatre croque-morts gobe-mouches que je mettrais à la porte de l'établissement si j'avais l'honneur d'en être le maître. »

Des croque-morts au café Cardinal!

Le fait paraît violent à quiconque n'a pas lu dans l'ouvrage de M. Balard que, de 1817 à 1850, un commissaire de police au cimetière de l'Est a pu gagner par an de 14 à 15,000 fr.; un conservateur, environ 7,000 francs, plus le logement, le chauffage, etc., et un *portier*, 4,000 francs.

Si les émoluments des croque-morts ont suivi la même proportion, ils ont certes acquis le droit de *consommer* sous les lambris du plus fashionable estaminet.

= *Histoire de Pichrocole, roi de Lerné, œuvre posthume et inédite de Rabelais, curé de Meudon*, traduite en français par Louis Pancrocke. Toulouse. In-12.

Rien, dans cette mystification peu adroite, ne peut même prétendre au pastiche. Point de fond et peu de forme. Nous remarquons seulement dans la préface cette superbe gasconnade :

Si, après lecture faite de ce spécimen de ma traduction, un éditeur, un gazetier, un feuilletoniste, un critique, un savant antiquailleur, s'avise de se récrier et de prétendre que je suis un imposteur, que le manuscrit de Rabelais n'a jamais existé et qu'il

n'est pas même en ma possession (comme si Rabelais avait pu laisser inachevée une histoire si bien commencée), je parie à chacun d'eux et à eux tous, cent mille francs, pas un centime de moins, de les convaincre d'impertinence, d'effronterie et de diffamation, en leur mettant sous le nez ce manuscrit, revu, corrigé, reconnu, signé, paraphé et contresigné, *ne varietur*, par le curé de Meudon, en personne. Et comme un tel pari est déclaré nul par la loi, et qu'on se pourrait dédire, j'exige que les cent mille francs soient déposés et consignés en mains sûres. *dans celles du bibliophile Jacob, par exemple*, avant d'exhiber mon original ; sans cette précaution, on pourrait me l'extorquer, et je tiens à le conserver intact pour mes *hoirs* et héritiers ; car il croîtra de valeur en autant plus qu'il sera vermoulu et que le baragouin du 15e siècle sera moins compris. A mille francs par an, dans mille ans, il vaudra un million. Il vaut mieux planter en terre des idées que des peupliers.

= M. J.-B. Vidaillet, receveur des finances à Saint-Flour, vient de faire paraître une seconde édition de sa *Perception ou Conseils aux percepteurs sur l'art de recouvrer l'impôt sans poursuites*, poëme en six chants dont nous avons déjà loué la noble ordonnance. Au 6e chant : *De l'extinction des frais*, nous trouvons cette comparaison belliqueuse :

Sur leur arriéré dès que la loi murmure,
Des frais avec vigueur appliquez la mesure;
Frappez à coups pressés. . . . . .
Telle naguère on vit notre armée intrépide,
Au travers de l'Alma, franchi d'un bond rapide,
Fondre sur l'ennemi que sa fureur surprend,
L'attaquer, le combattre, et le vaincre en courant.

= On a osé prétendre que le département du Nord était peu littéraire. Une petite brochure imprimée à Wazemmes, près Lille, — brochure que nous tenons entre les mains, — donne à ce préjugé un éclatant démenti. Sous le titre modeste de *Causerie sur quelques romans*, l'auteur, M. H. P***, a su apprécier en quatorze pages les romans contemporains au premier rang desquels il place *Nicolas Nickleby*, de Dickens,... et le *Bravo*, de Cooper. — Et cela pour la raison que voici :

« Ce que j'aime surtout à voir dans un roman, c'est la vertu qui triomphe ; *mais la vertu présentée dans des personnages qui en sont dignes...* »

Nous demandons à M. H. P***, de Wazemmes, qu'il veuille bien nous expliquer ce qu'il entend par *la vertu de personnages qui en sont indignes.*

[Du 3 décembre.] = Périodiques nouveaux :

Le Feuilleton, univers littéraire, artistique, scientifique, à l'usage des journaux de province, par une réunion d'hommes de lettres et de savants. Directeur : Ad. Peladan, ancien rédacteur en chef de l'*Etoile du Midi*, de plusieurs Académies.

Cette réunion d'hommes de lettres et de savants nous intrigue d'autant plus que dans la liste des ouvrages à paraître dans le *Feuilleton*, nous ne voyons, sauf deux exceptions, que la prose et les vers de M. Ad. Peladan : *Sursum corda*, méditations philosophiques, par Ad. Peladan; *Voyage pittoresque*

en Italie, par Ad. Peladan ; *Brises et Aquilons*, poésies, par le même.

Certainement, le nom de M. Ad. Peladan est des plus recommandables ; mais ne craint-il pas de blaser son lecteur sur les bonnes choses, en lui livrant ainsi du premier coup toutes ses épargnes littéraires? épargnes nombreuses, à en juger par le début de son Introduction :

Pour déclarer immédiatement le caractère de cette publication, nous nous hâtons de dire sans jactance comme sans fausse modestie : les sentiments se pressent dans notre âme, dévorée par tous les généreux amours : ces mouvements intérieurs, d'une part, *laves pensantes*, de l'autre, brises sereines, demandent à se répandre sur les cœurs, pour les échauffer, pour les rafraîchir. N'est-ce pas annoncer que notre projet est médité de la veille ; que la détermination en a été laborieusement mûrie ?

Oui, un lamentable positivisme subjugue les générations présentes et les soumet au raide pouvoir de l'égoïsme, idolâtrie destructive de toutes les magnanimités. Cette situation anormale, en imposant à l'écrivain digne d'être écouté, des devoirs plus austères, double la sainteté de sa mission.

Quelle estime durable oserait se promettre le narrateur qui, pontife de l'idée, *palpite sur le trépied* du sanctuaire, sans y être porté par le souffle divin ? Il tombera sous le vent du mépris, le profanateur qui, de ses mains souillées, allume effrontément un feu sacrilége dans l'*urne des parfums*.

Ce recueil périodique est destiné à paraître régulièrement toutes les semaines en 16 pages grand in-8°, sur deux colonnes. Il est réservé exclusive-

ment aux journaux obligés jusqu'ici *de se priver d'un assortiment de bons écrits non politiques.* L'abonnement, avec droit de reproduction partielle ou totale, s'élève de 60 à 150 francs. – C'est pour rien.

Nous regardons comme un dernier devoir de signaler aux libraires, auteurs et marchands de journaux du département de la Seine, la terrible catastrophe qui leur est préparée par M. Peladan, si son entreprise réussit. Nous empruntons les paroles mêmes de ce fougueux décentralisateur :

Nous avons placé à Lyon le siége de notre publication, pour nous inscrire en faux contre le préjugé, qui paraît ne tenir pour bonne une œuvre d'art que si elle vient de Paris ; pour protester contre la centralisation intellectuelle de cette grande cité, *qu'en bonne logique, nous ne pouvons reconnaître en fait de littérature et de science, que pour la première entre ses égales.*

Nous avons toutefois à Paris des collaborateurs qui, avec des travaux divers, nous transmettront aussi des bulletins réguliers sur le mouvement des lettres et des arts dans cet *éblouissant carrefour du monde.*

— *La Science nouvelle ou l'art de se connaître soi-même*, destinée à la jeunesse de quinze à vingt ans, d'après les idées et les principes de tout le monde, recueillis, mis en ordre et publiés par livraisons mensuelles. Rédacteur : H***. Bordeaux.

L'intention est louable, mais les effets n'en sont pas attrayants. *La Science nouvelle* est aussi indigeste que son titre est naïf.

Le premier numéro se compose d'une Introduction, de l'Essai d'une Méthode pour supporter les peines de cœur (*sic*), et d'un Aperçu descriptif de l'organisation sentimentale humaine.

— Un nombre effroyable de journaux financiers.

— Nancy vient d'avoir, comme Lyon, son *Journal pour tous :* c'est le *Conteur du Mois*. In-8, 20 pages de texte sur deux colonnes. Cinq centimes le numéro.

— Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le *Théâtre du Monde*, journal mensuel, publié à Montélimart par M. et Mme Gagne, continue à paraître avec la collaboration des sommités littéraires, artistiques et savantes. Exemple :

SOMMAIRE D'UN DES DERNIERS NUMÉROS.

1. La Mort d'un fils, poésie, par Mme Gagne. — Paresse et Vanité (suite et fin), par Mme Gagne. — 3. L'Unitéide, poëme, par Mme Gagne. — 4. Épître familière à ma chevrette *Bibiche*, par Mme Gagne. — 5. Confidences de jeunes femmes, roman en vers (suite), par Mme Gagne. — 6. Le Malheur vaincu, drame (extrait), par M. Gagne.

[Du 4 décembre.] = Jour de la Sainte-Barbe. Cette patronne des artilleurs éveille parfois de vrais chansonniers, à en juger par trois couplets qu'on nous adresse de B***. Rimés en l'honneur des convives que rassemble ce martial anniversaire, ces couplets sont extraits d'une chanson inédite qui ferait, dit-on, honneur à la verve originale de M. D. R***, ex-artilleur, membre de l'Intendance militaire et de plusieurs académies. On y a tiré surtout

bon parti des équivoques que présentaient certains termes assez spéciaux, pour que nous ayons senti le besoin de les faire suivre d'un appendice explicatif.

L'ARTILLERIE.

Air de la *Reine Hortense.*

Pour célebrer sa fête,
Aujourd'hui l'Artillerie
Prend, au lieu de poëte,
Un administrateur.
Dans la bureaucratie
Chercher de doux accords!!!
Vraiment l'Artillerie
Est un drôle de corps!

On y voit des *Cartouches* (1)
Que façonne un *Mandrin* (2);
Des monstres dont les *bouches* (3),
Les âmes (4) sont d'airain;
Des ponts que l'on appuie,
Grand Dieu! sur des *corps-morts* (5)!!!
Vraiment l'Artillerie
Est un drôle de corps!

NOTES A L'USAGE DES PROFANES

(1) *Cartouches.* Enveloppes en papier qui renferment les charges de poudre pour fusils, pistolets, canons, etc.

(2) *Mandrins.* Cylindres en bois ou en métal à l'aide desquels on roule les cartouches.

(3) *Bouche* d'un canon. C'est l'entrée de l'âme.

(4) *Ame.* C'est le vide intérieur du canon, destiné à recevoir la charge.

(5) *Corps-mort.* Poutrelle en bois enterrée à chacune des deux culées d'un pont militaire, placée perpendiculairement à la direction du pont et sur laquelle reposent les poutrelles des première et dernière travées.

Dans cette arme terrible
La *lumière* (6) est un trou,
Chaque *blanc* (7) une cible,
Chaque *caboche* (8) un clou ;
Aux *flasques* (9) on confie
La défense *des forts !*
Vraiment l'Artillerie
Est un drôle de corps !

[Du 5 décembre.] = Un catalogue récemment imprimé à Lyon classait une *Histoire des Perruques* à l'article Jurisprudence.

Mais l'Athénée royal et grand-ducal de Luxembourg a fait mieux encore.

Dans le *Catalogue* de sa bibliothèque (Luxembourg, 1855), rédigé par un docteur en philosophie, nous trouvons, à la partie des *Sciences médicales*, p. 296, n° C* 6029 :

« Gozlan (Léon). *Le Médecin du Pecq*, 3 vol. in-8°. Bruxelles, 1839. »

[Du 7 décembre.] = Jamais huissier n'a été plus embarrassé que ne l'est en ce moment celui de M. Mirès à Marseille.

M. Mirès est, comme l'on sait, concessionnaire des vastes terrains sur lesquels doit s'élever la se-

(6) *Lumière*. Canal qui aboutit vers le fond de l'âme et par lequel on met le feu à la charge.

(7) *Blanc*. Disque en planche monté sur un piquet et servant de but au tir dans les polygones.

(8) *Caboches*. Clous servant à retenir les cordons en fer qui entourent les moyeux en bois des roues des voitures.

Flasques. Deux pièces en bois ou en fer coulé sur lesquelles reposent les tourillons des canons, obusiers et mortiers.

conde ville (terme consacré). Or, une partie de ces terrains est encore encombrée par le matériel russe qui provient de la prise de Sébastopol, matériel dont la présence ne laissait pas de gêner le tracé des nouvelles constructions. Pour hâter l'enlèvement des pièces énormes qui le composent, on a imaginé d'adresser à qui de droit et par huissier, sommation d'enlever la *marchandise dans un délai de... sauf quoi, on procéderait*, etc. ; — enfin toutes les formules de rigueur.

Quelques heures après, on faisait répondre à l'huissier que l'enlèvement ne pouvant avoir lieu dans le délai fixé, faute de moyens de transport suffisants, on l'autorisait à *saisir* lui-même ladite *marchandise*.

— Nous devons encore signaler une nouvelle revue hebdomaire, la *Comédie parisienne*.

Le format et l'impression sont les mêmes que ceux du *Chroniqueur parisien*, mais l'anonyme disparaît pour faire place au nom d'Albéric Second, un écrivain réputé pour son bon goût et son excellent esprit.

L'entrée en matière est bien frappée, mais elle promet trop et pas assez. En voulant contenter tout le monde, M. Albéric Second est arrivé à produire de singuliers contrastes.

A côté de petits commérages sur le public féminin des concerts Musard, — commérages émaillés de certains termes familiers, pour ne pas dire

plus, qui devraient rendre l'auteur plus indulgent pour cet illettré du nom de Champfleury, — nous trouvons un programme sérieux, mais très-sérieux de la dernière fête des Ecoles, avec la description des tentures et du luminaire, avec l'énumération du public « nombreux et choisi » qui occupe le chœur, la nef et les bas côtés de l'église. Nous y voyons même écrit en latin, *avec la traduction*, le texte du sermon que le Père Félix a prononcé à cette occasion. — « *Ego sum vita, ego sum veritas:* Je suis la vie, je suis la vérité. »

Il est vrai que la page suivante veut racheter la solennité de ce compte rendu en essayant de faire croire qu'un des assistants a pris le Père Félix pour le Félix, père de Mlle Rachel.

Nous demandons le nom de cet homme halluciné.

[Du 8 novembre.] = M. Fechter est décidément l'ennemi naturel de toutes les directions. Après avoir eu maille à partir avec le Vaudeville, avec la Gaîté, il vient de livrer un dernier assaut à la Porte-Saint-Martin. Une *Note* pour M. Marc Fournier contre cet artiste processif nous fournit là-dessus les renseignements les plus piquants:

Décidément, dit M. Jagou, avocat et conseil du théâtre, M. Fechter devient impossible. Il a, l'année dernière, fait à M. Marc Fournier un procès qui n'a tendu à rien moins qu'à le ruiner (voir la Note imprimée à cette occasion). Ce procès a été perdu pour

M. Fechter, qui n'a dû qu'à la bienveillante intervention de M. Maquet l'oubli de tous ses torts, et le nouveau traité que la direction de la Porte-Saint-Martin a bien voulu lui consentir à nouveau. Ce traité a valu à M. Fechter, pour la seule pièce qu'il joue en ce moment et dans l'espace *de trois mois* et quelques jours, la somme énorme de 37,000 fr., qu'il a encaissée chaque soir sur le produit des recettes... Eh bien ! le croirait-on ? M. Fechter n'est pas encore content ; et sans qu'on lui ait donné l'ombre du plus léger prétexte, il a envoyé à M. Marc Fournier l'assignation suivante. . . . . .

L'assignation de M. Fechter contient quatre chefs principaux :

Il réclame 1° 1,800 fr. pour indemnité de neuf jours de retard qu'a subis la première représentation de la pièce intitulée le *Sang mêlé* ;

2° 1,200 fr. pour six jours de retard pour la première représentation du *Fils de la Nuit* ;

3° 324 fr. pour un jour de relâche ;

4° 1,000 fr. pour indemnité due parce qu'on « amoindrit le rang et la vedette qui *sont dus à « M. Fechter.* » Examinons tous ces quatre chefs de demande. . . . . .

Quatrième chef. — 1,000 fr. pour indemnité due parce qu'on amoindrit le rang et la vedette qui sont dus à M. Fechter sur l'affiche.

Au risque d'être taxé de ridicule, il faut pourtant discuter encore cette ridicule réclamation.

On a vu par les conventions verbales que M. Marc Fournier n'avait fait aucune difficulté d'accorder à M. Fechter et les quatre lampes qui doivent l'éclairer pour sa toilette, et les plus grandes majuscules que l'imprimerie puisse fournir pour écrire son nom sur l'affiche... Ces satisfactions d'amour-propre données à l'acteur profitent en quelque sorte au direcrecteur, parce qu'il y a des gens assez simples pour juger la grandeur du talent par la grandeur du nom d'un acteur sur l'affiche.

Mais ce qu'il faut expliquer, c'est que ces concessions n'ont été faites à M. Fechter que pour le *Sang mêlé*, *Mandrin* et l'autre pièce dénommée au traité. M. Fechter, auquel le principal rôle étaitréservé dans ces trois pièces, pouvait y obtenir la concession qui lui a été faite. Mais lorsqu'on a dû changer *Mandrin* contre le *Fils de la Nuit*, de nouvelles conventions verbales sont intervenues. On a fait observer à M. Fechter que l'engagement de Mme Guyon, bien antérieur au sien, portait que lorsqu'elle jouerait dans une pièce, aucun nom d'artiste ne serait imprimé en lettres plus grosses que le sien; M. Fechter l'a très-bien compris alors, aussi il ne réclame aujourd'hui que pour faire un grief de plus, comme si en groupant plusieurs zéros on pouvait leur donner une valeur quelconque.

Si Mme Guyon n'était qu'une jolie femme, on pourrait dire à M. Fechter qu'il est bien peu galant: mais elle est une grande artiste, et l'on peut ajouter pour M. Fechter, qu'il fait preuve de peu de modestie en voulant des majuscules plus grandes que les siennes, malgré les conventions contraires.

Si maintenant nous tenons à prouver que ce n'est pas la longueur du nom de l'acteur qui fait son véritable succès, nous citerons à M. Fechter la pièce du *Sang mêlé*, sa pièce de prédilection. Là il remplissait les trois quarts de l'affiche : il était un véritable géant parmi des pygmées imperceptibles; il l'avait voulu ainsi. — Eh bien! la moyenne des représentations a été de 1,700 fr., et il n'y en a eu que 30. M. Fechter faisait perdre de l'argent à la direction, tandis qu'avec des majuscules raisonnables, PLUS GRANDES CEPENDANT QUE CELLES DES AUTRES ARTISTES, mais laissant lire le nom de Mmes Guyon, Laurent, Page, etc., etc., on a fait jusqu'à 5,200 fr. de recette, et en moyenne 3,200 fr. sur 210 représentations.

Ce dernier chef de la demande n'est donc pas plus fondé que les trois autres.

Passons maintenant à la demande reconventionnelle.

Le premier procès qu'a fait M. Fechter, celui qu'il fait en ce moment, prouvent jusqu'à l'évidence que tout contrat lui devient impossible, ainsi que nous le lui disions au commencement de cette Note. Nous demandons, en conséquence, la résiliation des conditions verbales, et les 20,000 fr. stipulés à titre de dédit ; il lui en restera encore environ 17,000 qu'il a touchés pour ses 10 0/0 de la seule pièce du *Fils de la Nuit !...* C'est déjà bien raisonnable. Qu'il apporte à toute autre direction le tribut de son talent, nous n'en serons nullement jaloux.

Ces détails piquants, en ce qu'ils nous initient à toute la mesquinerie des vanités de la coulisse, nous reportent aux premiers démêlés que M. Fechter eut avec M. Holstein, presque pour les mêmes causes. (Voir notre 2e volume.)

Il paraît, du reste, que le tribunal a donné raison au directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin.

[Du 12 décembre.] = Nous avons sous les yeux un nouveau *projet* de théâtre anglais-français à élever sur le boulevard de Sébastopol, à la hauteur de la rue Rambuteau.

M. Alphonse Ruyn de Fyé, son signataire, fait ressortir cet établissement nouveau comme une ressource précieuse pour le peuple qui s'entasse dans de petites salles étroites, enfumées, malsaines, mais où il entre à bon marché et où on lui offre, en échange de peu d'argent, des pantomimes ridicules, de la musique détestable et des pièces

insignifiantes, quand elles ne sont pas immorales.

« D'autre part, observe-t-il, la prime que les différentes administrations théâtrales ont l'usage de percevoir en sus du tarif pour les places prises d'avance au bureau, écarte un certain nombre de gens économes, et diminue celui des spectateurs qui viendraient par occasion, sans dessein prémédité, s'ils étaient sûrs de pouvoir se placer convenablement : ce qu'on pourrait appeler, en un mot, la clientèle flottante des théâtres. Pour éviter la surtaxe de la location, il faut actuellement se résigner à faire *queue*, c'est-à-dire à stationner des heures entières en plein air, par le soleil, le froid ou la pluie, entre deux barrières, et en s'exposant en spectacle aux passants. Nous n'avons pas à insister sur les inconvénients de la *queue*, au point de vue de la viabilité publique, de la santé et même de la morale, car les *queues* peuvent souvent n'être *pas composées uniquement de gens bien élevés, et, à certains théâtres une femme seule n'oserait guère s'y aventurer sans crainte.* »

Pour supprimer cette queue immonde, le tarif des billets de location serait le même que celui des billets pris au bureau, et le prix des places serait fixé à deux francs, un franc et cinquante centimes.

Disposées en amphithéâtre et divisées en stalles de 50 centimètres de large, les places n'auraient d'autre différence que leur situation relativement à la scène. Celle-ci serait pourvue de dix-sept plans et assez profonde pour produire les plus beaux effets de perspective.

La contenance de la salle serait d'au moins 5,200 spectateurs, et le privilége de cette nouvelle ex-

ploitation théâtrale, sollicité par son auteur près S. Exc. le ministre d'Etat, comprendrait, outre le drame et la comédie, des pantomimes et des féeries anglaises.

[Du 13 décembre.] = Les factums judiciaires ne font que croître et multiplier dans le grand procès des publications Dumas.

Nous avons sous les yeux *des Conclusions* magnifiques *pour Michel Lévy frères.* (In-4°. Imp. Dondey-Dupré.)

Il est curieux de les comparer à celles de M. Dumas que nous avons déjà produites. Ici ce sont Michel Lévy frères qui, se prétendant en butte à des réclamations insensées, revendiquent au contraire des sommes énormes et demandent qu'il plaise au Tribunal :

Fixer le chiffre dû par *le Siècle* à Dumas, et dont Michel Lévy frères sont garants, à la somme de 3,081 fr. 90 c. ;

Déclarer compensée, vis-à vis de Michel Lévy frères, ladite condamnation avec celle qui sera prononcée contre Alex. Dumas, au profit de ces derniers, jusqu'à due concurrence;

Condamner le journal *le Siècle* à payer, en deniers ou quittances valables, à Dumas, la somme totale de 64,649 fr. 22 c.; et dans le cas où cette condamnation serait prononcée, soit solidairement contre *le Siècle* et Michel Lévy frères, soit contre Michel Lévy frères seuls, déclarer que Michel Lévy frères sont en droit de porter en compte au débit du *Siècle* la totalité desdites condamnations, dont *le Siècle* reste garant envers eux, en capital, intérêts et frais ; et, dans ce cas, déclarer ladite somme compensée à leur

égard avec celles dont Alexandre Dumas sera déclaré leur débiteur;

Dire que sur toute somme allouée à Alex. Dumas pour le centime qui lui est attribué, moitié sera livrée à Michel Lévy frères, cessionnaires de Masset, qui tient ses droits de Dumas.

Sur toutes les autres demandes de Dumas, le déclarer mal fondé contre Michel Lévy frères.

Statuant sur les demandes de Michel Lévy frères contre Dumas personnellement, et contre Dumas, Dufour, Mulat et Boulanger solidairement :

Condamner A. Dumas, Dufour, Mulat et Boulanger, tous conjointement et solidairement par toutes les voies de droit et même par corps, s'agissant de dommages-intérêts, à payer à Michel Lévy frères la somme de 301,000 fr. pour les causes susénoncées, avec les intérêts tels que de droit;

Condamner en outre A. Dumas personnellement à payer à Michel Lévy frères, par toutes les voies de droit et même par corps, la somme de 81,255 fr. pour les causes susénoncées avec les intérêts tels que de droit ; etc., etc.

[Du 14 décembre.] = M. Plon vient de mettre en vente une édition des *Portraits politiques* de M. de la Guéronnière.

L'éditeur veut bien reconnaître dans son prospectus que *quelques pages éparses ont été déjà livrées à la publicité* Ces quelques pages éparses se composent de trois portraits sur huit, et l'un d'eux, celui de Napoléon III, a déjà eu deux éditions : la première, chez Lecou et Pagnerre, 1851 ; la seconde, chez Amyot, 1853. Enfin, l'auteur lui-même avoue, en tête de son introduction, que depuis la première publication, ces pages ont subi des *mo-*

difications qui, sans en altérer le caractère, changent seulement ce que le temps a rectifié. Ceux qui possèdent la première édition de ces portraits, devenue fort rare, pourront ne pas se trouver tout à fait d'accord avec M. de la Guéronnière sur la véritable innocuité de ces rectifications.

= La *Nouvelle Phèdre* a recruté dans le quartier latin une cohorte d'admirateurs fanatiques. L'un d'eux signe aujourd'hui du nom d'Edouard de Cazelle quatre pages intitulées : *La vérité sur la Nouvelle Phèdre.* C'est un éloge enthousiaste de l'œuvre et un défi jeté à ses détracteurs. Tout finit par une comparaison écrasante entre M. Pagès (du Tarn) et ce polisson de M. Ponsard. — O Racine! te voilà vengé.

Nous citons :

« 4° Une même année arrivaient à Paris M. Ponsard avec sa *Lucrèce*, et M. Pagès (du Tarn) avec une tragédie en cinq actes dont j'ignore le titre : le premier, versificateur laborieux; le second, poëte plein de verve et d'audace; l'un se retranchant avec crainte sur les voies battues, l'autre s'élançant dans des régions nouvelles; celui-là imitateur incolore, celui-ci brillant novateur; M. Ponsard ayant pour maxime *le bon sens*, et M. Pagès (du Tarn) *passion et beauté.* Qu'on devine lequel des deux a été accablé d'éloges et de triomphes, et lequel des deux reste encore enfermé, avec ses œuvres, dans une solitude qui ne lui pèse nullement, nous pouvons l'assurer, mais qui afflige et doit affliger profondément tous les vrais amis de la littérature dramatique. »

[Du 15 décembre.] = Dans une de ses dernières

plaidoiries contre Me Cauvain, Me Crémieux a eu un de ces beaux mouvements oratoires qu'il serait dommage de laisser passer inaperçus.

Il s'agissait d'un procès artistique et l'orateur en était venu tout naturellement à parler du beau en fait d'art.

« Que recherchent-ils avant tout, s'écrie-t-il, les artistes comme les poëtes ? C'est le grand, c'est le sublime, c'est l'idéal. — Est-il facile de le trouver autour de nous, ce dernier degré de la perfection ? — Et d'ailleurs je vous le demande, mon cher confrère, est-ce vous, est-ce moi, qui pouvons plus qu'eux trouver tout bien dans la nature ? »

Cette saillie a fort égayé l'auditoire.

On sait que la laideur de M. Crémieux égale son talent.

Quant à Me Cauvain, son corps est tellement voûté qu'on le croirait bossu.

= Nous avons maintes fois parlé des spéculations plus ou moins malpropres qui ont pour base d'opérations la vanité d'autrui, en un mot de ces entreprises biographiques ou soi-disant telles qui viennent vous dire :

« Monsieur, donnez-moi cinquante, cent, deux cents francs, et nous chanterons votre talent à raison de vingt, cinquante ou cent exemplaires. »

C'est surtout dans certains journaux de théâtres que fleurit cette malheureuse industrie. Les lettres officieuses et confidentielles essayent d'abord d'a-

morcer les artistes ; s'ils font la sourde oreille, des courtiers viennent les traquer à domicile.

Un artiste de l'Opéra n'a pu se débarrasser d'un de ces entremetteurs qu'en lui criant à l'oreille :

« Monsieur, je ne puis en vérité abuser de votre obligeance...

— Mais, Monsieur, il est cependant bien agréable *pour la personne* d'avoir sa biographie.

— Monsieur, puisqu'il faut tout vous dire... je sors du bagne. »

Le courtier est parti... mais en hésitant.

AVIS

Le numéro du 5 janvier 1857 paraîtra le 31 décembre de cette année. Il termine le 3e volume de la *Revue anecdotique* (2e semestre 1856).

A partir d'aujourd'hui, le 1er volume (année 1855) ne sera plus vendu qu'à nos seuls abonnés, au prix de cinq francs. — Il ne reste plus qu'un très-petit nombre d'exemplaires.

Les personnes dont l'abonnement expire à la fin de ce mois sont priées de le renouveler si elles ne veulent pas éprouver de retard dans le service.

LIVRES

Claudia Bachi. — *Coups d'éventail.* In-18. Ledoyen.

Après avoir mis le doigt, un peu méchamment peut-être, sur les quelques ingénuités de cette coquette publication, la *Revue anecdotique* doit en faire ressortir le bon côté. Il y a du vrai dans ceci :

« Une femme qui a des intrigues ne pardonnera pas à une autre une affection avouée.

« Une femme qui parle de la vertu médit de ses mœurs. »

« Une femme qui sollicite est une femme qui se compromet.

« Il y a, pour une personne généreuse de caractère, une sorte de plaisir âcre à combler de bienfaits un ennemi intime. »

Nous ne reconnaissons qu'un défaut à l'auteur : c'est d'être membre de l'*Union des Poëtes*, et d'y avoir soumis son livre à l'appréciation de Mme Caldelar.

— Le Midi a ses biographes, tout comme Paris a les siens. M. Blanc de Poussan vient de faire paraître, à Cette, une *Notice* (rimée) *sur la vie de M. Alexandre Giniez.* Quoique poëte, M. Blanc ne se perd jamais dans d'inutiles et d'emphatiques circonlocutions. Il ne dit que ce qu'il veut dire, simplement, et va droit au but, témoin ces six premiers vers :

Alexandre Giniez, dès sa plus tendre enfance,
Donnait à ses parents la plus grande espérance.
Pour être un commerçant, pour les esprits-de-vin,
Il a rempli son but en parfait citoyen ;
Il maniait, par mois, près de cinq mille pièces ;
Et, pour y faire honneur, il fallait des espèces.

THÉATRES

Italiens. — La Piccolomini fait plus de bruit qu'elle n'est grosse. Cette petite personne remplit les cent bouches de la

Renommée. On ne parle que d'elle ; c'est un accès de curiosité qui passera... avec la saison.

La *Traviata* est une espèce de parodie de la *Dame aux Camélias*. — On a entassé tous les ridicules sur toutes les invraisemblances. Mais la partition, inégale dans son ensemble, a des détails charmants. Un premier acte d'une exquise fraîcheur, une romance délicieuse au second, et au troisième quelques élans de passion vrais, — un duo. — Allez entendre ce duo !

— Et la Piccolomini ?

— C'est une poupée qui chante.

— Est-ce qu'elle chante ?

— Non ; mais elle a une âme émue et qui émeut.

— Est-ce tout ?

— Oui ; mais c'est assez.

Grazziani, à côté de Mario, s'est élevé à une grande hauteur... Les Italiens n'ont pas une plus belle voix.

Opéra-Comique. — Le *Sylphe*, 2 actes, musique de Clapisson, paroles de M. de Saint-Georges.

Pièce merveilleuse, ou à peu près, où un loup de mer joue un rôle de sylphe. — En général, ces messieurs sont un peu lourds... mais, au théâtre!... — Faure a été vraiment beau. — C'est un Martin... et, à l'Opéra-Comique, il n'y a pas plus d'un chanteur qui s'appelle Martin.

Madame Vandenheuvel-Duprez chante... comme une tabatière à musique qui sait plusieurs airs. — C'est une vocaliste dont le mécanisme est parfait.

— La Comédie-Française nous a présenté aussi sa Piccoomini.

Mlle Stella Colas s'est heureusement risquée dans *Zaïre*, une de ces tragédies plaintives, qui deviennent de plus en plus impossibles.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

DU 16 AU 31 DÉCEMBRE 1856

[DU 16 DÉCEMBRE.] = Il y aurait à faire une statistique fort curieuse des ouvrages demandés aux bibliothèques publiques et particulièrement à la bibliothèque Sainte-Geneviève, l'une des plus fréquentées par les lecteurs proprement dits.

Dans la littérature, par exemple, le premier livre qui soit en possession de la faveur publique, c'est le *Mariage de Figaro*.

Molière, Voltaire, Hugo, Lamartine et Chateaubriand eux-mêmes doivent le céder à Beaumarchais sur ce point.

Viennent ensuite Cervantès avec son *Don Quichotte*, Shakspeare, Montaigne, etc.

L'armée a là aussi ses représentants et ses préférences diverses, mais bien tranchées.

Tout ce qui appartient à l'infanterie, — voire même les zouaves, — se jette sur le théâtre moderne.

Mais du moment que vous voyez arriver un gendarme, un garde de Paris ou un infirmier militaire, vous êtes sûr d'avance qu'il va demander un volume du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire.

C'est drôle, mais c'est comme cela. Il n'y a pas d'exception à la règle.

[Du 19 décembre.] = Les périodiques nouveaux sont aussi nombreux que de coutume. On nous a certifié que M. de Mirecourt allait faire, lui aussi, un *journal* dont le titre est encore un mystère.

— *La Gazette rose*, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, en une livraison in-4° de 32 colonnes, avec gravures splendides. — Le tout vous est envoyé sous enveloppe et parfumé (*pour de vrai*) à l'essence de rose. — Il suffit d'un numéro pour embaumer un appartement. — Cette galanterie ferait à elle seule le succès du journal, quand même il ne serait pas signé Alphonse Karr et Louis de Vermont, quand même il ne paraîtrait pas sous le patronage du *Figaro*.—Quant à son programme, la *Gazette rose* arrive « avec des idées nouvelles, intelligentes, régénératrices, au point de vue de la mode vraie et de l'industrie sérieuse. » — Directrice : madame la vicomtesse de Renneville.

— L'*Alliance littéraire*, recueil anglais et français, paraissant tous les jeudis, sous la direction de M. Albert Le Roy.

« L'*Alliance littéraire* essayera de faire connaître l'Angleterre et les Etats-Unis à la France et la France à l'Angleterre et aux Etats-Unis par les livres, les revues et les journaux publiés dans chacun de ces trois pays.

« Elle contiendra, chaque semaine, une partie anglaise et une partie française. »

L'idée est utile et nous paraît avoir reçu un commencement d'exécution satisfaisant, sauf quelques questions de détail. Ainsi les extraits sont trop courts, ils gagneraient à être plus longs et moins nombreux. Les annonces de livres trouveraient plutôt leur place à la fin qu'au commencement du journal, etc., etc.

Nous remarquons à l'article intitulé *Curiosités des journaux* le passage suivant :

Primes aux abonneurs. — Le *Magasin des Etats-Unis*, journal mensuel publié à New-York par MM. Emerson et Cie, et à Londres par Trubner et Cie, 12, Paternoster-row, emploie un excellent moyen pour intéresser les libraires à lui trouver des abonnés. « Dès que nous vendrons 50,000 exemplaires, dit la couverture, nous offrirons les riches primes suivantes à ceux qui auront recueilli le plus de souscriptions :

« A la personne qui en aura envoyé le plus, une prime de 500 dollars, argent ; à celle qui viendra immédiatement après, un piano de 400 dollars ; à chacune des deux suivantes, une montre d'or de 150 dollars ; puis viennent les montres d'argent, les plumes d'or, les crayons d'argent. Total : 289 primes, représentant 3,000 dollars. »

Nous ne savons pas si la *circulation* a atteint le nombre fixé de 50,000 exemplaires.

= Le *Panthéon grotesque* des acteurs et actrices de Paris, balançoires biographiques, coupletées sur des airs de pont-neuf, par Salvador, parais-

sant par numéro de 20 centimes avec illustrations.

Le titre n'est pas menteur. Les portraits et les couplets tiennent plus ou moins sur leurs jambes; mais cela doit se vendre, excepté chez Mme Boisgontier du Gymnase. — Au-dessous d'une beauté corpulente fumant un énorme cigare entre un râtelier de pipes et un flacon d'alcool, nous lisons :

Air : *Eh quoi! vous ne me dites rien.*

Voici Madame Boisgontier;
Dans tout Paris on la renomme;
C'est une gaillarde!... Aucun homme,
Quel qu'il soit, n'a su l'effrayer.
Cœur charitable et folle tête,
Ne se faisant jamais prier,
Mais rageuse quand on l'embête :
Telle est Elisa Boisgontier.

— *Polichinelle à Paris*, journal quotidien. Vignette de Nadar représentant une scène du petit théâtre que tout le monde a vu aux Champs-Elysées. — Rédacteur en chef : Jules Viard.

— *Polichinelle*, paraissant tous les dimanches. Vignette représentant Polichinelle terrassant à la pointe d'une plume énorme une foule d'huissiers, de propriétaires et de têtes à perruque. — Rédacteur en chef : Fernand Desnoyers.

Ces deux journaux nous ont paru tout attristés de la grosse gaieté de leurs titres. — On dit que le second va faire au premier un procès en contrefaçon. — On ne pourra bientôt plus mourir tranquille!

— La *Balançoire pour tous*, journal paraissant

le 5 et le 20 du mois, vient de prendre le titre de *Sire de Framboisy,* avec une vignette représentant ce personnage populaire armé de pied en cap et chevauchant entouré de canards. — Propriétaire-rédacteur en chef : Brocard de Meuvy.

= Le journal l'*Annonciateur des livres* continue à être de plus en plus ensorcelé. Dans le numéro du 15 novembre, on peut lire, entre autres histoires merveilleuses de démons familiers et de gens possédés, le fait que voici. Sa reproduction nous dispensera de tout commentaire. Une critique malveillante pourrait d'ailleurs nous faire éprouver le sort de ce malheureux préfet.

UN PRÉFET POSSÉDÉ

Lorsque je commençai dans mon domaine de Piolenc, la fondation préparatoire de mes hospices d'aliénés et de la congrégation des Frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu pour le service de ces hospices, et nullement pour en être propriétaires, M. de S...-C***, alors préfet du département de Vaucluse, me fit éprouver quelques persécutions parce que je disais que les aliénés étaient possédés. *C'était comme l'histoire de Galilée renouvelée au dix-neuvième siècle.*

Je lui écrivis que mon opinion là-dessus était fondée sur l'Évangile, sur l'assentiment de tous les théologiens et les médecins les plus éclairés de toutes les religions, ainsi que sur mes propres observations, et que j'espérais que Dieu lui ferait connaître que je disais la vérité.

Il continua néanmoins ses persécutions ; mais peu de temps après, ayant été nommé préfet de la Haute-Garonne, il se rendit à Toulouse, chef-lieu de ce département. Il ne fut pas plutôt arrivé dans cette

ville, qu'un démon s'empara de lui, le rendit possédé maniaque, avec délire complet et furieux. Transporté à Paris dans cet état, il fut traité par les médecins les plus renommés de la capitale dans une maison de santé où il mourut bientôt après dans des accès de fureur et enserré dans une camisole de force. C'était un homme d'environ trente-cinq ans, d'une taille élevée et parlant bien. On voit son tombeau à Paris dans le cimetière du Père-Lachaise.

On sait par les Actes des Apôtres que le magicien Elymas fut frappé de cécité, parce qu'il contrariait l'apôtre Paul dans l'accomplissement de la mission que Dieu lui avait donnée, et j'ai vu moi-même des cas bien plus graves, que je rapporterai subséquemment.

[Du 22 décembre.] = Les sciences exactes ont, non moins que les lettres, plus encore peut-être, leurs disciples extravagants et excentriques.

C'est par exemple le *signor* Achille Brachet avec ses *Simples Préliminaires sur le Commentaire de la Notice du meilleur microscope dioptrique composé achromatique du professeur Amici ;* publié, dit-il, afin qu'on puisse juger de la haute importance de ses ouvrages, et surtout de sa grande restauration de l'Optique, « promise depuis bien longtemps à S. M. l'Empereur, à S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, ainsi qu'à l'honorable *Académie des Sciences.* » Pauvre Académie !

Cependant, poursuit M. Achille Brachet, admirateur des œuvres immortelles, ineffables, d'une des plus grandes célébrités scientifiques dont puisse s'honorer le monde, j'ai tout sacrifié pour faire l'acquisition de tous les incomparables Microscopes dioptriques

composés achromatiques de cet homme divin, ainsi que des autres Microscopes dioptriques composés achromatiques des constructeurs les plus renommés, Microscopes qui m'étaient rigoureusement indispensables, soit pour terminer mon grand ouvrage intitulé : *Examen historique et critique des Microscopes en général;* soit pour la convocation d'un grand congrès microscopique que je me propose de rassembler, en amateur de l'optique, en temps opportun, et sans lequel toutes mes publications deviendraient complétement inutiles.

Nous avons grand'peur que ce congrès microscopique ne se rassemble définitivement que sur la route de Charenton.

= Quoi qu'il en soit, M. Brachet trouve encore son maître dans l'auteur d'une petite feuille in-12 (impr. Gros et Donnaud) qui nous fait sur le nombre 33 1/3, les révélations les plus étonnantes.

GLOSSAIRE A SERVIR AU CHAPITRE SUIVANT

Du moment qu'Alpha ou premier principe représenté par le cercle absolu *alpha*, se développe, la Divinité devient manifeste au temps sous la forme de droite absolue représentée par 33 1/3, caractère commun au temps et à l'éternité, à Dieu et à l'humanité, premier et dernier acte de la création relatif à Dieu, dernier acte relatif aux créatures ; d'où l'homme peut distinguer le premier principe des choses, de même que si l'emblème eût paru sous la forme d'Alpha ou cercle, l'accident n'ayant pas changé les propriétés.....

Par conséquent, toute la création n'est que le multiple ou la répétition de 33 1/3; ceci en est l'élément élémentaire, la pierre fondamentale et la commune mesure.

Ainsi, 177 années 33 1/3 fois, est égal aux six époques de la création. Dans 177 1/3 années le nœud de la lune part et revient en Cancer; tous les mobiles celestes suivent le même ordre.

Adam fut caché depuis son crime jusqu'à l'appel en jugement, 33 1/3 années de notre durée; la Divinité fut cachée sous l'humanité la même durée.

Enfin, le cercle, n'étant que le compendium de la création, soit la création en miniature, n'est que le multiple de 33 1/3, ainsi que toutes ses lignes qui sont toutes résolues par ce diviseur universel; par conséquent, 33 1/3 est la raison dominante de cette méthode, d'où sa simplicité et sa lumière. Sujet développé dans l'ouvrage nommé ci-après.

(Ecole des Lignes,
Extrait des *Mathématiques célestes* inédites.)

[Du 23 décembre.] — Nous avons déjà donné quelques détails sur la clientèle littéraire de certaines cuisines.

On nous apprend aujourd'hui, à titre de renseignement, que les *mirotons* de la portière du *Siècle* ont joui d'une vogue exceptionnelle cette année.

Quelques habitués de la Maison-d'Or et du Café Anglais trouvèrent les premiers assez drôle de risquer un souper matinal dans la loge étroite et enfumée de la rue du Croissant. Il n'en fallut pas davantage pour en faire un lieu de rendez-vous que la présence de Roger de Beauvoir et du classique Guichardet n'ont pas peu contribué à mettre à la mode.

= Les légendes des dessins de Gavarni vont être réunies en un seul volume.

L'auteur de la *Comédie humaine* n'est pas seulement un dessinateur habile; c'est, on le sait du reste, un physiologiste dont les observations, — assez spirituelles pour ne pas être toutes comprises par le premier venu, — méritaient depuis longtemps les honneurs d'un tirage à part.

L'ensemble de cette publication originale sera peut-être un peu heurté, mais on y trouvera un côté vrai et profondément instructif.

[Du 24 décembre.] = Les causes d'interdiction sont assurément celles qui amènent devant les tribunaux les épisodes les plus curieux et les plus amusants.

Nous avons sous les yeux un *Résumé* de plaidoirie pour mademoiselle Martin contre M. Martin, juge au tribunal de Mortagne, son frère.

Un des principaux motifs que fait valoir M. Martin en provoquant l'interdiction de Mlle Martin, est l'excessif amour de sa sœur pour les chats, amour qui l'a, selon lui, poussée à commettre de vrais actes de démence et d'imbécillité.

« Un des chats étant crevé, dit-il, elle lui a fait arracher une dent qu'elle a fait monter en bague. Elle a demandé à M. Mazier la permission de l'enterrer sous un jeune pêcher, placé auprès d'un mur nouvellement récrépi; elle l'a porté dans un cercueil, l'a enterré elle-même, etc,. etc. »

« Mais ce chat, — riposte Me Crémieux, avocat de Mlle Martin, — M. Martin avait pour lui une véritable affection ; comme il le dit lui-même, de la tendresse.

Mademoiselle Martin l'a pleuré, M. Martin l'a chanté ; elle lui a creusé une tombe, il lui a fait, lui, son apothéose. Oui, Messieurs, oui, ce bon chat, ce chat délicieux était l'amour du frère et de la sœur. La douleur de l'une s'est manifestée par la consécration d'une dent de ce charmant animal, placée sur une bague, par un enterrement fait la nuit, en secret ; la douleur de l'autre s'est manifestée par un véritable dithyrambe, qu'il est temps de vous lire ; le voici écrit en entier de sa main, et dans une poésie que vous allez juger :

SUR FINET,

A Mlle V... (C'est à Virginie, sa sœur, qu'il adresse ces vers.)

—

Rien de ce qui naît bon ne vieillit sur la terre...
Le plus charmant des chats,
Finet n'est plus! Finet, ainsi qu'un chat vulgaire
Qui meurt tombé le soir de sa froide gouttière,
A subi le trépas.

Ce n'était pas un chat à guetter et poursuivre
Sous les obscurs lambris
Quelque rat qui s'oublie à ronger un vieux livre :
Superbe et nonchalant, son dédain laissait vivre
Les rats et les souris. . . . . .

« Enfin, est-ce parce qu'elle a fait enterrer ce chat que vous provoquez son interdiction ? Mais cette affection pour les chats, mademoiselle Martin peut vous dire que bien des hommes éminents s'en sont rendus coupables. L'histoire nous montre le grand Cardinal avec ses chats ; a-t-on provoqué l'interdiction de Richelieu ? Vous, magistrats, nous, avocats, dans ces grandes gloires qui nous sont communes, oublierons-nous Antoine Lemaître, l'une de nos plus pures, de nos plus magnifiques renommées ? Retiré à Port-Royal, quand, avec ses deux oncles, immortels comme lui, il avait, pendant quelques heures, conversé des

plus hautes questions du temps, chaque soir, rentré dans sa cellule, il se plaisait à se délasser avec ses deux chats, dont la société lui était chère et précieuse, et qui, chaque jour, avaient son premier mot au réveil, son dernier au coucher. Le dernier grand-duc de Russie a fait faire par un grand peintre le portrait de son chat, et la Bibliothèque impériale le montre aux visiteurs, au milieu des chefs-d'œuvre qui la rendent célèbre.

« Dans notre société, je peux vous citer une dame qui porte le nom de Séguier. Naguère encore elle a soigné affectueusement, perdu et fait enterrer un chat qu'elle aimait. Ses enfants, qui savent tout ce qu'elle vaut comme mère et comme femme, ne se sont pas avisés de la faire interdire.

« Le nom du général Houdaille est venu jusqu'à vous : brave comme son épée, parvenu du grade de simple officier au grade de général d'artillerie, il a conservé jusqu'à sa mort une véritable tendresse pour les chats. Il en avait trois, toujours avec lui, dans l'intérieur de son appartement de garçon. Forcé de conduire, de Toulouse à Metz, le régiment dont il était alors colonel, il revint de sa personne à Toulouse prendre ses chats et les conduire dans sa nouvelle garnison.

« Et la passion pour les chiens est-elle donc différente ? Lord Byron n'a-t-il pas fait élever une tombe à un de ses chiens ? » etc., etc.

= La librairie parisienne est inondée, en ce moment, de petits prospectus ainsi conçus :

« Livres d'étrennes, de fêtes et de distributions de prix.

— *L'Éducation Nationale* ou les *Gloires de la France*, suivie d'un *Chant national*. — *La Mission du prêtre*, recueil de pensées pieuses et morales ;

lectures de conférence, et entretiens de salon, non moins intéressants dans l'intimité de la famille. — Deux volumes in-18. — Leur rédaction est composée d'autant de versification que de prose. — La partition du *Chant national* a son accompagnement pour le piano, » — par M. Drouin, membre de la Société des gens de lettres, grande route d'Orléans, 65, Petit-Montrouge, près Paris.

L'auteur de ces élucubrations estimables et patriotiques est bien connu des bureaux de rédaction des journaux petits ou grands qu'il ne cesse d'assiéger sa copie à la main. Quant à la Société dont il s'enorgueillit d'être le membre, on ne l'y voit jamais arriver sans un juste effroi — vu sa prédilection trop marquée pour le rôle d'orateur.

Heureusement qu'une loi salutaire est là pour empêcher M. Drouin et ses émules d'accaparer la tribune. — Le président ne peut et ne doit leur accorder la parole que sur une demande revêtue de plusieurs signatures.

Aussi toute la diplomatie, toutes les forces de M. Drouin tendent-elles à se procurer, chaque séance, le nombre de signatures exigées.

Pressé outre mesure par ses sollicitations, l'un des confrères de M. Drouin, — romancier bien connu aujourd'hui, — lui dit un jour :

« Eh bien ! Donnez-moi votre affaire, je me charge de la faire signer par plusieurs amis. »

M. Drouin ne se le laisse pas dire deux fois, et

lâche sa demande. Il la voit bientôt revenir couverte de superbes majuscules.

Ivre de joie, il se précipite vers la tribune, en brandissant ce titre précieux au-dessus de sa tête, et prépare son exorde au milieu de l'épouvante générale, lorsque le papier remis par lui au président lui est rendu avec prière d'en mieux considérer les signatures.

M. Drouin jette sur la pétition un coup d'œil stupéfait et y lit les noms de *Lacenaire*, — *Paparoine*, — *Tragaldabas*, — *Fleur des Pois*, etc., etc.

Des mystificateurs avaient abusé du pseudonyme. — Force lui fut de redescendre. Il épie encore une occasion.

= [Du 29 décembre.] Voici un fait curieux comme statistique littéraire.

Un observateur nous garantit que depuis l'apparition d'Alfred de Musset, de Lamartine et Victor Hugo sur la scène des lettres, on a publié, toutes proportions gardées :

1° Deux éditions d'Alfred de Musset contre une édition de Lamartine.

2° Deux éditions de Lamartine contre une de Victor Hugo.

3° Deux éditions des *Poésies* de Musset contre une de son *Théâtre*, et deux de son *Théâtre* contre une des *Confessions d'un enfant du siècle*.

= [Du 30 décembre.] La *Revue anecdotique* a déjà donné les annotations manuscrites d'un roman

de Montépin (2e vol. p. 276), en avouant sa prédilection pour des documents qui révèlent, jusque dans leurs plus grossières imperfections, le côté éminemment critique de notre temps.

En attendant l'époque où nous pourrons éditer, — sous le titre de : *Les auteurs jugés par leur public*, — un recueil complet de ces singularités, nous en offrirons de temps à autre quelques échantillons à nos lecteurs.

Ce sera pour aujourd'hui le tour d'un volume des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, par M. de Maistre (édit. de 1811), appartenant à l'une de nos grandes collections publiques; — in-octavo jauni, crasseux, et dont plusieurs pages menacent de tomber en lambeaux.

Le *premier Entretien* est hérissé d'une foule d'apostrophes confuses, contradictoires, écrites dans toutes les encres qui ont été fabriquées depuis quarante ans. Les plus intéressantes nous paraissent même avoir été biffées à dessein par de fougueux polémistes.

Nous prenons la dernière et la plus lisible de ces notes :

Tout ce premier entretien porte à faux. Oui! les criminels sont souvent punis, mais les hommes légalement malhonnêtes réussissent bien plus souvent que les gens d'une probité scrupuleuse. Voilà ce dont on se plaint! . . . . . .

Au second Entretien (page 99) :

1re ann. *De pareils livres devraient être brûlés par la main du bourreau.*

2e ann. *Très-bien !*

3e ann. *Ce livre vivra éternellement malgré vos calomnies.*

4e ann. (écriture beaucoup plus récente). *Vo-ceurs!* . . . . . .

Au bas d'une note du même Entretien qui traite Rousseau (page 172) de sophiste dangereux :

1re ann. *Que signifient ces calomnies contre Rousseau? Ce sont des livres infâmes que ceux de J. de Maistre.*

2e ann. *Canaille!*

. . . . . .

Les cent pages suivantes soulèvent moins d'indignation. On voit même poindre quelques éloges au crayon : *Vrai! très-vrai!*

Au bas de la page 273, nous trouvons pour toute réponse à ces lignes de M. de Maistre sur Voltaire : « Il est médiocre, froid, et souvent lourd et grossier dans la comédie; car le méchant n'est jamais comique. Par la même raison il n'a pas su faire une épigramme, la moindre gorgée de son fiel ne pouvant couvrir moins de cent vers... » — la simple reproduction de cette épigramme bien connue :

L'autre jour au fond d'un vallon
Un serpent piqua Jean Fréron.
Que pensez-vous qu'il arriva?
Ce fut le serpent qui creva.

. . . . . .

A la page 296, en regard du passage suivant : « Lorsque Dieu punit une société quelconque pour les crimes qu'elle a commis, il fait justice comme nous la faisons nous-mêmes dans ces sortes de cas, sans que personne s'avise de s'en plaindre. »

Sophiste sacrilége! n'attribuez pas à Dieu les crimes de l'homme!

FIN DU DEUXIÈME SEMESTRE DE L'ANNÉE 1856.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, place du Panthéon, 2.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

relu en Mars 1985, sans intérêt —

pris en Novembre 1982. Insuffisant quelque mépris pour l'esprit du rédacteur et la stupidité de ses choix.

Repris en Déc. 1989 — Référence [illegible]

[illegible]

—

AP
20
R438
v.3

Revue anecdotique des
excentricités
contemporaines

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY